LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

…, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXVI—No 46 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 4 MARS 1949 PRIX: CINQ SOUS

M. l'abbé C.-E. Arès est décédé le 23 février

Il était curé de Wakaw et directeur du sanctuaire de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

Le diocèse de Prince-Albert vient de perdre un prêtre des plus méritants dans la personne de M. l'abbé Charles-Emile Arès, curé et directeur du sanctuaire de Wakaw, Sask., qui est décédé le mercredi 23 février, dans un hôpital de Boston, Mass.

M. l'abbé C.-E. Arès devait célébrer au mois d'août prochain son 25ème anniversaire de sacerdoce. Il est né le 19 mars 1895. Il fit ses études classiques au séminaire de St-Hyacinthe, dans la province de Québec, ses études philosophiques à l'Université d'Ottawa et sa théologie au collège Mathieu de Gravelbourg. Il fut ordonné prêtre le 31 août 1924.

Différents postes qu'il occupa

Après son ordination, il fut nommé propagandiste du **Patriote** et sous-missionnaire colonisateur pour le diocèse de Prince-Albert. En 1926, il fut nommé procureur du diocèse, poste qu'il occupa durant 2 ans. En 1931, il devint curé de Cutknife avec charge des missions environnantes. Il fit preuve d'un grand zèle comme pasteur et comme missionnaire. Durant 9 ans, il exerça un ministère fructueux dans la région de Cutknife. En 1940, l'autorité ecclésiastique lui confia la paroisse de Wakaw et le pèlerinage de la petite Thérèse.

De 1940 jusqu'à sa mort, M. l'abbé C.-E. Arès s'est donné tout entier au développement du pèlerinage. Apôtre infatigable de la dévotion à sainte Thérèse, il consacra tout son temps et son énergie inlassable à faire mieux aimer la dévotion de la "petite

(Suite à la cinquième page)

EN SASKATCHEWAN

Le gouvernement présente son rapport financier

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

REGINA — M. C. M. Fines, trésorier provincial, a déposé devant les membres de la Législature l'état de compte pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 1948. Durant le dernier exercice financier, le gouvernement C.C.F. a dépensé $51,772,523. C'est la première fois en Saskatchewan que les dépenses du gouvernement atteignent une somme aussi élevée. Il est vrai par ailleurs que les recettes ou revenus ont dépassé le montant des années précédentes. A la fin de mars 1948, les revenus se chiffraient à $53,251,280.

Le ministère du bien-être public a dépensé $8,483,854; le ministère de la voirie a dépensé $7,435,117 et le ministère de l'éducation $6,964,665. Le ministère de la santé a dépensé $5,308,074. Les dépenses du ministère de l'agriculture ont doublé. La somme dépensée par ce ministère représente $1,661,553. Le ministère des ressources naturelles a dépensé $1,973,608.

Le subside du fédéral à la province est plus élevé que celui de l'année précédente. Le gouvernement provincial a reçu d'Ottawa la somme de $15,442,184, en regard de $7,609,839 l'année précédente.

Les revenus des terres d'école atteignent la somme de $7,920,570. L'Office des liqueurs a eu un profit de $7,920,527 durant le dernier exercice financier. Le revenu global de l'année 1948 équivaut à $25,556,011.

La motion Tucker défaite

La législature a défait la motion de non confiance, proposée par le chef de l'opposition, M. Walter Tucker. Le chef de l'opposition a énuméré 12 raisons pour appuyer sa motion, qui peuvent se résumer en deux mots: fiasco et dictature du gouvernement C.C.F.

Comme il fallait s'y attendre, les membres du gouvernement ont rejeté à l'unanimité la motion, tandis que tous les députés de l'opposition ont voté en faveur de la motion, donc 28 contre 20.

M. Culliton

Le député de Gravelbourg, ancien secrétaire du gouvernement libéral, M. E. M. Culliton, a dirigé son attaque contre trois points de la politique C.C.F.: la prétendue protection aux fermiers, le

(Suite à la neuvième page)

AU MANITOBA

La coalition est maintenue par 40 votes contre 12

par Clément BAZIN

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

WINNIPEG — Après avoir été fort malmené la semaine dernière, surtout par les charges vaillantes et pathétiques du sieur Préfontaine, plumet des principes au vent, lance du devoir en avant, le cuir du lion de la coalition résista et brisa la lance du brave Chevalier comme jadis les ailes du Moulin à Vent brisèrent celle de Don Quichotte.

Le lion montra ses crocs et le reste des Animaux prit le large. Rien n'y fit, pas même les ultimes pétarades des très honorables Messieurs Stubbs, Gray et Hansford. On fut d'accord à admirer le courage, la conviction de M. Préfontaine; d'aucuns souhaitèrent même que d'autres suivent le dictat de leur conscience en matière politique. "Contre trois, que voulez-vous qu'il fit? — Qu'il mourût!" Et il mourut vaillamment, écrasé sous l'énorme masse de la coalition.

La coalition réplique

M. Miller entre dans la lice et, au "cri de coalition", rabaisse sa visière, fonce tête baissée la lance en avant, soulevant beaucoup de poussière, si bien que les spectateurs ne savent pas au juste où il veut frapper l'adversaire. Tout à coup, il fait cabrer sa monture qui pirouette devant César et fait le serment d'allégeance traditionnelle.

"Mon épée est à la coalition parce que depuis 1941, les électeurs nous ont élus pour les représenter et les défendre devant cette Chambre. Nous n'avons pas le droit de revenir sur la décision du peuple sans en référer au peuple. La défaite du gouvernement voudrait dire de nouvelles élections. Nous devons donc renforcer notre coalition dans un front commun dans l'intérêt de cette Province que les électeurs nous ont confiée."

Honneur à la parole donnée

C'est également le thème de M. Churchill; l'honneur à la parole donnée doit prévaloir contre

(Suite à la cinquième page)



M. l'abbé J. T. S. Mao, chancelier du diocèse de Nanking et actuellement en visite aux Etats-Unis, a déclaré que les six prêtres chinois à Mukden avaient été tués par les communistes chinois. M. l'abbé Mao est le secrétaire du "Service étudiant à l'étranger" du Bureau Catholique Central en Chine. Il a accompagné 23 étudiants chinois qui sont venus commencer des études en Amérique. (NCWC)

FRIBOURG, Suisse, — Une taxe d'Etat sur l'administration des sacrements dans l'Eglise vient d'être annoncée par le ministre de la Religion en Roumanie. Les impôts, qui varient selon les différents sacrements, sont de 10,000 leis (66 dollars) pour le baptême, de 25,000 leis (166 dollars) pour un mariage. Le revenu moyen mensuel d'un ouvrier roumain est estimé à 3,500 leis ($23.30).

300,000 personnes acclament les déclarations du Pape

Environ 300,000 personnes s'assemblèrent devant la basilique de St-Pierre pour protester contre la condamnation du **cardinal Mindszenty,** primat de Hongrie, qui a été condamné à l'emprisonnement à vie par le gouvernement communiste hongrois. **Sa Sainteté Pie XII,** parlant du balcon de la basilique de St-Pierre, a déclaré que l'Eglise ne se courberait jamais devant des dictatures anti-chrétiennes. La foule immense exprima son approbation par des exclamations enthousiastes. (NCWC)

La Mère Seton serait béatifiée bientôt

Elle se convertit au catholicisme et devint fondatrice d'une communauté religieuse.

NEW-YORK — Une religieuse qui, avant sa conversion au catholicisme, portait un crucifix et désirait entrer en religion, pourrait devenir la première sainte canonisée native des Etats-Unis. C'est la Mère Elisabeth Seton, fondatrice des Soeurs de la Charité aux Etats-Unis, dont la cause de béatification est actuellement à l'étude.

Sa piété profonde et sa foi inébranlable devant des difficultés énormes la désignent comme un exemple admirable à l'Amérique matérialiste actuelle.

Elisabeth Ann Bayley naquit à New-York le 28 août 1774, deux années après la déclaration d'Indépendance, de parents protestants. Sa mère mourut alors que l'enfant n'était âgée que de 3 ans, mais son père, le Dr Richard Bayley, lui donna une éducation exceptionnelle, insistant sur la nécessité de la mortification, de la réflexion et de la modération dans les amusements comme moyens de vie disciplinée et heureuse. La lecture de la Bible, de l'Imitation de Jésus-Christ et d'autres livres semblables lui fournissait ses plus grandes joies.

Epreuves et conversion

A l'âge de 20 ans elle épousa William Seton, fils d'un riche marchand. Bien qu'introduite par cette alliance dans la haute société de New-York, la jeune femme ne perdit rien de sa ferveur religieuse. Avec sa belle-soeur Rébecca, elle visitait les pauvres tous les jours. On les appelait "Les Soeurs protestantes de la Charité". Avec d'autres femmes de la haute société, Elisabeth forma la première organisation de charité dans New-York — et peut-être même de l'Amérique — la Société pour le secours des Pauvres Veuves.

Les épreuves allaient la frapper. Son père mourut et son mari tomba malade. Ils décidèrent de faire un voyage en Italie, mais ils furent mis en isolation pendant des semaines à cause de la fièvre jaune qui faisait alors rage en Amérique. Elisabeth passa la journée de Noël en prière auprès de son mari mourant. Il mourut en 1803.

Une famille catholique, les Filicchis, la reçut chez eux dans un esprit de franche hospitalité. Leurs pratiques catholiques im-

(Suite à la treizième page)



M. Viau s'élève contre le monopole de la farine

Il reproche au gouvernement d'accorder trop d'attention à l'industrie de l'Est et de négliger celle de l'Ouest.

OTTAWA — Le député de St-Boniface, le capitaine Fernand Viau, a pris la parole aux Communes, lundi dernier. Après avoir présenté ses hommages au nouveau député de Laval-Deux-Montagnes, M. Demers, au ministre de la Justice, M. Garson, et au chef de l'Opposition, M. Drew, M. Viau a prononcé un discours dont voici les principaux extraits:

A titre de représentant de l'Ouest, où j'ai été élevé et instruit et où je m'occupe de politique depuis ma jeunesse, j'ai constaté en étudiant l'histoire de mon pays, tant du point de vue politique qu'économique, une chose qui me chagrine. Mes observations à ce sujet s'appliquent non seulement au gouvernement actuel mais à tous ceux qui se sont succédés depuis la Confédération. Je veux parler du peu d'attention qu'on a portée aux provinces de l'Ouest en ce qui concerne l'industrie ou toute question intéressant leur économie. Nous savons tous que le Canada s'étend de l'Atlantique au Pacifique, mais il suffit d'examiner attentivement les Comptes publics à la Chambre, d'année en année, pour constater que le Gouvernement effectue des dépenses considérables dans l'Ontario et le Québec.

Il faut le reconnaître, lorsque le gouvernement fédéral a convoqué la très importante conférence fédérale-provinciale, il a reçu l'appui non pas de l'Ontario ni du Québec, mais des autres provinces qui ne bénéficient pas des mêmes avantages économiques que les deux grandes provinces dont j'ai parlé. L'histoire de l'Ouest canadien est une histoire de longue lutte. J'ai fait une étude approfondie de l'arrivée des pionniers dans les plaines de la rivière Rouge. J'ai soigneusement étudié l'expansion de la colonie établie sur les rives de la rivière Rouge et de l'Assiniboine, où se dressent maintenant les villes de St-Boniface et de Winnipeg. Un de nos plus importants produits de base dans l'Ouest est le blé. Il y a un siècle, tout le commerce se faisait par bateau sur la rivière Rouge; il émanait d'une localité

(Suite à la cinquième page)

M. René Jutras réclame une ambassade au Saint Siège

Il souligne les multiples avantages qu'une pareille initiative apporterait au Canada.

OTTAWA — Si le Canada entamait des relations diplomatiques avec le Vatican, c'est nous qui y gagnerions, plutôt que le Saint-Siège qui jouit déjà chez nous des services d'une délégation apostolique.

Et l'histoire prouve que l'Eglise sait rester à sa place, et qu'elle ne cherche pas à profiter des échanges diplomatiques pour empiéter sur les droits de l'Etat.

Telle est la thèse que M. René Jutras, député libéral de Provencher, a exposée en Chambre, dans un discours où il s'est également plu à taquiner l'opposition conservatrice sur son attitude à l'égard des cultivateurs de blé de l'Ouest canadien.

Pour bien montrer que le Canada n'a pas raison de craindre que le Vatican s'immisce dans ses affaires temporelles, M. Jutras a cité le cas de la Chine et du Japon, deux nations païennes dont les vues sont très différentes de celles du Saint-Siège, mais qui n'en jugent pas moins opportun d'entretenir des relations diplomatiques avec la capitale catholique.

Avantages d'une telle ambassade

En effet, ces relations procurent de multiples avantages:

1. L'église est indubitablement le meilleur rempart contre le communisme; il est clair qu'elle ne cédera jamais.

2. Le Vatican est, du point de vue politique, un poste d'observation unique dont Hitler lui-même a reconnu l'importance, puisqu'au moment même où il persécutait l'Eglise, il maintenait une mission diplomatique au Saint-Siège, afin de se tenir parfaitement au courant.

3. Les diplomates du Vatican jouissent dans leur milieu d'un prestige exceptionnel; la présence de l'un d'eux à Ottawa rehausserait l'importance de notre capitale.

Hommage aux cultivateurs de l'ouest

En se tournant vers nos problèmes commerciaux, M. Jutras a rendu un vibrant hommage aux cultivateurs de l'Ouest qui, dans les années de dépression, ont encaissé des pertes sans cesser de nourrir la population canadienne.

Ils n'ont pas flanché, a déclaré le député de Provencher, et nous leur devons une fière chandelle.

M. Jutras a affirmé que les contrats alimentaires avec la Grande-Bretagne ont apporté aux cultivateurs ce qui leur a manqué dans les années '30, la stabilité et la sécurité. Pour un marché stable, dit-il, le fermier est prêt à accepter un prix inférieur au maximum.

Citant une résolution adoptée au récent congrès national progressiste-conservateur, M. Jutras affirme que l'opposition officielle a fait preuve d'une inquiétante indécision en préconisant à la fois le maintien de la Commission du blé et la réouverture du marché des grains de Winnipeg. L'un représente le marché dirigé par l'Etat, et l'autre, le marché de libre spéculation.

Laisser libre cours au marché des grains, conclut M. Jutras, c'est jeter le fermier à l'eau les mains vides quand tout le monde a des bouées à quoi s'agripper.

Qu'on laisse le Cardinal libre de parler!

"L'Osservatore Romano" lance un défi à la Hongrie communiste.

CITE DU VATICAN — Le journal du Vatican, "l'Osservatore Romano", a lancé un défi au gouvernement communiste de la Hongrie. Il lui a demandé de laisser le cardinal Mindszenty parler librement puisqu'il est maintenant prêt à faire une "entente" avec le régime de Budapest. Le défi n'a pas été relevé.

Autre défi de la Hollande

Un prêtre des Pays-Bas, M. l'abbé Henri de Veeger, a lui aussi lancé le même défi au gouvernement hongrois. Il a demandé que l'on envoie le cardinal Mindszenty en Hollande pour témoigner "librement" au sujet de son prétendu "changement d'attitude" envers le régime de Budapest.

L'abbé de Veeger a placé le parti communiste hollandais dans une position fort embarrassante en lui demandant formellement de "faire valoir son influence à Budapest" pour obtenir une visite du cardinal Mindszenty en Hollande.

Commentaire de "l'Osservatore"

"L'Osservatore Romano", faisant un commentaire sur la publication en Hongrie d'une "supposée lettre" du Cardinal disait:

"Un régime qui était si désireux de répandre la nouvelle de l'arrestation et de la condamnation du cardinal est si certain de son affaire et de sa compétence qu'il a une fois de plus fourni de la "documentation".

"Nous répétons encore une fois que nous croyons aux paroles et aux écrits d'un homme libre, et non à ceux d'un homme incarcéré.

"S'il est vrai que le cardinal Mindszenty a écrit cette lettre et qu'il "comprend maintenant la démocratie hongroise" rien ne le prouverait mieux que de le renvoyer parmi ses évêques, ou encore mieux, à Rome même."

Le gouvernement prétend que la prétendue lettre du cardinal Mindszenty était adressée à Mgr Joseph Groez, archevêque de Kalocsa. Dans cette lettre il invitait l'archevêque et un autre évêque à venir le visiter dans sa prison pour étudier un projet d'entente avec le gouvernement. La supposée lettre — considérée à l'extérieur du rideau de fer comme un faux, ou obtenue à la suite de tortures imposées au Cardinal — disait explicitement que le cardinal Mindszenty "réalisait maintenant les problèmes de la démocratie hongroise".

Le prêtre hollandais, l'abbé de Veeger, faisait la déclaration suivante, dans son télégramme au gouvernement hongrois, l'invitant à envoyer le cardinal en Hollande:

Contenu de la lettre

"Le gouvernement sera certainement très heureux d'envoyer le cardinal en Hollande, puisque ce geste servirait à répandre le point de vue du régime hongrois que le prisonnier a maintenant adopté".

A Paris, l'abbé Albert Gau, membre de l'assemblée nationale, se leva à la chambre et dénonça le procès du cardinal en disant que c'était un "crime légalisé".

Déclaration de l'abbé de Veeger

L'abbé Gau ajoute qu'il était plus que jamais convaincu que le Cardinal avait été sous l'influence de drogues; au début, le gouvernement l'avait invité à venir en Hongrie assister au procès mais l'invitation avait été rapidement retirée quand il demanda la permission de parler sans témoins au Cardinal, ou dans la compagnie de personnes impartiales qui ne demeuraient pas de derrière le rideau de fer.

Selden Chapin, le représentant des Etats-Unis en Hongrie, déclara, après être sorti du territoire communiste, que l'horreur du mode de vie en Hongrie "dépasse toute imgination et ne se décrit pas".

En Allemagne, le journal protestant "Christ und Welt" a déclaré que la voix du cardinal, entendue sur la radio, était "celle d'un homme brisé et incapable de penser, celle d'un 'cadavre vivant' qui lisait un document soigneusement préparé pour lui".

Le gouvernement de Grèce a averti le Pape Pie XII qu'il s'unissait à lui pour dénoncer le procès de Budapest.



Le **Dr J. M. Chang,** nouvel ambassadeur de la Corée aux Etats-Unis, est un des chefs catholiques de son pays. Il affirme que la constitution de son pays, basée sur la liberté religieuse, ainsi que l'attitude de son président, le Dr Syngman Rhee, assurent à la religion catholique un avenir plein de promesses. (NCWC)

Hommages à S. Exc. Mgr A. Béliveau



S. Exc. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface, qui a fêté le mercredi 2 mars son 79ème anniversaire de naissance. L'année 1949 marquera pour l'auguste prélat ses 56 ans de sacerdoce et ses 36 ans d'épiscopat.

La Liberté et le Patriote a toujours compté en Mgr Béliveau un ami sincère qui a non seulement encouragé le journal francais mais qui, en plus, l'a aidé de ses conseils et de ses aumônes. Aussi le personnel de la rédaction et de l'administration de **La Liberté et le Patriote** est-il heureux d'offrir à Mgr Béliveau ses voeux de bonheur et de santé. (Tissot Photo)



Le **R. P. F. Wilcock, s.j.** et le **R. P. Andrei Ouroussow, s.j.**, s'entretiennent avec deux clercs de l'Eglise orthodoxe russe — le **Père Mattvei**, (le deuxième de droite à gauche) et un diacre orthodoxe (à sa droite). Ils se trouvent à bord du S. S. Lien à Shanghaï, au moment où le navire s'apprêtait à partir avec son premier contingent de réfugiés russes blancs en route vers un asile temporaire dans un ancien camp naval américain à Guinan, dans les Iles Philippines. L'Organisation Internationale des Réfugiés a fait des arrangements pour l'évacuation de 6,000 personnes qui craignent que leur vie serait en danger si Shanghaï tombait au pouvoir des communistes.

Vocations Sacerdotales

Nous reproduisons ici la première partie d'un travail présenté par M. l'abbé Maurice Sabourin à la Journée sacerdotale du 23 février.

• • •

Situation religieuse du diocèse de St-Boniface

L'archidiocèse de St-Boniface était tout simplement, le 16 juillet 1818, mission de la rivière Rouge; il devint, le 16 avril 1844, vicariat apostolique; puis le 4 juin 1847, évêché de St-Boniface; enfin, le 22 septembre 1871, archevêché de St-Boniface.

D'après le "Catholic Year Book", voici la situation du diocèse:

Archevêques	2
Prêtres séculiers	77
Prêtres religieux	119
Total de prêtres	196
Religieuses	762
Eglises avec prêtre résidant	75
Missions avec église	54
Séminaires	2
Noviciats	6
Collèges	2
Séminaristes pour le diocèse	13
Couvents, écoles, académies	64
Hôpitaux	4
Ecoles résidentielles indiennes	4
Orphelinat	1
Maison pour les vieillards	1
Maison de pension pour garçons	3
Maison de pension pour filles	15
Population catholique (environ)	60,000

Pourquoi encourager les vocations?

Les voix des personnages suivants nous font un précepte de travailler au recrutement et au souci des vocations:

Paroles de Notre-Seigneur: Tel que rapporté dans les Evangiles, c'est Notre-Seigneur lui-même qui dit à ses apôtres: "La moisson est abondante, et les ouvriers peu nombreux; priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson".

Voix des Souverains Pontifes: (a) Pie XI est souvent revenu sur ce sujet dans son encyclique sur le sacerdoce: "Seigneur, envoyez des ouvriers dans votre champ": "Seigneur, envoyez des prêtres saints à votre Eglise"; "Seigneur, envoyez à votre Eglise des prêtres saints et des religieux fervents"; "O Marie, Reine du clergé, priez pour nous, obtenez-nous de nombreux et saints prêtres". (b) Pie XII fonde l'Oeuvre Pontificale des Vocations afin de protéger les vocations sacerdotales en répandant une juste et claire notion de la nature, de la nécessité, de l'excellence du sacerdoce. Il ordonne de développer les oeuvres diocésaines de vocation déjà établies et de s'occuper d'en constituer là où il n'y en a pas encore. Il incite vivement à favoriser et à susciter des offrandes de messes, des communions, des prières, des oeuvres de pénitence et de charité pour obtenir de Dieu de nombreues et solides vocations sacerdotales. L'extrême disette de vocations est donc une des grandes inquiétudes des Souverains Pontifes, en ces 25 dernières années. (c) Benoit XV dans "Maximum Illud" rappelle le manque d'ouvriers, surtout en pays de missions: "Il faut remédier à la pénurie des missionnaires . . ." Le champ du Maître a tellement besoin non seulement de prêtres mais de religieux et de religieuses.

Voix des évêques: Le clergé actuel est admirable de zèle et de dévouement devant Dieu et devant les hommes. Nos évêques ne cessent cependant de faire appel à des vocations sacerdotales plus nombreuses. Du jour au lendemain, tel de nos évêques pourrait placer 10, 20 prêtres, tel de nos archevêques trouverait facilement travail pour tous les prêtres qui s'offriraient à lui. Les évêques ne peuvent trouver en nombre suffisant des religieux et des religieuses pour les besoins nombreux de leurs diocèces.

Voix des communautés religieuses: A l'oeil peu scrutateur, nos communautés religieuses paraissent regorger de sujets. De vastes maisons-mères peuvent facilement entretenir cette illusion. Au Canada, des milliers de religieux et religieuses se dépensent, et sans compter, aux oeuvres de prédication, d'enseignement, de charité, de prière et de pénitence. Cependant, le cri général que font entendre les supérieurs majeurs est partout le même: "Nous manquons de sujets. Nous devons refuser nombre de demandes de fondations nouvelles, vu le petit nombre de vocations qui, chaque année, nous arrivent".

Voix des missionnaires: En 1945, il y avait en pays de missions: 22,000 prêtres, 9,000 frères, 53,000 religieuses, 76,000 instituteurs, 92,009 catéchistes, 33,000 autres aides. De plus, 97,000 écoles fréquentées par près de 5 millions d'élèves, 1,000 hôpitaux, 3,000 dispensaires, 2,000 orphelinats, 76,000 églises ou chapelles, 400 séminaires indigènes. (Statistiques de la Sacrée Congrégation de la Propagande). L'effort est considérable et, néanmoins, il suffirait de prendre connaissance de lettres provenant de ces missionnaires pour nous convaincre qu'actuellement le grand besoin est d'avoir des missionnaires en plus grand nombre. Des centaines, des milliers même suffiraient à peine à la tâche.

Conclusion

Ce manque de vocations pour répondre sans retard aux besoins pressants de l'univers ne dépend certes pas de Dieu. L'affirmer, ce serait blasphémer la Sagesse et la Providence divines.

(A suivre)

Under The Trustee Act

IN THE MATTER OF The Estate of LEON GEORGES BENOIT, late of the City of St. Boniface in the Province of Manitoba, Physician, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate duly verified by statutory declaration must be sent to the undersigned, at 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the first day of April, A.D. 1949.

DATED at the City of Winnipeg in the Province of Manitoba, this 25th day of February, A.D. 1949.

Léon H. BENARD, K.C.,
Solicitor for Myrtella Benoit,
Executrix.
28

L'Actualité Sportive

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

La cédule régulière de la ligue Nationale tire à sa fin et les Red Wings de Detroit tout comme les Bruins de Boston sont à peu près certains de conserver les places qu'ils occupent actuellement. Les Maple Leafs de Toronto et les Canadiens se disputeront la troisième place, tandis que les Eperviers de Chicago et les Rangers devront assister aux éliminatoires, en spectateurs seulement. Nos prédictions du début de la saison nous laissaient entrevoir un meilleur sort pour les Eperviers et les Maple Leafs, mais ces deux équipes n'ont pu survivre aux rudes épreuves des premières semaines dans la ligue Nationale. Les Red Wings de Detroit, qui se classaient en deuxième place l'an dernier, sont virtuellement assurés du premier échelon, tandis que les Bruins termineront en deuxième position, gagnant eux aussi une place sur la saison dernière. Dans la première ronde des éliminatoires, le premier club jouera contre le troisième et le deuxième contre le quatrième, ce qui signifie que les Red Wings rencontreront ou les Canadiens ou les Maple Leafs de Toronto.

Les Habitants préféraient sans aucun doute faire face aux Bruins de Boston qui seront moins difficiles à vaincre. Ils auraient aussi plus de chances de disposer des survivants de l'autre semi-finale, car il est certain que les Maple Leafs et les Red Wings ne se ménageront pas. Advenant l'élimination des Red Wings par les Maple Leafs et la victoire des Canadiens sur Boston, le club de la métropole canadienne aurait de bonnes chances de remporter la coupe Stanley. Mais personne n'osera annoncer la défaite des Red Wings de Detroit, un mois à l'avance. L'équipe de Jack Adams possède des atouts précieux, dont le plus fort semble la qualité des réservistes de M. Ivan. Les joueurs de Detroit ne sont peut-être pas aussi spectaculaires que les membres de certaines autres équipes, mais ils ont une meilleure compréhension du jeu et possèdent plus de fini dans leurs passes. La défensive formidable des Red Wings demeure un facteur important qu'il ne faut pas négliger quand on analyse leurs chances de remporter le championnat.

Les Red Wings comptent en effet sur les meilleurs joueurs de défense de la ligue, et il faut remonter à plusieurs saisons en arrière pour retrouver une muraille aussi formidable que celle qui protège le solide Harry Lumley. C'est un peu à cause de leur force défensive que les Canadiens auront de bonnes chances de passer en finale. Si Bouchard et Reardon viennent rejoindre Harvey, Harmon, Laycoe et Léger il sera difficile aux adversaires de se rendre jusqu'à Bill Durnan, qui est toujours difficile à déjouer, surtout dans les éliminatoires.

Une situation à améliorer

Depuis que les directeurs de la ligue Nationale remettent des chèques aux joueurs qui se signalent le plus durant la saison régulière, plusieurs rédacteurs sportifs trouvent à redire au système actuel de sélection. Prenons par exemple la méthode employée pour la distribution des passes. On sait que le premier compteur de la ligue Nationale reçoit la somme de $1,000.00 à la fin de l'année, et plusieurs joueurs de talent ont les yeux tournés vers ce $1,000.00 qui représente un bonus intéressant à empocher.

Certains rédacteurs sportifs, relisant la liste des compteurs, n'ont pu retenir un cri d'étonnement en voyant le nom de Roy Conacher en deuxième place, dans la colonne réservée aux meilleurs passeurs du circuit. On sait que Conacher a l'habitude de compter plusieurs buts durant la même saison, mais on ne l'a jamais vu réussir un grand nombre de passes. On a accusé immédiatement les statisticiens de Chicago de favoritisme, et cette accusation a même été portée jusqu'au président Clarence Campbell. Conacher et son copain Doug Bentley se partageront certainement le gros lot cette année, mais plusieurs sceptiques croiront encore que les statisticiens de Chicago ont droit eux aussi à un bonus spécial.

Nous sommes loin de partager cette opinion, bien qu'en bien des cas elle semble justifiée par les circonstances, mais nous croyons que le président Campbell ferait bien de trouver un système qui éliminerait le sujet de la critique. Pourquoi ne pas laisser les juges de ligne décerner les passes? Ces deux hommes compétents et admirés pour leur impartialité savent exactement quel joueur est parvenu à passer à quel autre, et ils pourraient établir équitablement une liste de joueurs ayant droit à un point pour avoir aidé un copain à compter un but. N'y aurait-il pas moyen aussi de n'accorder qu'un demi point au joueur obtenant une deuxième passe sur un but? Nous comprenons que la passe est très importante, mais le but est encore beaucoup plus important, et il devrait y avoir moyen de récompenser de façon spéciale les joueurs qui mettent la rondelle dans le filet. Les plus belles passes ne signifient pas la victoire, tandis que les buts ont une signification bien spéciale, en tout temps.

Robinson vs Ferland

Les enthousiastes de la boxe de tout le pays n'ont pu retenir un cri de surprise et un formidable éclat de rire, en apprenant que Gaby Ferland allait faire face à Ray Robinson, à Montréal. Ferland est un jeune pugiliste de 21 ans, qui a fait sa marque dans la métropole en triomphant d'adversaires de fort calibre, mais en échouant contre Johnny Greco. Les gérants de Ferland se faisaient un point d'honneur de dire qu'ils prenaient soin de leur protégé et qu'ils ne l'envoyaient jamais dans l'arène quand il n'avait pas de chance de triompher. Lorsque Greco est monté dans l'arène contre Ferland, on croyait que Gaby avait de bonnes chances de tenir le coup. Mais le pugiliste de N.D.G. avait trop de fini pour Ferland et il l'a couché à la cinquième ronde. On espérait qu'assagis par cette leçon, les seconds de Ferland verraient à lui faire rencontrer des adversaires de sa classe, jusqu'au jour où il serait prêt à faire face de nouveau à Greco, cette fois avec des chances de triompher. Ce n'est pas en envoyant Ferland contre Ray Robinson qu'on aidera notre jeune compatriote à retrouver sa confiance.

Espérons que ce match qui n'est pas encore bâclé, sera remis à plus tard, et que si Robinson veut se battre à Montréal, qu'il acceptera de faire face à Johnny Greco qui est plus de sa force et qui aurait de meilleures chances de l'emporter. La métropole canadienne est revenue sur la carte géographique du pugilat avec le succès de Laurent Dauthuille contre Jake Lamotta et on parle maintenant d'organiser un combat entre Greco et Lamotta, ou Greco et Dauthuille, ce qui ne manquerait pas de remplir le Forum à pleine capacité.

Echos du Juniorat

Fête des Oblats

Le 17 février est la fête principale des Oblats. Cette année, la cérémonie de rénovation des voeux était présidée par le R. P. Philippe Scheffer, O.M.I., provincial.

Le soir, il y eut réception des croix par les nouveaux junioristes et dans la soirée, les élémentaires présentèrent une séance.

Sports

Voici les résultats des récentes parties de gouret:

Juniorat sr 4, C.S.B. II, 3; Ste-Agathe 4, Juniorat sr 0; St-Pierre 2, Juniorat sr 5; La Salle 2, Juniorat sr 4; Anciens du Collège 6, Juniorat sr 3; Allaire 3, Juniorat jr 3; Moyens du Collège 5, Juniorat "All stars" 1.

Les signes avant-coureurs du printemps nous avertissent de terminer les parties semi-finales.

"Hamlet"

Le jeudi 24 février, les universitaires et les versificateurs allaient voir le film "Hamlet" au théâtre Garrick. Tous en furent enchantés. Certain groupe affirmait n'avoir rien vu de si beau. Dautres étaient prêts à entonner leur "Nunc dimittis". Cependant la majorité se propose de voir le film une seconde fois avant de mourir.

Conseiller militaire



Le général **Dwight D. Eisenhower**, ancien chef de l'état-major de l'armée et président attitré de l'Université Columbia, a assumé temporairement des responsabilités au service national de la Défense à Washington où il agira pendant quelques semaines comme conseiller du président Truman et du secrétaire de la Défense, M. J. V. Forrestal. (NEA)

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250) klcs)

VENDREDI 4 MARS
- 7.30—Len Moen et ses Skyriders
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Intermède
- 8.15—Un Homme et son Péché
- 8.30—Café Parisien
- 8.45—Jeunesse Catholique
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Radio-forum
- 9.30—Les Aventures Scientifiques
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure Exquise
- 10.30—Résumé des Nouvelles
- 11.00—O Canada

SAMEDI 5 MARS
- 7.00—Ouverture — Réveil Matin
- 7.25—Prévisions horaire
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—La Prière du Matin
- 7.50—Intermède
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Henri Golant au Micro
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Intermède
- 9.15—Vogue et variété
- 9.30—Le club des Ménagères
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—Nos plus belles valses
- 10.30—Pour vous, Madame
- 11.00—Nouvelles
- 11.05—Intermède
- 11.15—Concert Léger
- 11.30—Plus beaux disques
- 11.35—La condition des routes
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Intermède
- 12.15—Nos experts au clavier
- 12.30—Maestro, musique s.v.p.
- 1.00—Nouvelles
- 1.05—Intermède
- 1.15—Musique de Sieste
- 1.25—Marché du grain
- 1.30—A l'Opéra
- 2.00—Nouvelles
- 2.05—Le Coin des Mélomanes
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1250
- 4.00—Nouvelles
- 4.05—Ranch 1250—suite
- 4.30—Menu musical
- 5.00—Nouvelles
- 5.05—Intermède
- 5.15—Mon choix
- 5.30—Prévisions — condition des routes
- 5.45—La Bonne Chanson
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Musique à la carte
- 6.25—Nouvelles sport
- 6.30—Musique à la carte
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet Social
- 7.15—Intermède
- 7.30—Andy Desjarlais et ses Early Settlers
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Polkas et chansons
- 8.30—Chansonnettes Françaises
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermède
- 9.15—D'Artéga
- 9.30—Veillée du samedi soir
- 1.00—Ouverture
- 10.00—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement
- 7.00—Ouverture — Réveil Matin
- 7.25—Prévision — Horaire
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Prière du Matin
- 7.50—Intermède
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Henri Golant au Micro
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Intermède
- 9.15—Vogue et Variété
- 9.30—Le Club des Ménagères
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—Dans un tour de valse
- 10.30—Pour vous, Madame
- 11.00—Nouvelles
- 11.05—Intermède
- 11.15—Concert léger
- 11.30—Plus beaux disques
- 11.35—La Condition des Routes
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Intermède
- 12.10—Marché aux bestiaux—Horaire
- 12.15—Nos experts au Clavier
- 12.30—Maestro, Musique s.v.p.
- 1.00—Nouvelles
- 1.05—Intermède
- 1.15—Musique de sieste
- 1.25—Rapport du grain
- 1.30—Extraits d'opéra
- 2.00—Nouvelles
- 2.05—Le Coin des Mélomanes
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1250
- 4.00—Nouvelles
- 4.05—Ranch 1250 -suite
- 4.30—Intermède
- 4.45—Radio Sacré-Coeur
- 5.00—Nouvelles
- 5.05—Forum Ecolier
- 5.30—Yvan l'Intrépide
- 5.45—Forum Ecolier
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Musique à la carte
- 6.25—Nouvelles sport
- 6.30—Musique à la carte (suite)
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet Social
- 7.10—Rendez-vous des trappeurs
- 7.15—Intermède

- 10.05—L'heure exquise
- 10.50—Résumé des nouvelles
- 11.00—O Canada!

DIMANCHE 6 MARS
- 1.10—Résumé des Nouvelles
- 1.15—Récital de Piano
- 1.30—Nos plus belles valses
- 2.00—Opéra
- 3.00—Ballades et chansons
- 3.30—Chronique de France
- 3.45—Ludovic Huot chante
- 4.00—Le grand concert
- 5.00—Nouvelles
- 5.05—Un orchestre en vedette
- 5.30—Heure Religieuse
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Concert populaire
- 6.30—Nos Albums Victor
- 7.00—Nouvelles —
- 7.05—Intermède
- 7.15—Les Missions d'Afrique
- 7.30—Les Artistes de CKSB
- 7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Poème musical
- 8.30—L'Heure Dominicale
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermezzo
- 9.30—Le ciel par-dessus les toits
- 10.00—Nouvelles — résumé
- 10.10—FIN DES EMISSIONS

LUNDI 7 MARS
- 7.30—Mémoire du Docteur Lambert
- 7.45—Radio-Université
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Intermède
- 8.15—Un Homme et son Péché
- 8.30—Sur les rayons de notre discothèque
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermède
- 9.15—Concert Léger
- 9.30—A être communiqué
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure Exquise
- 10.50—Résumé des Nouvelles
- 11.00—O CANADA!

MARDI 8 MARS
- 7.30—Ralliement du rire
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Intermède
- 8.15—Un Homme et son Péché
- 8.30—Pat Pender et ses Happylenders
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermède
- 9.15—Concert Léger
- 9.30—Courrier Radio-Parents
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure Exquise
- 10.50—Résumé des Nouvelles
- 11.00—O CANADA!

MERCREDI 9 MARS
- 7.30—Let's Learn French
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Intermède
- 8.15—Un Homme et son Péché
- 8.30—Eureka
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermède
- 9.15—Concert Léger
- 9.30—L'école des parents
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure Exquise
- 10.50—Résumé des Nouvelles
- 11.00—O CANADA!

JEUDI 10 MARS
- 7.30—Chansonnettes Françaises
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Intermède
- 8.15—Un Homme et son Péché
- 8.30—Marcien Duhamel et ses Sunny Mountaineers
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermède
- 9.15—D'Artega présente
- 9.30—Notre Français sur le vif
- 9.45—Chronique littéraire
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure Exquise
- 10.50—Résumé des Nouvelles
- 11.00—O CANADA!

Assemblée annuelle des délégués de Radio-St-Boniface

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des délégués de Radio-St-Boniface Ltée sera tenue le mardi 22 mars à 1 h. 30 de l'après-midi, dans la salle académique du Collège de St-Boniface. Les paroisses seront avisées en conséquence mais nous tenons dès aujourd'hui à inviter tous les auditeurs du poste CKSB à cette assemblée. Tous ceux qui sont intéressés au poste et qui sont libres ce jour-là devraient se faire un point d'honneur d'être présents a cette assemblée, qu'ils aient été choisis comme délégués dans leur paroisse ou non. Tous seront les bienvenus. On y donnera tous les détails d'opération pour l'année fiscale 1948 et on y discutera ouvertement des programmes. Inutile donc de vous dire qu'il est important d'avoir des représentants de toutes les régions de la province. Si, par contre, il vous était impossible de vous y rendre, faites part à vos délégués officiels de toutes les remarques que vous feriez vous-même si vous étiez présent.

Variété Française

Le prochain programme de la série Variété Française sera présenté jeudi prochain, le 10 mars, par un groupe d'artistes de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg. En l'absence de Mme Georges LaFlèche, Mme Paul Lord en a assumé la direction. Nous profitons de l'occasion pour remercier les personnes responsables de ces programmes: Mme LaFlèche, pour la paroisse du Sacré-Coeur, et M. Lucien Daoust, pour le conseil St-Boniface des Chevaliers de Colomb.

Mlle Claire Guay

Au programme des artistes de CKSB dimanche prochain, nous aurons le plaisir de vous faire entendre une jeune pianiste de St-Boniface, Mlle Claire Guay. Cette jeune artiste a déjà été entendue sur les ondes de CKSB et s'est fait remarquer par son talent. Le dimanche suivant vous entendrez une élève de Mme Souchon, Mlle Greta Anderson, soprano.

Mémoires du Dr J.-C. Lambert "Solitude"

La solitude est bonne. Elle permet de faire le point et de redonner aux choses leur réelle valeur. C'est pourquoi Jean, qu'on appelle l'ermite, est heureux maintenant. Il ne l'a pas toujours été. Autrefois, l'amour des plaisirs le conduisit jusqu'au bord du crime; pour satisfaire les caprices de sa petite amie, il a cambriolé une bijouterie. Pendant des mois, il a vécu comme un homme traqué puis il s'est refugié dans la solitude. Un jour, il apprit que. . . Vous écouterez le dénouement de cette palpitante histoire extraite des "Mémoires du Dr J.-C. Lambert", le 7 mars, à 7 h. 30 p.m. Distribution: J.-R. Tremblay, Robert Gadouas, Rose Rey Duzil et André Basilière.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est pas permis de voir qu'à certaines conditions: quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Quelques films à l'affiche cette semaine

CINEMA	
For The Love Of Mary	I
Fighter Squadron	I
Rose Of The Yukon	I
Timber Trail	I
He Walked By Night	II
The Gentleman From Nowhere	II
Whispering City	II
When My Baby Smiles At Me	III
June Bride	III
Yellow Sky	III
One Touch Of Venus	III
Smart Woman	III

I—N'offre aucun danger pour le public en général
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés
III—A rejeter parce que condamnable en partie.

La réhabilitation coûtera des millions

OTTAWA — Le Canada a déjà dépensé autant pour la réhabilitation et le soin de ses anciens combattants de la seconde guerre mondiale, qu'il a dépensé pour combattre dans la première.

Ce parallèle frappant n'a jamais été proclamé officiellement, mais on peut l'établir à l'aide de montagnes de statistiques puisées dans les dossiers où sont consignés les aspects financiers des guerres et de leurs suites.

Le chiffre fourni par le ministère des finances concernant le financement de la première grande guerre est de $1,696,000,000. Ceci comprendrait les munitions, l'équipement, le paiement des soldats, la nourriture, etc., en somme le coût total de la guerre. Au 31 mars, le coût de la réhabilitation, des pensions, des traitements hospitaliers, et d'autres aspects du programme, atteignait déjà plus de $1,700,000,000, soit une moyenne de plus de $130 pour chaque Canadien.

Dominant de beaucoup ces statistiques, est le chiffre représentant le coût du financement de la deuxième guerre mondiale. Ce chiffre s'établit entre $18,000,000,000 et $19,000,000,000.

Le département des anciens combattants estime généralement que la réhabilitation seule des anciens combattants de la deuxième guerre aura coûté $1,500,000,000 d'ici 1950, et ceci ne comprend pas les pensions, les allocations aux anciens soldats, les frais d'hôpitaux et le coût d'administration de la Loi des terres des anciens combattants. La facture complète aura probablement atteint alors le chiffre assez respectable de $2,000,000,000.

Ne pas retenir la vérité captive, la publier sur les toits, voilà le devoir de l'homme de bien; souffrir persécution pour elle, voilà peut-être sa récompense.

Vte de BONALD.

Chronique des Anciens du Collège de St-Boniface

L'an prochain il faudra compter 200 convives à ce souper. . . car, au rythme du succès remporté dimanche dernier, il faudra aller **crescendo**. Tous les billets étaient vendus une semaine à l'avance et Edouard, Charlie et Oscar, ainsi que l'aumônier, n'avaient plus qu'une phrase sur les lèvres. . . et dans la tête. "Malheureusement, mon vieux, il n'y plus un seul billet. Tu t'y prendras plus de bonne heure l'an prochain". **Le Bonifacien** s'est chargé de faire un reportage sur l'événement. Nous nous contentons donc de dire un gros merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette soirée.

In memoriam

Marcel Druwé, décédé le 16 février à St-Boniface. Il fut élève au cours commercial de 1927 à 1928.

Le Dr Léon Benoit, décédé à St-Boniface le 19 février. Il fut médecin du Collège depuis 1919.

Le R. P. Joseph Carrière, S.J., décédé à Montréal le 23 février. Il vint à St-Boniface en 1896 comme scolastique; il fut d'abord professeur de Belles-Lettres. Il y revient en 1904, après son ordination, comme préfet des études et de discipline. Recteur du Collège de 1910 à 1912, il est nommé Provincial en mars 1912, poste qu'il occupa jusqu'en 1918.

Hockey

Peu d'activités depuis deux semaines. Deux victoires seulement, pas de défaites. A Otterburne, on se venge un peu des défaites d'il y a deux ans, en infligeant une défaite au club local au pointage de 6 à 5. Puis dimanche dernier ce fut le tour du club du Juniorat; le score: 6 à 3. On s'organise actuellement pour aller à La Broquerie dimanche prochain le 6 mars. Ceux qui veulent accompagner le club n'ont qu'à s'adresser à l'aumônier: téléphone 201 734.

Jacques SENEZ, sec.

As du ping-pong

Gizi Farkas, jeune Hongroise, est tout heureuse de l'honneur et du trophée que lui a valu son adresse au ping-pong dans un tournoi tenu à Stockholm, Suède, récemment. Elle remporta le championnat simple et faisait partie de l'équipe féminine des doubles et de l'équipe mixte des doubles qui se classèrent premières. (NEA)

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba, WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 816

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00 Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8h. 30 et être adressée au Rédacteur La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

Supplément de salaire aux instituteurs français

Les exécutifs de l'Association franco-canadienne et de l'Association des commissaires de la Saskatchewan ont recommandé un supplément de salaire pour les instituteurs et les institutrices qui possèdent un diplôme de français. Nous savons qu'au dernier congrès des Franco-Canadiens à Saskatoon, l'automne dernier, cette idée a reçu l'approbation unanime des participants.

Il importe de rappeler aux Canadiens français de l'Ouest le devoir de bien rémunérer les instituteurs et institutrices qui acceptent d'enseigner le catéchisme et le français en plus du curriculum. Pour ce surcroit de travail, les instituteurs et les institutrices ont droit à un supplément de salaire.

Chaque jour, les instituteurs et institutrices consacrent une heure et demie à l'enseignement du catéchisme et du français, en plus du programme régulier. La préparation de cet enseignement, particulier à nos écoles, exige de longues heures de travail. Ce dévouement de la part de nos maîtres d'écoles devrait être récompensé généreusement par les contribuables. Ils ne doivent pas perdre de vue que des positions plus lucratives s'offrent à nos instituteurs et institutrices dans d'autres districts scolaires où il n'y a ni enseignement du catéchisme ni enseignement du français, où, du moins, ils peuvent toucher le même salaire avec moins d'heures de travail. Nous avons perdu déjà un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices bilingues pour cette raison. Si nous tenons à garder dans nos écoles les maîtres que nous voulons, il nous faudra faire plus de sacrifices, c'est-à-dire trouver le moyen d'augmenter leur salaire.

Le nombre des instituteurs et institutrices bilingues de la province est insuffisant. Les commissaires ont beaucoup de difficulté à trouver des maîtres d'écoles catholiques et français. Le problème deviendra de plus en plus sérieux, si les commissaires et les parents ne trouvent pas un stimulant, un encouragement qui oriente les jeunes vers l'enseignement et surtout l'enseignement dans les écoles de nos paroisses.

Aucun Franco-Canadien n'a le droit de se désintéresser de l'enseignement catholique et français. Dans une circulaire récente que le secrétariat adressait aux comités paroissiaux de l'A.C.F.C., M. de Margerie insiste sur la nécessité de l'enseignement du français et sur le besoin d'instituteurs bilingues. "L'enseignement du français est la clé de voûte de notre survivance. C'est là la principale raison d'être de l'A.C.F.C., dit-il. Mais pour donner cet enseignement, il nous faut des instituteurs, des institutrices compétents et assez nombreux pour les besoins de nos écoles. Il importe donc de faire tout en notre pouvoir pour rendre l'enseignement dans nos écoles suffisamment attrayant pour y attirer et y retenir les personnes aptes à s'y consacrer. Un supplément de salaire est un moyen efficace d'intéresser nos jeunes filles à l'enseignement. Nous vous demandons donc d'agir sur l'opinion publique, sur les commissaires d'écoles de votre paroisse et, par ces derniers, sur les commissaires des grandes unités scolaires. Déjà certaines grandes unités accordent ce supplément et l'an..oncent dans les journaux".

Les commissaires d'écoles peuvent, avec du doigté et de la persévérance, aider puissamment à la solution du problème. Nous sommes assuré qu'ils redoubleront d'efforts pour garder dans nos écoles les maîtres dont nous avons besoin. Nous faisons donc appel à leur conviction religieuse et nationale dans l'accomplissement de leurs devoirs. De la fidélité à leurs responsabilités comme mandataires des parents dépend l'avenir de notre groupe dans l'Ouest. Ce sont eux qui choisissent les formateurs de notre jeunesse. De ce choix dépend en grande partie la survivance française et religieuse. Si nos écoles donnent une véritable éducation catholique et française, l'influence exercée sur les jeunes aura d'heureux effets, entre autres celui de "garder chaud pour notre nationalité le coeur des jeunes au milieu des climats froids qu'ils habitent", c'est-à-dire d'imprimer dans le coeur et l'intelligence de la jeunesse des principes chrétiens solides et un amour sincère de la culture et des traditions françaises.

Nous demandons donc aux commissaires de doter toutes nos écoles de maîtres et de maîtresses selon les plus nobles aspi tions de notre race, d'hommes et de femmes qui sèmeront à "pleines mains les germes de science, d'éducation, de sainteté et de patriotisme, dans cette terre humaine qui s'appelle l'âme de l'enfant".

J. V.

M. Oursler, converti au catholicisme

Fulton Oursler, auteur de "The Greatest Story Ever Told", dont la **Winnipeg Evening Tribune** a commencé la publication mercredi dernier est un converti récent au catholicisme. Il est actuellement rédacteur senior du **Reader's Digest**.

M. Oursler attribue sa conversion à la prière humble, confiante et persévérante. "La foi, dit-il, est un don, mais un don qu'il vous est permis de demander à Dieu. Seigneur, disait le personnage de la Bible, je crois, mais affermissez ma foi..."

Aux intellectuels modernes, blasés, mécontents et découragés, M. Oursler, recommande la prière. "Mais, dit encore M. Oursler, c'est précisément ici que les intellectuels se détournent avec mépris. Je ne puis comprendre pourquoi. Pourquoi ne prient-ils pas? Au moins à titre d'essai. Pourquoi ne tentent-ils pas cette expérience, même si ce n'est qu'à titre personnel? Le matérialiste ridiculisera la prière comme étant une pratique superstitieuse, une supercherie psychologique, un hypnotisme personnel, une folie enfantine, mais il ne la soumettra pas à une épreuve d'ordre pratique dans sa vie personnelle. Dites-lui que la prière est le chemin direct qui conduit à Dieu, et il rejettera ce chemin.

"Quand un homme a réussi à se débarrasser de l'orgueil propre aux descendants d'Adam, quand il a assez d'humilité pour se demander 'Où étais-je quand Dieu a jeté les fondements du monde?', quand il peut se rendre à Dieu son père avec la confiance d'un enfant, alors seulement la grâce vient en abondance et l'homme peut connaitre son Créateur véritablement...

"Dès que nous connaissons Dieu, continue M. Oursler, le désir de le servir personnellement devient puissant. Nous sentons alors le besoin de nourrir les affamés, visiter les malades, vêtir ceux qui sont nus, consoler les veuves et les affligés, donner un logis aux sans-toits. Quand un être humain s'approche de Dieu et qu'il le connait, qu'il l'aime et le sert, alors il trouve la véritable joie, la seule qui puisse exister sur la terre..."

Les lecteurs de la **Tribune** trouveront une réelle consolation à lire dans ce journal la merveilleuse histoire de Jésus telle que racontée par M. Oursler dont la noblesse des sentiments, tels qu'exprimés plus haut, émeut profondément.

Félicitations à la Tribune

La **Winnipeg Evening Tribune** a commencé le Mercredi des Cendres la publication dans ses colonnes de l'ouvrage de Fulton Oursler, "The Greatest Story Ever Told".

Le livre de l'écrivain Oursler retrace en un langage simple, imagé et attrayant la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ. Les critiques religieux et littéraires, de quelque religion qu'ils soient, en ont fait un éloge flatteur. Mgr Fulton Sheen l'a inclu dans une liste de 25 livres à lire durant le temps du Carême. Le R. P. John A. O'Brien, C.S.C., chef du département de philosophie à l'Université Notre-Dame, a écrit: "Le livre de Fulton Oursler a capté l'esprit du temps de Notre-Seigneur et il nous fait assister aux différents événements de la vie de Jésus comme si nous en étions les témoins. Je crois que ce livre deviendra un classique dans son domaine et fera beaucoup de bien".

Les directeurs de la **Winnipeg Tribune** méritent nos félicitations et nos remerciements. Leur initiative suscitera peut-être des imitateurs chez les dirigeants des autres quotidiens de Winnipeg.

Le Centre d'Information Catholique

Un Centre d'Information catholique vient d'être fondé par les Chevaliers de Colomb des Conseils Provencher et St-Boniface.

Le Centre a pour but principal, dit un communiqué qui parait ailleurs dans le journal, de permettre aux catholiques d'approfondir leurs connaissances religieuses de façon à pouvoir défendre leur foi et l'expliquer à leurs frères séparés. Il veut mettre à leur disposition les nombreuses et magnifiques brochures et les livres d'apologétique qui ont déjà été publiés.

Mais le nouvel organisme n'a pas l'intention de limiter son travail aux seuls catholiques. Il désire en effet fournir aux non-catholiques sincères qui veulent se renseigner sur l'Eglise catholique les moyens de le faire.

On le voit, l'initiative des Chevaliers de Colomb augure les plus heureux résultats. Elle répond à un besoin pressant que les catholiques renseignés n'ont cessé de constater.

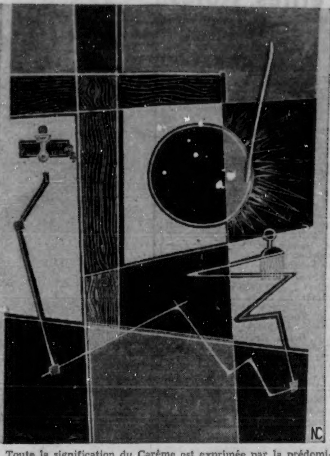
On pourra juger du travail que le Centre d'Information a l'intention d'accomplir en lisant le communiqué auquel on a fait allusion plus haut. En effet déjà grâce à son intervention, des mesures ont été prises pour que les brochures des RR. PP. Rumble et Carty soient traduites en français.

Les religieuses aux E.-U.

Afin d'éliminer les religieuses du domaine de l'éducation, plusieurs Etats ont voté une loi qui leur interdit le port de l'habit dans les écoles. Envisageant les conséquences d'une telle mesure, poussée jusqu'au bout, le "Messenger of the Sacred Heart" de New-York a publié une brève statistique révélatrice. L'arrêt de l'activité des religieuses aurait l'effet suivant: 45,000 étudiantes de 123 universités devraient abandonner leurs études, 500,000 garçons et jeunes filles seraient tenus à fréquenter les écoles publiques, 900,000 élèves des écoles d'Etat seraient privés de l'enseignement religieux et plus de 3 millions de jeunes gens manqueraient de personnel enseignant dans les écoles paroissiales. Les conséquences sociales seraient tout aussi néfastes. Outre l'abandon des orphelinats et asiles de diverses sortes, 4 millions de malades jusqu'à présent accueillis par 800 hôpitaux publics en l'espace d'un an se trouveraient abandonnés.

L. L.

Le Carême — dessin original d'une religieuse



Toute la signification du Carême est exprimée par la prédominance de la croix dans cette interprétation originale, en dessin liturgique moderne, fait par la **Rév. Sr Marie Thomasita, O.S.F.**, du "Cardinal Stritch College", de Milwaukee. Cette religieuse est une spécialiste dans cette forme d'expression artistique; elle a préparé l'illustration pour un nouveau livre sur la Passion du Christ, intitulé "The Weakness of God" par le **R. P. L. O'Donnell, O.S.B.** La partie obscure du soleil signifie la passion et la mort du Christ, le soleil éternel. La partie brillante indique le passage des ténèbres de la mort dans la clarté de la résurrection. Le tracé indique le chemin de la Croix, du Cénacle à la dernière Cène, le long du chemin du Calvaire, jusqu'au renversement complet du Calice qui signifie la mort du Christ le long du chemin du Calvaire. (Photo Bruce Publishing Co., NCWC)

Billet du vendredi

Le Canada vu par Jean Bruchési

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Malgré sa lourde tâche de sous-ministre au Secrétariat de la province, qui l'occupe à mille besognes de routine et d'administration, Jean Bruchési n'a jamais négligé la chose intellectuelle. Professeur et écrivain, avant de quitter Montréal pour Québec, il l'est resté. S'il signe chaque année des liasses de documents officiels, s'il intervient dans une foule de questions relevant du fonctionnarisme, il trouve quand même le temps de publier des livres. C'est là une habitude qui ne se perd pas facilement, une fois qu'on a le virus. Depuis sa nomination dans la capitale provinciale en 1936, on doit à Bruchési huit ouvrages et le dernier, qui vient de paraitre, n'est pas le moindre. On se demande où l'homme trouve le temps d'écrire. Il y a quelques mois, il partait pour Paris, où il devait donner une série de conférences à la Sorbonne. Il prononça ses conférences, qui obtinrent grand succès, fit là-bas quelques rapides visites à des amis de Normandie et d'ailleurs, revint au pays en vitesse, mit la dernière main à ses textes et nous les offre aujourd'hui en un copieux volume: **Canada, réalités d'hier et d'aujourd'hui.** (1) Le grand philosophe français, Etienne Gilson, qui tint à le préfacer, en écrit: "Le lecteur trouvera dans ce livre ce que M. Jean Bruchési a dit de son pays et le plus bel éloge qu'on puisse en faire est sans doute, que cet excellent portrait du Canada, brossé à l'intention des Français, est exactement tel qu'il eût été si son auteur s'était adressé d'abord aux Canadiens".

★

M. Gilson ajoute: "Telle est la vertu de l'histoire, lorsqu'elle est ce qu'elle doit être. Ni attaque ni plaidoyer, mais vue juste et raisonnée des événements, elle sait ici choisir les faits significatifs et les situer dans une perspective qui en découvre la valeur exacte. L'objectivité ainsi entendue n'a rien de l'indifférence, elle exerce au contraire une vertu purificatrice. Lorsqu'un historien possède à ce point le goût de comprendre afin de faire comprendre, les amertumes s'adoucissent et les rancoeurs s'apaisent". Rien n'est plus juste. Le grand mérite de Bruchési, c'est de rendre l'histoire attrayante et simple, de la mettre à la portée du lecteur en synthétisant et concrétisant. En d'autres termes, de la rendre vivante et intelligible, sans appareil scientifique et sans citations à n'en plus finir de documents poussiéreux, plus ou moins obscurs. L'écrivain est un vulgarisateur hors pair, en la compagnie duquel on ne bâille pas un moment. Comme dit Gilson, il comprend et nous amène à comprendre. Comme il a de l'information et de la culture, il fait appel à l'occasion, naturellement et sans qu'il y paraisse, à la poésie et à l'humour, à la chronique anecdotique, intercale ça et là un souvenir de voyage, une allusion littéraire ou une appréciation d'art. Jean Bruchési est un excellent ouvrier, qui connait son métier et l'exerce avec autant de soin que de goût. D'ascendance italienne déjà lointaine — son ancêtre arriva au pays en 1810 — il est Canadien français jusqu'au bout des ongles, en est fier et ne voudrait pas être autre chose. On sait qu'il est neveu de S. E. Mgr Paul Bruchési, qui devint archevêque de Montréal en 1897.

★

Dans son dernier ouvrage il résume en quelque 400 pages l'histoire du Canada, des commencements à l'époque où nous vivons. On admettra que c'était là une tâche. Après avoir rappelé l'épopée des découvreurs, de Jacques Cartier à La Vérendrye, l'action missionnaire des premiers colons et artisans établis en Nouvelle-France, il montre la naissance et l'évolution graduelle d'un peuple, pendant les régimes français et anglais, étudiant en cours de route les crises politiques et les développements économiques, sous les angles agriculture, industrie et commerce. Il consacre deux chapitres aux relations entre le Canada et la Grande-Bretagne, entre le Canada et les Etats-Unis, puis s'attarde aux réussites de ses concitoyens, de langue anglaise et de langue française, dans le domaine intellectuel: instruction, beaux-arts, musique, littérature. Il termine par une étude de la nation canadienne, exposant les droits fondamentaux de majorité anglo-saxonne et minorité canadienne-française, soulignant les aspirations de l'une et de l'autre vers l'unité nationale. Si les conférences de la Sorbonne révélèrent le Canada aux Français, il y a chance que le livre amène les Canadiens à maintes découvertes sur eux-mêmes. Car il arrive, assez souvent, que l'on voit mal ce qui est sous nos yeux. L'ouvrage de Bruchési est à répandre, lire et relire. Il manque, malheureusement, d'une table alphabétique des noms cités, ce qui nuira à son utilité comme instrument de travail.

L'ILLETTRE.

(1) Editions Variétés, Montréal. (reproduction interdite)

LE CARD. SUHARD OUVRE DES JOURNEES SOCIALES

PARIS — Le cardinal Suhard a présidé au Palais de la Mutualité, la séance d'ouverture des journées sociales nationales de l'Union catholique des services de santé.

Deux mille femmes et jeunes filles, infirmières, assistantes sociales, assistantes du travail, assistantes rurales, étaient présentes.

Le thème des travaux de ces journées est "la recherche de la personne humaine dans les communautés naturelles où elle vit".

Le cardinal archevêque de Paris a souligné l'importance du rôle des femmes des services de santé "dans la défense et la protection des droits et des devoirs de la personne humaine, si souvent oubliée ou écrasée au profit des intérêts matériels, financiers et politiques". Il leur a rappelé également combien elles sont spécialement qualifiées pour déceler les causes du déséquilibre social.

La Chronique »»» Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Les chefs communistes italiens et français sont en lutte contre le gouvernement.

Les regards se tournent vers la France et l'Italie où les chefs communistes sont entrés en lutte ouverte contre le gouvernement. Les deux leaders des partis communistes français et italien ont déclaré qu'advenant une guerre entre la Russie et les Etats-Unis, guerre dans laquelle la France et l'Italie seraient entraînées, les masses ouvrières devraient aider l'armée rouge, si celle-ci venait à envahir le territoire national. Ces deux déclarations dépassent de beaucoup en gravité tout ce que Laval et certains collaborateurs ont préconisé en France avant 1939. Si quelques-uns d'entre eux ont pu trahir la France durant l'occupation, personne n'a soutenu, avant 1939, que dans le cas d'un conflit franco-allemand les masses françaises devaient se porter au secours des armées allemandes.

Nous n'avons pas sous les yeux le texte original des déclarations de Maurice Thorez et de Togliatti, mais seulement leur version anglaise, publiée dans le **New York Times**. Thorez a dit: "Si... notre pays était entraîné, malgré lui, dans une guerre contre l'Union Soviétique et si l'armée soviétique, défendant la cause de la liberté et du socialisme, était amenée à poursuivre les agresseurs sur notre propre sol, les travailleurs et la population de la France pourraient-ils avoir une autre attitude envers l'armée soviétique que celle qu'ont eue les peuples de Pologne, de Roumanie et de Yougoslavie?"

Quelques jours plus tard Togliatti faisait la déclaration suivante, au cours d'une entrevue accordée au journal de droite **Giornale della Sera**: "Dans l'hypothèse que l'armée russe aurait à poursuivre un agresseur sur notre territoire, je crois que le peuple italien... aurait le devoir évident d'aider l'armée soviétique de la façon la plus efficace, afin de servir (à l'agresseur) la leçon qu'il mérite".

L'attitude des gouvernements

Le gouvernement Queuille s'est saisi de l'affaire immédiatement. Le Parlement de Paris a condamné les appels antipatriotiques de Thorez et de Marcel Cachin, chef nominal du parti communiste français (alors que Thorez en est le secrétaire et le chef réel), député et rédacteur en chef de **L'Humanité**. Le ministère de la Justice du gouvernement Queuille étudie les textes des appels de Thorez et des articles de **L'Humanité**, afin de savoir sur quel terrain il convient d'intenter des poursuites. On prétend qu'il faudra au préalable enlever aux députés communistes leur indemnité parlementaire. Il sera ensuite plus facile de les poursuivre devant les tribunaux.

A Rome le gouvernement de M. de Gasperi scrute le texte des discours de Togliatti et de quelques députés communistes. M. de Gasperi est un homme prudent. D'ailleurs, sa position parlementaire est encore plus précaire que celle de M. Queuille. Mais il est entendu qu'à Paris et à Rome on ne laissera pas ces attaques impunies.

Poursuites intentées

En France il semble que le gouvernement n'attendait qu'une circonstance favorable pour arrêter les chefs communistes. Le ministre de la Guerre, M. Ramadier, intentera des poursuites contre le comité central du parti communiste français pour avoir tenté d'inciter l'armée à l'indiscipline et à la révolte.

On vient d'ailleurs de passer aux actes. La police française a réussi un beau coup de filet. Elle a arrêté quinze individus soupçonnés d'espionnage pour le compte de Moscou. Quatre des quinze individus en question devront comparaitre devant une cour martiale. Il s'agit tout d'abord de Bertrand Jouenne, dessinateur à l'emploi d'un service national d'avionnerie; ensuite de Jacques Friedland, journaliste, Pierre Juin, éditeur, et Robert Penillant, gérant de l'hebdomadaire **Regards**.

D'autres arrestations auront lieu bientôt. Il s'agira de frapper à la tête du parti, d'emprisonner ses principaux chefs et dirigeants, de leur intenter des poursuites et de leur imposer des sentences aussi sévères qu'exemplaires.

Désorganiser l'adversaire

Ce qu'il importe tout d'abord c'est de désorganiser l'adversaire, de briser, si la chose est possible, les comités et les cellules communistes et d'atteindre les mauvais patriotes dans leurs forteresses qui sont encore les grandes unions ouvrières.

Depuis les dernières grèves dans les houillères, alors que les communistes ont poussé les ouvriers à faire feu sur les soldats, le gouvernement français s'est rendu compte de l'absolue nécessité de mater les forces communistes, s'il voulait réellement assurer l'ordre intérieur, en temps de paix comme en temps de guerre. Depuis lors, en effet, les fonctionnaires du ministère de la Justice n'ont pas cessé de scruter les éditoriaux et les informations de **L'Humanité**, ainsi que des autres journaux et publications du parti communiste.

Les communistes français ont incontestablement perdu du terrain depuis quelques mois: nous tenons le renseignement de personnes bien placées pour savoir ce qui se passe dans les milieux ouvriers de Paris et des principaux centres urbains de la France. Mais les communistes français n'en commandent pas une force inquiétante. (On estime à environ 3,400,000 le nombre des membres des partis communistes français et italien).

C'est cet Etat dans l'Etat qu'il faut abattre. Tâche gigantesque et périlleuse. Mais les gouvernements français et italien ne tenteraient pas de l'accomplir s'ils n'avaient de bonnes chances de la mener à bien.

Contre le Pacte de l'Atlantique

On prétend, surtout en Amérique du Nord, que les déclarations antipatriotiques de Thorez et de Togliatti ont été faites dans le but d'empêcher la France et l'Italie d'adhérer au Pacte de sécurité de l'Atlantique-Nord. Ils s'efforcent de représenter leurs pays comme des instruments dociles entre les mains des capitalistes américains qui, eux, veulent une guerre d'agression contre la Russie. Pour les communistes français et italiens, Moscou est le défenseur de la paix, de la liberté et du socialisme. (L'autre jour un député communiste italien a accusé le Pape de vouloir ressusciter une Sainte-Alliance contre la Russie et d'inciter les peuples occidentaux à la guerre).

Il semble toutefois que les communistes français et italiens soient maintenant prêts à risquer le tout pour le tout: car à quoi leur servirait une attitude purement négative au sujet du Pacte de l'Atlantique? Ce pacte est maintenant chose faite, pour toutes fins pratiques. C'est seulement en déclenchant le désordre que les communistes pourront empêcher la France de jouir des avantages du pacte. Mais le gouvernement de Paris entend, de son côté, brusquer les choses et porter un coup définitif à l'ennemi intérieur.

Le monde occidental souhaite que la France et l'Italie réussissent à ramener à la raison des adversaires aussi dangereux, au moins à les mettre hors d'état de nuire. Et il faut les aider à mener à bien cette entreprise de salut national.

A la Chambre des Communes...

(Spéciale à "La Liberté et le Patriote")

par Pierre DE BELLEFEUILLE

MM. René Jutras, Fernand Viau et J.-M. Dechênes, tous trois représentant des districts électoraux de l'Ouest, participent aux débats de la Chambre.

OTTAWA — La guerre parlementaire entre Louis St-Laurent et George Drew a donné lieu lundi dernier à l'incident le plus acrimonieux de la présente session; l'échange d'accusations a été accompagné d'un tumulte rare, alors que les partisans des deux antagonistes y sont allés de leurs répliques, à grand renfort de vivats et de huées.

Réduite à sa version sténographique du Hansard, l'escarmouche n'a en somme que peu de substance; mais ses témoins s'attachent surtout au fait que jamais le premier ministre n'a manifesté pareille indignation. Quant à M. Drew, ce n'est pas le première fois qu'on le voit s'emporter en public; des députés n'ont pas manqué de rappeler, dans le tumulte, les incidents de l'Université d'Acadie et de Richmond, à la veille des élections complémentaires de Digby-Annapolis-Kings en Nouvelle-Ecosse et de Carleton aux confins d'Ottawa.

Le chef du gouvernement a ouvert le bal en s'inscrivant en faux contre un discours dans lequel son vis-à-vis avait prétendu que certains hauts fonctionnaires sont marxistes. M. Drew, plutôt que de préciser sa pensée là-dessus, accusa M. St-Laurent d'abus de pouvoir et s'engagea dans une tangente au sujet de la fameuse affaire de Hong-Kong, en 1942.

On se souvient qu'à cette époque, M. St-Laurent, alors ministre de la Justice, avait mis M. Drew en accusation en vertu des lois de sécurité en temps de guerre, à la suite de déclarations de l'ancien premier ministre ontarien. De toute évidence, M. Drew n'a pas oublié l'incident, qui était resté sans suite.

• • •

Trois députés canadiens-français de l'Ouest ont pris part ces jours derniers au débat sur le discours du Trône: MM. René Jutras, de Provencher, Fernand Viau, de St-Boniface, et J.-M. Dechêne, d'Athabaska, tous trois libéraux.

M. Jutras a exposé une thèse solide en faveur de l'établissement de relations diplomatiques avec le Vatican, une des questions qui mijotent dans la marmite politique d'Ottawa.

Si le Canada accréditait un ambassadeur auprès du Souverain Pontife, c'est lui qui y gagnerait, plutôt que le Saint-Siège qui jouit déjà chez nous des services d'une délégation apostolique. Et l'histoire prouve que l'Eglise sait rester à sa place, qu'elle ne cherche pas à profiter des échanges diplomatiques pour empiéter sur les prérogatives de l'Etat.

Telle est la thèse du député de Provencher, qui a cité en exemple le cas de la Chine et du Japon, deux nations païennes dont les vues sont très différentes de celles du Saint-Siège, mais qui n'en jugent pas moins opportun d'entretenir avec lui des relations diplomatiques.

Parmi les avantages que représenteraient pour nous ces relations, M. Jutras souligne l'importance de l'Eglise comme rempart contre le communisme; jamais elle ne cédera. Le député rappelle encore que le Vatican est, du point de vue politique, un poste d'observation unique; les représentants du pape jouissent, dans toutes les chancelleries, d'un rare prestige.

M. Jutras a également touché aux questions économiques; il a rendu un éloquent hommage au cultivateur de l'Ouest qui, dans les années de dépression, a encaissé des pertes sans cesser de nourrir la population canadienne.

A ces vaillants ouvriers de la terre, les contrats alimentaires avec la Grande-Bretagne ont apporté la stabilité et la sécurité. Et là-dessus, M. Jutras s'est moqué de l'attitude officielle du parti progressiste-conservateur, dont le congrès national de l'automne dernier a préconisé à la fois le maintien de la Commission du blé et la réouverture de la bourse des grains de Winnipeg. Il y a là contradiction, de signaler M. Jutras; l'une représente le marché dirigé par l'Etat, et l'autre la libre spéculation.

Pour sa part, M. Viau a demandé au gouvernement d'étudier la possibilité de réaliser un projet vieux de soixante-cinq ans, celui d'ouvrir une voie de navigation depuis l'Ouest canadien jusqu'à l'Europe et les grands marchés mondiaux, par la rivière Rouge, le lac Winnipeg, le fleuve Nelson et la baie d'Hudson.

Cette grandiose entreprise serait le prélude d'un essor industriel sans précédent dans les provinces de l'Ouest, que, si l'on en croit le député de St-Boniface, tous les gouvernements depuis la Confédération ont négligées au profit des deux grandes provinces centrales, l'Ontario et le Québec.

Ces deux provinces ont toujours eu la part du lion des déboursés fédéraux, poursuit M. Viau, et pourtant ce sont elles, et elles seules, qui ont refusé de collaborer avec le fédéral, et qui ont même sabordé la conférence fédérale-provinciale de 1945 et 1946.

Le projet d'une nouvelle voie navigable a été énoncé dès 1884 par un historien du nom de William Murdoch.

Les problèmes de population dans les provinces de l'Ouest trouveraient leur solution au moins partielle dans l'essor industriel envisagé par M. Viau comme conséquence de sa suggestion. Une autre solution a été proposée par M. Dechêne: une migration du surplus de population du Québec vers l'Ouest, "afin de

(Suite à la cinquième page)

SAINT-BONIFACE

Cérémonie de pofession et de vêture chez les Chanoinesses

Le vendredi 25 février, une touchante cérémonie de profession et de vêture, présidée par S. Exc. Mgr Georges Cabana, accompagné de plusieurs membres du clergé, régulier et séculier, se déroulait dans la chapelle de la Maison-Noviciat des Chanoinesses des Cinq-Plaies, située sur la rue Kenny, au Norwood.

Trois professes temporaires émettaient leurs premiers voeux: Sr Marie-Paul du Bon Pasteur (Clémence Théroux, de N.-D. de Lourdes, Man.), Sr Denys du Christ-Roi (Angelina Dumas, de Haywood), Sr Marie-Gemma des Cinq-Plaies (Marie-Ange Vuignier, de N.-D. de Lourdes).

Etaient admises à la vêture: Mlle Blandine Chaput, de St-Adolphe; (Sr Blandine de Marie Immaculée); Mlle Hélène Poiron, de Somerset (Sr Geneviève du Sacré-Coeur); Mlle Rita Prescott, de St-Boniface (Sr Rita de l'Eucharistie).

Des représentants des Communautés religieuses de la ville, une belle assistance de nombreux parents et d'amies, honoraient la communauté de leur présence et réjouissaient les élues du jour. "Jeunes filles à l'âme ardente et généreuse, si vous entendez l'appel du Roi des Vierges, n'hésitez pas . . . venez, la moisson est grande, les ouvrières, peu nombreuses dans les diverses sphères de l'apostolat. Les Communautés différentes attendent de vaillantes recrues pour continuer les conquêtes de vie du Christ et pour consoler la Ste Eglise de Dieu."

A la Société Historique

Un publiciste bien connu de Charlottetown, Henri Blanchard, écrit à la Société Historique pour nous demander s'il est exact que l'abbé Belcourt ait baptisé Louis Riel. M. Blanchard dit que la chose se répète souvent dans les journaux et publications de l'Acadie. Comme on le sait M. Belcourt, après son séjour dans l'Ouest, fut curé de Rustico, de 1859 à 1869. Il est probable que ce fut M. Belcourt lui-même qui affirma la chose. En tout cas, comme il n'y avait aucun registre paroissial à St-Boniface à cette époque, il est impossible pour nous de le dire. Y aurait-il une tradition et quelqu'un serait-il au courant? Si oui, on voudra bien nous transmettre ce renseignement.

"Canadian Historical Review"

La Société Historique vient de se procurer les huit premiers volumes de la "Canadian Historical Review", soit de 1920 à 1928. Comme nous avions déjà ceux des autres années, ceci nous donne la série jusqu'à date. C'est là une source précieuse de renseignements de toute espèce.

Brochure de M. Frémont

M. Donatien Frémont vient de publier un travail de vingt-cinq pages intitulé "Les Métis de l'Ouest Canadien." C'est un des travaux présentés à la Société Royale. Nous reparlerons de cet exposé de M. Frémont.

Antoine d'Eschambault, ptre,
Genthon, Manitoba.

A la Cathédrale

Durant le carême

Les exercices du carême à la Cathédrale ont lieu, comme par le passé, 3 soirs par semaine, à 7 h. 30. Le lundi, heure d'adoration; le mercredi, chapelet, sermon et salut du S. Sacrement; le vendredi, chemin de la croix et salut du S. Sacrement.

Pour Fiancées et Fiancés

Il y aura retraite fermée pour fiancées, du 22 au 25 avril; pour fiancés, du 29 avril au 2 mai.

Filles et garçons qui seraient sur le point de se fiancer sont aussi bienvenus à ces retraites.

Consécration de la Cathédrale

La date en est fixée au 4 juin. Le lendemain, grand Congrès Eucharistique.

Baptêmes

Le 6 février—Marcel-Yvon-Joseph-Arthur, né le 28 janvier, fils de Félix Boulet et de Cécile Fillion. Parrain, Théodore Boulet; marraine, Yvonne Boulet.

Le 6 février—Joseph-René-Roger, né le 27 janvier, fils d'Edmond Fontaine et de Clémence Choiselat. Parrain, René Allard; marraine, Thérèse Choiselat.

Le 6 février—Marie-Patricia-Claudette, née le 31 janvier, fille de Denis Bohémier et de Blanche Clément. Parrain, Daniel Bohémier; marraine, Fleurette Roy.

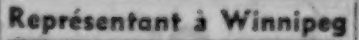
Le 13 février—Pauline-Aurore-Marie, née le 3 février, fille de Joseph André et de Claire Poitras. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Louis André.

Le 13 février—Bernard-Adrien-Joseph-Marcien, né le 7 février, fils de René Gay et de Hélène Lafrance. Parrain, André Gay; marraine, Laure Lafrance.

Le 13 février—Claude-Jean-Marie-Joseph, né le 9 février, fils d'André Boisjoli et de Marie-Thérèse Glemas. Parrain, Jean Green; marraine, Hortense Glemas.

Le 14 février—Joseph-Michel-Marc, né le 21 janvier, fils de Michael Volk et de Dolorès Bellefeuille. Parrain, Ronald Volk; marraine, Thérèse McDougall.

Le 19 février—Edouard-Léo-Joseph, né le 9 février, fils d'Arthur Pelletier et de Rosanna Carrière. Parrain, Léo St-Mars; marraine, Marguerite Pelletier.





M. Georges-J. Forest, de 442, rue Ritchot, St-Boniface, qui est récemment arrivé de Hartford, Conn., où il suivit un cours d'études spéciales à l'école du siège social de la compagnie d'assurance "The Travelers". M. Forest est représentant de cette organisation par l'entremise de la succursale de Winnipeg.

Ayant terminé ses études secondaires en 1943, M. Forest fit des études à l'Université du Manitoba et à l'Ecole normale. Il enseigna pendant un an à l'école Victory de West Kildonan.

Président des "Gais Manitobains" et secrétaire-trésorier de l'Association des Centres récréatifs de St-Boniface, M. Forest servit dans l'Aviation Royale Canadienne pendant 2 ans au cours de la dernière guerre.

Il est le fils de M. et Mme A.-G. Forest, de La Salle, Man.

Mariages

HOGER—COURTEAU

Le samedi 26 février, à 10 h., en la cathédrale de St-Boniface, M. l'abbé Z. Garand bénissait le mariage de Mlle Cécile Courteau, fille de M. et Mme F.-X. Courteau, avec M. Harold Hoger, fils de M. Julius Hoger et de feu Mme Hoger.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche en satin. Son voile long était retenu par une couronne de perles et elle tenait un bouquet de roses "American Beauty."

Mlle Germaine Courteau était fille d'honneur. Elle était revêtue d'une longue robe pêche et portait des roses jaunes. La petite Rachelle Dégagné tenait le long voile de la mariée. Elle portait une longue robe rose.

M. John Benstead était garçon d'honneur.

M. François Courteau agissait comme témoin pour sa fille tandis que le frère du marié, M. Robert Hoger, était le témoin de celui-ci.

Une réception eut lieu chez les parents de la mariée.

Les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

• • •

PRINCE—BERGERON

Le mariage de Mlle Suzanne Bergeron, fille de M. et Mme Paul Bergeron, avec M. Paul-Joseph Prince, fils de M. et Mme Joseph Prince, de St-Boniface, eut lieu le samedi 26 février, à 11 h., en la cathédrale de St-Boniface.

Le R. P. A. Champagne, C.R.I.C., leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la sainte messe.

La mariée était revêtue d'une longue robe de velours blanc à encolure carrée, avec corsage et manches ajustés. La jupe, ample à l'arrière, se terminait en une petite traîne. Son voile brodé était retenu par une tiare de paillettes et de perles. Elle tenait une gerbe de roses "American Beauty".

Mlle Gertrude Bergeron et M. Jean Prince étaient fille et garçon d'honneur, respectivement. Agissaient comme huissiers: MM. Joseph Prince, jr, et Joseph Bergeron.

Pendant la messe, Mlle Doreen Manos et M. Napoléon Prince exécutèrent quelques cantiques appropriés, accompagnés à l'orgue par Mme A. Bourbonnière.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph.

M. et Mme Prince résideront à St-Boniface.

Chef militaire



Victor Sifton, qui organisa et dirigea la "Canadian Ordnance Association", a été nommé au poste de colonel commandant du corps royal canadien des services de matériel militaire. Au cours de la dernière guerre, il fut maître des magasins militaires et c'est grâce à ses efforts que le dépôt militaire de Longue Pointe, près de Montréal, devint l'un des plus grands arsenaux du Commonwealth britannique. (CW)

Petites Notes



M. Joseph Royal nous quitte pour aller s'établir à Portage la Prairie où il dirigera une crèmerie.

Shower

Le mardi 22 février au Cercle Ouvrier St-Joseph, Mlles Claire Millier, Louise Fredette et Gertrude Bergeron organisèrent un shower d'articles divers en l'honneur de Mlle Suzanne Bergeron dont le mariage eut lieu le samedi 26 février.

Mme Gérard Boulet et Mlles Thérèse Lavoie et Thérèse Prince assistaient les hôtesses.

• • •

Le samedi 26 février, à la résidence de Mme Fernand Viau, 137, avenue Claremont, eut lieu un thé organisé par l'Association des Dames libérales et par l'Association des jeunes Libéraux de St-Boniface.

Mmes Fernand Viau, E. Condell et J. J. O'Neill recevaient les invités. Au cours de l'après-midi et de la soirée le thé fut versé par Mmes J.-P. Howden, J. C. Davis, J.-J. Trudel, E.-E. Gagnon, J.-A. Senez, R. Hnatowich, Mlles C. Johanesson et Y. Fourneaux, MM. B. Wolfe, W. Appleby, J.-A. Senez, R. Bédard, A. Lemay, R. Crépeau, T. Hébert et le docteur J.-J. Trudel.

Mmes T. Hébert et J. Mouard avaient charge du service.

• • •

Mlle Louise Roy, soprano dramatique de St-Boniface, se fera entendre au programme "Singing Stars of To-Morrow", le dimanche 6 mars, à 4 h. p.m.

Remerciements

Mme L. Benoit et sa famille désirent remercier sincèrement tous leurs amis et voisins, les porteurs actifs et honoraires, les Chevaliers de Colomb et tout spécialement la chorale du collège de St-Boniface et les personnes qui mirent leur automobile à la disposition des gens, pour leur délicatesse, leurs témoignages de sympathie et les offrandes de fleurs, à l'occasion du décès du Dr Léon Benoit.

La famille Pierre Beauchemin désire offrir ses plus sincères remerciements à tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son grand deuil récent, soit par assistance à la messe ou visites, soit par offrandes de messes ou envois de fleurs. Elle désire exprimer sa gratitude spécialement à M. l'abbé Léo Blais, curé, à M. l'abbé E.-A. Chamberland et aux Rév. Soeurs Grises de l'hôpital ainsi qu'aux membres du Cercle Ouvrier et du Club La Vérendrye pour leurs sincères témoignages de sympathie.

Desserte du Précieux-Sang

Voici le rapport de la partie de cartes du 22 février organisée par Mmes E. Picard, S. Tremblay et A. Robitaille, aidées de Mmes A. Picard, J. Robitaille, A. Morgan, E. et V. Thomas, D. Rémillard, E. Schwartz, A. Pelletier, L. Poitras et F. Létourneau.

Prix de 5 mains: M. Ledoyen, Mlle Marg. Thomas, Horace Boux, Edmond Desrosiers, J.-A. Bouvier et A. Voyer.

Prix de "pool": Denise Blanchette, Mlle M. Dupas, A. Bouvier.

Consolation: M. O. Morier.

Prix d'entrée: Mlle H. Herba.

Prix de série: Mme E. McDonald, H. Monnier, R. Collette.

Consolation: M. G. Rocan.

Rafle: Mme F. Painchaud, Mlle Madeleine Robitaille (2), Mme J. Bourdon (2), Mme R. Collette, Victor Labelle (2), Mlle M.-A. Grandmont, J.-A. Boutin, Mme Janoske, T. Pilotte, Mlle H. Herba (2), A. Hogue, Mme N. Rousseau, Mme Victor Labelle (2), H. Beaulieu, Mme L. Boissonneault, Mme Geo. Blanchette, Mme R. Sutherland, P. Badré, Mme Horace Boux (2), J.-A. Poirier, A. Mahé, M. Miller (2), Mlle J. Lauzé, G. Pantel, V. Sauvlet, Mme R. Raimbault, S. Tremblay, Mme F. Desrochers, Mme W. Lemire, Mme I. Desrochers (2), Mlle L. Grandmont, Mme E. Bouchard, Mme F. Léger, C. Monner, M. Ledoyen.

Donateurs: M. le Juge J. Bernier, M. le Consul de France, St. Boniface Creamery, Mme A. Griveau, Mme P. Béliveau, Mme H. d'Eschambault, New Method Cleaners, Mme O. Saulnier (2), Mme J. Tanguay (2), Catelli Food Products, Boston Clothing, Norwood Dept. Store, Daoust Electric (avenue Provencher), Rév. Soeurs Oblates (Maison Chapelle), A. Huot tailleur, Mme L. Boissonneault, J.-A. Lanthier et Fils, Mme A. Dureault, Rév. Srs Grises (Hôpital St-Boniface), M. Ledoyen, Snack Bar (Mme Jusko), Mlles Alice et Eva Picard, J. Magnan, Kraft Foods Ltd., Crescent Creamery, M. Eddy, Pharmacie Lyndale, Pélissier Brewery, J. Werbitski (cordonnier), Waverly Clothes, Safeway Store, Mmes E. Picard, S. Tremblay, A. Picard, V. Thomas, D. Rémillard, A. Morgan, A. Pelletier, G. Rousseau, L. Poitras, Mlle H. Herba, Mme E. Schwartz, Mme A. Ross, Mme J. Mulaire, Mme A. Robitaille.

Les dames organisatrices ne peuvent trouver de mots assez explicites pour exprimer leur reconnaissance et leurs remerciements à tous les généreux donateurs et à toutes les personnes qui ont bien voulu les aider à obtenir un réel succès. Nous disons simplement un grand merci à vous tous; et cordiale bienvenue à nos autres parties du mardi soir.

A la mémoire des Français de l'Ouest canadien morts pour la patrie

La Branche Centrale des Réservistes Français (Branche no 15 de la Légion Canadienne) a l'intention de faire apposer sur le monument érigé à St-Boniface à la mémoire des Français de l'Ouest canadien morts pour la France en 1914-1918, une plaque rappelant également le sacrifice de ceux qui sont tombés pour la même cause, en 1939-1945.

Seront inscrits sur cette plaque, tous les Français ou fils de Français, militaires ou civils, morts au front ou des suites de blessures de guerre, nés ou ayant habité dans les provinces de l'Ouest du Canada (Manitoba, Saskatchewan et Alberta), ayant été enrôlés soit dans l'armée française, soit dans l'armée canadienne, soit dans une quelconque des armées alliées.

Il est fait un pressant appel à tous ceux qui connaîtraient des morts de la dernière guerre, dans les conditions énumérées ci-dessus, pour qu'ils envoient leurs noms et prénoms, avec la date et les circonstances de leur mort, soit à la Branche Centrale des Réservistes Français, casier postal 286, Winnipeg, soit au Consulat de France, édifice Paris, Winnipeg.

C'est un devoir pour chacun de contribuer à honorer la mémoire des héros qui sont glorieusement tombés pour la France et pour ses Alliés!

Un jeune voyageur arrive à destination



Mme Stephen Sarkozy (à gauche), de Niagara Falls, N.-Y., et **Mme J. Kulperger**, de Niagara Falls, Ont., reçoivent avec effusion leur jeune neveu, **Pierre Roman**, âgé de 4 ans, à son arrivée à l'aéroport de Buffalo. L'enfant est un orphelin. Sa mère mourut de tuberculose et son père fut tué pendant un bombardement aérien en Hongrie. Il dut faire le voyage de 3,500 milles seul parce que le gouvernement hongrois refusa d'accorder un passeport à sa grande-tante et elle ne put l'accompagner. (CP)

Partie de cartes sous les auspices des Chevaliers de Colomb

Le Conseil St-Boniface des Chevaliers de Colomb annonce qu'il organise une partie de cartes qui sera donnée au profit du Centre d'Information Catholique, récemment inauguré.

Cette partie de cartes aura lieu le mercredi 23 mars, à 8 h. 15 p.m. L'endroit où elle se tiendra n'a pas encore été déterminé. On l'annoncera prochainement dans ce journal.

Le film sur Thérèse Martin le 10 mars au Paris

Le film basé sur la vie de Ste-Thérèse de Lisieux qui a été annoncé pour le 17 mars a été avancé au 10 mars à cause de circonstances incontrôlables. Ce sera donc jeudi prochain, le 10 au soir qu'on verra et entendra ce superbe film. C'est l'histoire de la petite Sainte et de la protection qu'elle donne, surtout après sa mort, à une amie en péril moral. Histoire pathétique et prenante au plus haut degré où on assiste à l'éclosion de la vocation de la grande sainte des temps modernes et où on est témoin de scènes du cloître.

Il y aura représentation pour les élèves de nos institutions à 4 h. 15 et à partir de 6 h. 15 pour les adultes. Ne manquez pas de voir "Thérèse Martin" au théâtre Paris le 10 mars au soir!

Les Ailes Blanches

La Société d'Enseignement Postscolaire fera présenter un autre film français: "Les Ailes Blanches" le 31 mars au soir, encore un jeudi. C'est l'histoire d'un musicien raté du nom de Siméon qui est venu dans un couvent accorder l'harmonium de la chapelle. La supérieure du couvent se trouve désormais mêlée à la vie de la famille du musicien. Elle prend sous sa direction Lucette, enfant difficile. La religieuse raconte à la jeune fille sa propre vie et les difficultés qu'elle a connues avant la paix du cloître. Les choses se compliquent: la guerre survient et crée des situations particulièrement pathétiques. Sr Claire finit par triompher.

Retraites fermées

MARS

4-7: Dames anglaises.
7-10: Hommes, St-Jean-Baptiste.
11-14: Chevaliers de Colomb (français), Winnipeg.
14-17: Hommes, Ste-Agathe.
18-21: Jeunes filles anglaises, Kenora, Ont.
21-24: Dames, Ste-Agathe, St-Jean-Baptiste.
25-28: Hommes, St-Boniface.
28-31: Hommes, Letellier, St-Joseph.

AVRIL

1-4: Collège St-Paul.
4-7: Jeunes filles (général).
8-11: Dames anglaises.
11-14: Dames et jeunes filles.
14-17: Chevaliers de Colomb, St-Boniface.
17-21: Date ouverte.
22-25: Demoiselles fiancées.
26-29: Hommes, N.-D. de Lourdes, Somerset.
29-2 mai: Jeunes gens fiancés.

MAI

6-8: Hommes anglais.
13-16: Anciennes de l'Académie Ste-Marie.
20-23: Jeunes filles françaises. Grades IX, X, XI et XII, St-Adolphe.
27-30: Demoiselles. Paroisse du Sacré-Coeur, Winnipeg.

Autobiographie d'un ancien : Louis Goulet

Au cours des 30 ou 40 dernières années, je me suis demandé bien souvent s'il reste encore de ces maisons d'hivernement. Je n'en serais pas surpris du tout car j'en ai connu qui étaient déjà vieilles de 50 ans. Ca dépend, comme de raison, de la sorte de bois avec lequel une maison a été bâtie. Ne voit-on pas encore aujourd'hui des maisons qui ont été construites il y a plus d'un siècle et qui servent encore? Regardons, par exemple, la vieille maison des Charette que l'on voit entre le chemin et la rivière juste avant d'entrer dans le village de St-Norbert. Elle a été construite avant 1800.

Tout près de là, mais à droite du chemin en allant vers le sud, se trouvait la maison du vieux François Gosselin, surnommé Commis, qui était plus vieille. Elle a été démolie vers 1914 mais le carré était sain comme de la corne quand elle a été "démanchée". Il est vrai qu'elle était de chêne, mais quand même, ça montre comment longtemps qu'une maison peut durer. Alors, il ne serait pas étonnant qu'il y eût encore des maisons d'hivernement que j'ai vu bâtir. Parmi celles qui étaient en épinette ou en cyprès.

Si je recouvrais la vue, je trouverais bien le moyen d'aller faire un tour à la Montagne de Bois ou dans le haut du Missouri pour voir ce que "ç'a de l'air à cette heure ces places-là": La Montagne de Bois, Fort Walsh, Rivière Bataille, Lac Cyprès, Talle de Hart Rouge, Bélanger, Lac-la-Grenouille, Lac Froid, Havre, Fort Benton, Kalispell, Great Falls, Missoula, Rivière La Langue, Roche Jaune, Lewiston, Bassin de la Judée . . . Oui! Je donnerais bien de quoi pour revoir tout ça!

Savez-vous? Chaque fois que j'y pense — et j'y pense souvent, souvent, — ça me fait ennuyer. Les noms me rappellent tant de choses, tant de souvenirs! Devant mes yeux éteints, il me semble les revoir passer comme dans le défilé d'une parade de mon enfance et de ma jeunesse. Je les revois, comme il me semble revoir les parades des premiers cirques venus à Winnipeg quand j'étais petit garçon. Oui, ça me fait ennuyer d'un ennui que j'aime. C'est pour ça (des fois), que je me tiens à part des autres: pour être tout seul avec les choses et les gens disparus!

A vrai dire, ces années de mon enfance et de ma jeunesse ont été si belles! Je crois qu'elles furent l'époque la plus enivrante de toute notre histoire, à nous autres, les Métis. Nous avions encore la prairie vierge. Elle était encore à nous autres tout fin seuls. Il restait encore assez de buffalos pour nous suffire et les Sauvages, guéris de leur férocité, n'étaient plus là pour nous les disputer. Nous avions avec nous tous les vieux qui avaient vécu la prairie et ses guerres. Ces derniers charmaient nos veillées de leurs récits, contés à tour de rôle, auprès des feux de camps à la belle étoile.

De plus, ces inoubliables longs voyages faits ensemble vers les endroits d'hivernement n'étaient rien moins que de vrais piqueniques, non seulement pour nous autres enfants, mais aussi pour les grandes personnes. C'est au cours de ces voyages surtout que s'allumaient les amours qui ont abouti à tant d'heureux mariages. C'était la belle occasion pour les filles et les veuves de se choisir un mari parmi la crème de la race! Et, prenez ma parole, elles ne manquaient pas d'en profiter! D'ailleurs, c'était ce à quoi, tout en ne faisant semblant de rien, s'attendaient ardemment les hommes, jeunes et vieux; tous étaient pris du même mal, selon l'âge de chacun.

Les hommes n'avaient qu'à chevaucher sans inquiétude même de la probabilité d'une attaque. Alors ils passaient le temps à s'exercer à toutes sortes d'exploits. C'était à qui pouvait exécuter le plus beau tour d'adresse. Ils lançaient leurs cavales à la fine course, laissaient tomber un objet quelconque, revenaient vers l'objet tombé et le ramassaient sans ralentir l'allure de leurs coursiers. Ou bien, pendant que les chevaux courraient à fond de train, les cavaliers sautaient sur le sol pour rebondir en selle d'un même saut et en faire autant de l'autre côté du cheval. Plus un cavalier pouvait ainsi exécuter le plus de sauts sur une distance donnée, plus il gagnait des points. Un autre tour consistait à simuler de parer une flèche ou un coup de fusil en se jetant à l'abri de son cheval sans quitter la selle et sans modérer de vitesse. Et, vous les voyiez jouer comme çà quasiment à la journée.

Le soir, les boeufs dételés, les chevaux désellés, les gens se disposaient par groupes pour aider à la cuisson des aliments, ou pour manger comme si chaque groupe n'était qu'une même famille. Le repas fini, tous se retrouvaient autour des feux devenus plus grands, pour y passer le reste de la veillée en se contant des histoires, souvenirs de la prairie d'autrefois, récits des anciennes chasses à course aux buffalos, des anciens combats, etc., etc. Des conteurs de contes, des chanteurs se faisaient entendre à tour de rôle. Même la prière, le chapelet avaient leur place dans les programmes de chaque veille. Elles se ressemblaient toutes si le temps restait beau. Le ton général était plutôt gai, rarement vulgaire à cause de la présence des dames, mais la note mystique, superstitieuse dominait: histoires de revenants, d'avertissements et autres genres de peurs semblables.

Nous autres, petits garçons, nous nous exercions à imiter nos parents ou nos plus âgés. Nous jouions au tir de l'arc, faisant cible de tout ce que nous pouvions trouver: poteaux, écureuils, lièvres, petits oiseaux, tout ce qui pouvait servir à stimuler notre habileté de tireur. Les enjeux étaient des flèches, des boutons et, de temps en temps, des bonbons et des fruits. Quand nous fûmes assez grands, c'est du fusil ou de la carabine que nous tirions. Ainsi se faisait l'école de la prairie: en jouant nous faisions notre apprentissage d'habiles chasseurs.

Cette vie pastorale en commun développée par la nécessité du voyage au cours de la traversée des plaines depuis la Rivière-Rouge aux Montagnes de Bois ou de Cyprès ou aux bords escarpés de la rivière Missouri se continuait même après que la caravane eût atteint sa destination. Ceux qui avaient fait partie de la même caravane continuaient pour la plupart du temps, de se tenir ensemble. Un repos de quelques jours succédait à notre arrivée durant lequel nous en profitions pour chercher des connaissances ou de la parenté. C'était le temps où les liens de parenté se perpétuaient à l'infini. Il suffisait que des grands-pères eussent changé de chiens pour que leurs petits-enfants se considérassent comme des parents. Les issus de deuxièmes et troisièmes cousins redevenaient des oncles et tantes; les beaux-parents d'enfants du même mariage étaient des "dittawawok."

La marque par excellence de l'hospitalité était de partager sa table. Or, le repas offert comme réception et qui suivait l'arrivée de voyage était une occasion de fête et de réjouissances de tous genres. Vous auriez dû voir ce qui s'est passé sous les toits rustiques des maisons d'hivernement. Les gens se rendaient au lieu désigné par l'invitation reçue, généralement, tout de suite après le soleil couché.

La soirée débutait par un festin et c'était à qui donnerait le meilleur. Pendant le repas, c'était un vrai concours de chansons. Ca fini, la danse commençait. Parlez-moi de la variété des rigodons de toutes les sortes! Violons, tambours, accordéons, ruines babines, tout marchait. C'était à qui jouerait le mieux, à qui chanterait le mieux, à qui danserait le mieux. Ce qu'il s'en est percé des souliers mous, ce qu'il s'en est attrapé des crampes dans les jambes à ces bals à l'huile-là!

Si la maison avait un plancher, celui-ci en craquait sous le rythme cadencé des pieds des danseurs. Si la maison n'avait pas de plancher, c'est le sol nu qui en faisait office qui recevait les coups de souliers mous. Les spectateurs alors étaient forcés de sortir pour une bouffée d'air car la poussière les étouffait. Des fois, je pense que c'est de ces soirées-là que nous est venue la gigue de la Rivière-Rouge.

Je me rappelle une fois, au Basin de la Judée, nous étions plein la maison, chez Omichouche Godon, le frère de David Godon d'Emerson. La danse commença. Il n'y avait pas de plancher. Je ne me rappelle pas s'il y avait un instrument de musique. Il y a si longtemps de ça et puis, j'étais si jeune. Toujours est-il que des hommes étaient assis à terre, autour d'un tambour indien qu'ils battaient furieusement au rythme de la gigue de la Rivière-Rouge pendant que des danseurs et des danseuses se démenaient comme des enragés. Les spectateurs étaient assis tout autour de la pièce, le dos au mur. Ils étaient presque invisibles à cause de la poussière et de la fumée de hart rouge. Les danseurs avaient l'habitude de faire des accords en faisant claquer l'index contre le pouce de chaque main, en manière de "piche-noque" au-dessus de leur tête. Ce qui ajoutait un "fion" de plus à la cadence de leur pas de danse.

Une danse était coupée d'arrêts durant lesquels il y avait des chansons. Ca durait comme ça jusque dans les petites heures de la matinée suivante. Il était rare que ces longues veillées dansantes fussent gâtées par la querelle ou la bataille. Du moins entre Métis seuls. S'il y avait du train, de la chicane, c'était que des étrangers, non invités, que l'on appelait des Peters, en étaient la cause. C'étaient des Blancs, comme de raison.

Durant ces années-là, la boisson ne faisait pas autant de ravage qu'on serait tenté de le croire. D'ailleurs, l'autorité des prêtres était à son comble et ils étaient contre la boisson. Ils ne manquaient pas de se tenir dans les lieux d'hivernement ou assez proche pour pouvoir y exercer leur influence. C'était une grande chance, car avec la vie de constante promiscuité que nous mensions, il aurait pu facilement en résulter des conséquences regrettables dans nos moeurs. Tel ne fut pas le cas, cependant, Dieu merci!

(à suivre)

G. J. C.

Cité de St-Boniface

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St-Boniface a décidé d'exécuter les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés qui en bénéficieront comme une taxe de frontage pour une période de cinq (5) ans, à partir de l'année 1950, à moins que le majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

CONSTRUCTION DE:	COUT Environ
UN EGOUT de 12 pouces sur la rue St-Joseph, de la rue Aubert à la rue Darveau environ 667 pieds	$4,376.40

Pour plus amples détails, s'adresser au Surintendant des Travaux Publics, M. J.-A. Bibeau, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville
St-Boniface
1er mars 1949

Quatre générations



Cette photo représente quatre générations: assise, **Mme Joseph Muloin**, âgée de 66 ans; debout, à droite, sa fille, **Mme Arthur Fontaine**, âgée de 46 ans, à droite de laquelle se trouve **Mme Herman Tellier**, fille de cette dernière, âgée de 26 ans, et la petite **Anna Tellier**, âgée de 2 ans et demi.

Le Centre d'Information Catholique

A la suite de pourparlers entre les représentants des Conseils Provencher et de St-Boniface des Chevaliers de Colomb le CENTRE D'INFORMATION CATHOLIQUE a été constitué.

Ce Centre d'Information aura ses bureaux temporairement à 185, rue Cathédrale, St-Boniface. Il aura comme directeurs des laïques choisis par les deux Conseils nommés plus haut.

L'un des premiers buts du Centre sera de distribuer aux catholiques et aux non-catholiques qui en feront la demande des tracts exposant les principaux points de la doctrine catholique. Le Centre ambitionne également d'organiser une bibliothèque des mieux fournies au point de vue apologétique.

Grâce aux démarches qui ont été faites par les dirigeants du Centre la série de brochures des RR. PP. Rumble et Carty sera traduite en français sous peu et éditée. Les brochures suivantes seront publiées prochainement: True Church Quizzes; Bible Quizzes; Purgatory Quizzes; Indulgence Quizzes; Confession Quizzes; Marriage Quizzes; Hell Quizzes; Birth Prevention Quizzes; Eucharist Quizzes; Virgin and Idol Worship Quizzes.

On soupçonne facilement qu'une telle initiative occasionne des déboursés considérables. Aussi bien les membres de l'Ordre et tous les amis de l'Eglise qui voudraient nous aider pourront faire parvenir leur contribution à l'une ou à l'autre des adresses indiquées plus bas:

M. A.-H. Côté,
Grand Chevalier du Conseil Provencher,
381, rue Arlington,
Winnipeg, Man.

M. C.-J. Muller,
Conseil de St-Boniface,
146, rue Masson,
St-Boniface, Man.

M. Ernest Dumas,
Suite 2,
Appartements Buena Vista,
Norwood, Man.

Afin de faciliter le travail du Comité, on est invité à se servir du coupon qui se trouve plus bas pour envoyer sa contribution.

Veuillez trouver ci-inclus la somme de:

Nom ....

Adresse ....



M. J. Schimnowski, président de la ligue de 10 quilles de St-Boniface, qui assistera au congrès de l'"American Bowling Association" tenu à Atlantic City le 11 mars, à titre de délégué officiel de la "Manitoba and Winnipeg Bowling Association".

Congrès de l'Association des bibliothèques

Comme nous l'avons déjà annoncé, le Congrès annuel des Bibliothèques du Canada aura lieu à Winnipeg au mois de juin prochain. La journée du 21 juin sera consacrée à l'étude des problèmes des bibliothèques de langue française et comme le Congrès se tient au Manitoba, on y étudiera aussi l'aspect franco-manitobain.

Auteurs français de l'Ouest

On fera le relevé, entre autres choses, des auteurs de langue française de l'Ouest Canadien. La liste de ceux qui ont écrit en français dans l'Ouest Canadien est déjà longue et elle s'allonge tous les jours. Si on y ajoute les noms et les ouvrages de ceux qui, sans venir dans l'Ouest Canadien ou au moins sans y avoir vécu, ont écrit sur l'Ouest comme Tassé, Taché, Ouimet, Marcel Giraud, et bien d'autres on aura une imposante bibliographie.

M. le Dr M. Lord

On vient d'annoncer que le docteur Milton Lord, président de la Bibliothèque de Boston, ancien président de l'Association des Bibliothèques des Etats-Unis et de la Fédération Internationale des Associations Bibliothécaires, sera des nôtres et qu'il prendra la parole à la journée française. M. Milton Lord ou le "docteur Lord" comme on l'appelle aux Etats-Unis, parle le français avec distinction. Il est une figure internationale et ou aura grand plaisir à l'entendre.

On devra faire un effort pour assister au Congrès du mois de juin. Nous donnerons des détails encore plus précis avant longtemps.

M. Viau s'élève contre le monopole de la farine

(Suite de la première page)

maintenant située dans l'Etat du Minnesota et se poursuivait au nord, au delà du pavillon St. Andrew's. Les archives de la Société historique du Manitoba rapportent, dans un article écrit par un certain monsieur William Murdoch en 1884, qu'il était possible d'établir une route de navigation sur la rivière Rouge et, en passant par le lac Winnipeg, le fleuve Nelson et la baie d'Hudson, d'atteindre les importants débouchés d'Europe.

Pourquoi avoir négligé cette route?

J'ignore pourquoi on a négligé cette route par le passé; mais, si le Gouvernement étudie ce problème, je suis d'avis qu'il peut encore le résoudre et que le transport de nos denrées, non seulement de notre blé, mais de notre bois d'oeuvre et de plusieurs autres de nos produits de base, à destination des débouchés étrangers pourrait s'effectuer par cette importante route de navigation qu'on pourrait aménager . . .

Difficultés des moulins à farine dans l'Ouest

Le refus du gouvernement britannique d'acheter la farine de nos minoteries de l'Ouest est un autre facteur important qui influe sur l'embauchage et l'établissement d'industries dans l'Ouest canadien. Nous savons qu'un grand nombre de petits moulins ne peuvent pas entrer en concurrence avec les grands moulins de l'Est du Canada. Nous avons vu plusieurs petits moulins fermer leurs portes dans la Saskatchewan et au Manitoba. Il en est un, cependant, dans ma propre circonscription et je crois qu'il n'est pas le seul, qui a soutenu la concurrence des grands moulins de l'Est . . .

Cette industrie est une des plus importantes qui puissent être établies et maintenues dans l'Ouest canadien. Toutefois, à l'heure actuelle on ne fait rien pour lui venir en aide, dans le Manitoba ou dans la Saskatchewan. J'entrevois le jour où, grâce à l'aide du gouvernement fédéral, en particulier de celle des ministères de l'Agriculture, du Commerce, des Transports et des Mines et Ressources, les ressources naturelles de cette région pourront être mises en valeur, ce qui nous vaudra une plus forte population et une plus grande activité industrielle.

Petites Notes

L'assemblée annuelle de l'association des gardes-malades praticiennes graduées du Manitoba se tiendra à la "St. John House", angle des rues McMillan et Aynsley, le mercredi 9 mars prochain, à 8 h. p.m. Un conférencier invité adressera la parole.

* * *

La réunion pour nommer un candidat CCF pour briguer les suffrages dans le comté de St-Boniface aux prochaines élections fédérales aura lieu à Transcona le vendredi 11 mars dans la Legion Hall à 8 h. du soir. M. E. G. Tipping agira comme président de la réunion; MM. A. N. Robertson, G. Olive et Stinson adresseront la parole.

(Communiqué).

A la Chambre des Communes

(Suite de la troisième page)

renforcer les rangs d'une minorité qui refuse de mourir".

Le député d'Athabaska croit que la grande province française devrait donner plus d'aide que dans le passé aux Canadiens français des autres provinces. Après avoir fait l'éloge de la députation québecoise, il l'a invitée à organiser une migration vers l'Ouest.

M. Dechêne, doyen des députés canadiens-français de l'Ouest, a repris la suggestion de M. Viau au sujet d'une nouvelle route navigable. Il a suggéré que Churchill devienne port franc, et a rappelé que grâce au radar, il est désormais possible de naviguer douze mois par an dans la baie d'Hudson.

Le député apporta d'autres suggestions, par exemple celle d'une plus grande exploitation immédiate des nappes de pétrole de l'Alberta; il demanda enfin à ceux qui traceront la future route transcanadienne d'inscrire Edmonton sur son parcours.

M. l'abbé C.-E. Arès est décédé

(Suite de la première page)

voie". En dépit d'une santé toujours de plus en plus chancelante, il tint ferme à la tâche comme curé de la paroisse et comme directeur du pèlerinage. Il organisa de nombreux pèlerinages, multiplia les neuvaines à la petite Thérèse. Il utilisa la presse, la radio et les circulaires pour faire connaître le sanctuaire et y attirer les foules, qui se dirigent toujours plus nombreuses vers Wakaw, chaque année, pour honorer sainte Thérèse.

La mort de M. l'abbé Arès est une lourde perte pour le diocèse. Le vide effectué par cette mort sera difficile à combler. Puisse l'exemple de cet apôtre susciter de nouvelles vocations pour le diocèse de Prince-Albert, qui a besoin de prêtres. A Prince-Albert, comme dans bien d'autres diocèses de l'Ouest, la moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux.

Condoléances

Nous nous associons sincèrement au deuil du clergé de Prince-Albert. Nous offrons nos condoléances à M. l'abbé Armand Arès, curé de Zenon Park, frère du défunt, et à toute sa famille.

LONDRES — Dans une lettre pastorale dont il a été donné lecture dans toutes les églises catholiques du diocèse de Westminster, le cardinal Griffin, archevêque de Westminster, a demandé aux fidèles d'offrir leurs souffrances pour leurs frères de l'Europe orientale "afin que la liberté des enfants de Dieu l'emporte sur l'oppression tyrannique".

Heure d'adoration

radiodiffusée

PAR

C. K. S. B.

vendredi soir, le 4 mars à 10 h. 30

Prédicateur: R. P. L. Mailhot, S.J.

Chant: la Chorale du Collège.

Les Ligueurs du Sacré-Coeur de la Cathédrale ont reçu plusieurs offrandes . . . Merci!

Adresser tout don au Curé de la Cathédrale.

A la Chambre du Manitoba

(Suite de la première page)

tout. "Je voterai pour la coalition car la défaite du gouvernement appellerait de nouvelles élections". Il en profita néanmoins pour vider son amertume contre le gouvernement et ses attitudes dictatoriales. "Les membres du gouvernement, pris individuellement, dit-il, on les supporte, mais pris collectivement, ils sont insupportables, car c'est alors de l'oppression, une énorme masse inerte que l'on ne peut remuer. Le Manitoba a assez souffert de la philosophie politique de John Bracken. Ce dernier considérait La législation comme un 'Honorable Conseil Municipal'." Il en conclut que le peuple de la province devrait être rééduqué sur les principes d'un gouvernement à partis normaux.

César a parlé. La coalition est sauvée.

L'hon. D. L. Campbell, premier ministre, de retour d'une conférence sur le blé à Ottawa, quelque peu alarmé par les belles joutes et chevauchées contre la coalition de son gouvernement, (situation rendue encore plus dramatique par les reporters des journaux qui, en ce genre de choses, ne voient que le drame ou la comédie) prit la défense systématique relevant et rétablissant les charges portées contre elle.

Le premier ministre commença par exprimer sa haute considération pour M. Préfontaine et feu son père qui avait siégé longtemps avec lui à la Chambre. Et, en gentleman, ne pouvant qu'admirer les pirouettes chevaleresques de M. Préfontaine réveillant dans un monde de réalisme et d'opportunisme les vieilles réminiscences de principes et d'honneur, il se retrancha derrière son bon sens d'Anglo-Saxon.

"Cette charge de non-confiance au gouvernement, dit-il, ne sert à rien, c'est une perte de temps puisqu'elle n'aboutira à rien; car les membres de la coalition sont loin d'être désunis comme l'opposition veut bien le laisser entendre."

Il releva ensuite point par point les épithètes de "réactionnaire" et de "dictatorial" mentionnées par M. Préfontaine contre son gouvernement, énumérant les programmes des différents départements.

"Prenez l'Education par exemple, l'Agriculture, les Travaux Publics, la Santé et le Bien-Etre Public, l'Electrification des fermes — autant de programmes confirmant le caractère progressif du gouvernement."

Ses arguments sur la coalition elle-même et son but étaient moins solides et moins convaincants. Mais, néanmoins, tout rentra dans l'ordre. La motion de non-confiance au gouvernement fut rejetée par une majorité écrasante de 40 votes contre 12.

La pension des vieillards

Jeudi, la polémique de la coalition étant close, on revint aux affaires sérieuses. L'honorable Ivan Schultz, ministre de la Santé et du Bien-Etre Public, proposa une réforme pour la pension des vieillards; soit $10 en plus des $30 déjà accordés, mais seulement aux personnes que les municipalités auront jugées nécessiteuses. Le gouvernement provincial paierait le premier $5 et les municipalités l'autre. Où va aboutir cette offre généreuse? . . . M. A. Gray (C.C.F., Wpg) déclara que l'offre n'atteindra pas même son premier but à la Chambre.

Le problème des maisons

Vint ensuite la question des maisons. Le Canada est vraiment prolifique: 81,000 maisons ont été construites l'année dernière, 79,000 l'année d'avant, et la situation des maisons est toujours à son point initial. On joue toujours à cache-cache pour savoir à qui en incombe la responsabilité. Est-ce aux municipalités? au gouvernement fédéral? ou aux gouvernements provinciaux? On arrivera peut-être un jour à créer aussi une coalition avec ces trois grands responsables. Et pourquoi pas?

La T.C.A. va-t-elle quitter Winnipeg pour Montréal?

Vendredi, la Chambre s'inquiéta au sujet des rumeurs qui veulent que la Compagnie "Trans-Canada Air Lines" déplace ses quartiers généraux de Winnipeg à Montréal. Le premier ministre, M. D. L. Campbell, ose espérer qu'une représentation au gouvernement fédéral, approuvée par la Chambre, va maintenir la T.C.A. à Winnipeg, qui, en plus des avantages qu'elle apporte à la ville, se trouve dans son vrai centre géographique et commercial.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Ste-Anne des Chênes

Décès

La paroisse de Ste-Anne vient d'être de nouveau plongée dans le deuil par la mort de Mme Armand Laurin.

Après trois mois de maladie supportée très chrétiennement, elle a rendu son âme à Dieu à l'hôpital de St-Boniface, le 22 février, munie des derniers secours de l'Église.

Née à Louiseville, P.Q., en 1876, Mme Laurin vint au Manitoba avec sa famille qui s'établit à St-Charles en 1897. Elle demeurait à Ste-Anne depuis 1928.

Son service fut chanté vendredi à Ste-Anne des Chênes par son frère, M. l'abbé Clovis Paillé, curé de Ste-Agathe. M. l'abbé Alphonse Laurin, curé de Letellier, servait comme diacre, et M. l'abbé Alphonse Fortin, directeur spirituel du Grand Séminaire, était sous-diacre.

Etaient présents au sanctuaire: S. Exc. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface, Mgr Clovis St-Amant, P.D., les RR. PP. L. Mailhot, S.J., du collège de St-Boniface, F. Cousineau, C.S.V., de la Maison St-Joseph, J. Méthé, O.M.I., du Juniorat,

MME ARMAND LAURIN

Ephrem et Ovide et le Frère Louis, de la Trappe de St-Norbert, le R. P. G. Blanchet, C.Ss.R., vicaire de Ste-Anne, M. l'abbé Léo Blais, curé de la cathédrale de St-Boniface, et le R. F. Desrosiers, C.S.V., d'Otterburne.

Les porteurs étaient MM. Alex. et Arthur Laurin, Joseph et Louis Granger, Arthur et Xavier Paillé.

M. Armand Laurin, époux de la défunte, Mme Joseph Granger, soeur de M. Laurin, M. le docteur Georges Paillé, de Melville, frère de la regrettée défunte, Mme Arthur Laurin, belle-soeur, ainsi que beaucoup de neveux et nièces et de paroissiens assistaient aux funérailles.

Mme Laurin laisse dans le deuil, outre son mari, sept frères: Donat et Arthur, de St-Charles, Antoni, de Ste-Anne, M. l'abbé J.-Clovis Paillé, curé de Ste-Agathe, Nérée, de Delmas, Georges, médecin de Melville, Sask., Xavier, de St-Boniface; deux soeurs: la Rév. Sr Marie Liguori, économe provinciale des Soeurs de la Providence à Midnapore, Alta, et Marie-Blanche, de St-Charles.

La maison Desjardins-McGee avait la direction des funérailles.

Remerciements

Les familles éprouvées remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont offert leurs sympathies et aussi les Rév. Soeurs Grises de l'hôpital de St-Boniface, les médecins et les gardes-malades pour les services rendus à la chère disparue durant son séjour à l'hôpital.

Si l'on veut connaître la puissance vraie de la presse, il ne faut jamais faire attention à ce qu'elle dit, mais à la mamière dont on l'écoute. — TOCQUEVILLE.





Saint-Léon

Le 20 février nous avions notre dernière soirée de cartes organisée par nos syndics et nos commissaires d'écoles. Ce fut un beau succès, résultat de l'active coopération de tous. Une fois de plus on a pu constater la force qu'il y a dans l'union et le bonheur que l'on goûte à travailler bien ensemble pour la cause de Dieu et des siens. Peu nombreux, réduits à nos propres forces, et à une des époques les moins favorables dans nos campagnes éloignées des centres, nous avons quand même pu recueillir la somme de $134.05, somme qui nous aidera bien à payer notre nouvelle fournaise en cours d'installation au presbytère.

Programme des enfants

Le concours des enfants avait été demandé presque à la dernière heure. Ceci ne les empêcha pas d'exécuter un programme bien intéressant, fait de chants, musique et déclamations. Il faut ajouter que quelques anciens apportèrent leur concours bénévole. M. Hervé Rondeau trouva une chanson à répondre et rencontra de joyeux répondants. M. Gaétan Labossière trouva des histoires qui soulevèrent l'hilarité. Mlles Céline et Flore Labossière, deux soeurs qui allient très bien leurs voix souples, nous firent entendre un des beaux chants du répertoire de la "Bonne Chanson". Leur père, M. Léo Labossière, répondit aussi à l'appel, et nous fit entendre deux chansons.

Les dames remplirent à merveille leur rôle toujours bien apprécié: le réveillon était excellent.

Gagnants

Voici quels furent les heureux gagnants des prix et objets mis en loterie.

1er prix des dames, Mlle Jeannine Labossière; 2ème, Mlle Raymonde Labossière; 1er prix des hommes, M. Damien Rondeau; 2ème, M. Aimé Routhier; prix d'entrée des dames, Mme Antoine Labossière; des hommes, M. Doria Labossière. La somme de $5.00, don de M. Pierre Martel, fut gagnée par MM. Raynald Labossière ($3.00), Nicholas Messner, ($2.00). La riche boite de surprise, don de Mlle Antoinette Pelletier, fut gagnée par Mlle Laurette Routhier. Et le grille-pain, don de la paroisse, fut gagné par Mlle Jeanne Labossière.

Robert Labossière, nouvel agent de la Compagnie Marshall Wells, est à installer au presbytère la nouvelle fournaise avec "stoker", aidé de son frère, Gabriel, et de M. Armel Labossière.

Saint-Claude

Naissance

M. et Mme Victor Deshayes sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Gérald-Victor, né le 23 février au "Nursing Home" de St-Claude.

Baptême

Le 22 février, Jean-Louis-Joseph, né le 16 février au "Nursing Home" de St-Claude, fils de M. et Mme Louis de Rocquigny, de Haywood. Parrain et marraine, M. et Mme Olivier Lambert.

Sauveteur

Cinq Terre-Neuviens, membres d'un équipage de 26 hommes, ont perdu la vie quand leur navire a sombré. Ils ont préféré demeurer sur le navire plutôt que de faire face aux terreurs de la tempête et au risque de la mort dans un bateau de sauvetage. Le capitaine **Abe Miles**, ci-dessus, qui conduisit les autres membres de l'équipage en sûreté, rapporta que les hommes refusèrent de quitter le navire qui, avec 20 tonnes de poisson frais, se brisa contre les rochers près de la côte du Cap Breton. (CP)

Otterburne

Partie de cartes

Le dimanche 20 février, sous la présidence du R. P. René, avait lieu la partie de cartes organisée par le groupe de familles résidant au village à l'ouest de la voie ferrée. On s'y est bien amusé. Figuraient au programme récréatif le petit prédicateur en herbe Edmond Lacasse (8 ans), Mlle Joan Enright, au piano, et Mlles Cécile Roy, Henriette, Yvonne et Edith Saltel.

Gagnants

Prix de cartes: Mme Joseph-G. Gobeil et M. Omer Poirier; prix d'entrée: M. Emile Tytgat et Mlle Yolande Carrière; prix de la souscription: Mlle Simonne Guenette, de St-Boniface ($10.00, don de M. F. Sorin), R. P. F. Cousineau, C.S.V. ($3.00), et Aurèle Gobeil ($2.00). Tirages: MM. Gérard Vermette (crucifix, don des RR. Srs Missionnaires St-Joseph), Allan McVicar, Charles-B. Carrière (verres, don de Mme Aurèle Lacasse), André Desharnais: Mmes Aurèle Lacasse et Donat Robidoux (article de fantaisie, don de Mlle Henriette Saltel); Mlles Marguerite Joubert (2 prix), Edith Saltel (2 prix), Joan Enright, Murielle Lévesque (table, don de M. J.-H. Desrosiers). Le joli et riche service de vaisselle a été gagné par Mlle Anita Desrosiers.

Cette partie de cartes a eu lieu dans des circonstances défavorables: ouverture de la retraite paroissiale à St-Pierre et la mort de Mme Rosilda Robidoux, mère de MM. Hilaire et Edouard Robidoux et parente de plusieurs autres familles de la paroisse qui régulièrement prennent part aux organisations paroissiales. Nous présentons, à l'occasion, nos profondes sympathies à ces familles éprouvées.

La prochaine partie de cartes aura lieu le treixe mars. Un treize . . .!! Si vous n'êtes pas superstitieux, vous serez des nôtres à cette soirée. Nous vous invitons.

Tournoi de curling

Depuis le vendredi 25 février, vingt-six équipes se disputent l'honneur du championnat. Nous connaîtrons les noms des vainqueurs la semaine prochaine.

La critique doit faire l'office de mouchettes, non d'éteignoir.
Paul MASSON.



Au service des nôtres

Résumé des dispositions de la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants

La loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, qui fait partie du programme canadien de rétablissement civil, a pour objet d'aider les anciens combattants qui possèdent les qualités requises à s'établir (a) sur des fermes à titre de cultivateurs professionnels, (b) sur des petits lopins de terre lorsque le revenu principal provient d'une source autre que l'exploitation de la propriété, (c) sur de petits lopins de terre lorsque la pêche commerciale constitue l'occupation principale, (d) sur des terres fédérales ou provinciales en vertu d'ententes avec les autorités compétentes.

La Loi sur les terres est destinée à aider ceux qui désirent tirer de la terre leur revenu en entier ou en partie.

Au point de vue service, l'ancien combattant admissible aux avantages de la Loi est celui qui, au cours de la deuxième grande guerre: (a) a servi en dehors de l'hémisphère occidental, ou (b) a à son crédit 365 jours de service rémunéré dans l'hémisphère occidental, ou (c) reçoit une pension en raison d'une invalidité attribuable à son service militaire. En outre, il doit avoir obtenu une libération ou une retraite honorable dudit service.

En plus de ces conditions générales, l'ancien combattant qui désire obtenir un établissement exclusivement agricole doit avoir suffisamment d'expérience dans la conduite d'une ferme pour être regardé comme possédant les aptitudes requises à cette fin. Lorsqu'un ancien combattant n'a pas l'expérience requise, le ministère prend quelquefois des arrangements pour placer le requérant chez un cultivateur choisi afin de lui permettre de poursuivre son instruction pratique en agriculture pendant une période de temps appropriée. On exige moins d'expérience agricole de celui qui désire s'établir sur un petit lopin de terre. Ce dernier doit avoir l'assurance d'un emploi continu et être bien adapté à la vie rurale ou semi-rurale.

Quant à l'ancien combattant qui désire s'établir sur un petit lopin de terre associé à la pêche commerciale, il doit avoir une connaissance et une expérience suffisantes de la pêche commerciale et être en mesure de prouver à l'Administration qu'il peut obtenir les permis nécessaires.

Les établissements conjoints ne sont pas permis aux termes de la Loi sur les terres, excepté lorsqu'il s'agit de pêche commerciale alors que deux anciens combattants peuvent mettre en commun leurs allocations dites d'animaux et d'outillage pour acheter un bateau et un gréement de pêche, ou dans les établissements sur des terres provinciales alors que jusqu'à dix vétérans peuvent utiliser conjointement leurs octrois d'outillage.

Un établissement exclusivement agricole, aux termes de la Loi sur les terres, signifie toute parcelle de terre qui est jugée convenable par le Comité consultatif régional et le Surintendant de district au nom du Directeur, pour le genre de culture projeté. L'étendue minimum du petit lopin de terre est de deux acres lorsque le prix du terrain, y compris les approvisionnements d'eau, est de $500. ou plus l'acre, et de trois acres si un tel prix est moindre que $500. l'acre.

L'ancien combattant doit payer comptant, lors de sa demande d'aide pécuniaire pour acheter la terre, une somme équivalant à 10% du coût de la terre, des bâtiments et des améliorations permanentes. Lorsque sa demande d'aide est approuvée et que la terre est achetée, il signe un acte de vente par lequel il s'engage à remettre au Directeur une somme égale aux deux tiers du prix de la terre, des bâtiments et des améliorations permanentes, avec intérêt de 3½% l'an. On peut accorder jusqu'à vingt-cinq ans pour remettre ce montant, par paiements soit annuels, bisannuels, ou mensuels. Une somme d'argent à concurrence de $1,200. peut être octroyée pour l'achat d'animaux et d'outillage de ferme selon le besoin. Par conséquent, un tel montant est rarement autorisé pour les petits lopins de terre. Dans aucun cas, le montant dépensé par le Directeur en faveur d'un ancien combattant pour la terre, les bâtiments, les améliorations permanentes, les animaux et l'outillage de ferme ne peut dépasser $6,000. La différence entre le montant déboursé par le Directeur pour la terre, les bâtiments et les améliorations permanentes et le montant versé au comptant par le vétéran en vertu de son contrat, plus le montant alloué pour les animaux et l'outillage, devient un octroi conditionnel.

La Loi prévoit des octrois non remboursables jusqu'à concurrence de $2,320. pour les anciens combattants établis sur des terres provinciales ou pour les vétérans indiens établis dans les limites des réserves indiennes. Cet octroi peut servir au paiement des matériaux et des autres frais de construction, au coût du défrichement et de la préparation du terrain en vue de la culture, à l'achat d'animaux et d'outillage de ferme, d'accessoires indispensables à l'agriculture, l'exploitation des forêts, la pêche commerciale, le piégeage, l'élevage des animaux à fourrure (achat de sujets reproducteurs non compris).

Lorsqu'un ancien combattant s'adresse pour la première fois à son Bureau régional, il doit fournir ses noms et adresse tout au long, son numéro matricule, son certificat de libération et, si possible, un état de ses gratifications. Il doit aussi spécifier le genre d'établissement et l'aide qu'il désire.

Jean METHE, O.M.I.,
missionnaire colonisateur
Bureau, 200, ave Provencher, Tél. 207 218
Juniorat, 340, ave Provencher, Tél. 201 227.

Terres à vendre

A Lorette, Man. — Partie ouest du lot de village 19, 40 acres d'excellent terrain à un mille du village; maison de 28 X 22, d'un étage et demi; garage de 22 X 20, poulailler de 52 X 16, grainerie de 30 X 16, deux remises de 26 X 16 et de 20 X 20. Très belle cour, jardin, petit verger, bon puits, chemin gravelé, électricité et téléphone. Prix: $5,000.00. S'adresser à **Mlle Yolande Gendron, 200, avenue Provencher, St-Bon.**

A La Broquerie, Man. — Un quart de section, sud-est de la section 23, township 6, rang 7; 160 acres de terre noire et grise, propre à l'industrie laitière, à 4½ milles du village et à 1½ mille de l'école St-Joseph. Maison à deux étages de 26 X 26, avec cuisine d'un étage de 22 X 16, construite en 1945; étable neuve de 28 X 48, avec grenier à foin, pontage de ciment et bon puits. Prix exceptionnellement bas: on demande beaucoup moins que la valeur réelle des bâtisses. S'adresser à **Mme Marie-Anne St-Laurent, La Broquerie, Man.**

Au sud-ouest du Manitoba — Ferme de 1,880 acres, à 8 milles d'une mission catholique et canadienne-française, sur la route no 1. Excellente ferme pour élevage du boeuf ou industrie laitière, toute clôturée, pas de pierre du tout, eau en abondance, électricité, excellentes bâtisses. Prix: $12.00 l'acre. Vendrait aussi roulant et animaux (90 têtes) à des conditions bien raisonnables. S'adresser au **R. P. Jean Méthé, O.M.I., 200, avenue Provencher, St-Bon., Man.**

A Trewdale, Sask. — Demi-section, 16-14-4, dans la municipalité de Shamrock et la paroisse de Coderre, Sask.; à 6 milles de l'église: bonnes bâtisses, bon terrain, eau en abondance, 100 acres de labour d'été. Prix: $15.00 l'acre. S'adresser à **Israël Simard, Trewdale, Sask.**

Au Manitoba — Plusieurs autres fermes à St-Adolphe, Aubigny, Otterburne, St-Pierre, La Broquerie, Ste-Anne, Lorette, St-Claude, St-Laurent, Lake Francis, Harperville, Vassar. S'adresser au **R. P. Jean Méthé, O.M.I., 200, avenue Provencher, St-Bon.**

Me permettrez-vous d'attirer votre attention sur les 4 derniers articles du R. P. Joseph Valois, O.M.I., concernant l'agriculture et l'éducation?

Somerset

M. et Mme Léo Gaudry passent quelque temps chez leurs parents de Somerset.

M. et Mme Lorenzo Girouard sont allés à St-Boniface récemment.

M. F. L. Sparling est parti en vacances à Vancouver. Il fait le voyage par avion.

La première partie de cartes eut lieu dimanche dernier. Elle était organisée par le groupe de la partie sud du village. L'assistance était nombreuse et l'entrain régna pendant toute la soirée.

Mlle Desrosiers chanta en s'accompagnant de sa guitare.

On a commencé la démolition de l'ancienne salle Lusignan.

M. Roger Poiron, notre jeune président du comité de direction de notre Caisse Populaire fut nommé délégué à la Convention de la caisse Centrale. Jeudi dernier, il prenait donc le train pour la capitale accompagné de son frère, Norbert. Bonne chance Roger. En avant les jeunes! L'avenir est à vous!

Lorette

Tableau d'honneur

Voici le tableau d'honneur pour le mois de février à l'école Lorette Centre:

Grade XII: Marie-Louise Carrière, Jean Genovy, Jean Connelly, Florence Westfall.

Grade XI: Betty Rasmussen, Anna Leclerc, André Harpin, Antoine Veldkamp, Lucille Lanthier.

Grade X: Jennie Funk, Irène Désorcy, Noëlla Mousseau.

Grade IX: Carmel Therrien, Rodnie Peppler.

Grade VIII: Liliane Beaucage.

Grade V: Jeannette Gauthier.

Grade IV: Fabien Desmarais, Estelle St-Pierre.

Grade III: Irène McMurray, James McMurray.

Grade II: Hitomi Tanaka, Georgette Desmarais, Francis Zeglen, Lorraine Gauthier, Shirley McDougall.

Grade I: Dora Lebrun, Esther O'Reilly, Yvette St-Pierre, Lawrence McMurray, Rachel Ross, Victor Desmarais, Arthur Marcoux.

L'Ami du Foyer

L'AMI du FOYER, 340, avenue Provencher, St-Boniface, Man.

REVUE MISSIONNAIRE DE L'OUEST CANADIEN

L'Ami du Foyer, livraison de mars, vient de paraître. Nous y lisons, en des pages abondamment illustrées, les articles suivants: "Notre-Dame du Cénacle" (La Maison des Retraites Fermées de St-Boniface), plusieurs récits missionnaires et un article sur le nouvel institut de missiologie de l'Université d'Ottawa.

Abonnez-vous sans tarder à l'**Ami du Foyer**, en vous servant du coupon ci-dessous. Prix de l'abonnement: $1.00 par an.

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $ .... pour abonnement(s) de .... an(s), à l'AMI DU FOYER.

Nom ....

Adresse ....

St-Adolphe

Assemblée de la Coopérative

L'assemblée annuelle de la Coopérative de St-Adolphe, tenue le lundi 21 février, fut au point de vue assistance un réel succès. La bienvenue fut souhaitée par le président, M. J.-F. Legal, et le rapport financier de l'année 1948 lu par M. Chase, de la Coop Wholesale, auditeurs de notre Coopérative. Les 54 membres présents votèrent pour élire deux nouveaux directeurs. Leur choix favorisa MM. Jos.-M. Legal et Louis-G. Chaput.

Pour agrémenter la soirée, le gérant, M. A. Lavoie, avait préparé une comédie jouée avec succès par MM. Georges Lemieux, Léon Perron et Adrien Leclerc.

Comme à chaque année cinq prix d'entrée furent tirés au hasard parmi les assistants. Les gagnants furent Mmes Joseph Legal, Eva Leclerc et MM. S. Muloin, Théodore Lévesque et J.-A. Leclerc.

A en juger par l'entrain et l'intérêt apportés, nous croyons que toutes les personnes présentes étaient très satisfaites et qu'elles se sont donné rendez-vous pour l'an prochain pour la 6ème assemblée annuelle.

Caisse Populaire

La Caisse populaire a, elle aussi, tenu son assemblée annuelle le 26 janvier, par une des plus violentes tempêtes de l'année. Malgré cela, nous fûmes favorisés de la présence de M. Pierre Frossais, inspecteur des Caisses populaires, qui nous expliqua d'une manière claire et précise les plans d'assurance offerts par la Fédération des Caisses. M. Edmond Brodeur présidait l'assemblée. Le rapport annuel, lu par M. Flavien Baril, gérant, fut accepté tel que présenté. On procéda aussi à l'élection de nouveaux membres sur les comités divers. Le résultat fut le suivant:

Comité de direction: MM. J.-A. Leclerc et Eugène Chaput.

Comité de crédit: M. Philippe Aubin.

Comité de surveillance: M. Laurent Lagassé et Mlle Gabrielle-J. Chaput.

A la Caisse populaire et à la Coopérative, bon succès!

Décès

Nous apprenons le décès de l'un des fils jumeaux de M. et Mme Louis Légal, âgé de 3 mois.

Aux parents de l'enfant, nous offrons nos sympathies.

Effort missionnaire

Dimanche dernier, les RR. PP. Vachon et Lanctôt, P.B., étaient de passage dans notre paroisse dans le but de donner un nouvel essor à l'effort missionnaire de nos gens. Le Père Vachon officia à la grand'messe tandis que le R. P. Lanctôt nous donna un magistral sermon portant sur les devoirs missionnaires de tous. A l'issue de la messe, les révérends Pères reçurent les oboles des paroissiens et les contributions pour abonnements à leurs annales.

Dans l'après-midi, après vêpres, nos distingués visiteurs avaient donné rendez-vous aux gens à la salle paroissiale où ils déroulèrent des films intéressants agrémentés d'explications. La foule qui remplissait la salle témoigna de sa reconnaissance envers les Pères en donnant généreusement à la quête libre qui se fit.

Encore une fois, merci aux RR. PP. Lanctôt et Vachon.

Ste-Geneviève

Nous sommes heureux de savoir que Mme Alcidas St-Laurent, de Ste-Geneviève, est de retour parmi nous, après avoir passé un long séjour à l'hôpital St-Boniface où elle a subi une opération grave. Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

Les marchés

1er mars

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
Bons	$18.50—$19.50
Moyens	17.00— 18.00
Ordinaires	15.00— 16.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
Bons	18.50— 19.50
Moyens	17.00— 18.00
Ordinaires	15.50— 16.50
Génisses	
De choix	$19.00—$19.00
Bonnes	17.50— 18.50
Moyennes	16.00— 17.00
Veaux engraissés	
Bons	$18.50—$19.00
Moyens	17.00— 18.00
Vaches	
Bonnes	$15.00—$15.50
Moyennes	14.00— 14.50
Taureaux	
Bons	$17.00—$18.50
Ordinaires	14.00— 16.50
Bouvillons de boucherie	
Bons	$16.50—$18.00
Moyens	15.00— 16.00
Ordinaires	13.00— 14.50
Génisses de boucherie	
Bonnes	$14.00—$18.00
Ordinaires	13.00— 13.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$13.00—$14.00
Ordinaires	11.00— 12.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$26.00—$30.00
Ordinaires et moyens	15.00— 25.00
Agneaux	
Bons	$21.50—$21.50
Ordinaires	12.00— 16.00
Moutons	
Bons pesants	$ 7.00—$ 8.00
Ordinaires	4.00— 6.00
Porcs—	
Grade "A"	$27.50—$27.50
Grade "B-1"	27.10— 27.10
Grade "B-25"	26.85— 26.85
Grade "B-3"	25.35
Grade "C"	25.35
Pesants	— 23.35
Très pesants	20.50— 22.50
Truies No 1	21.50— 22.50
Truies No 2	20.50— 21.50
Beurre	
De crémerie, la liv.	.65¼
Oeufs	
A, gros, la douz.	.37
A, moyens, la douz.	.35
Grade B	.31
Grade C	.25

Les obligations

1er mars

Dominion du Canada	
1er emprunt de guerre, 3¼%	102¾—103¼
2e emprunt de guerre, 3%	100.50—101.25
1er emprunt de la Victoire, 3%	102¼—102.80
2e emprunt de la Victoire, 3%	103.25—104
3e emprunt de la Victoire, 3%	103½—104½
4e emprunt de la Victoire, 3%	102 —103
5e emprunt de la Victoire, 3%	102⅛—103
6e emprunt de la Victoire, 3%	101⅞—102½
7e emprunt de la Victoire, 3%	101 —101⅝
8e emprunt de la Victoire, 3%	100⅝—101⅜
9e emprunt de la Victoire, 3%	100½—101⅛
Province du Manitoba	
4%—2 janv. 1950 (C)	100.75—102.00
5% — 15 juin 1954 (C) (NY)	108½— 110½
5½% — 1er oct. 1955	113.50—115.00
4½% — 15 déc 1956 (C) (NY)	118b
2¾% — 15 déc. 1966 (C)	93.75
Province de la Saskatchewan	
6% — 15 mars 1952 (C)	105½—108½
5½% — 1er oct. 1952 (C)	104½—107½
4% — 1er sept. 1954 (C)	99.25—100.50
4½% — 1er sept 1955 (C) (NY)	105b
5% — 1er nov 1959 (C) (NY)	110b
4% — 1er nov. 1960 (C)	99.00—100½
3¾% — 15 fév. 1962 (C)	96.00— 97.50
3½% — 15 nov. 1962 (C)	92.00—94½
3% — 1er mars 1963 (C)	89½—92½

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél. 93 452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. No 2	76.6	77⅛	76⅞	78⅛	79⅜	78.4
C.W. No 3	68.4	69⅛	69⅜	70⅛	70⅞	70
Fourrage No 1	68	68⅝	68⅝	69⅜	70⅛	69.2
Fourrage No 2	66.6	67⅛	67⅛	67⅞	68⅜	67.6
Fourrage No 3	63.2	63⅜	63⅜	64⅝	65⅛	64.2
Sur voie net	66.4	67	66.6	67	67.6	66⅞
ORGE—						
C.W. No 2 6 rangs	120.4	120.4	119.4	119⅛	119	116.6
C.W. No 3 6 rangs	116.4	116.4	115.4	115⅛	115	112.6
Fourrage No 1	109	109	108.2	108⅛	108.2	106
Fourrage No 2	107.4	107.4	106.6	106⅞	107.2	105
Fourrage No 3	105	105.4	104.2	104⅛	104.2	102.2
Sur voie net	105.4	105.4	104.4	104⅛	104	101.6
LIN						
C.W. No 1	400	400	400	400	400	400
C.W. No 2	395	395	395	395	395	395
C.W. No 3	384	384	384	384	384	384
C.W. No 4	375	375	375	375	375	375
Sur voie net	400	400	400	400	400	400
SEIGLE—						
C.W No 2	110.6	110.6	111⅛	112	113.2	112⅝
C.W No 3	108	107⅞	108.2	109	110.2	109⅝
C.W No 2 rej.	94	93⅞	94.2	95	96.2	95⅝
C.W No 4	99	98⅞	99.2	100	101.2	100⅝
Ergot	89	88⅞	89.2	90	91.2	90⅝
Sur voie net	111	111	111⅜	112.2	113.4	112⅞
AVOINE—						
Mai	70.6	71⅛	70⅞	71⅛	71⅜	70.4
Juillet	67⅜	67.6	67⅜	67⅝	67⅞	67
Octobre	64⅛	64.6	64⅝	65⅛	65.4	65.2
ORGE—						
Mai	107.4	107.4	106.4	106⅛	106	103.6
Juillet	99.2	99⅛	98.2	98⅜	98.6	97
Octobre	94.2	94.2	94.2	94.2	94.4	93.4
LIN						
Mai	401	401.2	401.2	401	401	401
Juillet	402	402	402	402	402	402
Octobre	—	—	—	—	—	—
SEIGLE—						
Mai	114	113⅞	114.2	115	116.2	115⅝
Juillet	112⅞	113	113.6	115	116⅛	115.4
Octobre	110⅝	110.4	111.4	112.2	113.2	111.6

XXIIe ANNEE — NUMERO 16
Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

DIRECTEUR: Roger Smith
Rédacteurs: Origène Fillion et Wilbrod Leclerc

Festival

Depuis quelques années la Récréation tenait son grand festival d'hiver à l'Amphithéâtre de Winnipeg. Cette année, elle a voulu en faire la journée des Collégiens. Organisée sous la présidence des Pères et Mères, dimanche au Collège, cette fête était aussi la journée des parents.

Le premier surveillant de la récréation, le Père Robitaille, en est le grand organisateur. Les élèves se sont divisé la tâche et ont préparé ce festival avec entrain. Il fallait tantôt organiser des courses, tantôt entraîner une équipe. Il fallait aussi pratiquer des gradins dans la neige le long des bandes pour les spectateurs; tout le monde y allait. Un comité d'organisation se forma du grand conseil de la récréation, avec son président Plamondon, son vice-président Lafrenière, son secrétaire Smith, le président des jeux extérieurs Campeau, et celui des jeux intérieurs Catellier; en plus, L. Vielfaure, appliqué aux prix, et Paul Beaulieu, à la publicité.

La joute entre le C.S.B. I et le Transcona (qui remplace l'Armée) ne sera pas la seule. Le Père Vallée, président des ligues inter-collégiales, présentait cinq équipes de joueurs choisis prêts à faire face à l'étranger.

Samedi soir, nos Philosophes, riches d'un cours classique, décoraient de drapeaux et de rubans nos deux salles de récréation. Ils installèrent un restaurant dans la grande salle avec tables et bancs.

Dimanche arrive enfin, c'est la journée des Collégiens. Tous les élèves y participent, tout entiers à la gaieté et à la joie de leur fête. Aux côtés de ses parents, la salle de récréation, tout le collège même prend un aspect nouveau. Que de choses à montrer, à expliquer! Se déroulant au collège, la fête sportive permet la participation active d'un plus grand nombre d'élèves. Les trois patinoires ne "dérougissent" pas. Six bonnes parties de hockey, cela veut dire six équipes différentes. Que de Collégiens alors, petits, moyens et grands promènent fièrement et à coeur joie le tricolore collégial! Diverses courses sur glace donnent chance à plusieurs de décrocher un premier, deuxième ou troisième prix. Car il y avait de magnifiques prix donnés par des bienfaiteurs, Anciens ou amis. Une mascarade termine la journée. Une foule nombreuse assista à la fête, multipliant aux yeux le petit ruban d'entrée rouge-blanc-vert. Postés au micro tout l'après-midi durant, Gilles Lane et André Forest surveillaient de près les événements, annonçant de leur voix de dimanche la marche des parties, les points, les compteurs, les gagnants.

Mais dimanche, c'est aussi la journée des Parents. C'est pour ainsi dire le congé du mois des parents qui viennent visiter leurs enfants au Collège. Bonne occasion pour eux de rencontrer les autorités du Collège et les professeurs, de visiter un peu la maison et de connaître les jeux de leurs enfants. Pour plusieurs des Anciens, c'est le réveil de vieux souvenirs. Une partie de hockey donne à certains "papas" une occasion originale de rencontrer de plus près encore leurs "fistons".

Le soir, les élèves se rendent à l'Olympic pour assister aux semi-finales de la ligue Catholique.

Le festival obtint un bon succès. Dans le coeur des Collégiens, il reste un beau souvenir.

Le comité d'organisation remercie tous ceux qui y ont assisté. Un merci spécial va aux nombreux bienfaiteurs et à l'association des anciens élèves, admirablement représentée, ce jour-là, par son aumônier et par MM. C.-E. Huot, O. Boissonneault et R. Tremblay. Quant à Mme Edouard Lambert et aux demoiselles, nous nous rappelons avec reconnaissance que leur habile dévouement a beaucoup relevé le service du restaurant, surtout celui des "hot-dogs".

Le secrétaire de la récréation,
Roger SMITH.

Le Dr Benoit

Les collégiens en corps ont assisté aux funérailles du Dr Léon Benoit. Notre chorale a chanté la messe.

Tant que ses forces le lui permirent, le Dr Benoit répondit fidèlement aux appels de nos infirmiers. Les élèves ont admiré cet homme à la figure attachante, sosie du président Roosevelt. Si sa tenue correcte et sa haute distinction pouvaient les intimider, sa délicatesse et sa bonté rayonnante les rassuraient vite. Ils garderont le souvenir de cet homme de bien.

Arts

A Winnipeg, Piatigorski et Hamlet attirent nos artistes. Au Collège, l'exposition d'art des Versificateurs en fait autant; mais le Coin espère en dire davantage la semaine prochaine.

Et aussi . . .

Le demi-congé ordinaire du jeudi devient, le 17, un grand congé extraordinaire. La fête des Oblats donne un congé aux junioristes — et aussi à nous. C'est là, paraît-il ce que le droit canon appelle la participation aux privilèges. Et le droit canon approuve. On devrait étudier — ou du moins feuilleter — le droit canon!

Les rangs des collégiens sont, durant plusieurs jours, bariolés de foulards bicolores. C'est la "semaine scoute", et les scouts portent leurs livrées. Au Collège, nous portons tous les jours nos livres d'école. C'est l'année scolaire!

L. C.

Philos contre Théos

Jeudi après-midi, l'équipe de hockey des Philosophes s'emparait de la grande patinoire pour recevoir le club des séminaristes. Après avoir, la veille, essuyé une défaite aux mains des Pères, ils prennent leur revanche sur de moins expérimentés . . . sous la soutane. L'adversaire arrive avec de bonnes défenses comme un Lafond, des avant rapides comme un abbé M. Deniset-Bernier, un ancien capitaine-étoile de notre grand club, B. Bélanger, un gardien emprunté aux anciens et de fameux joueurs du club Philos-Poires des années passées: Chartier, Perron, G. Gagné, Baxter; ils sont en outre renforcés par des recrues de l'est et de l'ouest. Le séminaire avait de dignes partisans en la personne de leur supérieur M. l'abbé Décosse, de leurs professeurs et de MM. Szumski et Lagassé, capitaines officieux. Devant la foule des Collégiens, les Philos oublièrent certes leur jeu de "Poire". Leur gardien, L. Vielfaure, menace de remplacer celui du C.S.B.I. Plamondon, hors des buts et du costume lourd de gardien, se montra très agile. Léo Dufault, des bras au bout des jambes et un hockey au bout des bras, allait mettre la rondelle dans les buts. Le capitaine Valcourt suivait de près ses étoiles. De sorte que les séminaristes, malgré les exploits merveilleux de leur gardien R. Bouvier, subirent la défaite par 12 à 4.

La joute fut suivie d'une autre rencontre. Nos théologiens et nos philosophes se retrouvèrent au réfectoire.

R. S.

* * *

Mais où sont les chevaliers?

("Mais où sont
les neiges d'antan?")

Hélas, depuis pas très longtemps
Dans les cités on dit souvent:
"En autobus, la politesse???—
"Zéro!" Quand charmante princesse,
Avant, montait en "berlingot"
Un bras était toujours nouveau;
Et un siège, toujours vide.
Le conducteur était bon guide.
Maintenant c'est beaucoup changé:
Chacun va son chemin, rangé,
Insensible aux malheurs des autres;
Veut tout pour lui, rien pour 'eux-autres'!"

André LACHANCE.
Belles-Lettres.

* * *

Le cheval et le tracteur

Depuis quelques années, la race chevaline diminue, en nombre, de plus en plus. Tellement que de nos jours les fermiers qui ont encore des chevaux sont considérés comme des arriérés. Est-ce à tort ou à raison? Je me suis longtemps demandé cela; et ce n'est que dernièrement que j'ai pu avoir une réponse satisfaisante; alors que j'écoutais devant un magasin un cheval et un tracteur, qui discutaient entre eux.

Voici en détail ce que j'ai vu et entendu:

—Ha! ha! que ton maître est arriéré d'avoir une vieille bête comme toi, et qui n'est bonne qu'à faire des travaux tranquillement comme une tortue!, s'exclame le tracteur d'une voix de fer.

—Tu as peut-être raison de dire que je travaille au pas de tortue; mais est-ce que ton maître reçoit autant de services de toi que le mien en reçoit de moi?

— Ah oui! Puisque je laboure, sème et récolte ses champs plus vite que toi. Je lui bâcle tous les travaux de la ferme en un clin d'oeil. Et même, comme tu le vois, je peux l'amener au village. Ne suis-je donc pas plus serviable que toi?

—Moi aussi je fais tous ces ouvrages pour mon maître! Et en plus, il peut s'amuser avec moi. Tantôt il va à la chasse ou en excursions; tantôt il se promène paisiblement ou vient ici, au village, prendre part aux courses le dimanche, après vêpres. Toi, loin de le reposer et de l'amuser, tu ne dois que le fatiguer avec ton fameux bruit d'enfer . . .

—Bah! qu'importe les amusements! Si je suis plus pratique, et moins lent que toi à l'ouvrage, n'est-ce pas ce qui compte? reprit le tracteur en grognant.

—Oui? Plus pratique? Et bien! Nous verrons cela tout à l'heure, lorsque nous reconduirons notre maître à la ferme.

—C'est bien. Attendons . . .

Quelques minutes plus tard, les deux fermiers sortent du magasin. Le propriétaire du tracteur place ses paquets dans une boîte à côté du siège, fait partir le moteur, puis . . . pouf! pouf! pouf! pouf! pouf!. . . s'en va sur la route ensoleillée. Tandis que son compère, tenant son paquet sous le bras, monte sur son cheval, qui aussitôt s'en va au grand galop . . . Voilà donc en marche, nos deux rivaux. Le cheval dépassait déjà de beaucoup le tracteur, lorsque tout à coup son maître laisse tomber le paquet, le force à ralentir puis à retourner en arrière.

—Tiens! dit d'un ton malicieux le tracteur au pauvre cheval. Tu appelles ça du service, toi? Quelle absurdité! Ah! Ah! Ah!

Mais à l'instant même, le tracteur changea de ton, se mit à grogner d'une étrange façon et s'arrêta net. Plus de souffle! Plus d'essence!

Son maître partit à pied pour aller lui en chercher au village. Le cheval de reprendre alors:

—Moi au moins, j'ai reconduit mon maître à l'endroit où le paquet était tombé; et toi, tu ne peux même plus faire un pas . . .

Je ne sais pas si c'est parce qu'il n'avait plus d'essence, ou qu'il était très humilié et fâché, mais le tracteur ne répondit pas un traître mot! Fier de sa victoire, le cheval hennit au vent et reprit enfin son chemin en se glorifiant d'être plus serviable que le tracteur.

Jean-Léon DESCHENES,
Méthode B.

Groupe des membres du club de gouret du Collège



Cette photo nous montre le groupe de joueurs qui forment le club de hockey du collège de St-Boniface. On voit, de gauche à droite, assis: **Robert Lafrenière, le R. P. M. Robitaille**, entraîneur, **Antoine Fréchette, Louis Plamondon, Paul Beaulieu**, publicitaire, **Marc Pelletier** et assis, devant, **Henri Constant**, "mascot". Debout, de gauche à droite: **Denis Joyal, Claude Bernier, Guy Labossière, David LaRoche, André Bazin, Louis Marius, André Campeau, Olivier Valcourt, Etienne Gaboury, Roméo Verrier, Claude Préfontaine.**

Le club invincible

Au dire même de nos amis les journaux anglais, les collégiens ont fortement raison d'être fiers de leur grande équipe. Si l'on tient compte de l'âge et du poids de la plupart d'entre eux, on doit admettre, sans nier les talents peu ordinaires de notre Bob, qu'ils doivent avoir un jeu d'ensemble parfait pour tenir tête à des seniors de la catégorie de Swan Lake, Letellier et Transcona. Comme plusieurs joueurs sont encore jeunes, le club mérite de sincères félicitations pour sa belle tenue contre les juniors Canadiens et Monarchs.

La partie jouée contre le club St-Boniface, de la Ligue catholique, a fort impressionné le public qui se demandait comment des joueurs de si petite taille avaient pu tenir tête à des joueurs pris du National de la Ligue Senior du Manitoba.

En plus de leur adresse, nous devons féliciter les joueurs de notre club de leur beau jeu propre, jeu qui est le meilleur démenti à ces tueurs qui s'essaient à détruire leurs adversaires.

Nous avons joué jusqu'à date 20 parties sans aucune défaite. Il serait à propos de relever quelques-unes de nos plus belles joutes, mais comme plusieurs rapports ont déjà paru dans le "Coin du Collège", je me bornerai à nos trois dernières parties, c'est-à-dire contre les Canadiens, les Monarchs et le Transcona Senior "B".

Les Canadiens

Le 13 février, nous recevions au collège la visite des Canadiens qui finirent en deuxième place dans la Ligue Junior du Manitoba. Ce fut une partie rapide et très intéressante. A plusieurs reprises, nos adversaires menacèrent de prendre le dessus, mais le beau jeu de Bob Lafrenière nous rassura. Ce dernier compta les deux seuls points de la première période et il fit de même à la deuxième. Dans la dernière période, notre équipe réussit à retenir ses formidables adversaires qui n'enregistrèrent qu'un seul point. Bien que le club des Canadiens fût au complet, il essuya néanmoins une défaite de 5 à 3. Le jeu fut très propre et aucune punition ne fut donnée par les arbitres, Pete et Désiré Bélanger.

Les Monarchs

Ici encore, notre Bob se distingua en comptant 5 points et un passer contre nos adversaires. Cependant, il ne put réussir le point victorieux, car la partie se termina au compte de 7 à 7. Le jeu fut serré pendant toute la partie, mais nous eûmes toujours l'avance. Grâce à Bill McCracken, des Monarchs, le pointage fut annulé tard dans la troisième période.

Transcona Senior "B"

Louis Plamondon nous déploya toute son habileté dans les filets pour retenir nos adversaires qui, dans la troisième période, faillirent prendre la victoire. A la fin de la deuxième période, le pointage était de 5 à 2 en notre faveur, mais après plusieurs assauts redoutables, le club de Transcona réussit dans la dernière à enfiler trois points pour égaliser le compte. Les collégiens prirent l'avance encore une fois sur un but d'André Bazin, mais son point fut annulé deux minutes avant la fin par Middleton. Le pointage final fut de 6 à 6.

La saison n'est pas encore finie et nous nous proposons d'aller chercher les lauriers au delà même des frontières. En effet, si les conditions sont favorables, nous nous rendrons, au prochain congé, à Crookston, aux Etats-Unis.

Comité d'organisation

Voici les membres du comité d'organisation du festival sportif du collège de St-Boniface, tenu le 20 février dernier. Ce sont, de gauche à droite, assis: le **R. P. M. Robitaille, S.J. Louis Plamondon, Robert Lafrenière.** Debout, de gauche à droite: **Roger Smith, Paul Beaulieu, Louis Vielfaure, André Campeau, André Catellier.**

Roger Smith. Notre chroniqueur très goûté du Coin du Collège.

Paul Beaulieu. Il a charge de la publicité dans les deux langues pour le journal et la radio. Et il s'en acquitte de son mieux.

Louis Vielfaure. Les collégiens lui doivent beaucoup, puisque c'est lui qui leur a obtenu tous les beaux prix qu'ils ont reçus. En effet, il eut pour tâche de trouver annonceurs et bienfaiteurs.

André Campeau et André Catellier. Nos deux conseillers si actifs dans l'organisation des jeux intérieurs et extérieurs mirent leur savoir-faire et leur dévouement à la disposition de notre comité d'organisation.

Louis Plamondon. Notre président de la récréation ne se contente pas seulement d'aider à la bonne renommée de notre club par sa belle tenue dans les filets, mais aide de sa bonne humeur les inactifs à sortir de leur insouciance, leur faisant prêter mainforte dans multiples occasions

Robert Lafrenière. Notre Bob comme tout le monde l'appelle, toujours souriant, toujours prêt à tout faire. Sans froisser Plamondon et tout en sauvegardant l'humilité de notre Bob, nous lui disons un merci tout spécial pour toute la gloire qu'il a rapportée à son collège par son beau jeu, cette année. Sa belle tenue lui a mérité des directeurs des ligues juniors d'être considéré comme le "best forward player of all junior teams in Manitoba".

Le R. P. M. Robitaille. Il reste notre aumônier et premier surveillant. Un grand merci de la part de tous les collégiens. Nous rappelant que nous avons en la personne du R. P. Robitaille l'Ancien Aumônier et du Parc Lafontaine et des Loisirs de la grande paroisse de l'Immaculée-Conception à Montréal, nous ne sommes pas surpris de constater que ce festival fut une vraie réussite. Notre ami André Côté nous avait d'ailleurs parlé du beau travail accompli par ce Père au Parc Lafontaine bien avant qu'il devienne notre premier surveillant.

Il ne faudrait peut-être pas trop se surprendre de voir que notre club a été invincible jusqu'à présent, car selon les paroles de M. Camille DesRoches, "les meilleurs prospects pour l'équipe des Canadiens de Montréal sont d'anciens joueurs formés par le Père Robitaille". Il paraît que ses équipes de crosse ont même réussi à remporter le championnat provincial du Québec.

Paul BEAULIEU.

Liste de nos bienfaiteurs

Alice Barber Shop, Bibeau Frères Garage, Marché Domestique, Hôtel Frontenac, Toupin Lumber, H. d'Eschambault, M. Blain (St-Norbert), Victor Co. (Théo. Marius), Pharmacie Leclerc, un ami du collège, Wilson Electric, Chez Lydia, salon de barbier Bouchard, Twin City Motors Garage, Epicerie L.-H. Audet, Lyceum Photo, Bijouterie Parker, Crémerie St-Claude, Le Bonifacien, Chez Eva, Paris Lunch Bar, Eugène Fouillard (St-Lazare), E. Sabourin, Garage Labossière et Fils, Léo Labelle (imprimeur), Chaput Frères, Cusson Lumber, Eye Service Center, Norwood Electric, J.-A. Lanthier et Fils, Cordonnerie J.-H. Guay, St. Boniface Hardware, Bijouterie Bert Cusson, Ben Moss, Chocolate Shop, Langevin Barbier, Chez Huot (tailleurs), Daoust Electric, Quincaillerie Raymond, Montréal, Dan Murray (Montréal), le journal **La Liberté et le Patriote,** Oscar Boissonneault, Hospice Taché, Emile Robitaille (Québec), Cyrille Robitaille (Québec), Noël Vadeboncoeur, Cordonnerie Gydé, Léo Boissonneault Henri Tessier (St-Jean-Baptiste).

Mention spéciale à l'Association des Anciens, Beaver Bus Lines.

Merci spécial aux clubs: Provencher, St-Pierre, Ste-Agathe, Maison Chapelle, Norwood Midgets, Transcona Senior "B".

Nous tenons à remercier d'une façon spéciale Mme E. Lambert et les demoiselles qui se sont dévouées à notre petit restaurant. Grand merci également à MM. Ch. Huot, O. Boissonneault et R. Tremblay.

Liste des gagnants

Gants de gouret — David LaRoche du C.S.B. I; gants de gouret — Guy Allard du C.S.B. II; gant de balle-dure — Norwood Midgets; gants de gouret — Roger Sénécal du C.S.B. IV; un gouret — chacun des joueurs du C.S.B. V; gants de gouret — Gilbert Desrosiers du C.S.B. VI; costume du collège — Hector Boissonneault des Fistons.

Le coupe-vent raflé parmi les Atomes, les Tigres et les Fistons fut gagné par Gilbert Desrosiers.

Course à relais (Grands): Un chandail — E. Bourgeois, de Provencher; bas C.S.B. — R. Lafrenière; gouret — A. Bazin.

Moyens: Un chandail — Jules Préfontaine; cravate — Clément Leclair; bas C.S.B. — Georges Chénard.

Petits: Paire d'épaulettes — C. Dandenault; gouret — Henri Bazin; bas C.S.B. — N. Deremiens.

Course en vitesse (Grands): Lampe électrique — Raymond Huot, de Provencher; gouret — Louis Verrier, de Provencher; cravate — Ernest Bourgeois, de Provencher.

Moyens: Paire de jambières — J. Préfontaine.

Petits: Paire de jambières — P. Martel, de Provencher.

Course en bicyclette: Cravate — Joseph Bergeron; gouret — Pierre Lacerte; bas C.S.B. — Denis Marantz.

Mascarade: Paire de bas — Léo Couture; cravate — Benoit de Margerie; paire de bas — Antoine Léonard: cravate — Gérard Rioux.

Voilà les principaux prix gagnés au festival. En plus, le R. P. Robitaille voulut signaler d'une façon spéciale le dévouement peu ordinaire de quelques élèves. Gérard Roy, Réginald Prescott, Raymond Renaud, Léo Paquin et Henri Constant reçurent des prix qui durent certainement les récompenser de leurs services.

Paul BEAULIEU.

Haywood

Baptême

Denis-Lucien, né le 24 février, fils de M. et Mme Adrien Bourgeois. Parrain et marraine, M. et Mme Gaston Souque.

Çà et là

Lundi dernier, l'équipe de Fannystelle est venue jouer une partie de hockey. Les jeunes de Haywood gagnèrent par un pointage de 5 à 4.

M. et Mme Wilfrid Lapointe et leur famille, de Vassar, sont en visite chez leurs parents.

Compte-rendu des parties

Joute de l'après-midi

Cet hiver, contrairement aux années précédentes, notre festival sportif se déroulait au collège au milieu de nos parents et amis. Plusieurs avantages résultaient de cette innovation dont la principale, d'emblée, était la facilité pour toutes nos équipes de prendre part à notre fête sportive. En effet, il y eut en tout 7 parties de gouret disputées entre nos équipes et celles de l'extérieur.

Provencher vs C.S.B. II

A 1 h. p.m., le C.S.B. II rencontrait le Provencher sur la grande patinoire. On sait la chaude rivalité qui existait déjà entre ces deux équipes. Tous, sans doute, se rappellent l'humiliante défaite subie par les collégiens lors du festival du Centre Récréatif au commencement de février. L'occasion leur fut donnée de se reprendre et ils surent en profiter. Les deux buts de Guy Allard, ainsi que ceux d'André Lachance et de Louis Marius, assurèrent à nos porte-couleurs une victoire décisive. Le pointage final fut de 4 à 2. Pour les perdants, Raymond Huot enregistra les deux points.

Norwood vs C.S.B. (Midgets)

Pendant que le C.S.B. II remportait la palme, sur le rond des Moyens les Midgets du collège se faisaient blanchir par l'équipe de Norwood qui, par trois fois, réussit à loger la rondelle dans nos filets.

Maison Chapelle vs Pucerons

Nos pucerons et ceux de la Maison Chapelle s'en tinrent à un pointage égal de 1 à 1. T. Berry compta pour l'extérieur et son point fut annulé à la fin de la dernière période par Desrosiers.

St-Pierre vs Atomes

Nos Atomes, déjà très renommés, réussirent une victoire contre les joueurs de St-Pierre. Daniel Guay fut l'étoile des vainqueurs avec deux points et un passer. Pour nos adversaires, Bernard Carrière compta le seul point.

Ste-Agathe vs Vampires

La joute entre nos amis de la rivière Rouge et notre équipe se termina 5 à 2 en notre faveur. Léo-Paul Dumaine et Marcel Desautels, avec chacun 2 points, furent nos meilleurs compteurs, tandis que Lionel Joyal réussissait un but et un passer pour les perdants.

Les Papas vs les Fistons

Rencontre un peu originale mais non pas moins intéressante. Comme il est bien convenable, les papas firent la leçon à leurs fistons. Ils se montrèrent supérieurs jusque sur la glace. Mais les Fistons ne cédèrent pas sans mener comme toujours une chaude dispute. M. Paul Lord régla la discussion par deux francs buts. M. Théo. Marius en réussit un troisième, mais il n'eut pas le dessus sur son fils qui, lui aussi, compta pour son équipe. La joute se termina au compte de 3 à 2. Il serait intéressant ici de dresser la liste des papas. La voici: MM. Théo. Marius, Oscar Boissonneault, Roland Tremblay, Dr Paul L'Heureux, Dr P.-E. LaFlèche, Lévi Dandeneault, Auguste Bonnefoy, Eugène Lacroix, Ildège Sabourin, Paul Lord, Joseph Desautels et Noël Girard.

Transcona vs C.S.B. I

Cette partie fut sans contredit le clou de l'après-midi. Un rapport détaillé de cette joute parait sur cette page dans l'article au sujet de notre grande équipe.

Outre les parties de gouret, il y avait au programme de la journée plusieurs courses, une mascarade et diverses exhibitions. Vous constaterez les résultats de ces nombreuses attractions en lisant ci-dessous la liste des gagnants des prix distribués au festival.

Equipe des "Fistons"



Une innovation eut lieu lors de ce festival sportif sur la glace: les "Fistons" se mesurèrent avec leurs "papas" ou autres Anciens du collège. La partie fut chaude, il va sans dire. Voici le groupe de ces heureux Fistons: 1ère rangée, en avant, de gauche à droite: **Bernard Tremblay, Raymond Marius, Hector Boissonneault, Jean Chouinard, Gilbert Boissonneault, Eugène Lacroix, Rhéal Bohémier.** En arrière, de gauche à droite: **Marcel Préfontaine**, entraîneur, **Léo Verrier, Albert Préfontaine, Philippe L'Heureux, Georges Bonnefoye, Charles Dandeneault.**

Scarth

MM. Jean Kernel et Emile Rogg rendraient visite à leurs parents et amis de Wauchope, Sask., il y a quelques semaines.

M. et Mme Isidore Kernel, ainsi que M. P. Sylvestre, se rendirent à Alida, Sask., la semaine dernière, pour assister aux funérailles de M. Jean Girard qui eurent lieu le mercredi 23 février.

Mlle Alida Delarue, de Wawota, Sask., est en visite chez ses oncle et tante, M. et Mme Jules Nevraumont.

Mme Gapany est de retour de Winnipeg où elle a visité sa mère, Mme T. Nevraumont.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Fred Van Loo et à sa fille, Caroline, qui furent patientes à l'hôpital de Virden où toutes deux subirent une opération.

Naissance

M. et Mme Leski Shepherd sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Gérard, à l'hôpital de Virden, le 23 janvier.

Partie de cartes

Le mardi 23 février eut lieu une partie de cartes au profit de l'église de Virden. L'assistance était nombreuse et la partie fut un vrai succès. La jolie somme de $81.90 fut réalisée.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Lac Pelletier

M. et Mme Jos. Monette et Marcelle sont allés en voyage au Manitoba où ils ont assisté à la prise d'habit de leur fille et soeur, Monique, chez les Filles de la Croix.

M. Dominique Monette, sr, est revenu par avion de l'hôpital de Ponteix où il a passé plusieurs semaines.

M. et Mme David Monette et Mme Jos. Lajeunesse sont allés à Gravelbourg pour soins médicaux.

Mme Léon Laverdière est allée rendre visite à ses père et mère à Moose Jaw.

Ferland

Naissance

M. et Mme Jos. Couture sont les heureux parents d'un fils né le 8 février.

Çà et là

Mme Charles-Henri Fournier et Mlle Edithe Chabot sont à l'hôpital de Mankota.

Mlle Yolande Couture est allée à Willow-Bunch la semaine dernière à l'occasion des noces d'argent de ses parents, M. et Mme Lucien Couture.

Mlle Laura Patoine est employée à l'hôpital de Mankota.

Mlle Albina Patoine passe quelques jours chez sa tante, Mlle R. Mongeon, de Mankota.

Baptême

Le dimanche 20 février M. l'abbé E. Brouillard, curé, baptisait Joseph-Conrad-Marcel, fils de M. et Mme Joseph Couture (Béatrice St-Laurent). M. Valmore Couture et Mlle Liliane Couture remplaçaient le parrain et la marraine, M. et Mme Henri-Louis St-Laurent, de Thetford Mines, P.Q. Mme Charles Dion était porteuse.

M. et Mme J. Couture profitèrent de cette journée pour faire bénir leur nouvelle demeure.

La mauvaise condition des chemins et les tempêtes et poudreries de ces derniers temps forcent tous et chacun à rester chez soi. Le grand courage de notre postillon, M. Noël Chabot, se fait grandement valoir, car pas une fois encore n'a-t-il manqué de se rendre à Kincaid pour amener et rapporter le courrier si attendu et si précieux en ces temps. Bravo!

Les soirées de la semaine et du dimanche se passent à jouer aux cartes à la campagne et au village. L'ambition monte toujours et c'est à qui sortira victorieux soit au 500, soit au bridge ou autre jeu.

Cantal

Décès

Le lundi 14 courant, nous apprenions avec regret la mort subite de M. Jean Girard, époux d'Ursule Fréchard. Le dimanche précédent, le défunt se sentait quelque peu indisposé mais il semblait être assez bien le lundi. Aussi fut-on surpris le soir de la trouver sans vie sur sa chaise.

Il laisse dans le deuil son épouse et trois fils: Marcel, Aimé et Paul, tous de la paroisse.

M. Girard était un des meilleurs paroissiens de Cantal. Venu du beau pays de France en 1904, un des premiers pionniers de la région, homme honnête et laborieux, citoyen digne et sociable, il ne comptait que des amis.

Les funérailles eurent lieu mercredi en l'église paroissiale. L'assistance était nombreuse. Malgré une température des plus désagréable.

M. le Curé se joint aux paroissiens pour exprimer la profonde sympathie de tous à l'égard de la famille éprouvée.

Debden

Le vendredi 25 février, Mme Hubert Babin revenait de l'hôpital de la Ste-Famille, de Prince-Albert, où elle avait dû passer une semaine après avoir failli être victime d'intoxication provoquée par le gaz provenant du moteur de sa machine à laver.

Mme Alphonse Tardif, de Bodmin, est venue passer quelques jours chez sa fille, Mme Hubert Babin.

M. et Mme Maurice Lepage, de Léoville, étaient de passage chez M. Philippe Lepage ces jours-ci.

Mlle Cécile Labrecque, garde-malade à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, est venue rendre visite à sa mère, Mme Léontine Labrecque.

Dollard

M. René Roy est parti à Lethbridge où il a accepté une position.

M. et Mme Léon Lambert et leur fils sont revenus de Kimberley, C.-B., où il passèrent l'hiver.

Au secours des ranchers



Une escouade munie d'une charrue à neige de l'armée ne se laisse pas intimider par le froid qui a suivi une tempête de neige et se porte au secours des ranchers en ouvrant les chemins à Allen, Dakota Sud. On a mis tout l'équipement possible à l'oeuvre pour ouvrir les voies de communications paralysées par de nouvelles tempêtes qui ont sévi dans tout l'ouest des Etats-Unis. (CP)

Ponteix

Hôpital Gabriel

Malades enregistrés au cours de la semaine passée: Mmes Marie Johnston, Elodie Demontigny, Emile Stringer, Albert Stringer, Mlles Stella St-Cyr, Rhéa Lambert, M. Guillaume Forget et son fils, Gaston.

Cadillac: Mlle Maria Tinant.

Admiral: M. Laurence McCann.

Aneroid: Mme Fannie Erickson, M. Arthur Rucks.

Bronko: Mlle Louise Mercier.

Décès

Mme Alphonsine Gaucher, autrefois de Frenchville, et demeurant depuis l'automne dernier chez sa fille, à Cadillac, vient de rendre son âme à Dieu après un court stage à l'hôpital. La défunte était âgée de 83 ans.

Originaire de la province de Québec, elle accompagna son époux à Frenchville en 1912. Celui-ci la précéda dans la tombe en 1938 et fut inhumé à Ponteix.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé L. Poulin. Le service solennel fut chanté par M. l'abbé A. Rousseau, de Cadillac, assisté comme diacre de M. l'abbé L. Poulin et comme sous-diacre de M. l'abbé F. Ducharme, vicaire.

On remarquait parmi le cortège funèbre M. et Mme François Labbé, de Cadillac, M. et Mme Réo Fleury, de Frenchville, ainsi que des amis intimes, M. et Mme Jos. Auger, à la demeure desquels la dépouille mortelle avait été exposée.

Va-et-vient

M. et Mme Fernand Larochelle sont revenus de Vancouver où ils ont assisté aux funérailles de M. Léonidas Larochelle.

M. le curé J.-H. Labrecque, de Val Marie, nous a visité. Il était accompagné de M. et Mme Noël Dudragne, qui rendirent visite à leur fille, Mme E. Stringer.

La Rév. Sr Marie Ephrem, également de Val Marie, travaille à l'hôpital pour quelque temps.

Mgr Louis Lussier, P.D., se rendit à Meyronne et à Swift Current pour affaires.

M. Jean Stringer assiste actuellement à une convention à Saskatoon.

M. Victor Godin reçut ici des soins médicaux et rendit visite à sa soeur, Mme Achille Piché.

Nous sommes heureux d'apprendre l'arrivée d'un nouveau médecin, M. le docteur S. Weatherhead. Il était auparavant à Radville; il vient de contracter mariage et doit établir son bureau ici définitivement.

MM. Edgar et Osman Bédard étaient de passage à Régina.

M. et Mme Armand Lallier reviennent d'un voyage à Michel, C.-B.

Le dimanche 27 février l'équipe paroissiale des Chevaliers de Colomb eut une importante réunion. Il y eut bénédiction d'une série de meubles qui serviront aux réunions et que les Chevaliers veulent bien, entre-temps, laisser au service de leur église. Aussi ils ont décidé de faire une communion générae le mercredi des Cendres et une collecte pour notre vénéré Evêque.

Un nouveau bonspiel est commencé pour Ponteix et les villages environnants. On dit qu'il y aura des prix d'une très grande valeur.

Jackfish

Mariage

Le lundi 21 février M. Emile L'Heureux, fils de M. et Mme Léon L'Heureux, unissait sa destinée à celle de Mlle Mary Mitchell, de Cochin. Nos meilleurs souhaits de bonheur aux jeunes époux.

* * *

M. André Sansregret a passé la charrue à neige et on peut maintenant se rendre à North Battleford sans difficultés.

Meyronne

M. et Mme Albert Bouvier et leur bébé sont de retour de Radville où ils ont passé une partie de l'hiver.

M. et Mme Léo Lareau sont allés à Régina où Mme Lareau a subi des traitements médicaux.

Mme Paul Ste-Marie, qui était patiente à l'hôpital de Laflèche, est de retour en bonne voie de guérison.

M. et Mme Albert Rosy, de Laflèche, étaient en visite chez M. et Mme Jos. Douville.

Mme Trefflé Brisebois passe quelques jours à l'hôpital de Gravelbourg.

Félicitations à M. Paul Ste-Marie qui vient d'être nommé commissaire de l'école séparée.

Edam

Le lundi 14 février, le R. P. E. Pascal, O.M.I., était de passage au presbytère. Il était accompagné de M. Magos.

Le jeudi 17 février, M. Rémi Bec a subi une opération sérieuse à Saskatoon. On apprend de sources certaines qu'il est en bonne voie de guérison.

Partie de cartes

Le jeudi 24 février, nous avons eu à l'école séparée du village une partie de cartes organisée en faveur de notre organisation des Scouts. La température nous favorisant, cette partie de cartes fut un succès. Nous remercions bien sincèrement tous ceux qui nous ont prêté main-forte.

Domremy

Çà et là

Le lundi 14 février, M. et Mme Alphonse Vallée célébrèrent leur 35ème anniversaire de mariage. Une grand'messe d'action de grâces fut chantée par M. le Curé qui se fit l'interprète de toute la paroisse pour offrir à M. Vallée et à son épouse les félicitations et meilleurs voeux de tous.

Nous sympathisons avec les paroissiens de Wakaw qui viennent de perdre leur dévoué pasteur, M. l'abbé C.-E. Arès. Nous offrons nos sincères condoléances et prières aux membres de la famille éprouvée.

Bonspiel

Le grand bonspiel qui eut lieu dernièrement à Domremy fut un grand succès et nos amateurs du curling remportèrent de beaux prix.

Ces concours se continuent dans les villages voisins. A Prince-Albert même, Domremy a fait bonne figure en remportant le 2ème prix. Nos félicitations à M. E.-C. Pourbais et à son équipe.

Même nos grands élèves du cours supérieur ont eu le plaisir de participer à l'un de ces concours organisé parmi les élèves durant un après-midi de congé. L'équipe composée de James Bétemps, Yolande Blerot, Nick Skakun et Napoléon Boutin a remporté le premier prix. Les parents sont venus encourager leurs enfants.

Nos malades

Mmes J.-L. Georget et A. Bernier et M. Henri Guillet sont de retour de l'hôpital de la Ste-Famille, de Prince-Albert.

M. Albert Barré est de retour de Saskatoon où il fut sous les soins des médecins pour quelques semaines.

M. Bruno Germain, de Montréal, P.Q., est en visite chez sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Hormisdas Baribeau.

Prud'homme

Décès

Le 29 janvier, M. Emile Gilliard mourait subitement à l'âge de 78 ans.

Il laisse dans le deuil 2 fils, Emile et Gaston, de Sudbury, Ont., 5 filles, Jeanne (Mme Henri Baudet), de Prud'homme, Rose (Mme Emile Lepage), de Winnipeg, Germaine (Mme Florizone), de Vonda, Sask., Emilie (Mme Lepage), de Prud'homme, Antoinette (Mme Henri Vanderschaeghe), de Routlege, Man.; un frère, Victor, de Winnipeg; 3 soeurs, Mme J.-E. Carpenter, de North Tourawanda, N.-Y., Mme Théophile Bode, de Brandon, Man., et Mme Rodolphe Zébière, de Dumas, Sask.

Originaire de Charleroi, Belgique, M. Gilliard vint au Canada avec ses parents en 1890. A l'âge de 21 ans, il prit un "homestead" à Oak Lake, Man. Il demeura par la suite à St-Claude, Man., où il épousa Hortense Montes puis vint s'établir à Prud'homme où il résida jusqu'à sa mort.

Montmartre

Mariage

Récemment, dans l'église de Montmartre, M. l'abbé Léon Savoie, curé, bénissait l'union de M. Wilfrid Beaudin avec Mme Yvonne Jalbert, tous deux de Montmartre.

Les témoins étaient MM. Martial Beaudin et Ludovic Jalbert.

Après un voyage dans l'Ouest de la province, M. et Mme Beaudin résideront sur leur ferme au nord du village.

Ça et là

Le 20 courant, les dames de l'Autel donnèrent une soirée de cartes dans la salle paroissiale. Le 27 c'était le tour de la chorale qui elle aussi donna sa soirée. Les deux comprenaient un programme intéressant et les résultats furent satisfaisants malgré la mauvaise température.

Le 23, dans la salle Beauchemin, il y eut le banquet annuel des "Curlers" et la distribution des prix du bonspiel. Un grand entrain régna durant le repas servi par les jeunes filles sous la direction du comité des Dames Auxiliaires de la nouvelle patinoire. Il y eut de nombreux discours et toasts. M. H. Lavoie agissait comme président et M. Arcadius Perron comme maître de cérémonies. Une représentation de cinéma termina cette soirée.

Les travaux considérables au système de chauffage de l'église se poursuivent activement et l'on espère qu'ils seront terminés dans une couple de semaines.

Directeur

M. J.-C. Magnan, directeur du service d'éducation agricole de la province de Québec, a été nommé président du Conseil Canadien de Travail des jeunes garçons et filles dont la réunion annuelle s'est tenue à Saskatoon les 1er et 2 mars. On y discuta les diverses activités de quelque 45,000 jeunes fermiers s'adonnant déjà à l'élevage, à la culture du grain ou à tout autre projet de la ferme.

(Saskatoon Star Phoenix)

Wolseley

Va-et-vient

Mme Lucie Noels, de Montmartre, passa quelques jours chez Mme Hélène Dureault, pendant la convalescence de sa fille, Lorraine, qui subit une opération chirurgicale à l'hôpital local.

MM. Georges Noels et Adrien Coueslan, jr, ont aussi subi des opérations et sont maintenant en bonne voie de guérison.

M. et Mme Maurice Coueslan (Cora Henty) sont les heureux parents d'une fille, leur premier enfant.

Mme Adélard Rioux vint passer une semaine chez ses parents, M. et Mme Eloi Tourigny.

Mme Raymond Dolter, de Sintaluta, était à l'hôpital de Wolseley pour traitements.

M. et Mme Stanley Zaba, de Sintaluta, visitèrent pendant quelques jours M. et Mme Gédéon Langlois et autres parents.

Mme E. Ritchot, de Winnipeg, est en promenade chez sa belle-soeur et son beau-frère, M. et Mme Albai Dureault.

MM. Roger Béliveau et Léo Dureault se rendirent à Brandon pour soins médicaux.

ROME — Avec l'accord du gouverneur de la Cité Vaticane, a été constituée une société de l'Encyclopédie Catholique et du Livre, qui se propose de rassembler les matériaux et d'assurer l'édition d'une nouvelle encyclopédie catholique et des livres catholiques de culture.

Willow-Bunch

Mlles Odile et Yolande Couture étaient en visite à l'occasion du 25ème anniversaire de mariage de leurs parents, M. et Mme Lucien Couture.

M. Ed. Montpetit est revenu de la Colombie Britannique.

Etaient de passage récemment, Mme D.-O. Lupien, de Ponteix, et Mme Charles Laflamme, de Gravelbourg, toutes deux en visite chez leur cousine, Mlle Alice Lacoursière.

Mme Laflamme a définitivement quitté l'Ouest pour aller demeurer à Montréal où se trouve déjà un de ses fils. Nous lui souhaitons bon voyage et heureux séjour dans la province de Québec. Qu'elle soit assurée des vifs regrets qu'elle laisse au coeur de ceux qui ont eu le plaisir de la connaître dans l'Ouest.

Nos malades

Sont enregistrés à l'hôpital local: Mme Chrétien, de Lisieux, Mme McCrung, de Fife Lake, et Claude Bonneau, Léo Boisvert, Mme Joseph McGillis, Mme P. Gosselin, Mme A. Fiset, Mme Henry et Mme P. Desautels, tous de Willow-Bunch.

Mme A. Fiset et Henri Roy furent hospitalisés la semaine dernière.

Gravelbourg

Mariage
PICHE—NORTHRUP

En la cathédrale, le mercredi 23 février, à 9 h. 30, fut célébré le mariage de M. Laurier Piché, fils de M. et Mme Eloi Piché, de Gravelbourg, avec Mlle Alice Northrup, fille de M. et Mme Roy Northrup, de Gravelbourg. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé A. Moquin, curé.

Pendant la messe, des cantiques appropriés furent rendus par Mlle Emilienne Morin et M. Philippe Bouffard, accompagnés à l'orgue par Mlle H. Lemoine.

Les témoins des mariés étaient leurs pères et le couple d'honneur, M. et Mme Chester Leclair (soeur de la mariée).

La mariée portait une longue robe de satin blanc avec manches longues et un long voile retenu par une couronne. Son bouquet se composait de roses crèmes.

La dame d'honneur portait une robe longue de satin bleu et un voile court et tenait un bouquet d'oeillets roses et blancs.

Après la cérémonie, la réception eut lieu chez les parents de la mariée. Le dîner fut servi chez les parents du marié et le souper chez les parents de la mariée.

Pour le voyage à Trail, C.-B., où les nouveaux époux demeureront, la mariée portait une robe et des accessoires verts et un manteau de rat musqué.

"Showers"

Dans la semaine du 13 février, Mlle Northrup fut l'invitée d'honneur à deux "showers" organisés, l'un par ses amies, l'autre par les dames auxiliaires de la Légion Canadienne desquelles Mlle Northrup faisait partie. D'utiles et riches cadeaux furent présentés à la future mariée.

Baptêmes

Le 19 février: Edna-Anna-Marie, fille de M. et Mme Gérard Bouvier (Lucille Gauthier). Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Bouvier, grands-parents de l'enfant.

Le 23 février: Joseph-Léo-Charles, fils de M. et Mme Roger Arams (Rose Daigneault). Parrain et marraine, M. et Mme Léo Samoisette, oncle et tante de l'enfant.

* * *

La série de parties de cartes au profit de l'église est commencée le dimanche 7 février.

Le comité du festival de la chanson française fut formé lors d'une assemblée des membres de l'A.C.F.C. Président, M. l'abbé Arthur Moquin, curé de la cathédrale; vice-président, M. A. Forcier; secrétaire, Mlle Ghislaine Gravel; trésorière, Mlle Jeanne Beauregard; conseillers, Mme Georges Spronken et M. Ernest Longpré.

Ce festival aura lieu à Gravelbourg en mai prochain.

Des forums auxquels prendront part les étudiants du collège et du couvent de Gravelbourg auront lieu de nouveau cette année sous les auspices de la Société des Femmes canadiennes-françaises. Le R. P. A. Joyal, O.M.I., en est le directeur.

Bonspiel

Le grand bonspiel local qui débuta le lundi 14 février se termina le dimanche 20. Plus de $1,200. en prix furent remis aux heureux gagnants, membres des nombreuses équipes de "curlers" qui y participèrent. Les coupes et trophées furent également remis à qui de droit. Ce bonspiel a été un grand succès.

Notre vicaire, M. l'abbé Roger Lemieux, est parti pour quelques semaines dans l'Est.

Mgr H. Kugener, P.D., V.G., de Willow-Bunch, et M. l'abbé Lucien Poulin, curé du Lac Pelletier, étaient de passage à l'évêché dernièrement.

Dimanche dernier, les élèves de Mlle Hermine Lemoine ont donné un récital de musique au studio même de Mlle Lemoine.

Marcel Gauthier, fils de M. et Mme Pat Gauthier, est revenu de Winnipeg après avoir suivi pendant 4 mois un cours de mécanicien. Il est diplômé du collège Mus Ker.

M. et Mme L.-J. Brazziel sont revenus d'un voyage à travers la Colombie et à Los Angeles, Cal.

MM. Charles-Edouard et Trésor Michaud sont venus en auto de Montréal, au chevet de leur frère, M. Alfred Michaud, malade à l'hôpital St-Joseph.

MM. Charles et Clément Michaud, de Maillardville, C.-B., se sont aussi rendus auprès de M. A. Michaud, leur père.

M. Lupien, de Ponteix, visitait Mmes Laflamme et P. Bouffard récemment.

Zenon Park

M. et Mme Jos. Hudon sont de retour après avoir passé plusieurs semaines chez leur fille, Mme Léonce Durette, d'Ormeaux, Sask.

M. Gérard Goyer est revenu de Winnipeg.

M. Philippe Brisebois, gravement malade, a dû être transporté en auto-neige à l'hôpital Ste-Thérèse de Tisdale. L'auto-neige étant retourné à Tisdale pour y mener des donneurs de sang — car l'état du malade nécessitait des transfusions — on a dû faire venir l'avion pour transporter aussi le bébé de M. et Mme Louis Chartier à l'hôpital Ste-Thérèse.

Le dimanche 6 février une fille est née à M. et Mme J. Hamelin.

Voici les noms de nos patients à l'hôpital de Tisdale: Mme Roger Courteau, Mme Théodore Perrault, M. Donosa Goyer, MM. Charles Leblanc, Octave Beauchesne, Philippe Brisebois, Félix St-Amand et la petite Suzanne Chartier.

M. Armand Hamoline, Mlle Angèle Hamoline et Mme J. Hamoline sont patients à l'hôpital de Carrot River.

Les lundi et mardi 28 février et 1er mars eut lieu l'ouverture du nouveau magasin de meubles et quincaillerie des frères Pierre et Jean Courteau. Bon succès!

Val Marie

Etaient de passage à Swift Current pour affaires la semaine dernière, M. et Mme Jean Perreault, MM. J. Hurlow, Lionel Jeanson et le Dr J. Clokie.

Mlle Florette Perreault, de Ponteix, est en visite chez son oncle, M. Jos. Perreault.

M. Jean Cornet est revenu d'un voyage d'affaires à Saskatoon vendredi dernier.

M. et Mme Noël Dudragne se rendirent à Ponteix samedi dernier visiter leur fille, Mme J. Stringer.

M. Guy Vadeboncoeur est retourné à son emploi à Vancouver mardi dernier.

M. l'abbé A. Chabot, curé de Masefield, était en visite au presbytère mardi dernier.

M. T. Hays, sr, est parti pour Banff, Alta, la semaine dernière.

Etaient de passage à Cadillac vendredi dernier, Mlles Irène Sincennes et Agnès Dumonceau, MM. Robert Lemire et Henri Dumonceau.

Hôpital Notre-Dame.

Liste des malades enregistrés du 20 au 27 février: Val Marie: Carmelle Couture, Michel Lacroix, Edouard Legault, Armande Fiset, Neil Walker, Alfred Carter, Mme René Bourlon, Emile Bergeron, Gérard Bergeron.

M. et Mme Hector Bellefeuille et leur fille, Denise, étaient à Ponteix dimanche dernier.

La partie de cartes organisée par les Chevaliers de Colomb dimanche dernier le 27 février à la salle paroissiale a remporté un grand succès. Gagnants aux cartes, prix des dames: 1er, Mme Henri Ronceray, 2ème, Mlle Ida Guy. Prix des messieurs: 1er, M. Isaïe Croteau, 2ème, M. Raymond Sincennes. Mme Rosario Bergeron fut l'heureuse gagnante de la rafle du $10.00. Figuraient au programme l'orchestre Nadeau, au piano Mlle Cécile Lemire et M. Raymond Duey, violon, M. Robert Lemire, chansons, M. Joseph Leblanc.

Un magnifique goûter fut servi et tous s'en retournèrent enchantés. Les profits de la soirée sont pour notre hôpital. Merci à tous.

Dumas

Va-et-vient

Mme Ernest-R. Filteau est en visite chez des amis à Wawota.

Nos "curlers" se sont rendus à Wawota deux fois la semaine dernière, où ils jouaient deux parties qu'ils gagnèrent. L'équipe qui jouera dans les finales se compose de MM. A. Conrad, Emile Blaise, Ernest-R. Filteau et Donat Lamontagne.

Dimanche dernier, le 27 février, notre équipe de gouret, ainsi que 2 voitures remplies de nos gens, se rendait à Model où elle jouait une partie vs Model. Le pointage fut de 7 à 5 en faveur de Dumas.

Un groupe de nos jeunes se rendaient à Wawota, vendredi soir 25 février. Tous disent avoir joui d'une belle soirée.

Partie de cartes

Dimanche prochain le 6 mars il y aura dans la salle une partie de cartes au profit de l'église.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Saint-Brieux

Va-et-vient

MM. Robert Lefebvre et Robert Godart se sont rendus à Prince Albert pour y suivre un cours abrégé d'agriculture.

M. et Mme Peter Baran se rendirent visiter M. Daniel Lefebvre, de Prince Albert, ces jours derniers.

MM. Joseph Boulanger, Alfred Carfantan et Mlle Eva Gauthier passèrent quelques jours à Saskatoon et M. et Mme Georges Dagesse et M. François Gaillard viennent de nous quitter pour un court séjour en cette même ville.

M. Louis Assié a préféré l'Est, c'est pourquoi il s'est rendu à Winnipeg.

M. Henri Guillet vient de nous arriver de Prince Rupert, C.-B., où il a fait la pêche avec son frère, Jacques. Aura-t-il des histoires de pêche à nous raconter?

Nos bûcherons, Théophane Ferré et son frère, Similien, viennent de nous arriver de Carrot River où ils passèrent un mois.

Mme Charles Harmon avait le plaisir de recevoir la visite de ses parents, M. et Mme Wrendling, de Lac Vert.

A la dernière heure, nous apprenons, que M. Eugène Péreault est parti pour Winnipeg visiter sa fille, son père et sa soeur, Mme M. Ménard.

• • •

Il nous fut agréable de revoir parmi nous Thérèse Tinevez, devenue Mme Joseph E. O'Neill depuis le 19 février. En effet, Mlle T. Tinevez, employée à Vancouver, a épousé M. O'Neill, télégraphiste employé au Canadien Pacifique. Ils sont venus rendre visite à leurs nombreux parents de St-Brieux. Ils nous quitteront sous peu pour se rendre à Laflèche, Sask., où M. O'Neill a vu le jour et où il compte de nombreux parents.

Honneur au mérite

Nos dames amatrices de "Curling" viennent de gagner leurs épaulettes. En effet, Mmes Thomas Lefebvre, Bernard et Laurent Tétreault et F. Rouault sont revenues du bonspiel tenu à Melfort avec la coupe. Nos félicitations. Il est fort peu probable que nous pourrons en dire autant de nos amateurs de "curling" qui sont actuellement au bonspiel à Melfort. Les rapports reçus jusqu'à maintenant sont peu prometteurs.

• • •

Le jour de la St-Valentin, le comité libéral donnait une soirée récréative à la salle paroissiale. L'assistance y fut nombreuse et tous retournèrent heureux, surtout les heureux gagnants de nombreux prix distribués. Ces derniers furent Jules Hamonic, Gaston Rallon, A. Lavoie, Mme Marc Rice, Lucile Briens et Mme Hourie. Le prix d'entrée échoua à M. D. Prete.

Le comité des jeunes de l'A.C.-F.C. a tenu sa réunion le vendredi 18 courant. Malgré le grand froid, un bon nombre des membres était présent.

Baptêmes

Béatrice-Thérèse, fille de Joseph Tinevez et d'Alice Rhéaume.

Audrey Phyllis Catherine, fille de Floyd et d'Evelyn Lefebvre.

A Kermaria, fut baptisé Jean-Joseph-Victor, fils de Joseph Perrot et de Joséphine Guéguen.

Nos malades

M. Jean Thomas, Mme N. Pierangeli et le bébé de M. et Mme Daniel Carfantan sont actuellement à l'hôpital de Humboldt.

Décès

MME L. ROCHER

Mme Louis Rocher, après quelques semaines d'hospitalisation à l'hôpital Ste-Thérèse de Tisdale, s'éteignit pieusement le dimanche 20 février. Elle fut inhumée à St-Brieux le mercredi 23 courant. Ses nombreux parents et un très grand nombre de paroissiens ont assisté à ses funérailles.

Elle laisse dans le deuil trois fils et cinq filles, Louis, Dominique et André, Mmes Clément, Dominique et Pierre Coquet et Alphonse Paquette, tous de St-Brieux, et sa fille cadette, Mme Albert Auriat, de St-Front.

Mme L. Rocher, née Françoise Blandin, est née à Carquefou, Loire Inférieure, France en 1878 et immigra au Canada avec son mari en 1906. Elle fut une pionnière de notre paroisse où elle fut toujours bien estimée.

Ces pionniers de la première heure nous quittent les uns après les autres. Avec le départ de Mme Rocher, nous ne comptons dans la paroisse que trois couples qui se sont mariés en France sans que l'époux soit venu au Canada auparavant.

M. JOHN HUNT

M. John Hunt, de Radisson, mais demeurant la plupart du temps avec sa fille, Mary, Mme Bédard, institutrice à l'école de Miora Lake, St-Brieux, est décédé à l'hôpital de Saskatoon après quelques jours de maladie. Il fut inhumé à Radisson. Lui survivent, sa fille, Mary, de St-Brieux, ses fils, Léonard, de Saskatoon, et Wilfrid, de Radisson.

Malgré son court séjour parmi nous, M. Hunt avait conquis l'estime de tous ceux qui le connurent.

A ces deux familles éprouvées, nous offrons nos sincères sympathies.

Présidente



Mme Aimé Loiselle, qui présida la vente annuelle de la soupe aux pois qui eut lieu le samedi 26 février, de 10 h. 30 du matin à 5 h. de l'après-midi, dans l'auditorium du magasin de la Baie d'Hudson de Saskatoon. L'organisation était sous les auspices de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse des Sts Martyrs Canadiens, de Saskatoon.

Vonda

Soirée récréative

Le dimanche 27 février eut lieu à la salle paroissiale une soirée organisée par les dames de la paroisse. La veillée commença par le jeu de cartes. Les vainqueurs furent: Mlle A. Ouellette et, prix de consolation, Mme A. Lepage; pour les hommes: MM. Maurice Parent et Ravis. Il y eut ensuite vente de paniers et de tartes suivie d'un délicieux goûter.

Le tout se termina par les rafles. Pour avoir deviné le nombre de fèves contenues dans un bocal, M. Jean Hamoline gagna unj oli centre crocheté. Mme A. Bussière gagna elle aussi centre crocheté pour avoir choisi, entre 1 et 500, le nombre le plus près du numéro chanceux. La grande rafle, cent livres de farine, fut gagnée par Mme J.-S. Lescelleur, une caisse de pommes par Mme W. Latour, un panier à papiers par Guy Détillieux, et un tablier crocheté par M. Octave Hamoline.

Pendant la soirée les jeunes de la paroisse chantèrent quelques chansons canadiennes et M. A. Bussière, son fils, Emile, et Gérard Lepage nous jouèrent des morceaux de musique du bon vieux temps.

La soirée rapporta la jolie somme de $250.

• • •

Notre équipe de gouret remporta la victoire contre celle d'Alvena (village voisin) à une partie jouée le dimanche 27 février. Le pointage fut de 4 à 1.

M. et Mme D. Beaulieu sont de retour d'un voyage à Wainwright, Alta.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Léon Bussière, patiente à l'hôpital St-Paul de Saskatoon depuis quelques semaines.

Dans Prince-Albert

Appel en faveur d'un nouvel hospice pour le diocèse

Hospice St-Joseph,
Marcelin, Sask., le 19 février 1949.

Au printemps de 1944, à l'occasion de la fête de saint Joseph, patron de notre Hospice diocésain, j'adressais une lettre circulaire pour solliciter des aumônes. Les réponses sont venues nombreuses, et les dons reçus nous ont permis d'ouvrir un modeste hospice de 30 lits. Je remercie de nouveau ceux qui ont alors donné généreusement.

Mais cette installation hâtive et provisoire ne répond déjà plus aux besoins qui se révèlent chaque jour de plus en plus grands. Il nous faudrait tripler et quadrupler nos locaux actuels. En d'autres termes, nous sommes devant le problème urgent d'une construction nouvelle, si nous ne voulons pas que nos vieillards soient recueillis par des institutions protestantes, ou soi-disant neutres. Ce nouvel hospice devra être assez spacieux pour recevoir les vieillards déshérités de cette partie Nord de la Saskatchewan, car ce sera le seul pour un immense territoire.

Notre diocèse de Prince-Albert, composé en bonne partie de missions, peut difficilement, avec ses propres ressources, faire face aux nécessités les plus pressantes. C'est pourquoi notre évêque, Son Exc. Mgr Réginald Duprat, O.P., approuve hautement notre projet d'un appel à la charité chrétienne en faveur de nos vieillards déshérités.

C'est donc en leur nom que nous osons tendre la main, et vous supplier de leur donner un abri et un milieu plus en rapport avec les exigences de leur foi.

Toute offrande, même minime, sera reçue avec joie et reconnaissance. Quelle qu'elle soit, elle contribuera à mener à bonne fin cette oeuvre urgente et naturellement très coûteuse.

Tout contributeur pourra compter sur les prières de la communauté et des vieillards ainsi abrités et soignés, et de plusieurs réhabilités.

Je reste à la disposition de quiconque désirerait de plus amples informations, et me souscris humblement,

Votre dévoué en Notre-Seigneur,

J.-A. BEAULAC, curé, V.F.

→ A la Chambre de la Saskatchewan

(Suite de la première page)

gâchis dans le nord et les grandes unités scolaires.

Quatre-vingt-quinze pour-cent de la protection dont jouissent les cultivateurs est le résultat de la politique mise en pratique par le parti libéral. Aussi, déclara-t-il, quinze des vingt sièges gagnés par l'opposition représentent des comtés purement agricoles.

Les bûcherons, les pêcheurs et les trappeurs du nord de la province ont perdu complètement confiance dans le gouvernement C.C.F., parce qu'il a détruit leur stabilité économique.

L'institution des grandes unités scolaires faite d'une façon dictatoriale a donné l'impression que le gouvernement C.C.F. continuera de supplanter les administrations locales.

La fameuse clause relative au manque de récolte, qui a reçu tant de publicité, fut déclarée ultra vires par le Conseil Privé, n'a jamais été appliquée et n'a jamais valu un dollar pour le fermier, déclara M. Culliton.

L'opposition, dit-il, est en faveur de la vente des grains secondaires par l'intermédiaire de l'Office du blé. M. Tucker a envoyé un télégramme aux représentants du fédéral et des provinces, réunis à Ottawa, exprimant le désir de l'opposition que l'Office du blé vende les grains secondaires.

Taux d'assurance plus élevés

Les taux de l'assurance du gouvernement pour les accidents d'auto ont été augmentés. Le trésorier provincial a présenté un bill dans lequel sont contenues les augmentations suivantes: assurance pour auto, $4.50 à $10.00; l'année précédente la même assurance coûtait de $4.50 à $6.00; pour camion, $6.00 à $11.00, en regard de $5.00 à $10.00 l'an dernier. L'assurance protégera contre le feu et le vol, excepté toutefois le $100.00 de dommage initial.

M. Brockelbank

M. Brockelbank, ministre des ressources naturelles, a consacré une grande partie de son discours à répondre aux critiques de l'opposition. Il a défendu la politique du gouvernement C.C.F. dans le nord. Il affirma que ce dernier avait dépensé des milliers de dollars pour établir des agences de ventes dans cette partie de la province. Il ajouta que les agences gouvernementales étaient victimes du truquage des commerçants, qui ont plusieurs tours dans leur sac.

Au sujet de la défaite des deux candidats C.C.F., dans les comtés d'Athabasca et de Cumberland, M. Brockelbank eut une prise de bec avec M. Marion.

"Je suis surpris de constater que M. Marion, qui a été élu comme indépendant se range avec les libéraux!" dit Brockelbank.

"Je suis heureux de cet honneur!" répondit Marion.

"Je ne puis rien faire pour améliorer le goût de mon honorable ami!" ajouta Brockelbank.

"Vous vous en êtes rendu compte dans Athabasca!" rétorqua Marion.

"Les officiers du parti libéral ont manigancé de façon à ce que M. Marion ne soit pas nommé candidat", déclara Brockelbank.

"C'est absolument faux!" s'écria M. Tucker.

"Un jour ou l'autre, il est possible que M. Marion vienne me voir. J'aurai des choses à lui montrer!" dit Brockelbank.

"J'en aurai moi aussi à vous faire voir!" répondit Marion.

La socialisation par le monopole

M. W. J. Patterson, libéral de Cannington, a déclaré à l'assemblée législative, que les expériences socialistes du gouvernement ont été appliquées par la force ou le monopole.

Il dit que le gouvernement avait placé $7,000,000 dans les entreprises gouvernementales, sans qu'aucune d'elles n'ait payé des intérêts, alors qu'elles étaient par ailleurs exemptes de taxes.

Patterson tira quatre conclusions des élections:

1) — Le gouvernement actuel a perdu plusieurs membres et deux ministres ont été défaits.

2) — Le gouvernement ne représente pas la majorité.

3) — Les pertes subies par le gouvernement ont été enregistrées dans des régions rurales.

4) — Quelques modifications dans le vote auraient eu comme résultat la défaite du gouvernement.

Le parti C.C.F. s'appelait au début le "parti travailliste-agraire", mais avant longtemps il se nommera le "parti travailliste", dit Patterson. Il devient de plus en plus le représentant des groupes minoritaires organisés.

Patterson déclara que le premier ministre avait un penchant pour le ridicule. Ses railleries rappellent à Patterson l'ancienne coutume en vogue à la cour des rois et des princes. Patterson dit que "les rois et les princes avaient un personnage pour amuser les gens, qui s'appelait le fou du roi. Cette coutume, disparue depuis des siècles, est remise en honneur par le premier ministre. Mais je n'ai jamais entendu dire qu'aucun roi ou puissant n'ait été le fou de sa propre cour", ajouta-t-il.

Industries qui ont réussi

De toutes les industries établies par le gouvernement, seules deux ont réussi. Patterson blâme le gouvernement de s'être embarqué dans des entreprises et d'avoir dépensé des milliers de dollars, sans avoir réfléchi.

Les seules industries qui aient eu quelques succès, sont celles qui, grâce au monopole, n'ont pas eu de concurrence. Il mentionna dans cette catégorie, l'Office de l'assurance, l'Office de vente du bois et l'imprimerie.

Le premier ministre Douglas devrait se mettre à genoux et remercier Dieu du fait que son gouvernement soit arrivé au pouvoir au moment de la prospérité. La production minérale était à son plus haut niveau "en dépit plutôt qu'à cause de la conduite du gouvernement". Ce dernier veut stimuler l'exploitation de l'huile. Or, il est cinq ans en retard. Il y a dans la province des dépôts d'huile aussi riches peut-être que ceux de l'Alberta.

M. Douglas a fait des déclarations contradictoires. En certaines occasions, le premier ministre a dit que le capitalisme serait le bienvenu dans la province, puis il déclara à Régina dans une assemblée publique que le gouvernement détruirait le capitalisme.

Patterson termina en disant que la C.C.F. était le seul parti au Canada qui expulsait ses membres parce qu'ils ne suivaient pas à la lettre les ordres de la direction centrale.

Journaliste éminent



M. Harmon E. Rice, ci-dessus, célébra récemment ses cinquante ans de service au poste de rédacteur et d'éditeur du journal **Huntsville Forester**. Il fut l'objet d'un dîner-surprise organisé par la ville de Huntsville, Ont., qui lui fit aussi présentation d'un cadeau en reconnaissance de ses services. M. Harmon, qui est actuellement directeur de l'association canadienne des journalistes, fut par le passé président de l'association des éditeurs d'hebdomadaires canadiens et de l'association des journalistes de l'Ontario et du Québec. (CPC)

En Ontario

Windsor

Va-et-vient

M. et Mme Holida Tétrault, de St-Jean, P.Q., ont passé un mois parmi leurs nombreux parents.

Mlle Denise Caillé, institutrice à Mattice, Ont., a passé trois semaines parmi ses parents.

Plusieurs de nos gens sont déménagés aux Etats-Unis: M. et Mme Emile Couture et leur fillette, Pauline, MM. Rolland Laberge et Armand Caillé. Nous leur souhaitons bonne chance.

Le vendredi 11 février il y eut nu grand bingo à la salle Ste-Angèle pour venir en aide au R. P. Breault, missionnaire au Basutoland, Afrique. Une jolie somme fut recueillie.

Hier, le jeudi 3 mars avait lieu au soubassement de l'église Ste-Thérèse un grand bingo au profit des missions du R. P. Boudreau, missionnaire aux Indes. Nous ne doutons pas que ces deux missionnaires, tous deux anciens de Windsor, apprécieront cette manière de leur venir en aide.

Nos malades

Mme Frank Chaput se remet tranquillement après avoir subi une grave opération il y a quelque temps.

L'état de santé de Mme Edgar Caillé s'améliore sensiblement après une grave opération subie à l'hôpital Hayen, de Detroit, Mich. Nous lui souhaitons complet rétablissement et prompt retour parmi les siens.

Mme Louis Boutin s'est fracturé une jambe en tombant. Nous souhaitons que sa convalescence ne soit pas de trop longue durée.

Décès

Le lundi 14 février s'éteignait pieusement à sa demeure Mlle Adrienne Deschamps, âgée de 16 ans, fille de M. et Mme Jules Deschamps. Née à St-Denis, Sask., elle vint à Windsor avec ses parents il y a huit ans passés. Elle était Enfant de Marie de la paroisse du Sacré-Coeur.

Mlle Deschamps laisse dans le deuil, outre ses parents, huit frères: Henri, Louis, Joseph, Laurent, Jules, Hervé, Roger et Maurice et trois soeurs: Irène, Rita et Marie.

La levée du corps fut faite à la demeure de M. et Mme Deschamps et le service fut chanté en l'église du Sacré-Coeur par le R. P. Lanoue assisté des RR. PP. Thomas et Brisson comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient Henri, Joseph et Louis Deschamps, Laurent Lefebvre, Lionel Coullouette et Jerry Burton.

Nous offrons nos sincères sympathies aux parents éprouvés.

Remerciements

La famille Jules Deschamps remercie sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie par offrandes de messes, de fleurs ou de quelque service que ce soit. Elle remercie spécialement le R. P. Lanoue, les membres de la chorale et les institutrices et élèves de l'école Ste-Angèle.

Pinewood

Le 30 janvier 1949, à 1 h. 30 p.m., en la salle paroissiale avait lieu la 5ème assemblée annuelle de la Caisse Populaire sous la présidence de M. Jean-Noël Sanche.

Statistiques au 31 décembre 1948: La Caisse a été fondée le 6 avril, 1944. Nombre de sociétaires, 208, dont 83 enfants qui possèdent $1042.77. Maximum de parts permises 75. Nous avons consenti 77 prêts durant l'année au montant de $20,394.00 à 49 emprunteurs. 298 prêts furent consentis depuis la fondation au montant de $50,124.37. Prêts courants, 37, au montant de $8259.70. Taux d'intérêts sur prêts, 6% et 8%. Taux d'intérêts sur épargne, 2%. Déclaration du boni, 4% sur les parts.

Actif

Argent en banque	$6659.88
Prêts en cours	8259.70
Part et dépôt Fédération	110.00
Obligations fédérales	2000.00
Coffre-fort	200.00
Autre actif	16.00
Total	17245.58

Passif

Capital social	$ 3105.64
Epargne	13838.76
Fonds de réserve	136.39
Autre fonds	15.18
Profit net	149.61
Total	17245.58

Elections

M. l'abbé Armand Moreau fut réélu au Conseil de Surveillance, et M. Léonide Larocque, au Comité de Crédit.

M. Ernest Larocque fut réélu et M. Laurent Arpin élu au Bureau de Direction. L'assemblée se termina par une allocution de M. le Curé Moreau, qui félicita tous les sociétaires pour leur bel esprit de coopération.

Les officiers pour l'année 1949 sont: président: M. Camille Legros; vice-président: M. E. Larocque; sec.-trés.: Mlle M. Hébert; à l'administration: Mme J. Sanche; collecteurs et propagandistes: MM. Wilfrid René et L. Arpin.

Comité de crédit: MM. Raoul Legros, L. Larocque, Odilon Legros.

Conseil de surveillance: MM. Emery Larocque, J.-N. Sanche, et M. le curé A. Moreau.

• • •

Nous pouvons constater que nous aurons l'électricité bientôt. Les électriciens de Lambert Electric, de Fort Frances, sont à poser les fils aux maisons du village de Pinewood.

C'est dans les têtes et dans les coeurs que les transformations ont à s'accomplir avant de tendre les muscles et de se changer en phénomènes historiques.

Elisée RECLUS.

Le coin du collège de Gravelbourg, Sask.

Roland: C'est congé demain.

Norman: Es-tu certain?

Roland: Absolument; le Père Lacerte me l'a dit.

Norman: Mais en quel honneur?

Roland: Bien, le 17 février nos professeurs fêtent l'anniversaire de la Congrégation des Oblats.

Norman: Hurrah pour les Pères . . . et pour nous!

Oui, le 17 février tous les Oblats de Marie Immaculée du monde entier célébraient le 123ème anniversaire de leur communauté et en leur honneur, ce jour fut dépouillé de son horaire de classe et couronné du titre "grand congé."

Le matin à la messe, les collégiens assistent à une touchante cérémonie durant laquelle les Pères et les Frères de la maison renouvellent leurs voeux. Trois par trois ils s'approchent solennellement de l'autel et récitent de nouveau l'acte de consécration de leur vie à Dieu et à la Vierge Marie. La messe dite, la journée passe rapidement car le programme est surchargé. Deux parties de gouret et c'est le diner. A la porte du réfectoire les élèves nourrissent l'espoir d'un bifteck et d'un gâteau. En effet, la porte s'ouvre et à leur grande joie ils aperçoivent sur la table dans un beau plateau un magnifique gâteau au chocolat, décoré d'une glace alléchante. A côté, des biftecks appétissants flottent dans de la sauce succulente et répandent un arome qui fait venir l'eau à la bouche.

L'après-midi s'écoule rapidement aussi. Les futurs congréganistes pratiquent la cérémonie de leur inauguration. A 5 h., vingt-quatre membres sont élevés à la dignité d'Enfants de Marie.

Les élèves couronnent cette fête des Oblats, leurs dévoués éducateurs, par l'organisation d'une soirée récréative, à laquelle nous étions honorés de recevoir S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux et Mgr H. Kugener. Le R. P. Lacerte, réputé pour son goût exquis dans le choix de morceaux pour la fanfare et pour son art dans leur exécution, atteint encore une autre fois un succès admirable avec ses musiciens en présentant cinq sélections captivantes qu'ils doivent jouer au prochain festival de Régina.

Nous avons au Collège plusieurs jeunes amateurs qui promettent beaucoup pour l'avenir. La soirée nous fournit l'occasion d'entendre quelques-uns de ceux-ci en particulier: Paul de Margerie, pianiste, qui n'aurait pas de difficulté à s'inscrire à "Carnegie Hall"; M. Marcotte, cornettiste qui fait vibrer les fenêtres aux sons harmonieux de son instrument; Raymond Piché, violoniste, accompagné d'Alain Piché au piano, exécute avec adresse et talent deux morceaux qui charment les auditeurs; puis, Camille Tremblay, soliste, avec Paul de Margerie au piano et une petite chorale sous la direction de Raymond Marcotte, entonne un cantique bien tendre et doux; notre "grand" Guy Tourigny, étoile des éléments français, introduit la saynète intitulée "L'avarice est un vilain défaut", dans une adresse amusante où l'on remarque une candeur et une simplicité d'enfant.

La saynète est bien présentée car sachez que nous avons au Collège de nombreux artistes en herbe qui font honneur à leur Alma Mater . . . "évidemment" vous dirait M. Albert Fournier qui exploite ses dons dramatiques dans le rôle de vendeur de velours. Raoul Ferraton semble dans sa profession en jouant le rôle de paysan. Laurier Chabot, ce chic copain de Ferland, remplit son rôle de serviteur d'une manière extraordinaire. Jean-Paul Isabelle, joue le role de médecin avec un naturel remarquable. Je crois que les gens de la Saskatchewan jugeraient mal les Manitobains en voyant François Boulet vivre avec conviction le caractère d'un avare . . . en effet le voyez-vous dans ses guenilles? Mais veuillez bien croire que nous connaissons en François un type très généreux et dévoué. La pièce eut un succès retentissant grâce au grand dévouement d'Armand Guénette qui a réussi à communiquer ses talents d'acteur aux jeunes joueurs qu'il dirigeait.

Georges MABON,
Rhétorique.

Gouret

La Grande Ligue

La ligue est terminée et les quatre clubs qui doivent se mesurer dans les semi-finales ont commencé les rencontres qui décideront des heureux gagnants du trophée.

La Rhétorique et la Versification se tiennent assez égales car elles comptent chacune une victoire et dans une autre rencontre la partie fut nulle avec un pointage nul. Les Philosophes perdront leur première partie à la Méthode, les gagnants de la ligue.

Il parait que Guy Duppéreault (Méthode) fut l'étoile de la partie. Il se donna corps et âme pour une victoire. Chose certaine, il va falloir que Guy joue toutes les parties comme cela car Robert Chabot n'y est plus et les Philosophes ne se laisseront pas vaincre si aisément.

Robert nous est revenu de l'hôpital et se promène avec des béquilles. Les membres du Comité des Jeux sont certainement heureux de le revoir; "même s'il nous aide pas," me disait le secrétaire, il est toujours de bonne humeur et son sourire est certainement apprécié . . . Paul Massé semble être satisfait, même si Robert lui laisse tout le travail, car son ami intime est maintenant avec lui.

Malheureusement notre "Aristotc", Guy Juneau, prend la route de l'hôpital cette semaine avec le nez cassé. Comment s'est produit cet accident? Personne ne le sait car Guy patinait seul sur la glace.

La Petite Ligue

Mardi, nos "as", les "Alouettes", seront aux prises avec les "Eaglites" de Gravelbourg dans la première partie des semi-finales. Nous pouvons être optimistes et prédire que nos Alouettes vont gagner cette série afin de rencontrer les gagnants Laflèche-Kincaid, qui seront fort probablement les Flyers de Laflèche.

Le Pilote, le Père Paradis, faisait pratiquer les Alouettes à plusieurs reprises cette semaine, (même quand il y avait un vent de "40 milles à l'heure", selon Denis Lalonde.) Nous attendons avec patience pour mardi et nous souhaitons succès à nos Alouettes.

Ligues Accessoires

Jeudi dernier, les Pères rencontraient les Philosophes dans une partie d'exhibition. Les deux équipes offrent du beau jeu; le petit "Jean" et la "Poule" réussissaient à faire trois buts chacun, tandis que les Pères Desrochers et Gervais sauvaient la situation pour les Pères. Après cette victoire, les Philosophes se montrent très audacieux et lancent un défi aux Alouettes . . . Les puissants Alouettes daignent accepter l'invitation insolente. Le résultat: résistance héroïque de la part de nos présomptueux Philos mais inutile car nos Alouettes prennent la partie avec 6 contre 2.

Georges MABON,
Rhétorique.

• • •

Dimanche après-midi nous avons assisté à une excellente vue "Johnny Belinda" présentée spécialement pour les élèves du collège et du couvent, au théâtre Gaiety. Au nom des collégiens je désire remercier sincèrement nos supérieurs qui, premièrement, nous ont accordé ce délassement très apprécié ainsi que le personnel du théâtre qui s'est charitablement dérangé pour nous.

Lundi soir, le Père Deshayes nous a donné la vue "Frolics on Ice". Nous avons apprécié cette vue et nous attendons "patiemment" la prochaine vue avec Bobby Breen.

Mardi et vendredi soirs, nos Alouettes conquérants ont vaincu les Eaglites de Gravelbourg avec les résultats 12 à 5, 11 à 4 respectivement. Comme d'habitude, nos Alouettes ont déployé leur savoir-faire de gouret en sportsmen professionnels. Leur coordination habile leur a mérité deux victoires étonnantes qui, certainement, suscitent de chaleureuses félicitations. Le Père Paradis, entraineur expérimenté de nos Alouettes, est fort heureux!

Maintenant que les Alouettes ont remporté les semi-finales, le Père songe aux finales qui seront jouées plus tard dans la saison. Souhaitons leur un bon succès!

L. ISABELLE,
Philosophie I.

LE COIN DES JEUNES

Mes petits-enfants m'écrivent

Ecole Deux-Pointes, Letellier, Man.

Chère Mère-Grand,

Je suis un petit garçon de 7 ans et je suis dans le grade II. J'aime ça aller à l'école. Le vendredi est la journée que j'aime le mieux parce qu'on dessine et couleure. Ça l'arrive que la maîtresse nous conte des histoires ce jour-là.

Un petit garçon qui vous aime bien,

Gérald CADIEUX.

• • •

Ecole Deux-Pointes, Letellier, Man.

Chère Mère-Grand,

Je m'ennuie de vous alors je viens vous écrire.

Je vais à l'école tous les jours. J'ai du plaisir à jouer dans la neige avec mes camarades. Depuis 2 semaines, nous avons de la soupe à l'école. Ça l'arrive que j'essuie la vaisselle avec ma maîtresse. C'est bon de la bonne soupe chaude.

J'aimerais que ma lettre soit sur **La Liberté et le Patriote.**

Votre petit garçon,

Jean-Paul CADIEUX.

• • •

Ecole Deux-Pointes, Letellier, Man.

Chère Mère-Grand,

Je suis dans le grade II avec mon petit cousin, Gérald Cadieux. Ma grande soeur va au couvent à Ste-Agathe. Elle aime toujours bien ça. On glisse avec nos traineaux à l'école. On a du plaisir. Notre maîtresse joue avec nous autres dans la neige.

Votre petit garçon,

Maurice CADIEUX.

• • •

Ecole Deux-Pointes, Letellier, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris.

J'aime mon école. Mon nom est Carmelle Fontaine. Je suis dans le grade III.

Le nom de ma maîtresse est Mlle Thérèse Sabourin.

Nous sommes dix élèves. J'ai fait un concours français et j'ai eu 100%.

J'espère voir ma lettre sur **La Liberté et le Patriote.**

Votre petite-fille,

Carmelle FONTAINE.

• • •

Wauchope, Sask.

Chère Mère-Grand,

Je viens correspondre avec vous. Je regrette de ne vous avoir pas écrit pour le jour de l'An.

Je suis revenu de mes vacances.

Je suis au couvent de Ste-Anne. Je suis dans le grade V. Je suis dans la grande classe. Mon sujet préféré est la lecture.

Au revoir, de votre amie,

Irène-Alma LEMEE.

• • •

Wauchope, Sask.

Chère Mère-Grand,

Je viens vous écrire une petite lettre pour la première fois. J'ai 10 ans et je suis dans le grade V.

Nous sommes trois dans mon grade en français. J'aime bien le français. Ma classe s'appelle "Ecole Gaire" en mémoire du fondateur de la paroisse.

Bien à vous,

René KENLER.

• • •

Wauchope, Sask.

Chère Mère-Grand,

Je suis bien contente de pouvoir venir causer avec vous.

Je suis pensionnaire au couvent de Wauchope. J'aime bien cela. Nous allons à la messe et à la communion tous les matins.

J'aime le village de Wauchope, surtout depuis qu'il y a l'électricité.

J'ai 10 ans et je suis dans le grade IV en français et dans le grade III en anglais. Mes sujets préférés sont la grammaire et la lecture.

Je pense que je vais terminer car le travail m'appelle.

Une de vos petites amies,

Suzanne CLAUDE.

• • •

Wauchope, Sask.

Chère Mère-Grand,

Je viens vous écrire un petit mot avec grand plaisir.

J'ai 9 ans. Je suis dans le grade III en anglais et IV en français.

J'étais la première dans mon grade à Noël. J'aime bien l'école. Le nom de ma maîtresse est Soeur Marie-Marcel.

Au revoir, chère Mère-Grand.

Gloria CHOUINARD.



Le chien est presque aussi gros que sa jeune maîtresse!

Wauchope, Sask.

Chère Mère-Grand,

Je viens vous écrire une petite lettre après en avoir vu de bien belles dans le "Coin des Jeunes".

Je suis dans le grade IV. J'aime bien le français, surtout les compositions.

Une de vos petites amies,

Rita GERVAIS.



Wauchope, Sask.

Chère Mère-Grand,

Comme aujourd'hui j'ai le bonheur de vous écrire pour la première fois, je veux que ça soit un moment de plaisir pour vous de lire ma lettre.

Comment allez-vous? Je prie le bon Dieu de vous garder en santé. Quant à moi, je me porte bien.

J'aime beaucoup la classe et les études. Je désire me faire garde-malade. Il me faudra beaucoup de courage pour y arriver.

Gabrielle ROGG.
Grade 7.

• • •

Wauchope, Sask.

Chère Mère-Grand,

C'est un grand plaisir de pouvoir vous écrire pour la première fois.

Je suis maintenant dans le grade 6 en français et 8 en anglais. J'aime bien l'école et je désire finir mes études. Mon sujet préféré est la lecture.

Le temps passe très vite et nous n'arrivons pas toujours à finir nos devoirs. Quand je pense que l'année 1948 est passée et 1949 avance vite je comprends combien il est nécessaire de bien employer son temps.

Lillian GERVAIS.

• • •

Wauchope, Sask.

Chère Mère-Grand,

C'est avec plaisir que je viens correspondre un moment avec vous.

J'ai dix ans. Je suis dans le grade 6 et j'aime bien l'école. Le nom de ma classe est "Ecole Gaire" en mémoire du fondateur de la paroisse et du pensionnat.

Ma journée préférée est le vendredi car nous avons le dessin et la musique.

Je prends des leçons de piano et j'aime bien ça aussi.

Marie-Thérèse ISABEY.

• • •

Wauchope, Sask.

Chère Mère-Grand,

Comme ça me fait plaisir de venir parler avec vous! J'ai 11 ans et je suis dans le grade VI en français et en anglais.

Je vais à l'école des Soeurs de Notre-Dame de la Croix au Couvent Ste-Anne de Wauchope. J'aime bien cela, mais je suis loin de la maison. Je reste à Flin Flon, Man. Je vais chez nous juste pour les vacances.

Lorette ST-PIERRE.

Nos 12 premiers ministres

Voici la liste des premiers ministres du Canada depuis la Confédération:

Sir John A. MacDonald, conservateur. Il dirigea le pays du 1er juillet 1867 au 5 novembre 1873.

Alexander Mackenzie, libéral. Du 7 novembre 1873 au 16 octobre 1878.

Sir John A. MacDonald. Du 17 octobre 1878 au 6 juin 1891.

Sir J. J. Abbott, conservateur. Du 16 juin 1891 au 5 décembre 1892.

Sir J. Thompson, conservateur. Du 5 décembre 1892 au 12 décembre 1894.

Sir M. Bowell, conservateur. Du 21 décembre 1894 au 27 avril 1896.

Sir Charles Tupper, conservateur. Du 1er mai 1896 au 8 juillet 1896.

Sir Wilfrid Laurier, libéral. Du 11 juillet 1896 au 6 octobre 1911.

Sir Robert Borden, conservateur. Du 10 octobre 1911 au 12 octobre 1917.

Sir Robert Borden, unioniste. Du 12 octobre 1917 au 10 juillet 1920.

Arthur Meighen, unioniste. Du 10 juillet 1920 au 29 décembre 1921.

Mackenzie King, libéral. Du 29 décembre 1921 au 21 juin 1926.

Arthur Meighen, conservateur. Du 28 juin 1926 au 25 septembre 1926.

Mackenzie King, libéral. Du 25 septembre 1926 au 7 août 1930.

R. B. Bennett, conservateur. Du 7 août 1930 au 23 octobre 1935.

Mackenzie King, libéral. Du 23 octobre 1935 au 15 novembre 1948.

Louis Saint-Laurent, libéral. Il a succédé à Mackenzie King le 15 novembre 1948.

A Ste-Rose du Lac

Le "Club Yolande"

Le Club Yolande a tenu sa première réunion de l'année, le jeudi 27 février. Ces réunions sont devenues le cauchemar des élèves timides qui n'osent se montrer en public qu'à la faveur des ténèbres et qui se sentent défaillir à la seule pensée de faire leur apparition sur le théâtre. Ainsi, à cette assemblée, Jeannine Delveaux, appelée à raconter une historiette, était tellement certaine de s'évanouir que la veille, elle s'exerça, paraît-il, à tomber le plus gracieusement possible. Eh bien! elle resta debout et j'imagine qu'à notre prochaine réunion elle s'offrira pour remplir tous les rôles et à chanter un solo en trois parties...

Roméo Montsion parla avec beaucoup de conviction et surtout avec émotion sur Madeleine de Verchères. Notre ami préfère les héroïnes aux héros, m'a-t-on dit. Cela ne l'empêcha pas d'être bref, si bref que les juges firent la remarque qu'un narrateur ne doit jamais finir avant de commencer...

Le grade XI mit en scène le dernier acte de la comédie, "L'Admirable Crichton", qui est au programme d'études. Elsie Talpash, travestie en Lord Loam remplit fort bien son rôle. Seulement elle oublia de s'asseoir sur l'accordéon, au grand embarras des autres acteurs qui durent bondir de leurs sièges au son strident de l'instrument qui... resta silencieux...

Au dernier moment, Crichton (Patricia Hurst) substitua un panier au baquet. Heureusement qu'il ne s'agissait plus d'y plonger la tête de l'Honorable Ernest Woolly, autrement le plongeon n'aurait pas produit son effet.

Lady Brocklehurst était parfaitement représentée par Helen Haller qui sut si bien entrer dans l'esprit de son rôle qu'à la fin de la pièce un mioche dans l'auditoire s'écria: "La vieille gribiche! Ça m'f'rait don' du bien de lui tord'e le cou!"

Un numéro très intéressant fut le concours de Bon Langage. Les gagnants reçurent de jolis prix.

Historiettes amusantes

Pour égayer le jeune auditoire, Marie Guillas et Valérie Maguet racontèrent les historiettes suivantes:

Les trois menteurs

Un Anglais, un Français et un Canadien se rencontrèrent, et c'était à qui raconterait la plus grosse menterie.

L'Anglais dit: "Moi, ayant été coucher dans un hôtel, en Angleterre, au quatrième étage, le numéro de ma chambre était 2425".

— Ce n'est rien, répondit le Français. Moi, en France, ayant couché dans un hôtel, au sixième étage, le numéro de ma chambre était 4728.

— Tout ça n'est rien, dit le Canayen; moi, quand je couche au Canada, je couche toujours au premier étage et le numéro de ma chambre est 124758.

— Ce n'est pas vrai, dirent l'Anglais et le Français, il n'y a pas d'hôtel assez grand pour ça.

— Oh! oui, dit le Canayen, car je couche toujours dans un char à bagages du Canadien Pacifique.

Un malheur réparable

L'autre jour, sur une grand'rue de Montréal, plusieurs citoyens furent les témoins d'un terrible accident.

Voulant traverser une rue, un pauvre homme est frappé par un camion et les roues de la voiture lui passent sur la jambe. Les spectateurs poussent des cris d'horreur, des femmes s'évanouissent.

— Un médecin! un médecin! crient ceux qui avaient conservé leur présence d'esprit.

— Non, c'est inutile, dit tranquillement la victime, qui, étendue par terre par le choc, se soulève d'elle-même: appelez seulement un menuisier...

On s'approche de la victime et on s'aperçoit que l'infortuné s'était fait broyer... une jambe de bois.

Son raisonnement

Trois Irlandais étaient sur le milieu d'un lac dans une petite chaloupe, lorsque celle-ci chavira. Les trois "green" tombèrent à l'eau. Un seul pouvait nager et il nagea à toute vitesse jusqu'au bord du lac, laissant ses deux compagnons se débattre contre la mort en se cramponnant à la chaloupe. Le nageur revint vers ses compagnons et leur sauva la vie. Quand ils furent tous rendus sur le rivage, un des deux demanda au nageur:

— Pourquoi n'as-tu pas sauvé un de nous deux à ton premier voyage au lieu de t'en aller tout seul?

— Certain que j'étais dans mon droit, car il fallait me sauver le premier afin que je puisse vous sauver ensuite.

Le Juif trompé

— Vite, un billet pour Québec, demande Jacob.

— Le dernier train vient de partir à l'instant, dit l'employé.

— C'est dommage, car je n'arriverai pas à temps pour châtier ma coupable **moitié.**

— Envoyez-lui une correction par téléphone, dit l'homme en riant.

— C'est ça, conduisez-moi à la cabine du téléphone.

Quand il fut devant l'appareil, le Juif, en présence de l'employé, flanqua une tape formidable au récepteur.

— Voilà pour ma femme, dit-il.

Deux secondes après, il reçoit dans le bas du dos, un coup de pied qui le fit choir.

— Qu'est-ce que c'est cela, demanda-t-il?

— C'est la réponse de votre digne épouse, dit avec flegme l'employé de la gare.

(A suivre)

Marie GUILLAS, secrétaire.

Le carême et les écoliers

Yves — J'en ai une "bonne" à vous conter! Imaginez-vous que Pat, de la huitième année, s'est fait propagandiste contre le carême.

Belhumeur — Ce cher petit Pat pèse exactement deux cent trois livres; pas étonnant si le carême lui fait peur!

Lebeau — Qu'est-ce qu'il crache comme ça contre le carême?

Yves — Il gueule à qui veut l'entendre que le carême, à notre époque moderne, c'est bon pour les prêtres, les frères et les soeurs.

Joly — Son "bay window" n'est certes pas une réclame en faveur de la Sainte Quarantaine!

Belhumeur — Il n'est malheureusement pas seul à déblatérer contre une si belle invention!

Joly — Le "Coq" de la neuvième année a commencé à rouler un "cocorico" à sa façon. D'après lui, le carême c'est pour les gens qui ont vingt et un ans jusqu'à soixante. Les étudiants n'ont donc pas à s'en faire.

Lebeau — Sam, de la septième année, a fait la triste gageure qu'il fera manquer leur résolution de carême à tous les gars de sa classe.

Joly — Il montre même les deux gros paquets de cigarettes destinés à ceux qui ont pris la résolution de ne pas fumer.

Yves — Quoi qu'il en soit, à tout prix, il faut que notre bande se remue.

Belhumeur — Ce n'est ni au gros Pat, ni au "Coq", ni à Sam à donner le ton à l'école.

Lebeau — Après tout, nous sommes des étudiants catholiques, soumis à l'Eglise.

Yves — C'est bien simple, on part une campagne en faveur du carême.

Joly — Avec la permission du Directeur, je lance un concours dans les classes. Il s'agira de trouver cinq passages de l'Evangile où il est question de pénitence.

Belhumeur — Le plus beau de l'affaire, c'est qu'il faut arriver à mettre le gros Pat responsable du concours.

Lebeau — Si on préparait de petites boites en carton . . . On en placerait une dans chaque classe et les élèves y déposeraient leurs sacrifices volontaires.

Yves — Je me charge de décider "le Coq" de prendre la responsabilité des boites.

Belhumeur — A la réunion du Directeur dans la salle, chaque semaine, on confiera à Sam de lire quelques sacrifices recueillis.

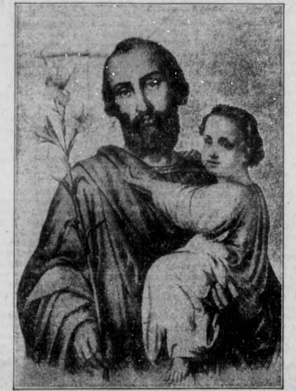
Lebeau — Et dire que nous devons notre campagne aux bêtises de trois gars!

Yves — Bien entendu que la bande fait son carême mieux que les autres . . . et en souriant.

MOT D'ORDRE

Carême, oui! . . . Face de carême, non!

Frère JOSEPH.



SAINT JOSEPH

N'est-ce pas tout naturellement, de toute nécessité que surtout durant le mois de mars, nous irons à Joseph, notre père, notre patron à tous, patron de l'Eglise universelle, patron du Canada? Chers enfants, n'est-ce pas d'instinct que vous courez vous jeter dans les bras de votre père à l'approche du danger, comme dans une grande joie? Avec la même confiance, nous courrons nous jeter dans les bras de notre père adoptif. Nous invoquerons Joseph, le grand saint du Mont-Royal. Nous le prierons en remerciement d'abord de toutes les faveurs qu'il nous a faites dans le passé, à nous tous, ses enfants du Canada. Nous le prierons pour la sainte Eglise et pour son chef, le pape, pour nos gouvernants, pour nos chefs d'industrie, pour nos familles et pour nous aussi, naturellement, afin que tous nous demeurions dans la voie qui conduit au Père Eternel.

Avec confiance, nous lui redirons ces mots d'un cantique:

"Joseph, souviens-toi qu'on te nomme
Premier patron du Canada!
Et ce nom que te donna Rome,
Un peuple entier le demanda!

A tes familles canadiennes,
Priant au pied de ton autel,
Il faut, Joseph, que tu obtiennes,
Paix sur terre et place au ciel."

F. G.

Débat à St-François-Xavier sur "L'engin et le cheval"

Il y eut récemment chez les grades VI, VII et VIII un débat dont le sujet était: l'engin et le cheval.

On aurait cru que les individus engagés dans cette discussion étaient des cultivateurs avancés en âge et en expérience par la multiplicité des arguments apportés.

Chaude contestation

Pierrette Caron qui agit comme présidente n'est pas dans l'embarras du choix des orateurs. C'est dur sur les muscles, n'est-ce pas Raymonde? agiter son bras au grand vent pour obtenir la permission de parler? Ce sont les beaux yeux de Willie qui lui donnent la chance d'énoncer des exposés tels que: "Un cheval ne mange jamais d'essence." Arpen, son adversaire, n'hésite guère: "C'est bien beau ça, mais l'on trouve beaucoup plus de stations d'essence que de stations de foin le long des routes."

Antoinette quitte la partie, pour une raison énigmatique . . .

Arguments apportés

Louis concentre: il n'émet pas son opinion trop souvent, mais ce qu'il dit est — "creux".

"En comparant le cheval et l'engin, on n'est pas obligé de faire un feu pour le partir", annonce Denise.

Résultat du débat

Est-ce la phrase fatale pour les partisans de l'engin? — Nul autre que les juges discrets ne le sait. En tout cas, le cheval l'emporte sur l'engin avec Alice qui conclut qu'elle a beaucoup plus joui comme auditeur que comme défenseur de sa cause.

Les benjamines Rolande et Anita se réjouissent que tous se retirent, la chevelure en bonne condition. "C'est épatant, les idées si peu d'accord, et les coeurs en si belle harmonie!"

Récompense

Si bien que le soir on part pour une promenade en traîneau, pour se récompenser du magnifique travail accompli.

Pauline GIRARD, secrétaire.

Conversion imprévue au catholicisme

Bien amusante et se terminant à la façon d'une fable, cette aventure qui vient d'arriver à un brave pasteur protestant.

Un Israélite de Tripoli s'était épris de la fille de ce pasteur. Il demanda sa main. Le pasteur répondit qu'il ne donnerait jamais sa fille à un Juif.

L'Israélite insista. Le pasteur finit par dire à sa fille:

— Qu'il se fasse alors protestant!

L'Israélite accepta le principe d'une conversion.

Il se plongea dans l'étude des religions. La fille du pasteur s'y plongea avec lui. On dépouilla les textes, on controversa sur les écritures et... l'Israélite et la fille du pasteur se convertirent au catholicisme!

"J'PEUX PU"

Au cours d'une conversation sur le bon parler avec l'apôtre de Sa Majesté la langue française, M. Jules Massé, ce dernier nous disait que les enfants parlaient mal même au confessionnal et nous racontait l'anecdote suivante:

"Les enfants parlent mal même au confessionnal", déclarait un vénéré pasteur: "Je demande, un jour, au confessionnal, à un enfant que je ne voyais pas, tant il était petit: "Es-tu là mon enfant?" "Il me répond: "J'y su". — J'ajoute, continue l'orateur: "Monte sur le banc". Le jeune pénitent de me répondre: "Chu d'su". Je lui dis enfin: "Lève-toi encore un peu, si tu peux". Toujours dans le même style, l'enfant opposa respectueusement cet aveu: "J'peux pu".

Le bonnet des bandits

Un jour, dans un lointain pays de l'Orient, trois criminels notoires furent condamnés pour un délit qui entraînait habituellement la peine de mort. Mais, en vertu de certaines circonstances, le juge se laissa attendrir et leur proposa le dilemme suivant.

Le juge envoya chercher trois bonnets blancs, deux bonnets noirs et fit bander les yeux des trois criminels. L'un de ces malfaiteurs était aveugle. Le juge leur mit à chacun un bonnet sur la tête, et renvoya les deux qui restaient. Alors, il rendit aux trois prisonniers l'usage de leurs yeux.

Le premier et le deuxième bandits pouvaient voir le bonnet porté par les autres, mais étaient incapable de savoir la couleur de celui qu'ils portaient eux-mêmes. Le troisième bandit, étant aveugle, n'y voyait pas du tout.

"A présent, déclara solennellement le juge, chacun de vous trois porte un bonnet, soit un des trois blancs ou des deux noirs que l'on a apportés ici. Devinez si vous portez un bonnet blanc ou noir. Si vous tombez juste, vous êtes libres. Si vous faites erreur, vous serez pendus. Si vous refusez de deviner, vous serez emprisonnés pour la vie".

Le premier bandit regarda les bonnets de ses deux amis, et refusa de se prononcer. Le deuxième en fit autant. Mais le troisième, qui était aveugle, médita quelques instants, puis dit qu'il portait un bonnet blanc. Il avait tombé juste et reprit sa liberté.

Comment a-t-il pu deviner sans voir?

Solution

Le premier bandit a vu soit un bonnet blanc soit un bonnet noir ou deux bonnets blancs. S'il avait vu deux bonnets noirs, il aurait aussitôt conclu que le sien devait être blanc. Il refuse de deviner, ce qui signifie qu'il n'avait pas vu deux bonnets noirs sur la tête de ses comparses. De même, le deuxième bandit. S'il avait vu un bonnet noir sur la tête de l'aveugle, il aurait pensé que lui-même ne portait sûrement pas un bonnet noir, parce que, dans ce cas, le premier bandit l'aurait remarqué et aurait deviné facilement.

De la sorte, l'aveugle crut que son bonnet était blanc, car, s'il avait été noir, le premier ou le deuxième bandit l'aurait deviné. C'est pourquoi il opta pour le blanc et avec raison.

Peut-être ignorez-vous que . . .

Galilée étudia la lune avec un télescope pour la première fois en 1610.

• • •

Les anciens Romains considéraient que mai était un mois malchanceux, spécialement pour le mariage.

• • •

La gastralgie est une maladie causée par des gaz d'estomac qui nuisent à l'action normale du coeur.

• • •

Soixante-cinq pour-cent de toute l'étendue du Canada est sans aucune valeur au point de vue agricole.

• • •

Les machines à coudre furent inventées dans l'ancienne Rome, réinventées en Angleterre en 1795 et de nouveau en France environ 25 ans plus tard.

• • •

Avant le milieu du dix-huitième siècle, le sucre n'était employé dans le Royaume-Uni que dans les médicaments.

• • •

Les grenouilles des Iles Salomon pèsent jusqu'à deux livres. Les soldats américains ont dû déguster de copieux repas de cuisses de grenouilles lors de leur campagne en cette région.

• • •

Le corps humain a environ deux millions et demi de glandes sudoripares (glandes qui secrètent la sueur à la surface).

• • •

Le mille, mesure de longueur, est de 5,280 pieds aux Etats-Unis et dans l'Empire britannique. En France et dans d'autres pays d'Europe, le mille a été remplacé par le kilomètre, qui mesure 280.3 pieds.

• • •

Un jeune merle consomme des vers de terre en quantité si grande que si l'on mettait ces vers bout à bout, la longueur atteindrait jusqu'à quinze pieds. Le poids de la nourriture que cet oiseau consomme en une journée atteint donc facilement son propre poids. Vous pouvez, par ces données, vous donner une idée de la capacité digestive extraordinaire du merle.

A Ste-Rose du Lac

Visite de M. l'Inspecteur

Trois coups discrets à la porte. Notre maîtresse se hâte d'ouvrir, pendant que quatorze cous s'allongent pour — oh non! pas par curiosité — seulement pour le plaisir de voir une porte qui s'ouvre . . . C'est M. l'Inspecteur G. Marcoux qui vient annoncer qu'il sera avec nous au laboratoire cet après-midi.

— Avec nous au laboratoire? Mais pourquoi faire? s'écrie Marie sans trop savoir ce qu'elle dit.

— Pour examiner les expériences que tu n'as pas faites, répond Audrey.

— Et pour admirer les diagrammes qui manquent dans ton cahier de science, riposte Valérie.

— Pas du tout! C'est pour compter les test tubes (éprouvettes) que tu vas briser cet après-midi, lui jette Marie.

— Dis donc, Audrey, quelle conclusion as-tu tirée de l'expérience sur le chlorure et les autres membres de cette famille? C'est Simone qui veut savoir.

— Quelle conclusion? . . . De ne pas me fier sur les autres pour faire mes conclusions . . .

— Que tu es donc maligne! Toi, Valérie, viens donc à mon secours . . .

— Moi, répond l'imperturbable Valérie, je ne tire jamais de conclusions! Je laisse à ceux qui auront la patience de parcourir mon cahier le plaisir de tirer eux-mêmes leurs conclusions . . .

— C'est aussi bien, lui jette Cécile. Ni plus ni moins, les tiennes n'avanceront guère la science . . .

— Oh! toi! La maîtresse ne t'a-t-elle pas fait la remarque, l'autre jour, que ce qui manquait le plus à tes conclusions, c'était la conclusion?

Un éclat de rire vient mettre une conclusion à cette discussion sur les conclusions qui manquent de . . . conclusion.

— Que prend-on pour préparer du chlore? demande Patricia à sa voisine, Carmel.

— Je ne me rappelle plus, mais je crois qu'on mélange du sucre avec de l'acide sulfurique.

— Ha! Ha! reprend Patricia, la malice plein les yeux. J'espère que les ennemis se serviront de ces ingrédients à la prochaine guerre!

— Pourquoi, demande Elsie, un morceau de sodium jeté dans l'eau court-il sur la surface?

— Parce que . . . parce que . . . parce qu'il est content de se voir à l'eau . . .

— Comme les canards, hein?

Et c'est ainsi qu'Irène s'explique l'affinité du sodium avec l'eau.

— Si l'inspecteur me donne de l'hydrogène à préparer, se lamente Denise, je suis sûre de faire explosion.

— Toi ou bien l'hydrogène? Ta phrase contient une équivoque! répond Marie, fière de sa science grammaticale.

— Je ne me rappelle plus comment on fabrique du savon, remarque Simone. Et toi, Audrey?

— Moi non plus, mais je ne m'en tourmente pas. J'ai encore le fameux spécimen que j'ai préparé il y a deux semaines et qui n'était pas très cuit. Je le glisserai dans le beaker (la buire) et mon savon sera vite préparé.

— Oui, et l'inspecteur l'aura vite remarqué . . .

— Pourquoi l'eau dure ne produit-elle pas de mousse avec le savon, comme le fait l'eau douce?

— Tiens! C'est bien simple! C'est parce que la dureté de l'eau chasse le savon, répond Elsie.

— Et le savon s'en va en pleurant . . . C'est très pathétique!

— Donnez-moi donc, quelqu'une, s'il vous plaît, un exemple de combustion spontanée, interroge Carmel.

— Audrey Pétillion, quand elle arrive dernière au concours! se hasarde Denise.

Audrey lui fait des yeux de pistolets qui annoncent déjà une combustion spontanée.

Etude du laboratoire

Pendant cette discussion très savante, les élèves du XIe parcourent tous les degrés du laboratoire, M. l'Inspecteur ayant fait la remarque que les élèves doivent le connaître par coeur.

— Mais où sont donc les sulfates et les chlorates et les nitrates? grogne Cécile, qui est en train de bouleverser les appareils de physique.

— Ils ne sont toujours bien pas dans la cloche électrique, ni dans l'électroscope, ni dans le galvanomètre, lui fait Ivadell avec son petit air supérieur.

— Oh! Ça me fait p-p-penser, bégaye Irène, tant elle est excitée. Que prend-on pour faire du soufre?

— Pour faire du soufre? lui crie Simone, échappant sa plume qui va dessiner une éclipse totale du soleil au beau milieu de son diagramme.

— Bien oui! Qu'y a-t-il de si extraordinaire dans ma question?

— Pour faire du soufre, continue Simone avec l'air le plus dégoûté . . . Eh bien! on prend du soufre!

— Pas besoin de monter sur tes grands chevaux! je voulais simplement dire du soufre prismatique.

Et Irène s'en va le nez en l'air, pendant que Simone se demande comment on fabrique le soufre prismatique. Elle a oublié depuis l'an passé.

La sonnette électrique

Pendant ce temps, Elsie est aux prises avec la sonnette électrique qui refuse de sonner malgré le fait qu'elle est attelée à six piles électriques (une aurait suffi!). Elsie tempête, et la cloche, avec tout son attirail, est sur le point de filer par la fenêtre.

— Veux-tu que je te donne un petit conseil? lui dit sarcastiquement Patricia.

— Pas besoin de tes conseils! répond Elsie en faisant la moue.

— Je te le donne quand même, continue Patricia. Sors cinq des piles électriques et presse sur le bouton. Tu verras . . .

— Le bouton électrique!! Et, toute honteuse, Elsie disparaît derrière la table du laboratoire.

Préparation hâtive

Cependant les quatre du grade XII sont devenues très silencieuses. Elles commencent à réaliser que leur devise: "Ne pas faire aujourd'hui ce qu'on peut remettre à demain" n'est pas du tout commode quand il n'y a plus de lendemain . . . Valérie frétille, se tortille, houspille, sans aller plus vite; Audrey est en train d'user le prélard et ses semelles avec ses pieds suivant tous les mouvements de sa plume; Marie casse la mine de son crayon à chaque mot et fait la navette entre l'aiguiseur et son pupitre; Simone essaie en vain d'écrire d'une main pendant qu'elle dessine de l'autre.

Enfin, l'avant-midi se passe comme la veille d'un combat décisif, et à 1 h. p.m. nous sommes prêtes pour la visite promise.

Pendant que le grade XII prépare du gaz sulfureux, le grade XI fait une étude approfondie de l'eau dure; "approfondie", remarque Denise, parce qu'elle est allée la puiser au fond du puits.

Arrivée de M. l'Inspecteur

A deux heures moins le quart, M. l'Inspecteur arrive et est reçu dans une atmosphère de SO_2.

Une atmosphère de laboratoire, nous dit Fréda, qui essaie en vain de se dissimuler derrière la grande Elsie.

M. l'Inspecteur se montre très bon, très aimable, et nos appréhensions sont vite dissipées. Valérie et Audrey ont retrouvé leur langue et répondent sans bégayer aux questions qui leur sont posées. En un mot, l'après-midi se passe très agréablement, et désormais, nous ne craindrons plus la visite de notre dévoué et sympathique inspecteur dans notre laboratoire.

Les élèves des Grades XI et XII.



Pendant le Carême, n'imitez pas ce petit glouton. Sachez vous imposer quelques sacrifices dans le manger.



Les douze animaux de l'Arche

Vous imaginez-vous un peu la confusion qu'a dû créer la sortie des animaux de l'arche, s'ils sont sortis à la débandade? Vous en aurez une idée, en essayant ce jeu... Tous les joueurs sont des animaux, sauf le chef du jeu... qui est Noé, bien entendu.

Les joueurs étant groupés deux par deux, Noé indique à chaque couple l'animal qu'il représentera: chat, vache, mouton, etc. Puis il leur bande les yeux à tous. Il disperse alors les animaux de manière que les couples soient séparés et chaque joueur près d'un autre animal: la poule avec le lion, par exemple, et ainsi de suite.

Noé donne alors le signal de commencer le jeu. Les joueurs se mettent alors à la recherche les uns des autres, et les couples doivent se reformer en ne s'aidant que du cri de l'animal qu'ils imitent!

Si l'on est très nombreux, (à l'école, par exemple) on peut réserver un certain nombre de spectateurs qui, à leur tour, joueront pendant que les premiers joueurs les regarderont... Il y a autant de plaisir pour les uns que pour les autres.

TOM PLAYFAIR

par Francis FINN

Traduit de l'anglais par C. CHEVALIER

(Suite)

Pendant l'étude du soir, le Père Middleton fit appeler Playfair.

— Eh bien! Tom, cela va bien, n'est-ce pas?

Tom se perdit dans la contemplation de ses souliers.

— Asseyez-vous, nous allons régler nos petites affaires.

Tom s'assit tout à fait sur le bord de sa chaise.

— Mon bon enfant, je vous ai étudié, en classe et en récréation, depuis le commencement de l'année, et j'en suis venu à cette conclusion qu'en fait d'entêtement vous ne le cédez à personne. Me suis-je trompé?

— Non, Père, dit Tom très doux.

— Mes observations . . . je les fais en pure perte: tous les jours, c'est la même histoire lamentable, leçons mal sues, devoirs mal faits; quand je hasarde une remarque, votre tenue montre que vous n'avez pas la moindre velléité de mieux faire. Est-ce juste?

— Oui, Père, répondit Tom, tout à fait mal à l'aise.

— Et que pensez-vous de cette opiniâtreté; n'est-ce pas un grand défaut pour une petite cervelle?

— Oui, Père.

— Eh bien! je ne suis pas de votre avis.

— Comment! s'écria Tom, qui croyait rêver.

— Je ne pense pas comme vous. Christophe Colomb, Washington, François Xavier étaient dans un sens très entêtés. Tous les grands caractères ont comme base nécessaire une forte dose d'entêtement.

La physionomie de Tom révélait autant d'étonnement que d'intérêt.

— Eh! oui, continua le Père Middleton. Christophe Colomb, à force de pousser la même idée, malgré les rebuffades et les désappointements, a découvert un nouveau monde. Washington, au milieu des difficultés les plus accablantes, tint ferme et créa un peuple. Si Colomb avait été moins persistant, il se serait arrêté en chemin, et l'Amérique fût restée inconnue, des siècles peut-être. Si Washington eut été moins persévérant, notre contrée n'aurait peut-être jamais conquis sa liberté. Avez-vous lu la vie de saint François Xavier?

— Je n'aime guère les livres pieux, Père.

— C'était un homme de la même trempe, volontaire s'il en fut. Etudiant à Paris, il avait résolu de devenir un grand savant. Il pâlit sur ses livres des jours, des mois, des années et devint un brillant docteur en philosophie. Quand la parole de saint Ignace l'eut converti, il mit autant d'énergie dans la poursuite des âmes qu'il en avait mis dans la recherche de la science: travaux, souffrances, famine, délaissement, rien ne le fit reculer, il tint bon jusqu'au bout. Saint François Xavier est devenu le grand apôtre des temps modernes.

— Il me semble, Père, que si l'entêtement était une qualité, il ne m'entraînerait pas à mal faire.

— Et pourtant, l'opiniâtreté peut mener au mal: le pain n'est-il pas une bonne chose?

— Si, Père.

— Mais pas pour paver les rues. L'opiniâtreté est bonne, mais il faut la diriger. L'opiniâtreté est l'indice d'une volonté forte. Si vous voulez fortement ce qui est bon, vous irez haut et loin dans le bien. Si vous voulez fortement le mal, vous roulerez jusqu'au fond de l'infamie. Ah! la volonté, quel malheur que certains enfants méconnaissent un si beau cadeau du bon Dieu! J'ai connu bon nombre d'élèves qui concentrent toute leur énergie vers ce but: escamoter leçons et devoirs sans être punis. Eussent-ils bien appliqué la même force, ils auraient acquis une éducation distinguée. Vous aussi, Tom, prenez garde à ne pas mal employer cette opiniâtreté, cet entêtement, cette énergie, cette volonté, au fond, c'est tout un. C'est un don de Dieu; témoignez-lui votre reconnaissance par le bon usage que vous en ferez. Quand Green vous a battu, vous n'avez pas dit un mot, vous vous êtes évanoui, mais vous n'avez pas cédé.

— Je n'y songeais guère.

— Vous vouliez alors. Attaquez vos leçons de la même manière. Que l'ennui, le dégoût, la paresse de la mémoire ne vous fassent pas reculer. Ne capitulez jamais devant elles, faites-les capituler. Vous comprendrez alors que votre énergie est un trésor. Au reste, n'avez-vous pas l'espoir de faire votre première communion cette année?

— Oui, Père, je voudrais bien, j'ai presque onze ans et . . . ici les lèvres de l'enfant tremblèrent, et . . . en pensant à ma première communion, je pense à maman. Je n'avais que sept ans quand elle est morte, mais je me rappelle ce qu'elle répétait si souvent: "Mon Tommy! promets-moi de faire une bonne première communion".

En disant cela, Tom croisait les jambes et les recroisait. Il revoyait devant lui la douce, la pure physionomie de sa mère, ses yeux noirs et profonds qui resplendissaient d'amour, il sentait sa dernière étreinte, voyait ses lèvres s'agiter dans cette suprême prière où la mourante avait confié à la sainte Vierge l'enfant qu'elle pressait sur son coeur. Puis l'étreinte était devenue moins forte, les yeux aimants s'étaient fermés, et pendant qu'il couvrait de baisers les traits paisibles, on lui avait dit que sa mère était retournée vers Dieu. Comme tous ces détails se dessinaient dans son imagination! Pauvre petit orphelin!

Le Père Middleton fut touché, il voyait clair maintenant dans ce petit coeur d'or.

— Ah! dit le professeur avec émotion, quelle perte que celle d'une mère! A votre âge, on oublie si vite, Tom. Vous du moins, n'oubliez pas.

— C'est vrai, comme j'ai oublié!

— Eh bien! Tom, j'ai en vous une grande confiance.

— Je n'ai rien fait pour la mériter.

— Vous la méritez ou je m'abuse grandement. Je vais vous dire un secret, à condition que vous le garderez pour vous. Il y a trois semaines, j'ai reçu de votre père une lettre où il me demande si je suis content de vous.

Tom pâlit.

— A la maison, vous étiez insupportable, paraît-il, aussi votre père doute que vous soyez apte à faire votre première communion.

(A suivre)

EN SASKATCHEWAN

Nos écrivains en herbe

Un secret

I a) Cette petite histoire que je vais vous raconter sous le nom de "Un secret" est basée sur la vocation. (b) C'était dans le beau mois de mai, où les fleurs sortent, l'herbe reverdit, et les arbres se couvrent de feuilles. (c) Dans une paroisse, il y avait une famille, qui était au nombre de six. (d) Ils commencèrent donc le mois de Marie. II a) Or un soir le père dit: "Mes enfants nous allons prier pour une intention spéciale, c'est un secret, vous ferez des sacrifices et vous prierez surtout". (b) Les enfants demandèrent que s'ils obtenaient cette grâce s'ils pourraient savoir le secret. (c) Le père dit que oui. III b) Les deux garçons dirent: "Nous allons faire nos devoirs mieux que jamais". (c) La fille dit: "Moi je ferai ma tapisserie sans bouder". (d) Et elle en fit beaucoup. (e) Le bébé dit: "Moi, je prendrai mon huile de foie de morue sans faire de grimaces". (f) Elle ne fit plus de grimaces non pas pour cela mais toutes les autres choses qu'elle n'aimait pas. V a) Enfin à la fin du mois, et que tous avaient bien fait ce qu'ils avaient promis, le père dit: (b) "Mes enfants vous avez obtenu la grâce. (c) C'est que Jeanne sera soeur". (d) Tous furent contents, mais un peu tristes aussi car Jeanne les aidait beaucoup. (e) Le visage de Jeanne rayonnait et le bébé dit: "Moi aussi Jeanne, je veux me faire soeur comme toi".

François SIMONOT,
Grade 6 A,
Couvent de St-Louis.

* * *

Nous proposons à nos lecteurs le modèle suivant. Si nous avons cru bon de refaire la composition en entier, c'est pour leur permettre de découvrir par eux-mêmes, en comparant notre modèle à la composition originale, ce qui a motivé tel ou tel autre changement. Cela leur fera un excellent exercice de composition. C'est aussi pour mieux illustrer les quelques commentaires que nous voulons faire ensuite.

Un secret

I b) C'était dans le beau mois de mai, où les fleurs sortent, l'herbe reverdit, et les arbres se couvrent de feuilles. (c) Il y avait, dans la paroisse, une famille qui, chaque soir, se réunissait dans le salon pour les exercices du mois de Marie.

II a) Un soir, le père dit à ses quatre enfants: "Nous allons prier, mes enfants, pour obtenir une faveur spéciale. Je ne peux pas vous dire quelle est cette faveur car c'est un secret, mais je vous demande de faire des sacrifices et surtout de prier beaucoup".

(b) — Si nous obtenons cette grâce, demandèrent les enfants, est-ce que nous pourrons savoir le secret?

(c) — Oui, dit le père.

III a) Alors chacun des enfants fit une promesse. (b) Les deux garçons dirent: "Nous allons faire nos devoirs mieux que jamais".

(c) — Moi je ferai ma tapisserie sans bouder, promit la fille. (e) Et le bébé: "Moi je prendrai mon huile de foie de morue sans faire de grimaces".

IV (A) Jusqu'à la fin du mois, les enfants firent ce qu'ils avaient promis. (B) Les garçons mirent beaucoup de soin à leurs devoirs; (d) la fille fit beaucoup de tapisserie et ne bouda pas une fois, (f) et la petite, en prenant son huile de foie de morue, ou en mangeant les autres choses qu'elle n'aimait pas, ne fit plus de grimaces. (g) Ils avaient tous bien hâte de savoir le secret.

V a) Enfin, un jour, le père dit: (b) "Mes enfants, grâce à vos sacrifices et à vos prières nous avons obtenu la grâce que nous demandions et je peux maintenant vous dire le secret. (c) Jeanne, qui voulait connaître sa vocation, a décidé de se faire religieuse". (d) Tous furent contents mais un peu tristes aussi parce qu'ils aimaient bien leur grande soeur et qu'ils savaient qu'elle partirait pour longtemps, et aussi parce qu'elle les aidait beaucoup dans la maison. (e) Le visage de Jeanne rayonnait et le bébé dit: "Moi aussi Jeanne, je veux me faire soeur comme toi".

Nos lecteurs auront remarqué que plusieurs passages de la composition de l'élève ont été changés dans notre modèle. De cela nous parlerons tantôt. Par contre, quelques autres passages n'ont pas été changés parce que c'est là précisément que l'élève a fait preuve de talent. Les idées, par exemple, sont en général ingénieuses et bien trouvées. Relisez les parties, III, V (d) et (e) qui sont remarquables à ce point de vue. Notez aussi les bonnes expressions et le vocabulaire qui est passablement riche pour un élève au sixième grade: l'herbe **reverdit**, les arbres se **couvrent** de feuilles, une intention spéciale, obtenir une grâce, mieux que jamais, son visage **rayonnait**, etc. Tout cela est très bien et mérite nos félicitations. Nous remarquons enfin l'assurance avec laquelle l'élève emploie chaque verbe au temps qui convient. Il passe du présent à l'imparfait, de l'imparfait au passé défini ou au conditionnel, revient à l'occasion au plus-que-parfait ou à l'imparfait, tout cela sans faire un seul faux pas. Bien.

Expliquons maintenant les principaux changements que nous avons apportés, dans notre modèle, à la composition de l'élève. D'abord, question de paragraphe. L'élève aurait dû en faire. Nous ne reviendrons pas sur la nécessité de faire des paragraphes aujourd'hui; nous en parlions tout récemment encore. En regardant de près la composition telle que l'élève l'a écrite, il semble qu'on n'y puisse trouver que quatre paragraphes (I, II, III, V). Et pourtant il y a de quoi en faire cinq. C'est que l'élève a confondu, dans III, deux idées principales: les promesses que font les enfants; la façon dont ils tiennent ces promesses. En relisant le paragraphe III de notre modèle, nos lecteurs trouveront (b), (c), (e), qui correspondent aux mêmes lettres dans la composition de l'élève, plus (a) qui constitue l'énoncé de l'idée principale, par lequel tout paragraphe devrait commencer. Nous avons construit notre paragraphe IV de la même façon: (A) l'énoncé, (B) (l'élève a oublié de reparler des deux garçons), (d) et (f) qui correspondent à III (d) et (f) dans la composition de l'élève.

La phrase I (a), dans le texte original, est franchement inutile. L'on comprendra aisément pourquoi. Il faut la retrancher. I (d) est inutile aussi et ne fait qu'embrouiller les choses: puisqu'on a déjà établi que le récit se passe "dans le mois de mai" I (b), pourquoi dire ensuite que les membres de la famille en question "commencèrent" le mois de Marie? Relisez I (c) du modèle.

Plusieurs phrases sont maladroites dans la composition de l'élève: I (c), par exemple; voyez comment, en nous servant de II (a) nous avons tranché la difficulté. II (a) n'est pas correct: on ne prie pas **pour** une intention. II (b) décidément ne va pas; nous avons traduit en style narratif. III (f) et V (a) boitent également trop; V (c) n'est pas très heureux. Voyez comment nous avons corrigé.

Enfin, l'on aura remarqué qu'en deux endroits dans notre modèle, (IV g, V b) nous avons ajouté un mot au sujet du secret. En voici la raison: il semble que, telle qu'elle a été écrite, la composition originale risque de glisser à côté du sujet. L'élève y appuie trop l'idée de vocation, et pas assez l'idée de secret. Il aurait peut-être été mieux d'imaginer un autre récit où le "secret" aurait été davantage en évidence. Mais nous avons voulu tout de même respecter les idées de l'élève. Pour obvier un peu à cette faiblesse du fond sans avoir à refondre toute la composition, nous nous sommes contentés de rappeler, ici et là, au lecteur, que c'est bien d'un secret qu'il s'agit.

Nous terminons en recommandant à nos écoliers, comme nous l'avons fait à maintes reprises dans le passé, de toujours faire un brouillon, et surtout de le corriger avec soin, chaque fois qu'ils ont à faire une composition.

Eugène ADOLPHE

ARTISTE INVITÉE



Claire Gagnier, l'incomparable rossignol de la radio canadienne, que les auditeurs auront de nouveau l'occasion d'entendre à l'Heure Northern Electric lundi, 7 mars, avec Allan McIver et l'orchestre de concert. Mlle Gagnier, qui a chanté avec d'importants orchestres symphoniques et des artistes de réputation internationale, se fera entendre dans des œuvres de Puccini et de Kreisler. Le programme est transmis chaque semaine par les postes de Radio-Canada.

L'Eire nationalise les moyens de transport

DUBLIN — C'est après une étude d'un expert britannique que le gouvernement de l'Eire a décidé de nationaliser les moyens de transport par rail, les canaux et les routes, et de verser une compensation aux actionnaires et obligataires des compagnies rachetées.

Le projet de loi sera prochainement déposé à cet effet.

L'information, résultant probablement d'une indiscrétion à l'échelon administratif, avait été publiée prématurément par le journal "The Irish Independent", et avait donné lieu à quelques achats spéculatifs.

En confirmant sa décision, le gouvernement a ajouté que les opérations en bourse sur les actions et les obligations intéressées faites depuis le 1er février feraient l'objet d'une enquête.

La cotation de ces valeurs est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.

H-58

JUGEMENT RAPIDE

Un jugement rapide est essentiel au bon joueur de bridge, sinon les meilleures occasions seront sans profits.

DONNEUR NORD

Personne vulnérable

O	N	E
	♠ A-8-3	
	♥ V-9-4	
	♦ R-D	
	♣ 10-8-7-6-3	
♠ 6-5		♠ R-D-7
♥ D-10-6-2		♥ A-R-8-5-3
♦ V-8-5-2		♦ 9-6-3
♣ R-D-4		♣ A-9
	S	
	♠ V-10-9-4-2	
	♥ 7	
	♦ A-10-7-4	
	♣ V-5-2	

NORD	EST	SUD	OUEST
Passe	1 coeur	Passe	2 coeurs
Passe	4 coeurs	Passe	Passe
Passe			

Entame: valet de pique.

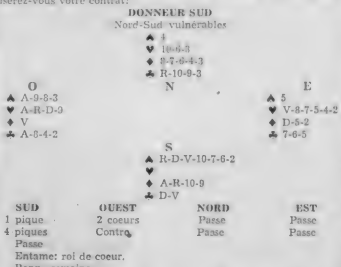
Nord, ayant pris de l'as, change à carreau par le roi. Sud, afin d'inciter son partenaire à continuer l'attaque à cette suite, en joue le dix et Nord continue par la dame. Sud peut alors juger que son partenaire détenait l'as de pique et le roi et la dame de carreau. Comme il n'a pu ouvrir les enchères, il n'a certainement pas l'as de trèfle. La seule chance de démolir le contrat est donc la possibilité que Nord soit en état de couper le troisième carreau. C'est pourquoi Sud prend de l'as et retourne le quatre. Nord coupant, le déclarant est à court d'une levée. Comme un seul carreau n'était pas à la vue de Sud, il n'y avait aucun risque de perdre une levée, car si Nord avait eu le dernier carreau, le déclarant aurait eu le contrôle absolu des levées restantes.

C'était simple, mais il fallait y penser à temps.

Vous êtes à Sud et jouez un contrat de 4 piques. Comment réaliserez-vous votre contrat?

DONNEUR SUD

Nord-Sud vulnérables



O	N	E
	♠ 4	
	♥ 10-6-3	
	♦ 8-7-6-4-3	
	♣ R-10-9-3	
♠ A-9-8-3		♠ 5
♥ A-R-D-9		♥ V-8-7-5-4-2
♦ V		♦ D-5-2
♣ A-8-4-2		♣ 7-6-5
	S	
	♠ R-D-V-10-7-6-2	
	♥	
	♦ A-R-10-9	
	♣ D-V	

SUD	OUEST	NORD	EST
1 pique	2 coeurs	Passe	Passe
4 piques	Contre	Passe	Passe
Passe			

Entame: roi de coeur.

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.



Q.—Y a-t-il un péché grave à s'enivrer délibérément?

R.—**Oui.** S. Paul écrit en effet: "Les ivrognes n'entreront pas dans le royaume de Dieu" (I Cor. c.6, v.10). S'ils n'y entrent pas, c'est que l'ivrognerie est une faute grave, car seule la faute grave exclut du royaume céleste. Et avant lui, Isaïe (c.5, v.11): "Malheur à ceux qui courent dès le matin après les boissons enivrantes". Or, la particule "malheur", dans les livres inspirés, est une menace de damnation éternelle et indique donc un mal très grave. La raison n'a pas un autre langage. S'enivrer, c'est se priver violemment et par volupté de l'usage de la raison, qui est l'auréole de l'homme; c'est avilir l'image de Dieu et s'abaisser au niveau de la brute; c'est s'exposer au danger grave de luxure, de blasphème, de querelle, d'affliction de sa famille. Tout cela peut-il aller sans un grave désordre?

* * *

Q.—Quels sont les signes de l'enivrement complet?

R.—a) L'incapacité de distinguer le bien du mal.

b) L'oubli des choses dites ou faites en l'état de boisson.

c) L'accomplissement de choses inaccoutumées: blasphèmes, manquements à la pudeur, etc., chez une personne ordinairement modeste et réservée.

— Les actions de bégayer, de trébucher, de voir les objets en double et les édifices en mouvement ne sont pas encore nécessairement des marques certaines d'enivrement complet. Souvent cependant, ces gestes s'allient aux trois conditions susmentionnées.

* * *

Q.—Si Adam n'avait pas péché, ses descendants auraient-ils pu le faire?

R.—**Oui.** Nés avec la grâce sanctifiante et les dons préternaturels, ils n'auraient cependant pas été confirmés en la grâce sanctifiante et auraient donc pu trébucher tout comme Adam et les mauvais anges l'ont fait, malgré le déluge de faveurs qui les inondaient. En perdant la grâce, un individu aurait vraisemblablement perdu les dons préternaturels d'immortalité, d'immunité contre la souffrance, l'erreur et les sursauts de la concupiscence. Aurait-il alors infecté ses descendants comme Adam l'a fait? Nous ne le croyons pas. Car Adam seul a été constitué le chef et le représentant du genre humain. Eve seule péchant, tous les théologiens s'accordent à dire que sa postérité n'aurait pas perdu les grâces préternaturelles.

Q.—Peut-on croire que le nombre des hommes sauvés après le péché originel par la Rédemption, serait plus considérable que celui des hommes sauvés dans l'état de justice originelle (état dans lequel furent installés nos premiers parents et qui comprenait la grâce sanctifiante, l'immortalité, la délivrance de l'erreur, de la souffrance, etc., autant de dons qu'ils devaient transmettre à leur postérité), sans la Rédemption du Christ?

R.—**On peut le croire sans témérité.** Car, quand l'on considère la faiblesse d'Adam et d'Eve, puis celle des anges, malgré la perfection et les privilèges de leur nature, l'on est amené à croire qu'un nombre assez restreint aurait traversé heureusement l'épreuve de la vie présente. Puis, il n'est pas sûr que ceux qui auraient alors perdu une fois la grâce sanctifiante, auraient pu la recouvrer par la miséricorde de Dieu et éviter la réprobation éternelle. Consolons-nous donc un peu, à cette pensée, de la faute originelle et de ses suites néfastes; ne tombons pas dans le pessimisme comme Luther; puis, n'en voulons pas trop à notre premier père!

* * *

Q.—Les Juifs de Palestine observent-ils encore le sabbat?

R.—**Oui.** "Du vendredi soir à 6 heures au samedi soir à 6 heures, tout travail cesse, et la pratique du repos est poussée parfois jusqu'à l'excès: défense d'écrire, de craquer une allumette, de se frictionner, etc., et bien d'autres contenues dans les 248 lois positives et les 365 préceptes négatifs marqués pour l'observance du jour saint". Un fil de fer indique la limite exacte des sorties en dehors de la ville. "Hors de cette limite, un bon Juif ne peut porter sur soi ni mouchoir, ni tabatière, ni canne, ni parapluie, pas même de l'argent! Aussi la ville de Jérusalem paraît-elle à demi-morte les jours de sabbat. . ." (Professeurs de Notre-Dame de France).

Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Réaliser, dans le sens de se rendre compte, constater, imaginer (j'ajouterais "concevoir") est un anglicisme et vous avez tout à fait raison. Me permettrez-vous d'ajouter à cela que l'expression équivalente étant la plupart du temps "se rendre compte" il se produit une tendance en France à employer le mot "réaliser" dans son sens anglais. L'usage finira peut-être par consacrer cette liberté parce qu'elle a l'avantage de remplacer deux mots par un seul. Mais les meilleurs auteurs n'en usent pas encore que je sache.

Vous remplacez **incontrôlables**, dans l'expression "circonstances incontrôlables" par imprévoyables, imprévues, inattendues, indépendantes de ma volonté. Seule la dernière expression est adéquate, me semble-t-il. En effet, des circonstances imprévisibles ne sont pas nécessairement "incontrôlables", c'est-à-dire indépendantes de ma volonté. D'autre part, des circonstances indépendantes de ma volonté, c'est bien long. Pourquoi pas "des raisons de force majeure"?

Ignorer quelqu'un est un anglicisme, dites-vous. On me dit que l'expression ne semble pas usitée en France. Pourtant Larousse (sujet à caution, évidemment) donne à ignorer le sens de "feindre de ne pas connaître". Ex.: ignorer des parents pauvres.

Soyez assuré, Monsieur, que c'est dans un esprit très sympathique que je formule ces quelques critiques et veuillez accepter mes salutations empressées. Linguistiquement vôtre. René Chicoine.

Réponse. Merci à M. René Chicoine; éminent professeur à l'école des Beaux-Arts, il a un sens très averti, les sens des nuances. De la critique constructive comme celle-ci est toujours bienvenue aux "Propos philologiques".

Sauvage. "La bataille est particulièrement sauvage" (savage).

Dire: "La bataille est particulièrement féroce, furieuse".

On dit bien en anglais "to grow savage", se mettre en colère, se fâcher tout rouge, "to make a savage attack on someone", s'attaquer férocement à quelqu'un, mais l'adjectif ou l'adverbe français "sauvage" et "sauvagement" n'ont pas ce sens. "Sauvage" veut dire non civilisé. Les journalistes et les bonimenteurs de la radio abusent du mot **sauvage** en parlant des événements de la guerre. Ils se laissent influencer par le sens anglais de ce mot.

Drastique. "Nous allons prendre des mesures **drastiques**" (drastic)

Dire: "Nous allons prendre des mesures énergiques".

Drastique a un sens plus restreint et plus spécial que son quasi-homonyme anglais "drastic". Se dit de purgatifs qui agissent avec violence: l'aloès est un purgatif drastique. Ce mot s'emploie aussi comme substantif: un drastique.

Affecter. "Mesure qui n'**affectera** pas les pêcheries" (to affect).

Dire: "Mesure qui n'atteindra pas, qui n'aura pas d'effet sur les pêcheries".

Application. "Une **application** pour avoir de l'assurance" (application).

Dire: "Une proposition, une demande d'assurance".

1. Une application pour du secours, pour un emploi, pour de l'aide, pour un brevet.

— Une demande de secours, d'emploi, d'aide, de brevet.

2. Echantillons envoyés sur **application** (on application).

— Echantillons envoyés sur demande.

3. Une **forme d'application** (application form).

— Un bulletin, une formule de demande.

4. Payable sur **application** (payable on application).

— Payable en souscrivant, payable à la souscription.

Appointement. "Faire un **appointement** avec quelqu'un" (appointment).

Dire: "Assigner, fixer un rendez-vous, donner rendez-vous à quelqu'un".

1. **Briser** un **appointement** (break an appointment).

— Manquer au rendez-vous.

Paul LEFRANC.

Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean DORAT.

Je dois obéir à l'Eglise --- I Must Obey The Church

Par le R. P. Rumble, M.S.C. ancien ministre anglican, converti au catholicisme

Nous publions aujourd'hui le deuxième chapitre de la brochure du R.P. Rumble, M.S.C., intitulée "I Must Obey The Church". L'auteur est un ancien ministre anglican converti au catholicisme.

Les nombreux témoignages d'encouragement que nous avons reçus compensent amplement pour le travail que nous nous sommes imposé en traduisant ce tract du R.P. Rumble.

Afin de nous rendre aux désirs exprimés par plusieurs lecteurs de "La Liberté et le Patriote", nous reproduisons le texte anglais à côté du texte français. On pourra ainsi le découper et le remettre à ses amis de langue anglaise.

L'autorité constitutionnelle de l'Eglise

Toute institution est soumise à une forme de discipline et d'administration. Nous ne pouvons nous passer de fonctionnaires. Quiconque désire organiser un club doit nécessairement dresser un genre de constitution, et assigner à quelques membres des fonctions comme dirigeants. Même le régime soviétique, malgré sa haine des rois, des empereurs, des présidents et des gouvernants, dut, lui aussi, nommer des fonctionnaires à titre tout à fait officieux. Telle est la loi fondamentale de toute société, et la norme naturelle de la prudence humaine. Et le Christ, la Sagesse même, a établi une Eglise pour les hommes, laquelle correspond parfaitement au bien-être spirituel de l'humanité et aux inclinations naturelles de l'homme. De toute façon, Il ne voulait pas le désordre. D'une manière ou d'une autre, les fidèles doivent nécessairement être unis dans l'ordre, ceux qui gouvernent étant munis de l'autorité nécessaire transmise personnellement par le Fondateur lui-même.

Erreurs communes

Les chefs suprêmes de l'Eglise Catholique sont les évêques, qui constituent la hiérarchie. Mais le mot "hiérarchie" signifie un corps religieux de gouvernants, et par le fait que l'élément religieux entre dans une question, les réactions qu'il suscite sont très vives. Selon les opinions qui circulent dans un monde empoisonné de principes protestants, les gouvernants dans le domaine de la religion semblent être en contradiction avec la liberté de conscience. Car, dit-on, les chefs consacrés non seulement revendiquent le droit d'enseigner le chemin du ciel à ceux qui le leur demandent, mais ils s'arrogent également celui d'émettre des ordres à tous ceux qui leur sont soumis, de même que le pouvoir d'adapter spirituellement leurs sujets à l'obtention du ciel qu'ils désirent atteindre.

Les profanes, naturellement, considèrent le système catholique comme un système de despotisme. Je me souviens très bien de l'idée qui prédominait dans le cercle de mes amis, avant leur conversion au catholicisme; c'était le désir de voir les pays catholiques 'débarrassés' de leurs prêtres, et où les masses ne seraient plus soumises à un assujettissement d'esclaves. Tous les prêtres, d'après eux, étaient nés-tyrants. Je suis aujourd'hui un prêtre catholique, et je suis certain que plusieurs de mes parents protestants et de mes anciens amis protestants seraient très surpris si je leur disais que je n'appartiens pas au corps de l'Eglise enseignante, mais simplement au corps de l'Eglise enseignée, parce que les évêques seuls constituent l'Eglise enseignante. Ils sont revêtus de l'autorité de l'Eglise, qu'ils peuvent parfois confier, s'ils le jugent à propos, à de simples prêtres. Il est vrai que je suis séparé du corps des laïques, par mon ordination. J'ai le pouvoir d'offrir le saint sacrifice de la Messe, et le devoir d'expliquer la doctrine catholique; mais toutes mes activités comme prêtre sont sujettes à l'autorité et aux directives des évêques, lesquels sont les seuls gouvernants — dans le strict sens du mot — au sein du Royaume du Christ. Cependant, cette humble déclaration ne satisfera pas tous les objecteurs.

Les protestants nient le pouvoir sacerdotal

La grande majorité des non-catholiques ne veulent pas admettre le sacerdoce ou l'épiscopat. Ils disent qu'une telle domination spirituelle non seulement n'est pas la volonté du Christ, mais qu'elle est directement opposée à ses principes. La distinction qui est faite entre le prêtre et le laïc n'existe pas. Si l'Eglise possède aucun pouvoir, celui-ci est accordé à tous les chrétiens. Tous sans exception doivent en être munis, et il ne peut être la prérogative du clergé ordonné seulement. Il est vrai que l'Eglise Anglicane, à laquelle j'appartenais, a gardé une forme de ressemblance extérieure à nos évêques et nos prêtres, mais sauf le mouvement récent fait en faveur de la Haute Eglise, les Protestants fortement imbus de leurs principes, refusaient de reconnaître aucun pouvoir sacerdotal chez les ministres Anglicans. Selon eux, on ne devait pas les considérer comme "prêtres" dans le sens que les catholiques attribuent à ce mot. A une époque aussi récente que 1925, l'évêque anglican, Knox, écrivait dans la "National Review" édition de septembre, page 73: "Le Pape a refusé de reconnaître nos Ordres anglicans, s'appuyant sur le fait que notre Eglise n'ordonne pas ses prêtres pour offrir le saint Sacrifice de la Messe. Malgré les efforts que firent nos évêques pour dissimuler cette défectuosité, le Pape, à ce point de vue, avait incontestablement raison." Et les évêques mêmes, quel que soit leur rang extérieur, ne détiennent certainement pas l'autorité dans l'Eglise. Un évêque à mentalité protestante, ne pourrait exercer aucun contrôle sur son clergé à mentalité catholique. Il y a quelques années, je rencontrai un ministre de la Haute Eglise anglicane, qui m'avoua qu'il célébrait la messe chaque matin en suivant le missel latin, et que, par conséquent, il était aussi catholique que moi. Je lui fis remarquer que son évêque s'opposait fortement à une telle façon d'agir. "Est-ce que vous n'obéissez pas à votre évêque?" lui demandais-je. "Oh! oui," me répondit-il, "lorsqu'il a raison."

Mais si nous laissons de côté l'Eglise Anglicane, qui, tout en maintenant une certaine ressemblance hiérarchique extérieure, ne possède rien de la réalité sacerdotale, que faut-il penser des non-conformistes? Parmi ceux-ci, nous en trouvons qui répudient absolument tous les évêques et toute forme de sacerdoce, dans le strict sens du mot. Tandis que quelques ministres portent le collet romain, d'autres désapprouvent entièrement cette distinction du laïcat, et insistent sur le port du col et de la cravate. Leur règle est la suivante: Moins on imite les prêtres, plus on est Protestant. Et sans doute cela signifie aussi que l'on détient moins d'autorité. Je me souviens — il y a de cela nombre d'années — de l'indignation d'un bon Congréganiste en constatant la trop grande assurance que son ministre avait en lui-même. J'étais un Anglican alors, et plutôt sympathique pour tout ce qui se rattachait à cette Eglise. Il semblait que le ministre dont il s'agissait était un ancien prêtre catholique qui avait transgressé la discipline de l'Eglise catholique, et s'en était allé ailleurs, bien malheureux. Incapable de faire de gros travaux manuels, et ayant honte de mendier, il devint Congréganiste, avant de passer chez les Presbytériens. Mais hélas, il parlait encore comme s'il détenait quelque autorité, et les représentants de la Congrégation ne manquèrent pas de le lui reprocher, en lui faisant savoir qu'il devait prêcher ce qu'eux voulaient, et non ce que lui croyait être le mieux. Il avait cru qu'il pouvait continuer à agir comme s'il était encore un guide autorisé, mais il oubliait qu'il s'était joint à une Eglise où ce sont les brebis qui dirigent et où le pasteur doit suivre. La notion de la hiérarchie catholique ne peut être acceptée par les Protestants.

Pouvoir usurpé?

J'ai lu récemment un traité écrit par un "Adventiste du Septième Jour" dans lequel il émet une opinion très répandue au sujet de la situation catholique. "Le prêtre de Rome", dit-il, "s'arroge le droit de remplir une fonction que seul le Christ détient. La Papauté a essayé d'enlever au Christ le pouvoir de sa médiation continuelle. Ainsi Rome détruit l'essence même du Christianisme. Quelle horrible tragédie que celle de la tentative de l'Eglise Catholique Romaine d'interposer son système de médiation par l'entremise des prêtres entre l'homme et Dieu! La communication directe avec Dieu par le Christ, sans l'intervention du Pape ou des prêtres — tel est le véritable message du Protestantisme." Mais connaissent-ils l'essence réelle du christianisme? Et que répondraient-ils si on leur disait que le Christ qu'ils prétendent honorer avait insisté pour qu'il y ait un Pape et des prêtres? Il avait certainement le droit, n'est-ce pas, de déterminer le moyen par lequel les fidèles viendront à Lui, et ce n'est pas à eux à en décider!

Il est certain qu'en qualifiant son Eglise de Royaume, le Christ voulait signifier une société organisée, dirigée par des gouvernants distincts de ceux qui étaient gouvernés. Et de plus, le choix qu'Il fit de quelques-uns plutôt que d'autres, à qui Il confia sa propre Mission et autorité, ne laisse aucun doute possible. "Vous ne m'avez pas choisi, c'est moi qui vous ai choisis." "Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie." "Celui qui vous écoute, m'écoute". "Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le Ciel." Et les textes à l'appui se multiplient, aboutissant tous à une conclusion: que le Christ a nommé certains chefs, leur conférant le pouvoir sacré et spirituel de guider les fidèles et de pourvoir au culte de Dieu. Ils devaient être munis du grand pouvoir d'enseigner toutes les nations; du pouvoir sanctifiant de baptiser, de pardonner les péchés, d'offrir le saint Sacrifice de la messe, et comme le dit saint Paul, de dispenser les mystères de Dieu; de l'autorité disciplinaire, demandant que leurs sujets observent tout ce que le Christ avait commandé, et faisant un usage plus étendu de leur pouvoir de légiférer, selon les besoins des temps. Saint Paul écrivait aux Hébreux: "Obéissez à vos prélats, et soyez-leur soumis". Il n'hésitait pas à excommunier les Corinthiens scandaleux.

Tout ceci s'accorde parfaitement avec le simple bon sens, et avec ce que nous connaissons des vues de Dieu. En effet, il me serait difficile de comprendre pourquoi, lorsqu'il s'agit de religion, Dieu dérogerait du principe de son amour de tout ce qui est bien coordonné. En agençant les lois de l'univers Il a établi une hiérarchie des systèmes planétaire et stellaire qui sont soumis à certaines lois. Partout dans la nature nous trouvons des causes de réglage secondaires adaptées au contrôle particulier et effectif d'autres êtres. De même dans l'ordre spirituel nous trouvons un reflet de la providence normale de Dieu. Lorsque ce même Dieu se sert d'agents secondaires pour instruire les hommes de l'Evangile, les diriger et les sanctifier, nous retrouvons sa même touche providentielle.

Toute société réclame une autorité

De plus, l'homme est un être sociable. Tandis que la dignité de chaque individu exige qu'il coopère personnellement à la tâche de son salut, il convient également que tous les hommes en général coopèrent au service de Dieu. Par le moyen d'une organisation sociale, le vrai progrès s'opère dans l'ordre naturel. Et l'expérience démontre qu'en faisant usage de tels moyens l'homme parvient à son but plus sûrement. Les sociétés sont organisées afin d'atteindre différentes fins, soit civiles soit religieuses. Pourquoi alors toute l'Eglise du Christ, établie pour atteindre la fin la plus importante qui soit, le salut des âmes, ne jouirait-elle pas de semblables moyens si efficaces? Les âmes ne seraient-elles pas sauvées plus sûrement au moyen de la coopération sociale, s'il y a quelques hommes munis d'un certain pouvoir et d'une certaine autorité? De fait, les Eglises qui ont rejeté l'autorité hiérarchique n'ont pu garder la foi intacte, et elles n'ont pas le pouvoir réel de maintenir les normes chrétiennes, pour ce qui a trait aux choses de la morale. Et cependant, en dépit de la merveilleuse réussite de l'Eglise catholique à maintenir ses nombreux adeptes, qui augmentent sans cesse, dans une même unité, et qui a réussi à garder les normes de vertu chrétienne que d'autres Eglises ont abandonnées sans oser protester, malgré cela peu d'aspects propres à l'Eglise sont plus l'objet d'attaques que ce caractère hiérarchique du catholicisme.

L'Eglise interprète la loi de Dieu

Les objections à ce sujet proviennent d'un manque de compréhension et de principes faux. Les Protestants ne comprennent pas la manière d'agir de l'Eglise catholique. Ils semblent croire que la hiérarchie est libre de décider, à son gré, de ce qui est permis et ce qui est défendu. Pourtant, tel n'est pas le cas. L'Eglise revendique le droit d'expliquer les lois de Dieu, et de faire ses propres lois en s'en tenant aux limites de juridiction qui lui furent conférées par le Christ. Cela signifie qu'elle ne peut établir et imposer aucune loi qui soit opposée en aucune façon à la législation positive de Dieu, ou contre les principes de la morale naturelle. L'opposition qu'on lui fait provient de principes erronés. Les Protestants insistent sur le fait que la conscience individuelle de chacun doit être son guide. D'après eux, aucune hiérarchie d'évêques ne doit dire à aucun homme ce qu'il doit faire. Mais une telle indépendance est tout à fait opposée à toutes les lois de la conduite morale. Il faut qu'il y ait des normes absolues d'établies, indépendamment de notre jugement personnel. Car la conscience c'est tout simplement le jugement intelligent de l'homme qu'il applique en matières de morale, tout comme ce même jugement s'applique pour ce qui traite de mathématiques ou de littérature. Et c'est le propre des humains de se tromper. Donc, si le jugement de l'homme peut être faux lorsqu'il s'agit de choses littéraires, il peut également se tromper pour ce qui a trait aux choses de la morale. La conscience peut être droite ou erronée. Elle est certainement erronée si elle commande à quelqu'un de faire ce que la loi connue de Dieu défend. Une conscience droite est celle qui est parfaitement en rapport avec les lois de Dieu. Si un Protestant me dit qu'il possède les dix commandements, je puis lui répondre que même ces commandements demandent à être interprétés dans les détails, tout comme la loi civile, et que, en alléguant la liberté de conscience, les Protestants en sont venus aux conclusions les plus contradictoires en matières de morale. Les catholiques, eux, ont un guide conséquent pour leur aider à se former une conscience juste. Dieu nous a donné des préceptes moraux qui se dressent comme des signes indicateurs le long de la route qui mène au ciel, mais il nous a aussi donné une Eglise revêtue d'autorité, chargée de nous expliquer la loi et de nous guider le long de cette route.

Je suis assuré que plus je me conformerai aux préceptes dirigeants de l'Eglise catholique, que ce soit dans ma vie privée ou sociale, mieux j'assurerai mon bien-être spirituel et mon salut éternel. Et ceci, tout Catholique est en mesure de le dire comme moi. Le Christ a institué un corps enseignant et dirigeant dans la personne des évêques de l'Eglise catholique. La caractéristique la plus marquante des catholiques est leur soumission à l'autorité établie. C'est ce qui fait le contraste entre le Catholicisme et le Protestantisme. Même au sein de l'Anglicanisme, qui a gardé une apparente constitution hiérarchique, un Conseil séculier peut interdire l'usage de tel livre de prières, et une représentation formée de laïques peut l'emporter sur les pasteurs du troupeau.

La révolte contre l'autorité de l'Eglise catholique n'a pas apporté de bénédictions aux sectes qui se sont séparées de ses principes et de son autorité. Et jamais n'en retireront-elles quelque bienfait. Les avantages dont elles semblent jouir prouvent en définitive qu'ils ne furent qu'apparents. Si je désire être béni de Dieu, je ne puis m'attendre à ce privilège que dans la proportion où je me soumettrai à la direction de Son Eglise en matières de morale, et même pour les choses temporelles qui impliquent des principes de morale. Telle est la conviction de toute âme vraiment catholique. Car l'Eglise Catholique est le "bureau" authentique de Dieu sur la terre pour la diffusion de la vérité à l'humanité, et ses évêques ont reçu du Christ la mission de diriger et de conduire au bonheur éternel les âmes qui leur sont confiées. Toutefois, si l'Eglise Catholique revendique le droit de gouverner les fidèles, elle revendique également le droit de les sanctifier, de les préparer à la vision béatifique, tout en les guidant vers ce but ultime. Et, aux yeux de ceux qui ne font pas partie de notre religion, ceci paraît comme une usurpation encore plus osée des prérogatives du Christ. Cette constatation demande que nous nous arrêtions pour l'étudier.

By Rev. Fr. Rumble, M.S.C., former protestant minister, converted to the Catholic Faith.

We publish in this week's issue the second chapter of Father Rumble's pamphlet entitled: "I must obey the Church". The author is a former anglican minister converted to Catholicism.

The numerous expressions of appreciation which we have received more than compensate for the work which the translation of Father Rumble's pamphlet has imposed upon us.

Many readers have asked us to publish the English text as well as the French one in "La Liberté et le Patriote", saying that they could make good use of it by passing it on to their English-speaking friends. We take pleasure in complying with their wish by publishing the English text in its integrity.

Constitutional Authority of the Church

Every institution has some system of discipline and management. We cannot do without officials. Anyone who so much as starts a club will draw up a constitution of some sort, and assign to some individuals official duties. Even the Soviet, with its hatred of kings, emperors, presidents and rulers, has had to create its very officious officials. It is a fundamental law of any society, and the natural dictate of ordinary human prudence. And Christ, Wisdom itself, established a Church for men which was perfectly adjusted both to the spiritual welfare of humanity and to natural human propensities. In any case He would not want chaos. Somehow or other the faithful must be united in some order, those in control being endowed with the necessary authority by the Founder personally.

Current Misconceptions

The supreme officials in the Catholic Church are the Bishops, and we say that they constitute the hierarchy. But the very word "hierarchy" means a sacred body of rulers, and once the sacred element enters into a question, feelings are apt to run high. Rulers in matters of religion seem so opposed to liberty of conscience, according to the notions of a world badly infected by Protestant principles. For the consecrated officials claim not only the right to dispense information to enquirers as to the route to heaven. They claim the right to issue orders to all who are subjects spiritually for the heaven they wish to attain.

Outsiders, of course, regard the Catholic system as a system of despotism. I remember so well the idea prevalent amongst my own circle of pre-Catholic friends, an idea of priest-ridden Catholic countries, and the slavish subjection of the masess. All priests were born tyrants. I am a Catholic priest to-day, and I am sure many of my Protestant relatives and old-time Protestant friends would be surprised to learn that I do not belong to the Church-teaching, but merely to the Church-taught, and that the Bishops alone constitute the Church-teaching. The authority of the Church is vested in them, and delegated according to their discretion to simple Priests. It is true that I am separated from the laity by my ordination. I have the power to offer the sacrifice of the Mass, and the duty to explain Catholic doctrine; but all my activities as a Priest are subject to the authority and directions of the Bishops, who alone are rulers in the strict sense within the Kingdom of Christ. However, even this humble avowal will not pacify all.

Rejection of all Authority

The vast majority of non-Catholics will have nothing to do with priesthood or episcopacy. They say that such spiritual domination is not only not the will of Christ, but that it is directly opposed to His principles. There is no such things as distinction between Priest and layman. If there be any spiritual power in the Church, it is given to every Christian. All alike must possess it, and it cannot be the prerogative of an ordained clergy. It is true that the Anglican Church, to which I belonged, has kept an outward semblance of Bishops and Priests, but apart from the recent High-Church movement, ardent Protestant sentiment denied any real priestly power to Anglican ministers. They were not to be considered priests in the Catholic sense of this word. As late as 1925 the Anglican Bishop Knox wrote in the "National Review," Sept. issue, p. 73: "The Pope refused to recognize our Anglican orders on the ground that our Church does not ordain Priests to offer the Sacrifice of the Mass. In spite of the attempts made by our Archbishops to conceal this defect, the Pope from his point of view was unquestionably right." And the very Bishops, whatever their outward status, certainly lack authority in the Church. A Protestant-minded Bishop cannot control his Catholic-minded clergy. Some years ago I met a High-Church Anglican minister who confided to me that he said Mass every morning out of a Latin missal, and that he was, therefore, as Catholic as I was. I pointed out to him that his Bishop was quite opposed to such proceedings. "Don't you obey your Bishop?" I asked. "Oh, yes," he replied, "I do—when he is right."

But leaving the Anglican Church, which does retain an outward hierarchical semblance without possessing the priestly reality, what of the non-conformists? Amongst them we find a repudiation of Bishops altogether, and no pretence to a priesthood in the strict sense of the word. Many ministers go so far as to wear a Roman collar, but others disapprove even this distinction from the laity and insist upon a collar and tie. The more Protestant, the less priestly is the rule. And of course that means also the less authority. Years ago I remember the indignation of a good Congregationalist concerning the presumption of his minister. I was an Anglican at the time, and rather sympathetic. It appears that the minister in question was an ex-Catholic Priest who had violated the discipline of the Catholic Church, and had betaken himself, not happily, elsewhere. Unable to dig, and ashamed to beg, he became a Congregationalist, before passing to the Presbyterians. But, alas, he still spoke as one having authority, only to find himself waited upon by representatives of the congregation, who informed him that he must preach what they wanted, not what he thought best. He had believed that he could behave still as an authorised guide, but he had joined a Church where the sheep are the leaders and the shepherd must follow. The Catholic notion of the hierarchy is not acceptable to Protestants.

Did Christ Appoint his Bishops and Priests?

I have lately read a Seventh Day Adventist treatise, setting forth a widespread view of the Catholic position. "The Priest of Rome," it says, "presumes to fill the office Christ alone can occupy. The Papacy has tried to rob Christ of His continual mediation. Thus Rome destroys the very essence of Christianity. What a frightful tragedy is the attempt of the Roman Catholic Church to interpose its system of priestly mediation between man and his God! Direct communion with God through Christ, without the intervention of Pope or Priest—such is the true message of Protestantism." But do they know the true essence of Christianity? And what if the Christ they would worship insists upon Pope and Priests? Surely He has the right to decide upon the way in which they will come to Him, not they!

It is certain that, by terming His Church a Kingdom, Christ implied an organised society with ruling officials distinct from those to be ruled. And His actual selection of some men rather than others, upon whom He conferred His own mission and authority, leaves no possible doubt. "You have not chosen Me; I have chosen you." "As the Father hath sent Me, I send you." "He who hears you, hears Me." "Whatever you bind on earth is bound also in Heaven." The texts flow on, all converging to the one conclusion that Christ appointed certain rulers, endowing them with sacred and spiritual power to guide the faithful and minister to the worship of God. They were to have magisterial power to teach all nations; sanctifying power to baptise, forgive sin, offer the Sacrifice of the Mass, and, as St. Paul expresses it, to dispense the mysteries of God; disciplinary authority, demanding that their subjects observe all that Christ had commanded, and making further use of their legislative power according to the needs of the times. St. Paul wrote to the Hebrews, "Obey your prelates, and be subject to them." He did not hesitate to excommunicate the scandalous Corinthian.

The Church's Position Confirmed by Logic

It is all in keeping with sound reason, and with what we already know of God's ways. I would find it indeed hard to understand why God should depart from His love of order where religion is concerned. In regulating the universe He has ordained a hierarchy of planetary and stellar systems all subject to law. All through nature we find secondary ruling causes adapted to particular and effectual control of other beings. And in the spiritual order we will find a reflection of God's normal providence in the natural order. He is the same God whose touch we can recognize when we find Him using secondary agents for the instruction of men in the Gospel; for their direction and sanctification.

Then, too, man is a social being. Whilst the dignity of the individual demands that he must co-operate personally in the work of his salvation, it is also fitting that the race as a whole should co-operate in the service of God. By social organisation true progress comes in the natural order. Experience shows that men attain an end more successfully by such means. Societies are organised for the promotion of all kinds of objects, civil and religious. Why should the whole Church of Christ, ordained to the chief end of all, the salvation of souls, lack so useful a means? Will not souls be saved more surely by social co-operation, some men being endowed with power and authority? As a matter of fact, those Churches which have renounced an authoritative hierarchy have failed to keep the faith intact, and lack all real power to maintain Christian standards in moral matters. Yet, notwithstanding the success of the Catholic Church in holding her people, ever-expanding without loss of unity, and in retaining standards of Christian virtue which other Churches see abandoned without daring to protest, few aspects of the Church are attacked as this hierarchical character of Catholicism.

The Church Interpretes God's Laws

The objection proceeds from misunderstanding and from wrong principles. Protestants do not understand the Catholic position. They seem to think that the hierarchy can decide as it pleases what is right and wrong. No such claim is made by the Church. The Church claims the right to explain God's laws, and to make her own laws within the limits of the jurisdiction given her by Christ; and that means that she can make and impose no law which conflicts in any way with divine positive legislation, or with the principles of natural morality. Wrong principles contribute to the opposition. Protestants insist that each man's own conscience must be his guide. No one must be told what to do by any hierarchy of Bishops. But such independence is against all the laws of moral behaviour. There must be absolute standards apart from our own personal judgment. For conscience is simply man's intelligent judgment applied to moral matters, just as the same faculty is applied to mathematics or literature. And it is human to err. If a man's judgment can be at fault where literary ideals are concerned, it can be at fault where moral ideals are in question. Conscience can be right or wrong. It is certainly wrong if it bids one do what the known law of God forbids. A right conscience is one perfectly adjusted to God's laws. If a Protestant tells me that he has at least the ten commandments, I can but reply that even these commandments need interpreting every bit as much as civil law, and that, in the name of liberty of conscience, Protestants have come to the most contradictory conclusions in moral matters. Catholics at least have a consistent guide to help them to form their conscience correctly. God has given moral precepts which stand out as sign-posts along the track to heaven, but He has also given us an authoritative Church to explain and conduct us along that track.

I am quite certain that my own spiritual welfare and ultimate salvation is the more assured the more faithful I am to the directive precepts of the Catholic Church, whether in my private or social life. And that applies to every single Catholic. Christ instituted an authorised teaching and ruling body in the persons of the Bishops of the Catholic Church. Obedience to their authority is the outstanding characteristic of Catholics. It is the contract between Catholicism and Protestantism. Even in Anglicanism, with its apparently hierarchical constitution, a secular parliament can forbid a prayer-book, and lay-representation can out-vote the shepherds of the flock.

Rebellion against the authority of the Catholic Church did not bring a blessing to the sects which departed from her principles and authority. Nor can it ever bring a blessing. Apparent benefits prove in the end to have been but apparent. If I have any hope of God's blessing, I can expect it in proportion to my submission to the guidance of His Church in all religious matters, and even in temporal concerns where moral principles are involved. That is the conviction of every truly Catholic soul. For the Catholic Church is God's authentic bureau on earth for the dispensing of religious truth to mankind, and her Bishops have been commissioned by Christ to regulate and to conduct to their eternal happiness the souls confided to her care. But if the Catholic Church claims the right to rule over her subjects, she also claims the power to sanctify them, preparing them for the Vision of God even as she conducts them towards that wonderful goal. And this is a still more arrogant usurpation of the prerogatives of Christ in the eyes of those outside the Church. It demands our consideration.

MANITOBA HOSPITAL SERVICE ASSOCIATION

Bilan au 31 décembre 1948

ACTIFS

ARGENT EN BANQUES:				
Comptes courants			$ 69,174.78	
Dépôts à intérêt			[illegible]	
FONDS EN CAISSE				80.00
COMPTES RECEVABLES (Cotisations et autres item en voie de perception)				47,400.57
PLACEMENTS:				
Obligations du Dominion, au prix d'achat			200,000.00	
Intérêt accru			1,287.50	201,287.50
AUTOMOBILES				2.00
AMEUBLEMENT ET ACCESSOIRES DE BUREAU				1.00
FRAIS DIFFERES:				
Paiements sur fonds de pension			6,442.71	
Dépenses de campagnes — Publicité et nouveaux taux			[illegible]	[illegible]
				$434,084.72

PASSIFS ET RESERVES

COMPTES PAYABLES:				
Comptes d'hôpitaux payables (Comptes pour patients congédiés en décembre, payables en janvier 1949)			$152,862.88	
Comptes d'hôpitaux accrus (Comptes pour patients non congédiés au 31 décembre 1948)			28,552.10	
Comptes divers payables (Payables en janvier)			9,653.05	$191,068.03
REVENU DIFFERE:				
Cotisations des souscripteurs non accrues				160,253.43
COMPTES PAYABLES DIFFERES:				
Solde dû aux hôpitaux sur changements applicables à novembre et décembre 1948				19,856.87
RESERVES:				
Réserve contingente (En cas d'épidémie, circonstances imprévues, etc.) Solde au 31 déc 1947		$115,000.00		
Moins: Transfert sur réserve non allouée		[illegible]	$41,000.00	
Réserve pour cas non déclarés et non congédiés			20,000.00	
Réserve non allouée. Solde au 31 déc. 1947		4,163.07		
Transféré de réserve pour frais de bureau de la Croix Bleue Canadienne		1,000.00		
Transféré de la réserve contingente		74,000.00		
		$79,163.07		
Déduire — Paiements écrits re Fonds de Pension	$1,000.00			
Transféré de l'etat de comptes no II	[illegible]	77,256.68	1,906.39	62,906.39
				$434,084.72

RAPPORTS DES REVENUS ET DEPENSES POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 DECEMBRE 1948

REVENU:		
Cotisations accrues	$1,752,370.85	
Intérêt sur placements et depôts de banque	6,626.74	$1,758,997.59
DEPENSES:		
Depenses d'opération	177,090.61	
Ameublement, aménagement et equipement de bureau	2,762.21	
Automobile	1,449.00	
Comptes d'hôpitaux des souscripteurs et personnes dependantes	[illegible]	[illegible]
Comptes d'hôpitaux des souscripteurs et personnes dependantes— Dépenses additionnelles sur changement de taux applicables a novembre et décembre 1948	19,856.87	1,835,254.27
SURPLUS DES DEPENSES SUR LES REVENUS		
Transféré de l'état de comptes no I		78,256.68

Approuvé par le Bureau d'Administration
O. C. TRAINOR, M.D., Administrateur,
I. B. GRIFFITHS, Administrateur.

CERTIFICAT DES VERIFICATEURS

Au Bureau des Administrateurs,
Manitoba Hospital Service Association,
Winnipeg, Manitoba.

Nous avons vérifié les comptes de la Manitoba Hospital Service Association pour l'année finissant le 31 decembre 1948, et nous faisons rapport que nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés, et nous sommes d'avis que le bilan et le rapport des revenus et dépenses ont été dûment exposés, et qu'ils représentent la situation financière telle qu'elle existait au 31 décembre 1948, ainsi que le résultat de ses opérations financières pour ladite année, conformément aux renseignements et explications qui nous ont été donnés, et tels qu'ils apparaissent d'après les comptes de l'Association, en autant que nous avons pu nous renseigner.

GEORGE A. TOUCHE & COMPAGNIE,
Comptables agréés
VERIFICATEURS

Winnipeg, 7 février 1949.

AFFILIES AU 31 DECEMBRE 1948

Souscriptions, 108,923; Dependants, 163,390; Total des Affiliés, 272,313
Membres hospitalisés depuis l'organisation, 176,882

O. C. Trainor, M.D., Président — L. A. H. Warren, Vice-Président
Hon. I. B. Griffiths, Tresorier — Grant McLeod, Secretaire
A. L. Crossin, Directeur-gérant. P. W. Dawson, Directeur-adjoint

BUREAU DE DIRECTION
400, Edifice Banque Royale, Winnipeg — Telephone 922 181

AU MANITOBA

Saint-Georges

Décès

Mme Isabelle Lacaille, de Great Falls, est décédée à l'âge de 87 ans. Le service eut lieu à l'église de St-Georges et la sépulture dans le cimetière paroissial.

Ça et là

Après une absence de plusieurs semaines, M. et Mme W. Caumartin sont de retour. Ils ont fait un beau voyage aux Etats-Unis et dans la Colombie Britannique.

Mlles Catherine Dupont et Marie Péreux, du couvent de St-Adophe, sont venues passer la fin de semaine chez leurs parents.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mmes Jos. Papineau et Jos. Wilcott, malades à l'hôpital de Pine Falls.

M. Germain Wilcott est de retour dans sa famille, après avoir subi une opération à l'hôpital de Pine Falls.

M. Delorme est de retour chez lui après avoir passé quelques semaines à l'hôpital Deer Lodge.

A tous nous souhaitons une complète guérison.

Le dimanche 27 février, le R. P. Fréchette, O.F.M., du Lac du Bonnet, est venu chanter la grand-messe en remplacement de M. le Curé qui avait été admis la veille à l'hôpital de Pine Falls. M. le Curé est sous les soins du Dr Bissett. Nous prions pour sa prompte guérison.

St-Jean-Baptiste

Partie de cartes

C'est le dimanche 6 mars qu'aura lieu la deuxième partie de cartes de la série organisée par les dames de la paroisse. Venez de bonne heure car le prix d'entrée sera tiré entre tous ceux qui seront dans la salle dès 8 h. 15.

Dimanche le 13 mars

Le dimanche 13 mars sera aussi une journée très goûtée de tous. Dans l'après-midi, carnaval sur glace et joute de gouret.

Le soir, il y aura grande séance d'amateurs. Rendez-vous de bonne heure car le programme commencera à 8 h. précises. Comme nous l'avons annoncé sur **La Liberté et le Patriote** de la semaine dernière, un joli prix d'entrée, en argent, sera tiré à 8 h. 10 parmi tous ceux qui seront présents à cette heure, ainsi qu'un 2ème prix, à la fin de cette soirée dont voici le programme:

Morceau de piano.
Chant.
Chanson comique.
Musique à bouche.
Morceau de violon.
Morceau de violon, musique du bon vieux temps.
Musique en groupe.
Chant de cowboy, en anglais ou en français.
Prix spécial au meilleur crieur d'une chaine de danse carrée (en anglais ou en français).
Morceau d'accordéon.
Déclamation.
Gigue seul ou à deux.
Concours des meilleures histoires contées en public.
Intermission, goûter.

Ecoutez le "Carnet Social" de CKSB, le vendredi 11 mars, à 7 h. 05 p.m. et adressez vos demandes dentrée à M. H. Valcourt, tlé. Morris III, 3.

Inwood

M. et Mme Raymond Carrière, de Treherne, visitent leurs parents ici.

Mlle Verna Hendrickson passa la fin de semaine chez Mme Frank Rohne.

M. Omer Pépin est venu au village vendredi pour affaires.

M. J. Hunter, chef de gare, est absent pour quelque temps. M. Lafrenière le remplace pour le présent.

Mme Colette visitait Mme Spirell dimanche dernier.

M. et Mme Frank Chartrand, de Oak Point, visitaient des anciens amis ici dernièrement.

Mme Laforme et son fils, Jerry, sont venus au village lundi.

Décès

Le samedi 2 février, M. Alex Sanderson, de Inwood West, est décédé accidentellement à l'âge de 53 ans.

Il laisse dans le deuil 3 garçons et 3 filles. Son épouse l'a précédé dans la tombe il y a quelques années.

N.-D. de Lourdes

Gouret

Le dimanche 27 février, l'équipe de gouret de Somerset est venue rencontrer celle de Lourdes dans une joute d'exhibition qui fut des plus intéressante. Les jeunes de Lourdes, qui ne comptaient que quelques jours de pratique, rivalisèrent d'ardeur et de vitesse avec leurs amis sportifs de Somerset. Le pointage final fut de 7 à 5 en faveur des nôtres.

Le jeu des deux côtés fut propre puisque seulement 4 punitions furent imposées et, à part 50 secondes de la deuxième période, on peut dire que les arbitres, A. Comte et L. Labelle, eurent le plein contrôle de la situation. Pour Lourdes, H. Daudet, L. Chaperon, R. Bazin, L. L'Hingrat et André Delaquis comptèrent chacun un point, tandis que G. Delaquis en réussit deux. Pour Somerset, L. Lafrenière, N. Girouard et L. Girouard en comptèrent chacun un alors que D. Decosse en réussit aussi deux. Les deux gardiens de buts, L. Delaquis et C. Labossière, furent tous deux brillants en réussissant de très beaux arrêts.

Pour la paroisse de Lourdes, la victoire au jeu des jeunes est aussi une belle victoire morale puisque, faute d'une patinoire, il n'y avait pas eu de partie de hockey à Lourdes depuis quelque 4 ans. Les personnes dévouées qui s'occupent de la bonne marche de la patinoire, presque continuellement ensevelie sous la neige, méritent bien nos sincères félicitations. Espérons qu'avant longtemps on verra aussi à Lourdes, à l'exemple de plusieurs autres paroisses canadiennes-françaises de la province, s'ériger une belle patinoire recouverte. Les jeunes de la paroisse méritent bien cela et quelle plus belle occasion pour tout le monde d'occuper honnêtement et sainement les loisirs durant les longs mois d'hiver que de s'adonner au beau sport du patinage, ainsi que d'assister ou de prendre part active à de belles parties de gouret. En tant que sport, le gouret possède la précision, la finesse et la rapidité avec lesquelles aucun autre sport au monde ne saurait rivaliser.

La Mère Seton serait béatifiée bientôt

(Suite de la première page)

pressionnèrent vivement Mme Seton. Ses relations subséquentes avec cette famille l'amenèrent à faire une étude profonde de la doctrine catholique. Bien que ses amis l'en dissuadèrent, et qu'elle fût dans une condition voisine de la misère, Mme Seton décida finalement de se mettre, avec ses enfants, entre les mains de Dieu, et de faire son entrée dans l'Eglise catholique.

En 1805 il n'y avait que deux prêtres qui exerçaient leur ministère dans New-York, les deux frères O'Brien. Soixante-dix ans plus tôt, les fidèles assistaient à la messe dans la boutique d'un charpentier située dans un faubourg de la ville. Ce n'est qu'en 1783, quand les troupes britanniques quittèrent la ville qu'ils purent s'assembler ouvertement pour entendre la messe.

Abandonnée par ses amies

Mme Seton fit son entrée dans l'Eglise le 14 mars 1805. Elle était pauvre mais heureuse. Tous ses amis l'abandonnèrent. Seules ses deux belles-soeurs lui demeurèrent fidèles. L'éducation qu'elle avait reçue la qualifiait pour enseigner, mais deux tentatives dans ce domaine échouèrent, parce que sa religion éveillait le fanatisme.

Sa belle-soeur, Cécile, qui, elle aussi, embrassa la religion catholique, fut chassée de son foyer et vint se réfugier auprès d'Elisabeth. Un jour l'abbé Guillaume DuBourg, qui devint plus tard administrateur de Nouvelle-Orléans, uis archevêque de Besançon en France, lui suggéra de commencer une école catholique pour jeunes filles à Baltimore, où il était président du collège Ste-Marie.

Presque un an plus tard, après une deuxième rencontre avec l'abbé DuBourg, elle emprunta $1,000 d'Antonio Filicchi et partit pour Baltimore avec sa famille. Elle demeura avec la mère et la soeur de l'abbé DuBourg et ouvrit une école dans une maison sur la rue Paca. Le prêtre voyait se réaliser en elle et dans ses collaboratrices l'inauguration de l'oeuvre des Soeurs de la Charité pour la fondation desquelles il avait ardemment prié. Après avoir fait leur noviciat sous sa direction, les femmes prirent l'habit religieux. Elisabeth prononça ses premiers voeux devant S. Exc. Mgr John Caroll, et fut nommée supérieure.

Ses filles se joignent à elle

Ses deux belles-soeurs, Harriette et Cécile, vinrent se joindre à elle. Une de ses filles, Annina, mourut pendant son année de noviciat. Elle était âgée de 16 ans. La plus jeune de ses filles, Rébecca, blessée dans une chute sur la glace, mourut à l'âge de 14 ans mais fut reçue comme novice avant sa mort. Richard, le plus jeune de ses fils, sacrifia sa vie pendant un voyage en mer pour soigner un ministre protestant qui souffrait d'une fièvre contagieuse. Guillaume, l'aîné de la famille, devint marin. Un de ses fils devint S. Exc. Mgr Robert Seton, archevêque-titulaire de Heliopolis, auteur de renommée.

La Révérende Mère Seton mourut le 4 janvier 1821, à l'âge de 47 ans. Son ordre religieux compte maintenant des milliers de membres, répandus dans le monde entier.

Tu ne dédaigneras pas les vieux mots français. — RONSARD.

MARIE ROLLET (II)

Texte de Béatrice Clément
Illustrations de Daniel Lareau

En 1621 Guillemette Hébert épouse Guillaume Couillard. Cela fait un homme de plus pour aider sur la terre, un membre de plus à cette heureuse famille. Les veillées se passent gaiement. A la belle étoile, l'été; l'hiver, au coin du feu. Les gens de l'Habitation montent parfois se joindre aux Hébert et M. de Champlain est le bout-en-train de la soirée.

Depuis qu'elle est en Nouvelle-France, Marie Rollet s'occupe des enfants indiens. En 1627 elle est fière d'être marraine d'un petit païen qui a demandé le baptême. M. de Champlain est parrain. On chante le Te Deum et les canons du fort tonnent pour annoncer que l'Eglise compte un enfant de plus. Il y a banquet à l'Habitation et festin chez les Hébert. Si la vie est pénible, les réjouissances ne manquent pas en Nouvelle-France.

Marie Rollet est veuve. Celle qui a si bien élevé ses enfants et secondé son mari, mérite de se reposer. Mais non; elle se dévoue à l'éducation des petits Indiens. Ces pauvres enfants ne connaissent pas le Dieu qui les a créés et qui veille sur eux nuit et jour. Madame Hébert leur apprend à le connaitre, l'aimer et le servir.

En 1629 la famine oblige Champlain à se rendre aux Anglais. La plupart des Français quittent Québec. Restée seule, la famille Hébert-Couillard espère le retour du fondateur. L'occupation dure trois ans et fait beaucoup de mal. L'ennemi ne se prive ni de piller nos colons, ni d'enivrer les Indiens. Le travail d'évangélisation est retardé d'autant. Quelle tristesse !







— La France! la France! Eh oui, Guillaume Hébert dit vrai! Le vaisseau que l'on aperçoit près de l'île d'Orléans arbore le drapeau blanc de la vieille mère-patrie! Enfin la France revient! — Regarde, Guillaume, parmi ceux qui débarquent voici un prêtre! — Oh, maman, quel bonheur, nous allons de nouveau entendre la messe! Depuis trois ans les Français sont privés de prêtres; c'est pour eux une grande peine. Le Père Le Jeune s'avance vers Marie Rollet. — Madame Hébert, si vous le permettez, c'est dans votre maison que je dirai ma messe demain matin. Vous devinez la fierté et le joie de la vaillante Française qui a tant souffert pendant l'occupation; voici la récompense de son courage, de son endurance, de sa foi!

La journée de l'Association d'Education

STORTHOAKS

Conférencier: M. l'abbé A.-M. Ferland, curé.

Percepteurs: Mlles Jeanne Carrière et Marie-Rose Chicoine; MM. Urbain Beaudoin, Octave Carrière, Ernest Dubois, Jean Dumaine, Lucien Paradis, Paul Pierret.

$4.00: Willie Toupin.

2.00: M. l'abbé A.-M. Ferland, Mlle Nedra Belhumeur, Jean Carrière, Fernand Cop, Wilfrid Lemieux, Philippe Paradis, Jules Pierret, Paul Pierret, Martin Smith.

1.50: Lucien Gofflot, Félicien Henrion, Célestin Meunier.

1.00: Gérard Beaudoin, Osias Beaudoin, Urbain Beaudoin, Léo Bélisle, Albert Bérard, Albert Blérot, Henri Blezy, Marcel Blézy, Marius Blézy, Euclide Bourgeois, Bazile Carrière, Camille Carrière, Henri Carrière, Mlle Jeanne Carrière, Octave Carrière, Patrice Carrière, Adélard Chicoine, Aimé Chicoine, Albert Chicoine, Alfred Chicoine, André Chicoine, Arthur Chicoine, Emile Chicoine, Lionel Chicoine, Marcel Chicoine, Maurice Chicoine, Mlle Rose Chicoine, Mlle Bernadette Cyrenne, Gérard Dauvin, Ernest Dubois, Jean Dumaine, Arthur Filion, Hector Fontaine, Aimé Gauthier, Ernest Gauthier, Léonard Gauthier, Paul Goffette, Ernest Gofflot, Léon Gofflot, Mlle Mélina Gentès, Mlle Carmen Laberge, Gaston Lalonde, Paul Lalonde, Marcel Lamy, Mme Wilfrid Lapierre, Adélard Marchand, Léonidas Martin, Gérard Meunier, Charles Millette, Honorius Millette, Roméo Millette, Albert Paradis, Edouard Paradis, Gilbert Paradis, J.-B. Paradis, Lucien Paradis, Mlle Eugénie Pinette, Vital Raymond, Wilfrid Raymond, H. Selliu, J.-J. Smith, Léo Sylvestre, Lionel Therrien, Désiré Toupin.

.50: Mme Denis Belmare, Joseph Belva, Albert Lapierre, Donat Raymond.

Total: $92.50.
(116% de l'objectif)

BATTLEFORD-NORD

Contribution globale: $45.50.
(101% de l'objectif)

SAINT-FRONT

$5.00: Clément Montes.

2.00: Félix Coppens, les Rév. Soeurs.

1.00: Benoit Beaudry, Alcide Boire, Gérard Boire, Adrien Bouchard, F.-X. Bouchard, Edouard Bourque, Henri Bourque, Conrad Brisson, Maurice Bussière, Jean Dubreuil, Paul Dubreuil, Narcisse Dufault, Paul Dufault, Arthur Lamoureux, J.-O. Lanouette, R. P. Clovis Lesage, André Le Strat, Louis Le Strat, Adélard Messier, Oscar Messier, Emilien Moisan, Florian Montes, Joseph Montes, Henri Moyen, Noël Nivon, Alphonse Picton, Jean Picton, Louis Picton, André Plamondon, Aurèle Plamondon, Bruno Plamondon, Georges Plamondon, Jules Plamondon, Laurent Plamondon, Lucien Plamondon, Orance Plamondon, J.-A. Prévost, H. Proulx, P. Proulx, A. Quessy, Donat Quessy, Anatole Roufasse, Marcel Samson, Léo Senez, Léo Syrenne, Louis Syrenne, Joffre Thévenot, Joseph Vaillancourt.

.50: François Auriat, Joseph Boire, J.-B. Bouchard, Henri Dallaire, Jérémie Dufault, Arthur Fortin, W.-A. Fortin, Joseph Happ, André Régie, Adélard Rousson, André Syrenne.

.25: Germain Auriat, Mlle Clémentine Dufault, Rosario Fortin, Georges Senez.

.15: A.-J. Auriat.

6.35: Divers.

Total: $70.00.
(100% de l'objectif)

PRUD'HOMME

Conférencier: M. Charles Papen.

Percepteurs: MM. Louis Bandet, Simplice Bandet, Emile Billo, J.-B. Grimard, C.-M. Lepage, Sarto Lepage, Hervé Loiselle, Henri Masson, François Normand, Emile Préfontaine.

$5.00: Mgr Bourdel, P.D., les Rév. Soeurs, Mlle Mariette Baudoux, Gilles Leray.

3.00: Mgr Pierre, P.D., Emile Préfontaine.

1.00: Auguste Bandet, Henri Bandet, Louis Bandet, Simplice Bandet, Mme André Baril, Léon Beauregard, Emile Billo, Douglas Brisson, Louis Bruyr, Albert Fontaine, Ernest Fontaine, Gérard Fontaine, Joseph Fontaine, Ludger Fontaine, Henri Grimard, J.-B. Grimard, Lucien Grimard, René Grimard, Victorien Grimard, Robert Guilmette, Auguste Hanotte, Jean Hanotte, Fernand Henriet, Joseph Hounjet, Napoléon Hounjet, David Labelle, Irène Labelle, C.-M. Lepage, Laurier Lepage, Sarto Lepage, Wilfrid Lepage, Albert Lévesque, Joseph Lévesque, Hervé Loiselle, Lionel Loiselle, Onil Loiselle, Henri Marcotte, Philippe Marcotte, Osias Marineau, Henri Masson, Roland Mayrand, François Normand, Amédée Painchaud, Arthur Painchaud, Henri Painchaud, Ludger Painchaud, Paul Painchaud, Mme Charles Papen, Mlle Lucienne Paradis, Joseph Poilièvre, Alcide Préfontaine, René Proulx, Mme Douglas Brisson, Elzéar Rousson, Mlle Anne Szentmiklossy.

.65: François Hounjet.

.50: Victor Baril, Adélard Blain, Eugène Lévesque, G. Proulx, Mme Vanderbeck.

Total: $84.15.
(100% de l'objectif)

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask.
Heure des montagnes
(540 kics)

LUNDI 7 MARS
4.00—Radio-journal
4.10—Chanson française
4.15—Courrier de Radio-parents
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

MARDI 8 MARS
4.00—Radio-journal
4.10—Chansons françaises
4.15—Le Ciel par dessus les toits
4.45—Un Homme et son Péché

MERCREDI 9 MARS
4.00—Radio-journal
4.10—Chanson française
4.15—A être communiqué
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

JEUDI 10 MARS
4.00—Radio-journal
4.10—Chansons françaises
4.15—L'école des parents
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Notre français sur le vif

VENDREDI 11 MARS
4.00—Radio-journal
4.10—Chansons Françaises
4.15—L'heure dominicale
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Yvan l'Intrépide

SAMEDI
9.30—Bulletins d'information
9.33—Aventures scientifiques

CBFY, Verchères, P.Q.
Heure Solaire
(Ondes courtes)

VENDREDI 4 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fins gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le Moulin de la chanson
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Faire-part
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La Revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
6.45—Les Peintres de la chanson
7.00—Connaissez-vous la musique?
7.30—Mosaïque canadienne
8.00—L'orchestre symphonique de Toronto
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique
9.30—Les Idées en marche
10.00—Adagio
10.30—Musique de danse
11.00—Fin des émissions

SAMEDI 5 MARS
11.00—L'Heure dominicale
11.15—Musique populaire
11.30—Le réveil rural
12.00—Les Alouettes Eveready
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Notre Français sur le vif
12.45—Chansonnettes
1.00—L'opéra Métropolitain
4.00—Variétés
4.45—La Survivance française
5.00—Interview en marge du hockey
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—L'Orchestre symphonique de la NBC
6.30—Soirées de chez nous
7.30—Le Bal des copains
8.00—Radio-journal
8.05—Joute de hockey
9.30—Musique de danse
10.00—Adagio
10.30—Orchestre
11.00—Fin des émissions

DIMANCHE 6 MARS
11.00—Airs d'opérettes
11.30—La Voix du Canada
12.00—Jardins plantureux
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Radio-Collège.
1.15—Claves Y Maracas
1.30—Tableaux d'opéras
2.00—Le Music Hall
2.30—Chansonnettes
3.00—L'Heure du thé
3.30—Radio-Collège
4.00—Le ciel par-dessus les toits
4.30—L'Heure dominicale.
5.00—General Electric
5.30—Radio-journal
5.40—Intermède
5.45—Radio-Collège
7.00—Ici, l'on chante
7.30—Tambour battant
8.00—Nos futures étoiles
8.30—Musique que nous aimons
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique de France
9.30—Marco Polo
9.45—Récital.
10.00—Adagio
10.30—Musique de danse
11.00—Fin des émissions

LUNDI 7 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fins gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Faire-Part
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La Revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
6.45—Les Peintres de la chanson
7.00—L'heure Northern Electric
7.30—Qui suis-je?
8.00—Radio-concerts
8.45—Le Trio lyrique
9.00—Radio-journal
9.15—La politique provinciale
9.30—Images de France
10.00—Adagio
10.30—Appointment with music

MARDI 8 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—Le quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Courrier de Radio-parents
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Faire-Part
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La Revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
6.45—Les Troubadours du Québec
7.00—Le choc des idées
7.30—L'Heure du concert
8.30—L'école des parents
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Marco Polo
9.45—Félix Leclerc
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

MERCREDI 9 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fins gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Les amis de l'art
2.00—Le Pèlerinage des malades
2.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Faire-Part
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—La Revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
6.45—Les Peintres de la chanson
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Le Faubourg à m'lasse
8.00—Radio-Carabin.
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—William Primrose
10.00—Adagio
10.30—Musique

JEUDI 10 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—Quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le Moulin de la chanson
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.15—Faire-Part
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La Revue de l'actualité
5.45—Chronique du ski
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
6.45—Les Troubadours du Québec
7.00—Les Talents de chez nous
7.30—Sérénade
8.00—Théâtre-Ford
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Airs d'opérettes
9.45—Félix Leclerc
10.00—Adagio
10.30—Dance Orchestra

LEOVILLE

Percepteurs: MM. Ed. Braconnier, Aristide Bruneau, Gédéon Chalifour, Joseph Charbonneau.

$5.00: M. l'abbé Alexandre Grimard, les Rév. Soeurs.

2.00: Aristide Bruneau, Gédéon Chalifour.

1.00: Ed. Braconnier, Paul Chabot, Lucien Chalifour, Pierre Chalifour, Joseph Charbonneau, V. Côté, Louis Denis, Hilaire Descôté, Mme Al. Gwending, Roméo Laberge, Lucien Lafond, Albert Laventure, Edgar Laventure, Napoléon Laventure, J. Leclerc, Maurice Lepage, Joseph Moisan, Edmond Paquette, Raymond Parent, Mme O. Pichette, Elie Ploquin, Joseph Poilièvre, Candide Poulin, Henri Quessy, Henri Renault, Gérard Rivet, Noël Soucy, Emile Vien.

.50: J.-B. Boire, Stan Breland, Paul Bruneau, Robert Fournier, Robert Lepage, Ed. Matte, Fred Morin, Georges Poulin, Wilfrid Samson.

.15: Gérard Bruneau, Ed. Henri, Alphonse Laventure, Norbert Laventure, Joseph Fournier.

Total: $47.90.
(50% de l'objectif)

ROME — M. Giuseppe Saragat, leader du parti socialiste minoritaire, a démissionné de son poste de vice-président du conseil au gouvernement.

M. Saragat, qui était aussi ministre de la Marine marchande, a démissionné après les critiques faites contre l'attitude du gouvernement au sujet de la libération d'un prétendu collaborateur.

Il a avisé de sa démission le parti ouvrier socialiste, dont il est le chef, et l'on a décidé de tenir d'urgence une réunion du comité exécutif.

A Travers les Centres Français de la Colombie-Britannique

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Maillardville

Décès

M. MARTIAL FILIATRAULT

M. Martial Filiatrault est décédé à sa résidence le 14 février dans sa 78ème année. Le défunt était un citoyen connu et estimé de notre paroisse.

Né à Ste-Adèle, P.Q., en 1870, il épousait Albina Alarie en 1897. Après avoir quitté la vieille province, ils demeurèrent 20 ans à Lebret, Sask., puis à Maillardville où ils arrivèrent en 1920.

Le regretté disparu laisse dans le deuil son épouse, trois fils, Roméo, Léon et Fernand, de Maillardville, trois filles, la Rév. Mère M. St-Fernand, (provinciale) au couvent de Régina, Sask., Mme Toussaint Filiatrault (Blandine), et Mme Albert Lefebvre (Annette), de Vancouver.

La dépouille mortelle fut exposée chez M. et Mme T. Filiatrault, de la rue Bégin, fille et gendre du défunt.

Les funérailles ont eut lieu le jeudi 17 février en l'église N.-D. de Lourdes. M. l'abbé P.-E. Vanier, curé, chanta le service assisté du R. P. O. Meunier, O.M.I., et de M. l'abbé Gérard Beauregard comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au choeur les Pères du St-Sacrement, de Vancouver, les RR. PP. H. Meek, curé de la paroisse du St-Sacrement, Gérard Gauthier et Lynch, O.M.I., de N.-D. de Fatima, ainsi que le R. F. Julien.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, Roméo, Léon et Fernand.

Les porteurs furent MM. René Hamelin, Adrien Aubin, Louis Boileau, David Charron, J.-B. Filiatrault et Arthur Messier.

L'inhumation se fit au cimetière St-Pierre.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

Remerciements

La famille Filiatrault désire remercier par la voie du journal toutes les personnes qui ont assisté aux funérailles ainsi que celles qui lui ont témoigné de la sympathie par offrandes de messes et tributs floraux.

M. LAVERDURE

Le mardi 22 février, la paroisse perdait un autre ancien citoyen en la personne de M. Médéric-Joseph Laverdure, résidant à Maillardville depuis 39 ans. Il mourut à sa résidence, 1045, chemin Howie, à l'âge de 76 ans.

Natif de la paroisse St-Patrice de Rawden, P.Q., il vint directement de sa province natale avec son épouse, Marie Gagnon, en 1909, s'établir dans cette région de la Colombie. De cette union naquirent 13 enfants dont 6 sont décédés. Mme Laverdure a précédé son mari dans la tombe il y a 5 ans.

Survivent au défunt: trois fils, Arthur et Alexandre, de Maillardville, Rodolphe, de Victoria; 4 filles, Mme Donat Gauthier, de New Westminster, Mme Maurice Rompre, de Maillardville, Mme Raoul Bauche, de Surrey, et Mme Odias Rocheleau, de Victoria; 26 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

L'enterrement eut lieu le jeudi 24 février, à 10 h., au cimetière St-Pierre.

Nos sympathies à la famille.

Kelowna

M. Lucien Lancery, de Red Deer, Alta, est venu passer quelques jours chez ses amis, M. et Mme Meunier. Avant de repartir, il s'est acheté une maison auprès de celle de M. Meunier et il viendra résider ici à l'automne. Pendant son séjour ici, M. Lancery a eu la surprise de rencontrer MM. Judrin après trente-six ans de séparation. MM. Lancery et Judrin sont originaires du même village de France.

Mme J. Deslauriers était en visite chez son frère, M. Alfred Bélanger. Elle passe aussi quelque temps chez une amie, Mme Bartier, autrefois de St-Paul.

M. et Mme Arthur Matte, d'Estevan, Sask., et leur jeune bébé sont en visite chez M. Weldon Matte, sr. Arthur a l'intention d'établir résidence à Kelowna.

M. Weldon Matte a obtenu un permis pour bâtir un garage et une épicerie sur le chemin Vernon, à quelques milles de la ville de Kelowna, Les matériaux sont rendus sur place et les travaux de construction commenceront dès la belle saison.

Mme Kyle, (née Pelletier) s'est cassée un bras en patinant. Elle dut être transportée à l'hôpital où elle va mieux, mais son bras est encore dans le plâtre.

Le jeune Jimmie Scantland s'est cassé une cheville en faisant du ski. Il continue néanmoins à fréquenter ses classes, à l'aide d'une béquille. Sa soeur, Janet, est en convalescence à la maison après un séjour à l'hôpital pour opération d'appendicite.

Mlle Jeannette Girard, de Rutland, C.-B., est de retour à la maison après opération d'appendicite; elle se rétablit bien.

Enfin, après 75 jours de froid continu, la température change et la neige fond à vue d'oeil. Espérons que c'est le printemps qui nous arrive.

Le 16 février, nous avions une partie de cartes; plusieurs furent retenus à la maison pour rhume et grippe; tout de même, nous nous sommes bien amusés. Le prix d'entrée alla à Mme T. Gaudreau; premier prix au bridge: M. L. N. Larsen; prix de consolation: Mme E. M. Scantland; premier prix au 500: M. T. Gaudreau; prix de consolation: Mme A. Bélanger. Comme prix de consolation, nous avons donné un magnifique calendrier de la Survivance Française en Amérique; il comprend douze belles pages et grandes illustrations.

Mmes H. St-Amant et M. J. Larsen s'occupèrent du réveillon. Nous aurons encore le plaisir de nous rencontrer le 4 mars, date de notre prochaine soirée familiale.

Port Alberni

Accidents

M. Martin eut un accident dans le bois. Il est en bonne voie de guérison à l'hôpital "West Coast". M. Omer Blais eut la malchance de faire frapper son automobile par un camion. Il n'y avait personne dans l'automobile. Les chemins glacés furent la cause de l'accident.

Naissance

A M. et Mme Rolland Paquette est né un garçon le 13 février. Félicitations aux heureux parents.

Température

Toutes les écoles durent fermer leurs portes pour deux jours, vu la grande quantité de neige qui tomba le 19 février. Ceci fut suivi d'une abondance de pluie qui réussit à fondre la neige. Nous avons eu beaucoup de neige cet hiver, une chose qui ne s'est pas vue depuis douze ans.

Va et vient

M. François Gaudreault vient d'acheter la maison de M. Jean Cardinal. Bienvenue aux nouveaux arrivés!

M. S. Laviolette et Mlle D. Laviolette sont partis pour Vancouver visiter M. et Mme I. Lefrançois après avoir passé quelque temps parmi nous.

Anti-nazi



Le docteur **Michel-Lucien Seigneur,** médecin français âgé de 42 ans vivant actuellement à Montréal, a dénié l'accusation portée contre lui devant la Chambre des Communes à savoir qu'il s'était mis au service des Allemands au cours de la deuxième guerre mondiale. (CPC)

Vancouver

Soirée du 26 février

La soirée du 26 février fut brillante. Il y avait partie de cartes organisée par les familles dont les noms commencent par les lettres M-N-O-P. Quarante tables attendaient les invités dans la salle paroissiale, et, cependant, il fallut en ajouter cinq autres sur la scène du théâtre. M. J.-B. Paris, président, assisté de M. Ludovic Mercier, souhaita une cordiale bienvenue à tous les assistants. Les heures passèrent ensuite rapidement en aimable compagnie: atmosphère de bon esprit, conversations animées, taquineries amicales, souvenirs du passé, projets d'avenir, joie franche de fraterniser avec nos compatriotes de langue française ou avec les meilleurs sympathisants des autres races. La vraie charité est large et compréhensive; elle met en commun pour le bonheur de tous les meilleures qualités de chacun.

Au programme

Au jeu de cartes, M. Emile Chabot ajouta une agréable note d'harmonie musicale en nous interprétant une souple pièce de violon intitulée "Souvenir". Mme Georges Lambert l'accompagnait au piano. Suivirent une gigue de l'ancien temps par M. Arthur Parent et un bref dialogue d'exagérations marseillaises entre MM. Emmanuel et Joseph Pallard, portant la tenue estivale des officiers de marine canadienne.

Bienvenue

Quelques mots bienveillants nous furent adressés par le R. P. Meek, curé de la paroisse, et par le R. P. Lorenzo Gélinas, S.S.S., de retour au pays natal après 15 ans passés à Melbourne, Australie.

Un magnifique coffret à couture, entièrement confectionné par M. Ludovic Mercier, fut gagné par M. Frank Belval. On nous servit un excellent goûter.

Visiteurs

Nous avons salué avec plaisir parmi nos visiteurs M. Emile Montjoli, de Morinville, Alta, M. et Mme J.-T. Paris, de Calgary, M. et Mme Vasoeur, de Tree Hill, Alta; M. et Mme Emile Leray, de St-Brieux, M. Emile Morand, de Goose Pan Creek, M. Pierre Jaurretche, de Gravelbourg, Sask., M. et Mme Wilfrid Masson, d'Oak Lake, Man., M. Camille Rossignol, d'Edmundston, N.-B.

Merci à tous les promoteurs de cette très agréable soirée.

Çà et là

Félicitations à Mlle Rita Leiselle pour le succès remarquable qu'elle a remporté en jouant le rôle principal de bergère dans l'opéra-comique "Iolanthe", présenté à l'Université de la Colombie, les 24-25-26 février.

Nous remercions M. Victor Lévêque de mettre généreusement sa compétence professionnelle au service de la paroisse, en décorant gratuitement notre nouveau théâtre.

Publications agricoles fédérales

La tourbe mousseuse est une mousse fibreuse morte extraite des tourbières, séchée, hachée, puis pressée en ballots ou en petits blocs. Sa valeur tient à sa grande capacité d'absorption et elle sert principalement en agriculture comme litière pour bêtes à cornes et volailles et en horticulture comme amendement et comme matière inerte des engrais chimiques.

La valeur de la tourbe mousseuse est reconnue depuis longtemps en Europe où elle est très employée, mais bien qu'il y ait au Canada des dépôts comparables aux plus vastes tourbières européennes, on ne s'en est que peu servi jusqu'ici dans notre pays.

Dans le but de renseigner les cultivateurs, le Ministère fédéral de l'Agriculture a publié, il y a quelques mois, une brochure très intéressante dont le titre est: **"L'utilisation des tourbes en agriculture,** publication no 803.

Outre les cultivateurs, toutes les personnes s'intéressant à la préparation et à l'exploitation de la tourbe mousseuse pour fins agricoles et horticoles, auront avantage à demander cette brochure.

Pour recevoir un exemplaire gratuit en langue française, il s'agit simplement d'écrire au Bureau de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, et de demander la publication no 803.

Claude MORIN.

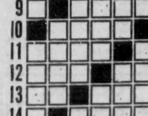
L'ordre de Clay est illégal, dit Moscou

BERLIN — Le chef d'état-major soviétique, le lieutenant-général O. S. Kukianchecho, a déclaré dans un communiqué que l'ordre américain expulsant la mission russe de rapatriement de la zone américaine était "illégal" et contraire aux accords internationaux.

Le communiqué a été publié par l'agence de nouvelles allemande ADN sous contrôle russe.

Nos Mots Croisés





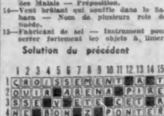
HORIZONTAL

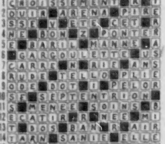
1—Instrument de tonnelier — Premier coup à certains jeux.
2—Cupulifère — Jeune pommier non encore greffé.
3—Conjonction — Du verbe être — Ville de France — Adj. possessif.
4—Masse de pierre — Usée jusqu'à la corde — Argile rouge.
5—Difficile à entamer — Plainte hypocrite ou sans fondement — Prénom masculin.
6—Inflammation de l'oreille — Ce qui frappe l'ouïe — Pli de la peau qui pend sous le cou des boeufs.
7—Harassée de fatigue — Lieu où les bêtes fauves se retirent pour se sécher après la pluie.
8—Conjugaison — Ville d'Espagne — Préposition — Négation.
9—Petite île — Enduit imitant le marbre.
10—Durillons — Lac de Suisse — Train, manière d'aller.
11—Genre de graminées — Manoeuvrer la rame — Nom officiel de l'Irlande libre.
12—Rivière (espagnol) — Endommager — Convenu.
13—Pronom personnel — Erudit français né à Paris — Pieux — Symbole du calcium.
14—Légumineuse — Partie d'une roue de voiture.
15—Unité monétaire de la Perse — Fanfaron.

VERTICAL

1—Qui est d'un brun chaud à reflet doré — Borne, lisière.
2—Répartir suivant leur destination les imprimés, les journaux d'une expédition postale — Poil long et rude.
3—Interjection — Machine servant à soulever des fardeaux — Personnage de la Tempête de Shakespeare — Note de la gamme.
4—Général américain (1807-1870) — Le crabe laineux (Zool.) — Interjection.
5—Diplomate français né à Kork — Vent d'Est chez les Grecs — Repas d'apparat.
6—Colère — Posséda — Chemin creux.
7—Note de la gamme — Action de rire — Ville de Bohême.
8—Muraille — Arome des viandes, des vins.
9—Conifère — Pic des Pyrénées — Pronom personnel.
10—Espace de temps que dure une chose — Coupé jusqu'à la peau — Face d'un corps polyédrique.
11—Ville des Etats-Unis — Petite ouverture en long — Fleuve de l'Hindoustan.
12—Deux fois — Rend la confiance, la tranquillité — Lettre grecque.
13—Premier — Signification — Poignard des Malais — Préposition.
14—Vent brûlant qui souffle dans le Sahara — Nom de plusieurs rois de Suède.
15—Fabricant de sel — Instrument pour serrer fortement les objets à limer.

Solution du précédent





LOUIE par HARRY HANAN









BOZO par FOXO REARDON









HENRI par Carl ANDERSON









LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney



















Walt Disney présente L'ONCLE REMUS et ses contes de JEAN LAPIN





















Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

LES VELDER

Roman de
Robert CHOQUETTE

NUMERO XII

— Excusez-moi d'insister. Je devrais être plus délicat . . . Je vais plutôt apprendre à votre mère que, malgré cette nuit blanche, vous avez eu le courage de venir vous initier à votre travail, cette après-midi. C'est pourquoi nous revenons ensemble, madame. Et c'est pourquoi il est un peu fatigué, naturellement. Je pense qu'un bon souper ne lui fera pas de tort.

— M. Côté se trompe, je n'ai pas faim, mère.

— Mais, voyons donc, insista l'autre, faut vous rétablir l'estomac. Vous comprenez bien, madame Velder, que dans une veillée au corps, on mange . . . et on prend un petit quelque chose pas mal tout le long de la nuit, n'est-ce pas, puisqu'on veille.

Mme Velder fit oui de la tête. Elle regardait son fils avec une inquiétude interrogatrice.

Après une légère hésitation, Côté s'excusa. Alexis voulut le suivre.

— Non, fiske, reste un peu avec moi, veux-tu? Le temps que je mets ces couverts. Et assieds-toi, puisque tu es fatigué. Assieds-toi, mon petit. Alors, tout s'explique. Que ça soit toi, veux-je dire, qui auras déchiré la liste des morts, dans le journal d'hier.

— Vous avez remarqué la chose?

— Mlle Laviolette . . .

— Naturellement. L'endroit où elle ne met pas le nez, celle-là, j'aimerais savoir comment il s'appelle, cet endroit!

— Elle prend connaissance de cette liste chaque soir, manneke. A cause de ses clientes, bien sûr.

— Je lui achèterai le journal d'hier, voilà tout.

— Mais voyons, Alex, ça n'est rien de grave à ce point. Nous étions tout simplement intrigués.

— Le M. Philidor plus que les autres, peut-être. Vous vous demandez ce qui m'a pris de passer la nuit chez cet ami? Cet ami mort, enfin . . .

— Que tu y aies passé toute la nuit, oui, ça est bien possible que je me le demande un peu.

— Eh bien, la réponse, elle est très simple, la réponse: je ne voulais pas rentrer. Et surtout, que ça ne soit pas vous qui me demandiez pourquoi, hein?

— Mais qu'est-ce que moi, je t'ai fait, chéri? Tu me regardes avec des yeux tout fâchés de colère. Que t'ai-je donc fait?

— Vous vous rangez du côté de mes adversaires, pardi! Ock! ça est besoin de mettre les points sur les i? poursuivit-il d'une voix qu'il voulait sourde mais qu'il maîtrisait mal; il faut le nommer par son nom, le Philidor Papineau? Hier encore, il m'a injurié.

— Nous en avons causé, manneke, lui et moi . . .

— Tout en fumant le calumet, oui. En vous faisant des minauderies, ça veut dire. Eh bien! ça, je le savais, moi, hier au soir; d'avance je le savais, qu'en apprenant qu'il m'a insulté, vous n'auriez même pas le courage de le gronder, nom d'un pétard! Alors, je ne suis pas revenu. Car rien ne me presse de rentrer dans une maison où ma propre mère . . .

— Alexiske, chéri . . . Tu hausses les épaules? Tu doutes de mon amour pour toi? Ça n'est pas possible, dis . . . Dis un peu, ça n'est pas possible, manneke!

— Alors, pourquoi gardez-vous le Papineau? Sinon parce que, dans la balance, c'est moi qui lève?

— Je te prie, manneke . . . Tiens, dis-moi, nous causerons plutôt de ton travail, veux-tu? Puisque enfin tu sais à quoi t'en tenir maintenant. Tu crois que ça te plaira?

— Faudra voir.

Il avait parlé d'une voix presque éteinte.

— Naturellement, commentait sa mère, ça n'est pas dans un jour que tu sauras te faire une idée complète de la chose. Ça, je le comprends très bien. Mais tu rapportes une première impression, tout de même? Ces milliers de timbres-poste étalés sur une table, ça est coloré, ça est vivant comme nous le pensions?

Alexis répondit oui d'un petit coup sec de la tête, comme font les pantins. Son visage était maintenant un masque étiré.

— Ça, je n'ai pas de peine à le croire, continuait sa mère, s'incitant à la colère contre Papineau; je n'ai pas de mal à le croire, puisque seulement deux ou trois timbres étrangers sur une enveloppe, ça est déjà quelque chose qui a du prestige; ça éveille l'imagination, sais-tu, ça met en branle tous nos beaux rêves. Alors, je n'ai pas de mal à croire qu'une table entièrement couverte . . .

— Oui, mère. Mais . . . pour aujourd'hui . . . j'en ai . . . j'en ai assez de ces timbres. J'en ai mal au coeur!

— Mon petit! criait la mère affolée. Au secours! Lumina! Monsieur Papi . . . Monsieur Côté! Quelqu'un! Alex va perdre connaissance!

Lumina parut la première. Côté et Mlle Laviolette, tout là-haut au deuxième, entendirent bien les cris de Mme Velder, mais la couturière ayant expliqué à l'homme, avec un petit sourire discrètement méprisant, que ce n'était là qu'une autre pétarade à l'adresse de la domestique, chacun retourna dans sa chambre. Papineau, au premier étage, avait compris "au secours". Il était descendu quatre à quatre, mais s'était arrêté net sur le seuil. Ça valait la peine! Un jeune monsieur, pour avoir passé la nuit sur la corde à linge, venait d'éclabousser le tablier de sa "mouman".

En apercevant Papineau, Alexis voulut courir au-devant de la raillerie probable. Mais, les murs promettant de reprendre leur valse, il changea d'idée. Comme Papineau se tenait dans la porte, ce fut par le salon qu'Alexis gagna le passage. Et on l'entendit s'engager dans l'escalier. Lumina retourna à la cuisine avec son linge mouillé.

Ce n'était pas de la raillerie qu'il y avait dans les yeux de Papineau. C'était une profonde pitié pour Mme Velder. Comme si elle avait entendu sa pensée, elle répondit enfin, longtemps après que la porte avait cessé de battre derrière Lumina:

— Mes yeux, mais ça est depuis toujours qu'ils seraient ouverts, mes yeux, si je n'avais soin de les tenir fermés! Ce fameux aveuglement des mères . . . Et pourquoi une mère ne verrait-elle pas des défauts qui sont visibles à tout le monde, dont tout le monde parle et discute? Elle sait bien voir, allei! Mais si elle aime mieux de les tenir clos, ses yeux, c'est qu'elle défend ses espérances trahies, qu'elle se retranche derrière son rêve, qu'elle regarde son enfant tel qu'il est dans son coeur.

Après un silence, et d'une voix qui révélait comme la chose qu'elle allait dire lui coûtait un effort immense, ele poursuivit:

— Monsieur Papineau . . . puisque les circonstances sont ce qu'elles sont . . . puisque, entre vous et mon Alex . . .

— Compris, madame. Et vous avez raison: un nouveau venu capable d'offrir quinze piastres par semaine à un débutant, il est tout désigné pour occuper la grande chambre d'en avant . . .

— Monsieur Papineau!

— . . . si le départ de M. Papineau, justement, peut servir à . . .

— Non, ne dites pas ces choses-là, je vous prie. Qui vous parle de nous quitter? Et surtout, mon Dieu, n'allez pas vous méprendre! Surtout, n'allez pas croire que ça est l'intérêt qui m'inspire. Ock! non, cher monsieur Philidor. Afin de vous garder, je vous céderais même votre chambre gratuitement, savez-vous. Je vous en veux, ça est la vérité. Car vous avez été cruel envers mon petit. Mais . . . ça est si étrange, la nature humaine, et si compliqué. Je vous en veux et, pourtant, seule votre présence me rassure. Car vous m'êtes devenu, eh oui, une sorte de frère; à tout le moins, une sorte de parent. Si tout autre pensionnaire se fût permis de blesser mon fils comme vous l'avez fait, il quittait cette maison immédiatement. Je l'ai déjà prouvé, ajouta-t-elle, d'une voix qui donna un coup de cravache à ce pauvre Frédéric Gagnon. Mais si vous partiez, vous, avec qui saurais-je parler de mes problèmes tout en me sachant vraiment écoutée? De mes problèmes et de mon inquiétude, poursuivit-elle après un bref silence, pendant qu'une ombre voilait son regard. Avec M. Sicotte, qui vit dans les nuages? Avec Florence? Elle est si jeune. Quant à Mlle Laviolette, il y aurait dans sa façon de me rassurer trop de condescendance. Avec M. Côté, alors?

Elle hésita un moment, puis, glissant sur les mots:

— Lui de qui me vient une partie de mon inquiétude, peut-être . . .

— Et . . . avec votre fille, non? Vous ne pourriez pas causer de vos affaires?

— Mon Elise . . . Ça est vrai qu'il y a mon Elise.

La nouvelle dont lui avait fait part Florence envahit son esprit comme une bouffée d'air chaud. Afin de s'attarder dans cette pensée, la seule confortable, peut-être allait-elle transmettre à Papineau la grande nouvelle: Elise était devenue amoureuse de Marcel Latour. Mais Papineau, d'une voix détachée, presque indifférente:

— Ah! comme ça, madame Velder, M. Côté vous inquiète . . .

La belle nouvelle s'envola. Mme Velder redevint la mère d'Alexis.

— Eh bien! . . . oui, il m'inquiète. Depuis, surtout, que vous m'avez parlé de ces quinze dollars par semaine.

— Qu'est-ce qui vous chicotte, au juste?

— Je ne sais pas. Il a pourtant un visage honnête, cet homme-là. Ainsi que Mlle Dorothée me l'a fait remarquer, il s'applique à bien s'exprimer, on sent qu'il cherche la perfection. Et malgré tout, on ne sait pas bien . . . Il a l'air sincère et il n'a pas l'air vrai. On lui adresse une question; sa réponse occupe tellement l'imagination, qu'après coup seulement on s'aperçoit que ça n'était pas une réponse. Ock! oui, il m'inquiète, cet homme étrange dont nous ne savons absolument rien, sinon qu'il est arrivé ici, un jour, avec mon Alex. Quelle situation difficile, tout de même! Voilà qu'à cause de l'attitude de mon fils envers vous . . . C'est que, poursuivit-elle après une pause, car elle avait cru que Lumina allait paraître, c'est que j'ai une peur affreuse que lui, il ne quitte cette maison, à présent qu'il est en mesure de se faire de l'argent!

— Il va continuer? Même si ça l'a rendu malade?

— Monsieur Papineau, supplia-t-elle; il est si humilié, ce pauvre petit.

— Sérieusement, là, à propos de son travail . . . ?

— Il s'est contenté d'une réponse évasive. Ock! ça me laisse fort songeuse, moi, ces quinze dollars par semaine pour un commençant, un qui n'a pas la moindre expérience!

— Ça veut dire combien pour les patrons?

— Voilà bien ce que je me demande. Il y a vraiment beaucoup d'argent dans des paquets de vieux timbres-poste?

Il répondit par un murmure qui pouvait signifier n'importe quoi. Elle porta la main à son front, dans un geste de grande lassitude.

— Que ça est tout de même là une chose terrible! De vos conseils j'ai besoin; de votre appui moral. Et voilà qu'à cause de l'attitude de mon Alex à votre égard, il me sera difficile, du moins pour quelque temps, de vous témoigner ma sympathie en sa présence. Mais vous saurez ne pas vous méprendre, dites un peu, monsieur Papineau?

— Je ferai de mon mieux.

— D'un côté, il y a ma raison, et de l'autre . . du côté de mon enfant, que voulez-vous, il y a mon coeur. Ça n'est donc jamais possible que le coeur et la raison se rencontrent dans une seule et même joie?

Deux jours plus tard, Marcel conduisait Elise au Monument National, où chantait ce soir-là Lys Gauty.

Marcel parlait avec sa verve coutumière, et Elise répliquait avec un brio qui eût saisi d'étonnement les pensionnaires de sa mère, et sa mère elle-même. Tout à coup, elle se tut; une pensée avait effleuré son regard.

— Qu'y a-t-il? demanda Marcel; intrigué.

— Je viens de faire une grande découverte: j'apprends à rire! Je viens brusquement de m'entendre rire. Et je crois pouvoir dire, en toute franchise, que jamais je n'ai ri avec autant de spontanéité.

— Et jamais je ne vous ai vue plus belle que ce soir, répondit-il, oubliant qu'il avait été conquis par l'éclat sombre de ses yeux. Mais dites-moi, Elise — que je profite un peu de l'intermission: est-ce uniquement le chant de Lys Gauty qui vous donne ce visage tout en lumière? Puis-je espérer que le ramage de votre voisin de gauche y est pour quelque chose?

— C'est bien possible, répondit-elle, de cette voix "pudique", comme Marcel se plaisait à dire, "cette voix qui baissait les yeux".

— Il y a encore un "peut-être" dans votre phrase. Pourquoi? Et tenez, la voici, ma question, parmi les titres au programme. Lisez.

Elle lut: "Dis-moi pourquoi". Elle cherchait sa réponse, quand son regard tomba sur le titre d'une autre chanson au programme, qu'elle lui désigna: "Je ne sais comment".

Pris au jeu, il chercha sa riposte.

— En pensant, dit-il, à . . .

"Souvenirs de bal", lut-elle au bout de son doigt.

— . . . "Y a de l'amour dans mon coeur", continua-t-il, et je demande ce que je dois faire "Pour être aimée de toi".

— Je réponds: "Presque rien".

— Presque rien? Dois-je comprendre? . . . Eh bien! quoi? répondit-il au petit cri qu'elle avait eu le temps d'étouffer dans sa gorge; eh bien! quoi, Elise? C'est dans le programme: "J'ai ta main". Et mieux, lisez encore:

— "Prenez". Oh! mais attendez, monsieur! L'avez-vous fait . . .

— . . . "Sans y penser"? Ah! non, par exemple! je m'en défends bien!

— Mais c'est ignoble, Marcel: nous faisons des calembours, une chose dont j'ai horreur.

— Oh! mais moi aussi, d'habitude. Un calembour, c'est de l'esprit en crème fouettée. Mais pour une fois que ça nous arrive . . . Est-ce que le bonheur n'excuse pas tout? Et puis, est-ce qu'on a besoin d'avoir tant d'esprit quand on est heureux? L'esprit, on peut bien le laisser aux aigris, aux mécontents, aux jaloux. Après tout, il faut bien qu'ils aient quelque chose. Elise, je vous adore. Mais ce "peut-être" qui flotte encore sur vos pensées, qui se glisse dans vos réponses, sera-t-il toujours là? Vous me dites que pour être aimé de vous, je n'ai "presque rien" à faire. Mais encore, qu'est-il, ce "presque rien"?

— Une question, peut-être.

— Une question . . . Dieu, que c'est bête, un homme, quand c'est le temps de se montrer intelligent! Ah! de grâce, ne riez pas, je suis douloureusement sérieux, Elise. Une question . . ., répéta-t-il, tout en se mordant le pouce, mi-gamin, mi-sérieux.

— Question pourtant fort simple, pour ne pas dire simpliste.

— Sûrement pas . . . jeta-t-il tout à coup, pendant qu'un étonnement rieur brillait dans ses yeux; sûrement pas vous demander, tout simplement, si vous m'aimez?

— Mais oui.

— Je ne vous l'ai jamais demandé?

— Eh non!

— Sans blague! Eh bien! continua-t-il, mais d'une voix devenue caressante, cette question, je vous la fais, de toute mon âme.

Ce ne fut pas une hésitation, dans le coeur d'Elise. C'était un recueillement qui avait quelque chose de sacré, de superstitieux. C'était, mais centuplé, ce ravissement qu'on se donne à ne pas décacheter tout de suite une lettre où nous attend une heureuse nouvelle. Pour la première fois de sa vie, elle allait dire à un homme, et dire non pas seulement avec l'éclat du regard et le tremblement de la voix, mais avec la précision, la hardiesse des mots: "Je vous aime". Et puis, elle pensa au déjà lointain Frédéric, et ce lui fut une joie extraordinaire de songer que, ces trois mots si précieux, elle les offrait vierges à Marcel. Cette pensée lui fut si douce que, pour un instant, Elise dut fermer les yeux.

Côté jeta un rapide coup d'oeil dans la direction de sa porte, pourtant fermée. Alexis lui expliqua que ce n'était rien: la couturière, dans la chambre d'en face, venait de rabattre le couvercle de sa machine à coudre.

Il s'en allait onze heures du soir. Les deux amis grillaient une dernière cigarette. Côté avait questionné Alex sur sa mère et sur Papineau.

— Pour ce qui est de ma mère, elle ne saurait avoir que des soupçons très vagues. Car enfin, elle ne connaît que la vie de maison, cette brave femme.

— Et Papineau?

— Celui-là . . .

Le silence de Côté disait clairement: "Si t'avais pas été déchirer la liste des morts, massacre!" Aussi, afin de rejeter sur son compagnon une partie du blâme, Alex rappela l'incident des stylos . . .

—Oui . . ., approuva Côté, y a pas de doute que s'il n'avait pas été se fourrer l'oeil dans mon "coat", — mon veston, comme vous dites, toi puis ta mère puis M. Sicotte puis Mlle Dorothée, — s'il n'avait pas été se fourrer le nez là, il aurait pas vu mes plumes-fontaines et ç'aurait pas nui aux affaires. Mais la sauce est peut-être pas aussi gâtée qu'on le dirait. Alors, d'ici des preuves plus directes, c'est de tenir la tête haute et de dévisager le monde dans le blanc des yeux.

— Crâner.

— Du moment que ça veut dire la même chose, tu peux bien prendre le mot que tu veux, mon petit. Mais, . . . ajouta-t-il après un instant de réflexion, et d'une voix qu'amollissait une certaine gêne, y a quelque chose, par exemple, que je te demanderais: parle donc jamais de ça à Frisé, veux-tu? L'histoire des plumes-fontaines, je veux dire . . .

Alexis se demanda pourquoi la gêne. Côté l'y avait si peu habitué! Il ne comprit pas que l'homme subissait l'ascendant de son frère, mais qu'il répugnait à l'avouer devant quelqu'un qui lui venait à peine aux épaules. Par le même mécanisme, déclenché à rebours, cette faiblesse chez un homme de la taille de Côté devenait pour Alexis un gage de réconfort. Côté se crut deviné. Pour réparer son prestige, il se permit, à l'endroit de ce frère qu'il craignait, une légère trahison: il parla à Alexis comme s'il y avait déjà entre eux une certaine alliance contre Frisé. Ce qui se passait rue Sherbrooke, ça ne regardait pas Frisé. Alexis était-il de cet avis?

Si Alexis n'aimait pas Frisé, c'est parce que le jour où Côté avait fait les présentations, son frère avait plaisanté le jeune homme sur sa taille. Celui-ci ne pouvait donc qu'accueillir avec joie l'occasion d'avouer enfin au pensionnaire de sa mère son peu de sympathie pour son frère. Il prétendit que l'irritaient cette lenteur, cette négligence dans la prononciation qui caractérisaient Frisé, cette façon de laisser tomber les mots comme si chacun d'eux pesait dix kilos. Côté approuva, mais mollement. Il crut sage de ne pas trop encourager Alexis. Même, il regretta sa petite lâcheté, quand, le lendemain, le jeune garçon ramena le sujet. Cette fois, ils roulaient dans la voiture de Frisé, que celui-ci leur avait prêtée pour l'après-midi.

— Comme tu dis, Alex — ce que d'ailleurs tu me disais hier soir, — c'est peut-être pas mal vrai ça que Frisé est jamais à la course. Mais faut pas trop s'y fier, par exemple, et se croire assez bon pour le dépister. Il court pas vite, mais il a le bras long . . . Mais dis donc, lança-t-il d'une tout autre voix, penchant sa tête vers le pare-brise et plissant de l'oeil dans la direction des maisons, c'est bien beau, jaser comme des perroquets, mais v'là qu'on attaque les 4,000, là, mon garçon. C'est pas au 4,057 que tu vas offrir tes condoléances, comme tu m'as appris à dire? Rien que tes condoléances, ajouta-t-il en freinant, vu que t'as oublié le bouquet spirituel!

Le rire d'Alexis sonna le fêlé. Devant cette porte au crêpe noir, il retrouvait une frayeur d'enfant, celle qui l'avait rendu presque malade, la première fois qu'on l'avait amené au Parc Dominion. Jamais il n'avait voulu franchir la porte de la Maison Tremblante. Jamais non plus il n'avait oublié les rires des badauds, devant ce malheureux enfant qui s'accrochait désespérément à la rampe de l'étroite passerelle conduisant à la porte d'entrée, ni ce sourire par lequel son père avait clos la scène, — un sourire où l'enfant avait lu un soupçon d'humiliation. Elise, elle, était entrée. Et quoiqu'elle eût agi sans arrogance, jamais Alexis ne lui avait pardonné son courage. Encore aujourd'hui, quand ce souvenir émergeait du passé, Alexis haïssait sa soeur, et lui-même; et un amer désir lui venait de faire quelque prouesse. Ce fut pourtant d'une voix timide qu'il demanda à Côté s'il n'entrait pas. Dans la voiture, est-ce qu'il n'aurait pas froid? . . .

— Il est sûr et certain, comme dit ta mère, que j'y attraperai pas la fièvre des foins! répondit l'autre. Autrement dit, c'est pas une job que t'aimes bien gros, hein, Alex? Je vas entrer avec toi. On t'a peut-être laissé nager seul un peu vite. Je vas te regarder faire, un petit brin. Allons-y.

En route vers le perron, Alexis manoeuvra de manière à laisser l'initiative à l'autre. C'est Alexis qui ouvrit la porte, mais il dit: "Après vous".

— Envoie, envoie, viens, dit Côté; lambine pas dans la porte, tu vas faire geler la parenté!

Le salon, converti en chambre mortuaire, était à gauche, en entrant. Alexis, intimidé, toussotta. La chambre était vide.

— Pas un chat, dit Côté. Mais au fond de la maison, par exemple, entends-tu brasser les assiettes. Y en a qui vont ménager sur le marché, cette semaine!

D'un visage qui riait, vivement il fit le masque de la componction et du respect devant la mort: quelqu'un allait paraître dans la porte. En effet, se présenta un homme dans la quarantaine, au vague sourire, aux yeux qui n'avaient pas pleuré. Côté demanda à voir Mme Vézina, la femme du défunt. L'homme, avec un certain étonnement niais, répondit que Mme Vézina était morte depuis six ans. Alexis jeta vers Côté un regard rapide. Déjà, il se voyait pris au piège. Mais Côté, très calme, demandait à l'autre quelle personne, dans ce cas, il fallait voir, attendu qu'il s'agissait de . . .

— D'un paiement, compléta Alexis, pour se donner de l'assurance.

— C'est-à-dire qu'il s'agit de quelque chose de personnel, rectifia Côté d'une voix tranquille; mais son regard s'appliqua sur la bouche d'Alexis comme une muselière.

— Dans ce cas-là, je vas aller voir, répondit l'homme. Moi, je suis rien qu'un troisième cousin, voyez-vous.

Alexis se hâta de remercier. En devançant Côté, il voulait prouver à l'homme que la façon brusque dont son compagnon avait coupé court à l'allusion au paiement ne comportait rien d'équivoque. Mais l'homme à peine sorti, Alexis demanda s'il avait fait une gaffe.

— Peut-être pas une gaffe, répondit Côté, mais une imprudence, mon jeune. Les troisièmes cousins n'ont pas le jugement brouillé par les larmes.

— Qui va-t-il nous envoyer? Comment saurons-nous? . . .

— On s'informe. On n'est pas censé connaître tout l'arbre géologique du gars.

— Généalogique, corrigea timidement Alexis, heureux d'avoir raison en quelque chose.

— C'est vrai, oui, j'oublie toujours le "né"! Ce qui me fait penser à étudier un peu celui du défunt, ajouta Côté en se rapprochant du cercueil. Viens voir ça: il l'a aplati comme celui d'un petit gars qui regarde des "nananes" dans une vitrine!

Ils firent quelques visites. Après quoi, ils allèrent rencontrer Frisé, dans une salle de quilles, angle des rues Sainte-Catherine et Amherst. Par-dessus Alexis, Côté lança une oeillade à son frère et il s'éloigna, prétextant qu'il voulait voir s'il était toujours en forme.

— Reste donc avec moi quelques secondes, Tit-Boy, marmotta Frisé. Quand bien même on ferait meilleure connaissance . . . Ah! comme ça, poursuivit-il de sa voix lente, nonchalante, pendant que son frère, bille en main, s'apprêtait à faire la seule génuflexion qu'il pratiquât depuis longtemps, comme ça, mon cher monsieur Velder, tu trouves que le métier est dur?

— Et bien . . ., finit par répondre le jeune homme, le regard fuyant, je ne vous cache pas que l'odeur sucrée de ces fleurs, ces cierges qui clignotent . . . Pour ce que ça rapporte, n'est-ce pas . . ., ajouta-t-il timidement.

— Je vois. Hé! cria-t-il à son frère.

Le frère, tout à sa partie, crut que Frisé allait passer une remarque sur son jeu. Il la prévint.

— T'as vu ça, Frisé? Un vrai vol!

Mais l'autre lui cria d'approcher. Alexis, un rictus au visage, voulait protester, mais il n'arrivait qu'à amorcer de petits gestes ridicules. Côté, une fois près d'eux, demanda ce qu'il y avait.

— Le jeune trouve que visiter les morts, ça donne peut-être des indulgences, mais que ça paye pas gros. Une piastre par visite, cinq, six visites par jour, vingt-cinq, trente piastres par semaine; pas de pension à payer . . .

— Oui, mais enfin, risqua Alexis, courir les chambres mortuaires semaine après semaine . . .

— C'est plus gai que ça au Burlesque? répondit Côté. Ecoute, Alexis, on va te dire un gros secret. Ces visites aux morts, ça va durer encore un petit bout de temps, mais pas plus: le temps de finir notre stock de stylos et de crayons "fabriqués en Bulgarie". Tant qu'à les avoir, aussi bien les passer à d'autres, hein?

— Quand mon frère t'a déniché, Tit-Boy, dit Frisé, notre intention était de trouver un gars qui finirait cette job-là pour nous autres, pour nous donner une chance de travailler à quelque chose qui va en valoir la peine, je te le promets. Si t'as le courage de traverser ces deux semaines-là, ça sera pour le petit moins . . . cinquante tomates par semaine.

— Cinquante? répéta Alexis; et un sourire nerveux tremblait sur ses lèvres.

— Et fini avec les morts! renchérit Côté. Puis j'ai idée que dans ce temps-là, aux yeux de notre petite Gauthier, le beau Philidor Papineau prendra le siège d'arrière!

— Qui ça, la petite Gauthier? demanda Frisé.

— Une des pensionnaires de Mme Velder. Un petit patron qui fait pas mal aux yeux. Hein, Alexis?

Non que ce dernier eût montré récemment un intérêt plus marqué à l'égard de la manucure. Pas plus, d'ailleurs, que Papineau. Pour ce qui est de celui-ci, tout d'abord il avait déjà ses blondes (moins Germaine, dont il n'avait plus eu de nouvelles); et puis, à vivre si près de Florence, à partager avec elle l'atmosphère familiale qui imbibait la pension Velder, son imagination s'était bientôt assoupie. Cette jeune fille au caractère si proche parent du sien, il ne songeait plus à la traiter qu'en excellente camarade. Quant à Alexis, loin de témoigner à Florence un intérêt plus tendre, il s'appliquait à la traiter avec une certaine brusquerie, un air de dire: "Les autres, peut-être bien, se pâmeront, mais pas moi, hein, la belle!" Côté, qui aujourd'hui connaissait mieux son homme, savait bien que cette attitude tenait à deux raisons: la taille d'Alexis et son manque d'argent. Aussi, par cette allusion à Mlle Gauthier, voulait-il flatter leur jeune partenaire et se l'attacher mieux encore en intensifiant le mirage.

(A suivre)



La vie des LIVRES et des LETTRES

● "La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées".

Descartes (1596-1650).



La Chanson du bonheur

par Louis-Philippe AUDET, L.Sc.

Les Editions de l'Erable publiaient à la fin de novembre 1948 **La chanson du bonheur** par Louis-Philippe Audet. Cet ouvrage a connu un tel succès qu'on est à en imprimer une seconde édition qui sera mise sur le marché dans une couple de semaines.

Des appréciations fort élogieuses ont été faites de cet ouvrage de M. Audet, ouvrage qui est un essai psychologique de la joie et du sourire. Voici l'appréciation parue sous la signature de Bertrand Lombard dans la Revue de l'Université Laval, numéro de janvier 1949:

"M. Louis-Philippe Audet, chargé de cours à la Faculté des arts et professeur à l'Ecole de commerce, a lancé tout dernièrement son deuxième ouvrage, **La chanson du bonheur**.

"Trop modestement, à notre gré, l'auteur donne ses sources: Riboulet, Dale Carnegie et Orison Swett Marden. La source principale de ses propos, c'est l'expérience de sa belle carrière de professeur, la foule qu'on pourrait dire innombrable des étudiants qu'il a connus, son commerce d'universitaire avec tout un monde: quand on a beaucoup côtoyé les hommes et leur diversité, quand on a vu tant de regards s'allumer sur les perspectives de l'avenir, on comprend sans difficulté le but de toutes les carrières, la fin plus ou moins avouée de toutes les vocations, la recherche du bonheur.

"M. Audet divise son ouvrage en quatre parties: **le problème du bonheur, la préparation du bonheur, succès et bonheur, le bonheur et l'économie de la vie".**

"Dans la première partie, l'auteur expose sa conception du bonheur. Qu'est-ce que le bonheur? Est-ce l'argent? la richesse? la santé? le plaisir du corps? les plaisirs plus délicats de l'esprit? Non. Le bonheur, "notre bonheur est le frère jumeau du bonheur d'autrui" (p. 18). Or l'argent en soi, la santé, le plaisir ont un côté égoïste qui tue l'épanouissement du vrai bonheur. "Le bonheur, c'est la vie dans l'harmonie, dans la vérité, dans la beauté, dans l'affection, dans la charité" (p. 17). Il consiste dans la possession de Dieu (p. 19), dans la possession de la grâce. Voilà qui nous a menés assez loin déjà des grisâtres propos d'Alain. Entendez bien aussi que M. Audet ne prend pas le ton pontifical, doctoral pour définir le bonheur. Rien n'apparaît plus clair que sa formule parce qu'elle est tout bonnement chrétienne.

"Le bonheur se cultive. C'est un composé délicat qu'il faut préserver de divers ennemis comme les tracas, les soucis, la tristesse, les fantômes de l'imagination. Le bonheur doit **rayonner**, sinon il n'est plus déjà lui-même. Chacun doit se faire porteur de lumière et de joie, corriger les aspérités de caractère qui peuvent blesser, s'initier au grand art, au grand délice du **pardon**. "Il faut de la noblesse et de la maîtrise de soi pour **comprendre et pardonner**" (p. 53): voilà deux grands verbes qui font toute la substance de l'amitié. Sur l'amitié, l'auteur a des pensées délicieuses qui fleurent le bon Montaigne et l'exquis saint François de Sales.

"Comment préparer son bonheur? Le **bonheur** se prépare à tout moment puisqu'il passe avec nous qui marchons toujours vers nos destins. Chacun du moins peut s'éviter des malheurs futurs en "sortant de la lune", en tenant compte des réalités, en fourbissant si l'on peut dire les instruments de son bonheur. Quand on est jeune il faut étudier, jeter, solidifier les fondements de l'édifice futur. Une jeunesse passée à gaspiller le temps, prépare des revers incoercibles. Il faut accumuler des réserves: réserves de forces, réserves de santé, réserves de connaissances, réserves de joie. M. Audet dit très bien toutes ces choses avec la sérénité d'un voyageur fortuné qui se repose au port. Pas la moindre ironie: l'auteur connaît son monde. Il sait qu'on se détourne du docteur qui se moque de ses patients. Contre la fatigue et le surmenage, les interminables veillées, les nuits blanches, l'excès en tout, il tient des propos qui font réfléchir.

La troisième partie de **La chanson du bonheur** donne d'excellentes recettes pour l'obtention du succès et du bonheur. S'oublier, composer sa pensée avec celle des autres, comprendre le point de vue d'autrui, savoir encourager, savoir écouter, **éviter les discussions**, fuir les polémiques où chacun garde sa position, employer la douceur, amender sans irriter (cela n'est pas facile!), complimenter avant de critiquer (comme c'est exact! les frères Lombard en savent quelque chose), être des éveilleurs et non des éteignoirs. Et l'auteur conclut comme l'Evangile: **"Bienheureux ceux qui sont doux: ils posséderont la terre".**

"La quatrième partie de l'ouvrage met en relief les qualités de volonté, de ténacité que doit avoir celui qui cherche le bonheur. Il faut vouloir, il faut travailler avec persévérance. Il faut encore regarder, avoir les yeux ouverts sur le monde. Il faut apprendre la **ponctualité**, l'**exactitude** (nos Canadiens ignorent en général ces deux qualités); il faut **développer** la bonne curiosité, l'esprit de recherche, le labeur patient, il faut aimer les livres, les traiter comme ses meilleurs amis.

"On pourrait discuter à perte de vue sur l'arrangement des idées, leur classification. Mais l'auteur nous avertit que la discussion ne rime à rien. On pourrait, pour montrer les griffes, dire que **La chanson du bonheur** n'offre pas de résonances bien profondes, n'apporte pas de formules nouvelles. C'est tant mieux. Tout a été dit, écrit La Bruyère. Et quand on se fait l'écho de la divine Parole, du Verbe qui a changé la sagesse du monde, on peut être content de son oeuvre et croire que l'on va contribuer pour sa part au bonheur des malheureux".

Le volume est en vente au prix de $1.25 dans les principales librairies ou aux Editions de l'Erable, 25a, rue Lachevrotière, Québec.

Le grenier froid dont la lucarne est au nord

Un entrefilet des journaux nous apprenait récemment que la prison serait désormais infligée aux vendeurs des récits de crime. Voici l'extrait du DROIT: "M. E. D. Fulton, député conservateur-progressiste de Kamloops, a fait voter en première lecture, hier, aux Communes, un bill qui bannira du Canada les histoires de crime destinées à la jeunesse. D'après le projet de loi de M. Fulton, les distributeurs de tels ouvrages seront passibles d'une condamnation de deux ans de prison".

Le bill passera-t-il? Comment la loi sera-t-elle appliquée? Car il y a histoire de crime et histoire de crime, même pour la jeunesse. En tout cas, ce projet de loi montre que l'alerte a sonné en haut lieu, et l'on ne peut que s'en réjouir.

Trop de personnes, en effet, ont jusqu'à présent crié à l'exagération, lorsque nous stigmatisons la presse "criminelle", les comics absurdes et les petits romans doucereux, à titre et couverture alléchants. On ne veut pas croire à leur influence sur les têtes faibles des petits garçons et des jeunes filles, et, parce qu'on est adulte, parce qu'on a quarante ans, parce qu'on a l'expérience de la vie, on reçoit avec un petit sourire sceptique les déclarations pessimistes.

Et pourtant!

Il n'y a pas quinze jours qu'un médecin de Hull découvrait que la prétendue "hystérie" d'une petite fille de douze ans venait de centaines de petits romans et comics ingurgités à tort et à travers. Le remède était clair: supprimer de pareilles lectures et leur en substituer d'autres meilleures.

Si beaucoup de jeunes filles ne deviennent pas malades au point de devoir s'aliter, si beaucoup continuent extérieurement leur traintrain quotidien, n'est-il pas vrai que leur coeur n'est plus au travail, qu'une paralysie mystérieuse immobilise leur âme et que les lectures imprudentes les désaxent? Loin d'elles, là-bas, bien loin, s'étend l'immense pays du bonheur, des passions, du rêve et de la joie! Là-bas le cavalier charmant qui doit venir — c'est certain — à leur rencontre! Alors, leur vie, comme celle d'Emma Bovary, trop bien décrite par Flaubert, devient **"froide comme un grenier dont la lucarne est au nord".** Fi du milieu familial avec ses humbles travaux: cuisine à préparer, vaisselle à laver, parquet à cirer, petits frères à débarbouiller... La vie n'est plus tout près, autour de soi, mais là-bas! . . .

Dans les romans de jeunes filles, comme dans ceux d'Emma Bovary, ce ne sont "qu'amours, amants, amantes, dames persécutées s'évanouissant dans des pavillons solitaires, postillons qu'on tue à tous les relais, chevaux qu'on crève à toutes les pages, forêts sombres, troubles du coeur, serments, sanglots, larmes et baisers, nacelles au clair de lune, rossignols dans les bosquets, messieurs braves comme des lions, doux comme des agneaux, vertueux comme on ne l'est pas, toujours bien mis, et qui pleurent comme des urnes... Emma aurait voulu vivre dans quelque vieux manoir, comme ces châtelaines au long corsage, qui, sous le trèfle des ogives, passaient leurs jours, le coude sur la pierre et le menton dans la main, à regarder du fond de la campagne un cavalier à plume blanche qui galope sur un cheval noir... Emma fixait ses regards éblouis sur le nom des auteurs inconnus qui avaient signé comtes ou vicomtes au bas de leurs pièces".

Ce n'est donc pas une idée géniale de récompenser ses enfants en leur achetant des stocks de romans à dix cents ou de comics, sans contrôle aucun.

Il faut cependant donner de la lecture à nos garçons et à nos filles. Il faut à tout prix développer leur imagination, l'enchanter même. Pas de vie sans poésie! Mais il faut une **poésie** qui illumine la vie **réelle, qui l'embellisse** en la rendant plus supportable; il faut une poésie qui ait toujours un pied par terre et qui ne dédaigne pas la réalité avec un brin de malice.

Les ouvrages de cette sorte existent. Reste à les trouver. C'est le devoir des Services de Presse et des librairies sérieuses de les signaler. C'est le devoir des éducateurs et des parents de les rechercher.

Père Paul GAY, C.S.Sp.,
Président du Service de Presse
de l'Université d'Ottawa.

Vient de paraître

Aux Editions Beauchemin

Le Talisman

par Maxine

Les Editions Beauchemin présentent actuellement le dernier roman de Maxine **"Le talisman".** Cet ouvrage est comme ses prédécesseurs, une autre tranche d'histoire canadienne, qui se situe vers l'année 1673, à l'époque de l'administration de Frontenac, comme gouverneur. L'action débute à Marseille. Pierre Sabourin, fils d'un pêcheur français mort en mer, s'enfuit du toit paternel pour échapper aux invectives répétées de sa belle-mère.

Il s'embarque, avec son chien, un cadeau de M. d'Aubigné, à bord de la "Souveraine des Mers" qui vogue vers la lointaine Amérique. Après une traversée heureuse il est déposé à Québec sous la tutelle des Jésuites. Il est enlevé par deux Sioux qui, disaient-ils, accomplissaient une mission beaucoup plus qu'un rapt.

Arrivé au pays des Sioux, il est sauvé de la mort par les médailles de cuivre qui pendent de son chapelet: le cuivre est le dieu des Sioux. Ce talisman le protège contre toutes les mésaventures possibles en ce pays ennemi.

Il est ramené à la mission du Sault-Sainte-Marie par deux Jésuites. Là, nous faisons la connaissance de Louis Joliet. Maxine nous donne par la bouche du découvreur un récit détaillé et historique de la découverte du Mississipi avec toutes les péripéties excitantes de son voyage aventureux avec le Père Marquette. La fin du volume raconte en quelques mots les années d'adolescence de Pierre, de sa jeunesse et de son mariage.

Un volume de 192 pages publié par les Editions Beauchemin. **Prix par la poste: $0.85.**

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boite. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Pour la troisième fois nous venons d'effectuer une réduction des plus substantielles sur les prix des radios que nous avons en magasin. Et il y en a pas mal encore . . . A commencer par des Marconis blancs . . . (5 tubes, neufs.) Autrefois, $32.50 — Aujourd'hui, $19.95 jusqu'au Général Electrique (le fameux reproducteur électronique) à $199.50.
FONTAINE & COMPAGNIE
165, avenue Provencher
Téléphone 201 425 42-48C.

ON DEMANDE — Suite de 5 chambres (comprenant chambre de bain), près de l'hôpital de St-Boniface. **Appeler Eveline Desauiniers, Hôpital St-Boniface, tél. 201 171.** 20-46C.

A VENDRE — A St-Charles. Plusieurs bonnes maisons situées près de l'église et du couvent. Excellent service d'autobus de Winnipeg. **S'adresser à Alfred Allard, Chataway Investment Company, 326, édifice McIntyre, Winnipeg.** 31-46C.

A VENDRE — Variété de vêtements usagés pour fillettes, 10 à 12 ans, et pour garçons, 12 à 14 ans. En très bon état; prix très bas. **S'adresser à 174, rue Monck, Norwood. Téléphone 206 377.** 29-46C.

PERSONNEL
HOMMES, FEMMES MAIGRES. Engraissez de 5 à 15 liv. et obtenez un regain de vitalité. Essayez les comprimés-toniques Ostrex. Double effet: chair neuve et saine, vigueur nouvelle. Nouveau format d'essai, seulement 60c. Toutes pharmacies.

A LOUER — 2 chambres situées près de l'hôpital St-Boniface. **S'adresser à 171, rue Berry, Norwood.** 34-46C.

ON DEMANDE — Vers la fin du mois d'avril — Conducteur de camion expérimenté, pour magasin de campagne dans centre de la Saskatchewan. Doit être catholique, sobre et honnête. Donner toute information et âge. Salaire, $75.00 par mois, logé et nourri. **Ecrire à Boite 987, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 987-49P.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302, Edifice McIntyre
Téléphones: 97 125 ou 204 567

A VENDRE — Machine à laver "Easy". En bon état. Prix, $125.00. **S'adresser à 170, rue Bertrand, St-Boniface.** 13-46P.

ON DEMANDE — Apprentie couturière dans la fourrure. **S'adresser à 254, rue Main, Winnipeg, Man.** 16-47C.

FERME A VENDRE — Dans centre canadien-français, 320 acres, terre de première classe pour culture mixte, 300 acres en culture, bonnes bâtisses. Maison 24 x 26, étable 76 x 28, bergerie 50 x 18, 3 graineries, boutique de forge, bonne eau en abondance. $10,000.00. Comptant demandé, $7,000.00. **Pour tout renseignement, s'adresser à F. Chapellaz, St-Claude, Man.** 12-49P.

MAGAZINES FRANCAIS
LE SAMEDI
LA REVUE POPULAIRE—LE FILM
Vous recevez les trois revues (76 numéros pour $5.50 par année)
LE CASIER DU LIVRE
P.O. Box 741 — Winnipeg, Man.

A VENDRE — Machine à aiguiser les disques à sens unique ("One way"). Avec cette machine vous n'avez pas besoin de démonter les disques pour les aiguiser. Prix, $200.00. **S'adresser à Boite 36, Roseisle, Man.** 36-46P.

Pour achat et vente de propriétés de ville et de campagne, commerces, fermes, maisons de rapport, blocs, prêts à 5% sur première hypothèque.
S'adresser à Arthur Tougas,
190, avenue Provencher
Tél. (bureau) 208 178 (rés.) 206 952 43-T.F.

GAGNEZ DE L'ARGENT à domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. **Institut National de Confiserie Enrg., bureau de poste Delorimier, case 152, Montréal.** 980-2P

Ne mangez plus de poussière cette année . . . Pour votre nettoyage de printemps achetez un aspirateur (vacuum cleaner). Nous en avons de toutes sortes et à tous les prix. Encore une fois . . . Ne l'oubliez pas . . . Nous vendons à la baisse.
FONTAINE & COMPAGNIE
165, avenue Provencher
Téléphone 201 425 42-48C.

VENDEURS DEMANDES — Gagnez de $10. à $40. de commission par jour, en vendant des assurances peu dispendieuses contre les maladies et accidents et l'assurance sur vie dite "Family Group" de $1. par mois. Pas de restrictions de race ou d'occupation. **Ecrire à Boite 3407, Phoenix, 8A, Arizona.** 3-48P.

Pour achat et vente de propriétés en ville ou en campagne, de fermes et d'hôtels, de blocs de commerce,
S'adresser à A. Sylvestre
521, rue St-Jean-Baptiste
St-Boniface
Téléphone 929 398

TISANE CISBEY—Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste $1.00 franco. 975-46C.

A VENDRE — Tracteurs neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) et batteuses, autres machines agricoles et aussi camions. A vendre ou à échanger. Livraison immédiate. Aussi travaux de réparations faits par des experts. **Allard Motors & Implements, vis-à-vis les Abattoirs de St-Boniface, Man.** 406-T.F.

AUTO — Si vous désirez acheter une automobile ou vendre la vôtre, adressez-vous à **A. Couture et O. Mousseau, Hub Service Station, angle Taché et Provencher, St-Boniface, Man.** Nous avons dans le moment un Chevrolet 1947, et un camion de 2 tonnes, à bon prix. Livraison immédiate. Aussi quantité d'autres autos.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHEUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F

E. MICHALOT
Meadow Portage, Man.
Commerçant de poisson depuis au delà de 25 ans.
Aubaine pour février:
Brochet rond
6½c la livre
Le paiement doit accompagner la commande. Livraison rapide. 978-46P.

A LOUER — Suite de 2 chambres et salle de bain. **S'adresser à 206, rue Aubert, St-Boniface.** 44-46C.

A VENDRE — Piano, en bon état. Prix raisonnable. **S'adresser à 460, rue Aulneau, St-Boniface.** 39-46C.

GARAGE A LOUER — Avec prise de courant. **S'adresser à 602, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Man.** 41-46C.

A VENDRE — Tracteur "Oliver" 70, sur pneus, avec lumière, démarreur, etc. Moteur en très bon état, prix raisonnable. **S'adresser à Léon Brunel, Altamont, Man.** 37-47P.

ON DEMANDE Un homme d'expérience pour prendre soin d'un troupeau de vaches à lait. **S'adresser à J. Desrosiers, Maison St-Joseph, Otterburne, Man.** 40-48C.

A LOUER — Chambre double, meublée ou non, près de l'autobus. Possession immédiate. **S'adresser à 362, rue des Meurons, St-Boniface, Man.** 38-46C.

CHAMBRE ET PENSION — préférablement pour dame âgée, dans maison propre, respectable et tranquille. Anglaise ou Française. Prix raisonnable. **Téléphone 292 379** 18-46C.

ON DEMANDE POUR LE MOIS D'AVRIL — Une femme catholique et honnête pour faire cuisine et aider dans petit magasin de campagne. Place sans enfants, près de l'église catholique, région de la Saskatchewan. Dire âge. Références appréciées. Salaire, $50.00 par mois, nourrie, logée. **Ecrire à Boite 11, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 11-50P.

A VENDRE — Des échalotes à 20c la livre, 300 livres à vendre. **S'adresser à Mme E. Bazinet, Hullside Beach, Man.** 27-46P.

ANNONCE
Soumissions acceptées jusqu'au 22 mars 1949 par le soussigné, pour la vente au comptant d'un "cottage" situé dans le village de St-Jean-Baptiste, mesurant 40 x 24 x 10, six chambres, murs à 3 rangs de bois, portes, châssis, planchers, cloisons en pin (fir) de la Colombie Britannique, intérieur plâtré. Chèque approuvé 5 P.C. de la somme offerte devra accompagner soumission. La commission scolaire ne s'engage nullement à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elle. Adresser soumission à:
Commission Scolaire
St-Jean-Baptiste 941
C. P. 566
St-Jean-Baptiste, Man.

A VENDRE
St-Boniface — Maison de 14 chambres. Possession de 4 chambres le 1er avril. Revenu, $97.00 par mois. Bon garage. Prix, $4,200.00. Comptant requis, $1,500.00. Balance à termes faciles.
St-Boniface — Bungalow de 6 chambres. Moitié de cave remise à neuf. Possession 1er avril. Prix, $5,300.00. Comptant requis, $2,000.00. Balance à termes faciles.
St-Boniface — Cottage de 4 chambres, moderne. Possession 1er avril. Prix, $5,700.00. Comptant requis, $2,000.00. Balance, $40.00 par mois.
St-Boniface — Maison moderne de 9 chambres. Possession de 3 chambres. Revenu, $60.00 par mois. Prix, $5,000.00. Comptant requis, $2,000.00. Balance, $60.00 par mois et à 5% d'intérêt.
Norwood — Maison de 14 chambres. Prix, $4,500.00.
St-Vital — Bungalow de 5 chambres. Prix, $6,850.00.
St-Vital — Maison de 6 chambres. Prix, $4,500.00. Comptant requis, $1,500.00. Balance à termes faciles.
St-Vital — Maison de 4 chambres. $2,800.00, comptant.
Bons garages, magasins, restaurants et hôtels à la ville et à la campagne.
S'adresser à Marion, Fiola et Casavant Realty,
668, rue Taché, St-Boniface
Tél. 201 028 ou 207 051 45-46C.

VENTE D'AUTOMOBILES A ST-BONIFACE
1948 Pontiac Hydro Sedanette, neuf.
1949 Ford Sedan — Flambant neuf.
1949 Meteor Sedan — Flambant neuf.
1949 Mercury Sedan — Entièrement équipé.
1948 Dodge Sedan — Neuf avec radio.
1947 Mercury 114 Coupe — Chaufferette.
1947 Chevrolet Sedanette — Radio
1946 Mercury 118 — Coupe 5 passagers. Entièrement équipé.
1942 Ford De Luxe Coach.
1931 Ford Modèle A — Convertible.
CAMIONS
1949 Chevrolet, ½ tonne, flambant neuf.
1949 Ford, ½ tonne, flambant neuf.
1947 Ford, ½ tonne, panel, pour livraisons.
1939 International, ½ tonne, "Stake Box".
1928 Buick, ½ tonne, "Pick-Up".
Satisfaction assurée
12 à 18 mois pour paiements
Angle Archibald et Provencher
St-Boniface — Téléphone 207 528 46-46C.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F

Souffrez-vous d'arthrite? de rhumatisme? de douleurs névralgiques, de lumbago, de douleurs dans les jambes, les bras, les épaules? Prenez les COMPRIMES GOLDEN HP2, et vous obtiendrez un soulagement durable pour douleurs d'arthrite et de rhumatisme. 40, $1.25 — 100, $2.50.
Avez-vous des maux d'estomac? Craigniez-vous de manger? Souffrez-vous d'indigestion, de gaz, de brûlures d'estomac ou d'estomac acide? Prenez les merveilleux comprimés "GOLDEN STOMACH TABLETS", et vous obtiendrez un soulagement durable pour maux d'estomac nerveux. 55, $1.00 — 120, $2.00 — 360, $5.00.
HOMMES! Manquez-vous de vigueur? Vous sentez-vous vieux? Nerveux? Epuisés? Sans vie? Jouissez le plus de la vie, prenez les "GOLDEN WHEAT GERM OIL CAPSULES". Redonnent de la vitalité à tout le système. Pour les personnes qui refusent de vieillir avant le temps. 100, $2.00 — 300, $5.00.
MAIGRISSEZ! POURQUOI AVOIR TROP D'EMBONPOINT? Le nouveau moyen facile réduit le poids en livres, en pouces. Restez sveltes, ayez l'apparence jeune, évitez l'embonpoint (non glandulaire) avec le Plan diététique d'amaigrissement "GOLDEN MODEL". Il réussit à merveille pour les femmes trop grasses, et les hommes aussi, en leur faisant perdre plusieurs livres rapidement, sainement. Vous mangez moins et aimez mieux cela. "GOLDEN MODEL" est fourni comme supplément diététique. Ayez une "taille à la mode." Les hommes veulent que leurs femmes gardent leur apparence jeune. Maigrissez sans danger — pas de privation dans le manger, pas de laxatifs, pas d'exercices — si vous suivez le Plan diététique d'amaigrissement "GOLDEN MODEL". Cours de 33 jours, $5.00.
Tous ces remèdes peuvent être obtenus dans toutes les pharmacies, ou envoyés par la poste directement de
GOLDEN DRUGS
St. Mary's et Hargrave
Winnipeg, Man.
Vis-à-vis la cathédrale Ste-Marie
Une rue au sud de la station des autobus

Actrice canadienne à Paris






Mlle Suzanne Cloutier, fille de l'imprimeur du Roi au Canada, photographiée ci-dessus à son hôtel à Paris, sera l'une des vedettes de la prochaine réalisation cinématographique de Julien Duvivier, réalisateur français. La pièce semble tout à fait à la hauteur de la situation d'une fille d'homme d'Etat canadien, du moins par son titre: "Au royaume des cieux". (CPC)

FERMES A VENDRE
STE-GENEVIEVE — sur bon chemin, 240 acres, pour élevage. Bon foin, bonne eau. Toute clôturée. Maison, 2 étables, garage, etc. $1,700.00 ou meilleure offre au comptant.
STE-AGATHE — est et sur rivière Rouge. 560 acres, toutes en culture et prêtes à semence. Bonne maison, etc. Bonne terre à blé. Occasion $41.00 l'acre.
LETELLIER — sur grand chemin et rivière. 320 acres. Bonne maison et dépendances. $55.00 l'acre. Maison ou bloc de ville considérés en échange
C. BUFFET, 302, édifice McIntyre. 35-46C.

A VENDRE — 15 tracteurs, neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) neuves et usagées, camions neufs et usagés. **S'adresser à X. Paillé, 257, rue Hamel, St-Boniface.** 32-49P.

FEUILLES DE MUSIQUE DE DANSE A VENDRE — "Red River Jig", "Taptoe", Valse "Assiniboine Lullaby", "My Prairie Rose". 50c chaque feuille, 4 pour $1.50. **S'adresser à Mulligan's Grocery, 81, rue Isabel, Winnipeg.** 7-46P.

MAISON A VENDRE ou à échanger. Rue Kitson, Norwood, près école et église du Précieux-Sang. 2 logements modernes, 5 chambres et salle de bain. Un loué $45.00. $7,500.00. Maison de 5 ou 6 chambres considérée dans St-Boniface ou St-Vital. **S'adresser à C. Buffet, 302, édifice McIntyre.** 35-46C.

Achetez une machine à laver dont le nom est connu. C'est votre garantie de qualité. Vous serez certain plus tard de trouver les pièces nécessaires pour les réparations, et un plus haut prix si vous l'échangez pour une neuve. Nos marques: CONNOR, BEATTY, GENERAL ELECTRIC. Les prix sont les mêmes partout. Nous vendons à crédit.
FONTAINE & COMPAGNIE
165, avenue Provencher
Téléphone 201 425 42-48C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — A Assiniboia, Sask. — Un jeune médecin bilingue. Succès garanti. Bureau disponible, avec salle de Rayon X, complètement fournis, chauffés et éclairés, avec chambre à coucher et salle de bain moderne. **S'adresser à Jean Deshayes, Boite 252, Assiniboia, Sask.** 8-46P.

ECHANGE DE LIVRES
Envoyez 10 livres français ou anglais (pocket books) ou autres et $1.00 et vous recevrez 10 livres différents.
P.O. BOX 783, WINNIPEG 24-45C.

Et si vous cherchez un poêle à deux, trois ou quatre ronds pour votre cuisine, ne perdez pas votre temps ailleurs . . . Venez nous voir: Nos prix sont exactement les mêmes que de l'autre côté du Pont . . .
FONTAINE & COMPAGNIE
165, avenue Provencher
Téléphone 201 425 42-48C.

DES ANALYSTES DES SEMENCES, $1500-2100, Winnipeg. Pour tous les détails, voir les avis affichés aux bureaux de poste, aux bureaux du Service national de placement ou aux bureaux de la Commission du service civil à Winnipeg. Les formules de demande, qui peuvent être obtenues aux bureaux susmentionnés, doivent parvenir à la Commission du service civil, 436, rue Main, Winnipeg, **au plus tard le 12 mars 1949.** 2993.

A VENDRE
A STE-ANNE, au village — Lot de 6 acres, terre à jardinage, bonne maison sur fondation, avec fournaise, garage 16'x20'. Prix, $3,500.00.
A LAURIER, Man. — 160 acres à 2 milles du village, 80 acres en culture en "brome grass", étable 32'x86' et plusieurs autres bâtisses. Prix, $2,600.00.
S'adresser à Art. Tougas,
190, avenue Provencher
Tél. bureau 208 178 — rés. 206 952

A VENDRE
St-Boniface — Rue Taché — Cottage de 5 chambres, eau chaude et froide, chambre de bain complète, lot 33 pieds, possession immédiate. Prix, $3,500.00.
St-Boniface — Rue Bertrand—Maison de 6 chambres, possession immédiate. Prix, $2,900.00 à termes, ou $2,800.00 comptant, ou échange pour résidence plus moderne.
St-Boniface — Rue Horace — Duplexe moderne, 8 chambres, chauffage automatique, revenu $50.00 par mois et possession de 4 chambres pour propriétaire. Prix, $8,000.00. Comptant requis, $3,300.00 ou échange pour cottage de 4 chambres.
St-Boniface — Central — Bungalow moderne de 6 chambres. Prix, $8,000.00.
St-Boniface — Cottage moderne de 4 chambres. Prix, $6,600.00. Comptant requis, $2,500.00.
St-Vital — Près du chemin Ste-Marie et de l'école St-Eugène — Bungalow de 6 chambres. Prix, $3,600.00.
St-Pierre — Au village, lot 66'x138', maison de 6 chambres, meubles, garage comprenant au delà de $300.00 d'outils, poulailler, possession immédiate. Prix, $3,000.00.
Winnipeg — Commerce d'épiceries et 10 chambres meublées. Revenu des chambres, $115.00 par mois, en plus du logis du propriétaire. Prix, $4,000.00 pour meubles et fixtures, loyer, $55.00 par mois. Comptant requis, $1,200.00.
St-Boniface — Rue Horace—Bungalow neuf, moderne, 7 chambres. Pas complètement fini. Prix, $6,200.00.
St-Boniface — Commerce d'épiceries et de viandes. Ameublement moderne, loyer très modéré. Prix, $4,400.00, stock en plus.
Winnipeg — Rue Jessie — Maison de 12 chambres meublées. Revenu, $135.00 par mois et 3 chambres pour propriétaire, chauffage automatique. Prix, $8,000.00.
S'adresser à Art Tougas,
190, avenue Provencher
Tél. 208 178 (bureau) 206 952 (rés.) 43-45C.

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

Les personnes qui ont gagné des prix à la partie de cartes du dimanche 27 février sont les suivantes:

Grand prix: Mme H. W. Sharpe et M. H. Jones.

Prix d'entrée: Mlle I. Faubert.

Prix de 5 mains: Mme A. Cayer; Mme I. Broatad, Mme A. Dale, Mme Alice Thomas, Mme J.-L. L'Heureux, Mlle Alice Carignan, Mlle A. Baumler.

Carême

Durant le Carême, les messes sur semaine seront célébrées à l'église aux heures suivantes: 6 h. 45, 7 h. 30, 8 h. 15.

Tous les mercredis soirs à 7 h. 45, il y aura prédication suivie de la bénédiction du Très Saint Sacrement; et tous les vendredis à la même heure, l'exercice du Chemin de la Croix.

Quarante-Heures

Les exercices des Quarante-Heures commenceront le dimanche 6 mars à la grand'messe de 11 h. et se termineront le mardi 8 mars à la messe de 8 h. 15. Le T. S. Sacrement restera exposé durant ces deux jours et le soir il y aura Heure Sainte.

1er vendredi du mois

Le jeudi 3 mars, à 11 h. du soir, les paroissiens sont invités à assister à l'Heure Sainte mensuelle et à recevoir la Sainte Communion à minuit. Le T. S. Sacrement restera exposé le vendredi toute la journée. Les confessions seront entendues de 7 h. 30 à 8 h. 30 et de 10 h. à 11 h. jeudi soir.

AU CLUB DU SACRE-COEUR

Ligue des dames

Beaubien	10
Carlow	8
Joyal	7
Newman	7

Ligue de 10 quilles

Banque Can. Nationale	15	9
Guertin Frères	14	10
Bijouterie Bourbonnais	13	11
Canadian Publishers	13	11
Club du Sacré-Coeur	13	11
Cercle Ouvrier	12	12
Mercier	7	14
Hôtel Roblin	6	15

Records: —

H 1 P—Jean Bourbonnais	222
H 3 P—Jean Bourbonnais	595
H 1 P—Cercle Ouvrier	915
H 3 P—Cercle Ouvrier	2600

Ligue de 5 quilles

Lacroix	14
Guay	11
Lalonde	11
Durand	10
Comeau	7
Latourelle	7
Bourbonnais	6
Potvin	6

Records: —

H 1 P—Edna Morin	305
H 3 P—Jean Bourbonnais	843
H 1 P—Equipe Lacroix	981
H 3 P—Equipe Lacriox	2749

M. Rohaire Vien à sa retraite

M. Rosaire Vien, contre-maitre général du département de réparations urbaines de la compagnie Manitoba Telephone System, s'est retiré de ses fonctions à la fin de janvier dernier.

Né à St-Hermas, P.Q., en octobre 1883, M. Vien reçut son éducation primaire dans son village natal. Sa famille ayant déménagé à Ste-Anne de Bellevue alors qu'il n'avait que dix ans, le jeune Rosaire compléta ses études au collège St-Georges de cet endroit. Il travailla par la suite à Montréal et à Québec pendant quelque temps puis se dirigea vers les Prairies, arrivant à Winnipeg au début de septembre 1905. Il entra aussitôt au service de la compagnie Bell Telephone comme simple manoeuvre. Dès janvier de l'année suivante, M. Vien commença son apprentissage de réparation des lignes téléphoniques et voyagea jusqu'à Calgary et McLeod, Alta, avec sa compagnie. Sa période d'entrainement terminée en juillet 1907, M. Vien possédait les qualifications requises des employés préposés à la réparation des lignes téléphoniques. Il fut nommé contre-maître du département des lignes en mai 1938 et fut promu au poste de contre-maître général au mois de janvier 1946.

En décembre dernier, M. F. Crease, surintendant général de l'usine, avait fait, au nom des employés de la compagnie, présentation d'adresse et de bourse à M. Vien tout en lui souhaitant nombre d'années heureuses à venir.

Chef d'Israël



Le docteur **Chaim Weizmann,** homme d'Etat juif âgé de 74 ans, a été choisi comme premier président de l'Etat d'Israël. Il occupait le poste de chef de son pays depuis la proclamation de son indépendance en mai dernier.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Le Grand Chevalier Swift du Conseil Suprême invite tous les Chevaliers de l'Ordre à une communion générale dimanche prochain, le 6 mars, aux intentions de nos glorieux persécutés des pays communistes. Nous prierons donc avec ferveur en ce jour afin que la vérité se fasse et que ces jours malheureux soient abrégés. Les desseins de la divine Providence peuvent sembler obscurs à nos pauvres yeux humains, mais soyons assurés que la prière est une arme efficace dont nous devons nous servir sans relâche et avec confiance.

Messe spéciale

Les Chevaliers de Provencher sont priés de se rendre, si possible, à la messe de 9 h. à l'église du Sacré-Coeur, dimanche prochain, et que tous se fassent un devoir de recevoir la sainte communion là ou dans leurs paroisses respectives.

La retraite

Dernier appel pressant en faveur de notre retraite du 11 prochain. Quel meilleur commencement de carême que celui-là! La Maison des Retraites peut accommoder 40 retraitants et notre liste n'est pas complète en ce moment. Hâtez-vous de donner votre nom.

Cette retraite a lieu du 11 au 14 mars, et ici, une clarification s'impose. L'entrée se fait le 11, vendredi soir. S'il y a obligation de travailler le samedi matin, l'on s'absente pour revenir à 2 h. de l'après-midi. La retraite peut se terminer le dimanche soir, si nécessaire, au lieu du lundi matin.

Quant aux frais, ils sont minimes et le tout est laissé à la générosité et à l'avoir de chacun. Nous pourrions suggérer un bas minimum de deux dollars par jour. Un hôtel vous en chargerait autant pour le lit seulement, et la plupart de nos Chevaliers pourront faire mieux que cela. Le principal sera de remplir la Maison en cette occasion.

Centre d'Information catholique

Notre comité local s'est joint à un comité central, composé des Conseils Provencher et St-Boniface. L'organisation est complétée mais demeure assez élastique pour y inclure d'autres Conseils qui voudraient s'y adjoindre. En réponse à notre appel pour fonds afin de mener à bonne fin cette entreprise, il est réconfortant de constater que les lettres nous viennent déjà nombreuses d'un peu partout. L'affront subi a déjà suscité maints beaux sacrifices. D'autres voudront sans doute emboîter le pas. A notre dernière assemblée, lecture fut faite de plusieurs de ces lettres. Une, entre autres, bien qu'elle ne contenait aucune contribution monétaire, nous a singulièrement ému. Elle venait d'un religieux résidant aujourd'hui à Montréal. Ayant fait voeu de pauvreté, il s'excusait de n'inclure aucune obole, mais, disait-il: "Je me souviens des services rendus à ma communauté par les Chevaliers de Colomb. Que Dieu bénisse votre belle oeuvre. Je dirai une messe spéciale à vos intentions pour la réussite de votre projet d'information religieuse". Devant telle confiance, nous ne saurions flancher, n'est-ce pas?

• • •

La barbiche d'Ernest prend des proportions imposantes. Il fut toujours diplomate et ressemble aujourd'hui à un véritable plénipotentiaire. Serait-ce pour célébrer le 75ème anniversaire de Winnipeg?

Gus est revenu de l'Est frais dispos. Il nous a fait une petite conférence sur son voyage. Quelques détails ont, sans doute, passé sous silence.

Il est toujours agréable de constater qu'un travail ingrat que l'on s'impose semble être apprécié de quelques-uns. Les bouquets pleuvent depuis quelque temps. Nous finirons par nous croire quelqu'un. Ce serait dommage, et pour la chronique, et pour nous. Gare à la grenouille gonflée!

BISTOURI.

• • •

Les Chevaliers du Conseil Provencher accusent réception des offrandes qui suivent en faveur du centre d'Information Catholique:

H.S.B., St-Boniface	$10.00
M.P., S.G., St-Boniface	10.00
D.J., St-Boniface	5.00
P.T., Ile-de-Chênes	1.00
M.P., Laurier	1.00
S.L., St-Boniface	1.00
C.A., St-Boniface	1.00
P.B., Winnipeg	10.00
A.C., Winnipeg	5.00

UN INFIRMIER D'HOPITAL, $1620-1980, Rivers, Man. — Pour tous les détails, voir les avis affichés aux bureaux de poste, aux bureaux du Service national de placement ou aux bureaux de la Commission du service civil à Winnipeg. Les formules de demande, qui peuvent être obtenues aux bureaux susmentionnés, doivent parvenir à la Commission du service civil, 436 rue Main, Winnipeg. 3101